HONNY I NEHOSE

Session

2023



المملكة المفربية وزارة التعليم العـالــــ والبحث العلمـــــوالابتكـــار

Royaume du Maroc

Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et de l'Innovation

□ Demande de renouvellement de modification □ Nouvelle demande l'accréditation, selon le CNPN spécifique à la	DESCRIPTIF DE	DEMANDE D'ACCREDITATION D D'EDUCATION SPECIALITE ENSEIGNEMI SPECIALITE ENSEIG SECONDAIR AUTRES	ENT PRIMAIRE SNEMENT
licence d'éducation	□ Nouvelle demande	l'accréditation, selon le CNPN spécifique à la	

Université dont relève la filière	
Etablissement de domiciliation de la filière	
Intitulé de la filière (en arabe, en français, en anglais et éventuellement en une autre langue d'enseignement)	Licence d'éducation : Spécialité Enseignement Secondaire- Langue française -الإجازة في التربية: تخصص التعليم الثانوي
	اللغة الفرنسية
Option, le cas échéant (en Arabe, en français,)	

Session 2023 _ date limite de dépôt des demandes d'accréditation :

Cycle Licence d'éducation 1/298 2023

Important

- - La signature du :
 - Coordonnateur pédagogique de la filière ;
 - Chef du département ou des départements concernés par la spécialité de la filière.
 - Les avis et visa du :
 - Chef du conseil de l'établissement de domiciliation de la filière ;
 - Président du conseil de l'université.
- 2. Le descriptif dûment renseigné, doit se conformer aux :
- Cahier des Normes Pédagogiques Nationales spécifique au cycle de la licence d'éducation ;
- Modules et contenus des filières types des filières universitaires d'éducation : spécialité enseignement primaire ou enseignement secondaire.
- 3. L'offre de formation de l'université doit être cohérente et se base sur des critères d'opportunité, de qualité, de faisabilité et d'optimisation des ressources humaines et matérielles à l'échelle de l'université. La demande d'accréditation doit satisfaire aux moyens humains et matériels nécessaires à la bonne mise en œuvre de la filière considérée.
- 4. Le projet de la filière est élaboré par une équipe pédagogique qui relève de l'université, selon le présent descriptif. Les projets de filières doivent être soumis au préalable à une évaluation au niveau de l'université, tout en veillant au respect des normes pédagogiques nationales spécifiques à la licence d'éducation.
- 5. Il est demandé de joindre à la demande d'accréditation :

Visa des Chefs des départements intervenant dans la filière

- Un CV succinct et l'engagement du coordonnateur pédagogique de la filière ;
- Les engagements des intervenants externes à l'université de rattachement de la filière ;
- Les engagements des partenaires.

AVIS ET VISAS

Le coordonnateur pédagogique de la filière *		
* Le coordonnateur de la filière appartient à l'uni	versité dont relève la filière	
*Joindre un CV succinct du coordonnateur de la		
Y. (7)		
Etablissement :	Département :	
	•	
Prénom et Nom :	Grade:	Spécialité :
		•
Tél.:	Fax:	E. Mail :
Date et signature :		

Cycle Licence en éducation 2/298 2023

Département	Etablissement	Signature
	•. (

Le Chef du conseil de l'établissement de domiciliation de la filiere
L'avis du Conseil d'établissement, exprimé par son président, devrait se baser sur des critères précis de qualité, d'opportunité, de faisabilité, et de disposition à accueillir la filière.
 □ Avis Favorable □ Avis Défavorable
Motivations:

Date, signature et cachet du Chef de l'établissement :
Le Président du conseil de l'université
L'avis du Conseil d'université, exprimé par son président, devrait se baser sur des critères précis de qualité,
d'opportunité, de faisabilité, et d'optimisation des ressources humaines et matérielles, à l'échelle de l'université.
 □ Avis Favorable □ Avis Défavorable
Motivations:
Date, signature et cachet du Président de l'université :
Date, signature et caenet au l'iestacht de l'aniversité !

Semestre	Numéro du module	Intitulé du Module	VH (Heures)	Nature du module
	M01	Grammaire 1	50	Disciplinaire
	M02	Phonétique/Phonologie	50	Disciplinaire
	M03	Genres littéraires et Typologie textuelle	50	Disciplinaire
	M04	Initiation à la linguistique	50	Disciplinaire
0	M05	Les Grands Mythes	50	Disciplinaire
Semestre 1	M06	Histoire des idées et des arts 1	50	Disciplinaire
		- Méthodologie du travail universitaire	50	
	M07	- Digital Skills - Langue 1		
	M08	Action Educative en établissement scolaire 1	80	
	M09	Grammaire 2	50	Disciplinaire
	M10	Lexicographie/Lexicologie	50	Disciplinaire
	M11	Initiation aux genres dramatiques	50	Disciplinaire
	M12	Poésie et versification	50	Disciplinaire
Semestre 2	M13	Catégories du récit	50	Disciplinaire
	M14	Histoire des idées et des arts 2	50	Disciplinaire
	M15	 Digital Skills en éducation Langue 2 	50	
	M16	- Langue 2 Action Educative en établissement scolaire 2	80	
		-		D: :1: :
	M17	Morphosyntaxe 1	50	Disciplinaire
	M18	Littératures africaines de langue française 1	50	Disciplinaire
	M19	Lecture du texte littéraire 1 : Le théâtre classique (XVIIe siècle)	50	Disciplinaire
	M20	Introduction à l'interculturel	50	Disciplinaire
Semestre 3	M21	Stylistique	50	Disciplinaire
	M22	Sciences de l'éducation (psychopédagogie, sociologie de l'éducation)	50	
	M23	Développement personnelLangue 3	50	
	M24	Action Educative en établissement scolaire 3	80	
	M25	Morphosyntaxe 2	50	Disciplinaire
	M26	Littératures africaines de langue française 2	50	Disciplinaire
	M27	Lecture du texte littéraire 2 : La poésie (XIXe siècle)	50	Disciplinaire
	M28	Sémiotique	50	Disciplinaire
Semestre 4	M29	Sociolinguistique	50	Disciplinaire
	M30	Approches et Méthodes didactiques	50	
	M31	- Histoire, art et patrimoine du Maroc - Langue 4	50	
	M32	Action Educative en établissement scolaire 4	80	
	M33	Lecture du texte littéraire 3 : Le Roman (XXe siècle)	50	Disciplinaire
	M34	Sémantique	50	Disciplinaire
	M35	Psycholinguistique	50	Disciplinaire
Semestre 5	M36	Didactique du français	50	
Schlesae 3	M37	Déontologie du métier	50	
	M38	 Droit, Civisme et citoyenneté Langue 5 	50	
	M39	Action Educative en établissement scolaire 5	80	
	M40	Critique littéraire	50	Disciplinaire
	M41	Analyse de discours et énonciation	50	Disciplinaire
	M42	Initiation à la recherche scientifique	50	Disciplinaire
Semestre 6	M43	Docimologie et Évaluation	50	
	M44	Histoire de l'Enseignement du français	50	
▼	M45	Langue 6	50	

SOMMAIRE DES MODULES

Descriptif du Module n° :	Intitulé du Module	N° de la page
1		
2		
3		
4		
5		
6		
7	-	
8		
9		
10		
11		
12		
13		
14		
15	-	
16		
17		
18		
19		
20		
21		
22		
23	-	
24		
25		
26		
27		
28		
29		
30		
31	-	
32		
33		
34		
35		
36		
37		
38	-	
· 37		
40		
41 42		
42		
44		
45		
46		

1. Identification de la filière

Intitulé : Licence d'éducation :	
Discipline(s) (Par ordre d'importance relative) :	
Spécialité(s) du diplôme : Licence d'éducation :	
Mots clés :	

2. Objectifs de la formation

- Préparer les étudiants au métier d'enseignant ;
- Doter les étudiants d'une formation solide en langue française et dans les disciplines de base utiles à l'enseignement du français (littérature, linguistique, didactique générale, sciences de l'éducation, Digital Skills);
- Permettre aux étudiants d'acquérir des savoirs et savoir-faire en rapport avec le métier d'enseignant de français dans le secondaire ;
- Initier les étudiants à la recherche dans le domaine de l'enseignement du français.

3. Compétences à acquérir

- Compétences disciplinaires en langue, littérature, didactique et sciences de l'éducation ;
- Compétence culturelle ;
- Compétence communicative ;
- Compétences liées à l'exercice du métier de l'enseignant.

4. Débouchés de la formation

- Accéder aux Centres régionaux des métiers de l'éducation et de la formation (CRMEF)
 Poursuivre des études supérieures en master et doctorat.

5 Conditions d'accès

5. Conditions d'acces
 5.1. MODALITES D'ADMISSION (Conformément au CNPN des Licences d'Education, la sélection des candidats se fait sur étude de dossier et un entretien oral) Accès en 1° année de licence (S1) □ Diplômes requis : Toutes séries de baccalauréat
□ Mode de sélection :
Mode de sélection : présélection sur dossier 60% et entretien 40%. Étude de dossier Représente 60%
Critère de classement
§ Critère principal o les notes obtenues aux examens normalisés (à l'échelle régionale ou nationale) en français. o Moyenne générale du Bac § Critère secondaire o Nombre d'année d'obtention du bac Entretien Représente 40% § La commission chargée de l'entretien oral est constituée d'enseignants intervenants dans la filière; § Le nombre de candidats convoqués doit être au plus 5 fois le nombre de place demandée; § PROCEDURES D'EVALUATION:
 les capacités communicationnelles et linguistiques du candidat en français; les capacités analytiques, discursives et argumentatives du candidat à propos de sujets de culture générale, de culture scientifique, des valeurs et des humanités; les prédispositions du candidat pour l'exercice du métier d'enseignant.
☑Entretien
5.2. MODALITES D'ADMISSION (Conformément au CNPN des Licences d'Education, la sélection des candidats se fait sur étude de dossier et un Concours) Accès en 2° année de licence (S3) □ Diplômes requis : avoir suivi et validé la première année de la filière Études Françaises □ Mode de sélection :
 ✓ Etude de dossier Critère de classement principal Les notes obtenues aux modules de spécialité, la moyenne générale de validation de S1 et S2. Critère de classement secondaire Le nombre de semestres et l'année de validation de la première année. Examen écrit représente 60% Entretien orale représente 40% L'âge des candidats de S3 est fixé à 22 ans au 31 décembre de l'année de candidature.
☑ Concours

5.3. MODALITES D'ADMISSION (Conformément au CNPN des Licences d'Education, la sélection des

candidats se fait sur étude de dossier et un Concours)

Accès en 3° année de licence (S5) □ Diplômes requis : DEUG Etude française □ Mode de sélection : ✓ Etude de dossier Critère de classement principal Les notes obtenues aux modules de spécialité, la moyenne générale de validation des deux premières années (S1, S2, S3, S4) Critère de classement secondaire Le nombre de semestres et l'année de validation de la première année. le nombre de semestres et l'année de validation de la deuxième année. Examen écrit représente 60% Entretien orale représente 40% L'âge des candidats de S5 est fixé à 23 ans au 31 décembre de l'année de candidature. Concours 5.4 EFFECTIFS PRÉVUS: ENTRE 30 ET 60 PAR PROMOTION Promotion : Année universitaire 2023-2024 : effectifs prévus 60 Promotion : Année universitaire 2024-2025 : effectifs prévus 60 Promotion : Année universitaire 2025-2026 : effectifs prévus 60

6. articulation de la filière avec les formations dispensées au niveau de l'université

7. Organisation modulaire de la filière

1er, 2ème, 3ème, 4ème, 5ème et 6ème SEMESTRES

			Module	e							Coordonnateur (module)	du module* (* le	coordonnateur	du module, interver	nant dans le
	N°	Intitulé		Volu e Hora e		EC S	СТ	Nature du module (disciplinaire / métier/complémenta ire)	Département d'attache du module	Etablissemen t	Nom et prénom	Etablisseme nt	Département	Spécialité	Grade
S	1			50H	-	4									
e	2			50 F	I	4									
m	3			50 F	ł	4									
es	4		50 H 4												
tr	5			50 F	I	4									
e	6			50 F	ł	4									
1	7	Méthodol- de travail universita Digital Sk	ire	50 H	1 5 1 0	6	1			65					
		Langue 1			2 5		3								
	8	Action éducative dans un établissen scolaire		80 F	I	0			90						
	TOT	TAL VH		420				4 7							
	SEM	MESTRE 1		430	Н										
S	1			50H		4									
e	2			50H		4									
m	3			50 F		4									
es	4			50 F		4									
tr	5			50 F		4		*							
	6			50 F	I	4									

Cycle Licence d'éducation 11/298 2023

	_											
e 2	7	Digital Skills en éducation	50	2 5 2 5	6	3						
		Langue 2	30	2 5	0	3						
	8	Action éducative 2 dans un établissement scolaire	80		0					. \$		
		TAL VH MESTRE 2	430	Н								
S	1		50 H		4							
e	2		50H		4							
m e	3		50 H		4							
st	4		50 H		4							
r	5		50 H		4							
e	6		50 H		4							
3	7 L	Développeme nt personnel Langue 3	50 H	2 5 2 5		3			70			
	8	Action éducative 3 dans un établissement scolaire	80 H		0		*	90				
	TOT	TAL VH MESTRE 3	430 H	H			+ 0	>				
S	1		50 H		4							
e m	2		50H		4		, (O)				 	
e	3		50 H		4						 	
st r	4		50 H		4							
1	5		50 H		4							

e	6		50 H		4					
4	4 7	Histoire, art et patrimoine du Maroc	50	2 5	6	3				
		Langue 4	Н	2 5		3				
	8	Action éducative 4 dans un établissement scolaire	80 H		0					
		TAL VH MESTRE 4	430 I	Н				()		

Cycle Licence en éducation 13/298 2023

S	1		50H		5							
e	2		50 H		5							
m e	3		50H		5							
st	4		50 H		5							
r	5		50 H	+	5							
6 5	6	Droit, civisme et citoyenneté Langue 5	Н	30	5	3						
	Action éducative 5 7 dans un établisseme nt scolaire			0	2							
		TAL VH MESTRE 5	380 H						C)		
S	1		50H		4							
e m	2		50 H		4							
e	3		50 H		4							
st	4		50 H		4							
r e	5		50 H		4							
6	6	Langue 6	50 H		4							
	7	Action éducative 6 dans un établisseme nt scolaire	80 H		6		.0	,				
		OTAL VH MESTRE 6	380 H				401					

8. Equipe pédagogique de la filière

					INTERVENTION	
Nom et Prénom	Grade	Spécialité	Département	Etablissement	Module(s) d'intervention	Nature (Cours, TD, TP, encadrement de projets, etc.)
1. Intervenants de l'université						
dont relève la filière :						
				*		
			<u> </u>			
2. Intervenants externes à l'université (Préciser/Joindre les documents d'engagement						
des intéressés)						
		P				
		l .	<u> </u>	<u> </u>	l	

8. Equipe pédagogique de la filière (SUITE)

				INTERVENTION	
Nom et Prénom	Organisme	Spécialité	Diplôme	Module(s) d'intervention	Nature Cours, TD, TP, encadrement de projets, etc.
4. Intervenants* socioéconomiques (Préciser l'organisme / Joindre les documents d'engagement des intéressés)					
			9		
	* (/)				

9.	Moyens matériels et logistique Licence en éducation	ue spécifiques, nécessaires à la mise en œuvre de la
Disponibles		Prévus
	coopération (préciser la natur	
	re (Joindre les documents d'er	
Institution		Nature et modalités du partenariat
10 2 Partenariat socio-profe	essionnel (Joindre documents	d'engagement)
Institution	Domaine d'activité	Nature et modalités
	réciser/Joindre documents d'e	
Institution	Domaine d'activité	Nature et modalités d'intervention
11. autres rens	seignements Jugés pertinents	

DESCRIPTIF DU MODULE M1

N° d'ordre du module	1			
Intitulé du module	GRAMMAIRE 1			J'
Langue(s) d'enseignement du module	FRANÇAIS			
Nature du module (Disciplinaire / métier/complémentair e)	DISCIPLINAIRE			
Nombre de crédits	4	05		
Pré-requis pédagogiques (Indiquer le ou les module(s) requis pour suivre ce module et le semestre correspondant)	98			
Semestre d'appartenance du module	Semestre 1			
Mode d'enseignement	Présentiel ☑	A distance	Hybride ✓ Présentiel) et à (distance	Par □ alternance
Etablissement dont relève le module				

1. SYLLABUS DU MODULE

1.1. COMPÉTENCES à acquérir

(Décrire les compétences à acquérir visées par ce module)

- S'approprier une pratique raisonnée de la langue française :
 - o catégoriser les éléments grammaticaux de manière appropriée ;
 - o comprendre les différentes structures linguistiques étudiées de la langue française ;
 - o fournir une description détaillée des règles grammaticales spécifiques à la langue française.

1.2. CONNAISSANCES à acquérir

(Spécifier les connaissances que doit acquérir l'étudiant)

Amener l'étudiant à :

- renforcer sa connaissance des concepts propres à la grammaire française ;
- se doter des outils nécessaires à la compréhension, à l'explication et à l'exploitation des faits de langue ;
- être capable d'expliquer les faits de langue et les mécanismes fondamentaux du fonctionnement du français oral et écrit et d'utiliser, dans des productions individuelles ou collectives, les savoirs et savoir-faire relatifs à la grammaire du français.

1. 3. volume horaire

Répartition du volume horaire par activité d'enseignement et d'évaluation (Les travaux dirigés et les travaux pratiques sont obligatoires dans les modules Disciplinaires et les modules Métiers, quand la nature disciplinaire de ces modules les exige. Les travaux pratiques, hors action éducative au sein d'un établissement scolaire, constituent 20% au minimum du volume horaire global du module nécessitant des travaux pratiques).

		Volu	ne hor	aire (\	VH)			
Composante(s) du module	EC TS	Co urs	TD	TP	Activité s Pratique s	Travail personne l	EVALUATION (évaluation des connaissances et examen final)	VH global
grammaire 1	4	30	12			4	4	50H
ECTS/VH global du module	4	30	12			4	4	50H
% VH		60 %	24 %			8%	8%	100%

Répartition du volume horaire par mode d'enseignement

	En présentiel	A distance	Par alternance	VH global
Volume Horaire	40	10		50H
% VH	80%	20%		100%

- 1. 4 Description du contenu du module
 - Fournir une description détaillée des enseignements et/ou activités pour le module : Cours, TD, TP (Travaux! du laboratoires, table ronde, séminaires,), Activités Pratiques(Travaux de terrain,).
 - Pour le cas des Licences d'Education, se conformer au contenu des filières types nationales.
- I- Introduction générale
- a. Qu'est-ce que la grammaire ?
- Grammaire normative /grammaire descriptive
- Fonctions de la grammaire
- b. Les unités de la langue
 - i- la phrase,
 - ii- le syntagme,
 - iii- le mot,
 - iv- le morphème,
 - v- le phonème et le graphème.
- II. Les catégories grammaticales
- 1- Catégorie et classe de mots
- 2- Le Déterminant : sous-classes / morphologie
- 3- Le Nom : sous-classes / morphologie

Exercices d'application

- 5- L'Adjectif : sous-classes / morphologie
- 6- Les Pronoms : sous-classes et particularités morphologiques

Exercices d'application

- 7- Le Verbe : notions générales
- 8- L'Adverbe : sous-classes et particularités morphologiques

Exercices d'application

- 10- Les Prépositions
- 11- Les Conjonctions : sous-classes et particularités morphologiques

Exercices d'application

III. Les constituants de la phrase

Introduction : du mot au syntagme : mise en relation et structuration des mots dans un syntagme

- 1. Le syntagme nominal : constituant de base et expansions
- a. Positions et fonctions à l'intérieur de la phrase
- b. l'expansion par l'épithète
- c. l'expansion par le complément du nom
- d. l'expansion par la relative

Exercices d'application

- 2. Le syntagme verbal
- a. Rôle prédicatif
- b. Aperçu général sur la nature du verbe : transitif/ intransitif/ à la fois transitif et intransitif
- 3. Le syntagme adjectival
- a. Positions et fonctions
- b. Expansions possibles : par l'adverbe / par le complément d'adjectif

Exercices d'application

- 4. Le syntagme adverbial
- a. Positions et fonctions

b. Expansions possibles : par l'adverbe	
5. Le syntagme prépositionnel	
a. Positions et fonctions	
b. Expansions possibles et complémentation	
Exercices d'application	
1. 5. modalités d'organisation des activités pratiques (cette case est remplie en cas d'existence opratiques)	des activités
Devoirs et exposés	
1. 6 Méthodes didactique(ajouter un s) et moyens pédagogiques nécessaire pour l'enseignemen	nt
L'enseignant, en fonction des objectifs pédagogiques et le volume horaire du module/élément	du module
qu'il dispense, à toute l'attitude de fixer le nombre des évaluations et leurs modalités : un ou p	
contrôles continus soit sous la forme habituelle écrite, soit sous forme d'exposés, de synthèses rapports, de projets en plus d'un examen écrit semestriel du module.	
L'examen final du semestre du module/élément du module doit se faire sous la forme habituel	le écrite
L'évaluation sous forme de contrôle continu revient à la seule responsabilité du professeur qui	
cours.	
En revenche nour corontir ouv átudiente les mêmes charges il consequent	mêma
En revanche, pour garantir aux étudiants les mêmes chances, il est recommandé de passer un rexamen à l'ensemble des groupes du même niveau.	mente
L'évaluation de ce module se fait à travers des contrôles continus (devoir sur table, études de	cas en devoir
surveillé ou en travaux de groupes, présentation orale, travail de recherche, d'analyse, rapport	
pratiques, etc.) et un examen de fin de module/élément du module.	
1. 7 Modalités d'enseignement à distance (si prévu)	
Enseignement moyennant des plateformes:	
plateformes gratuites NaJaHI et autres sur : www.careercenter.ma	
Plateformes de l'université (ENT, Microsoft Teams, Moodle, Elearning)	
Mails académiques,	
Meet google, Zoom, classroom, etc.	
1. 8 Modalités d'enseignement par alternance (si prévu)	
· ·	
1. 9 description du travail personnel, le cas échéant	
1. > description du travair personner, le cas centant	
Exposés / Rapports/Mini projets/ fiches de lecture	
Cycle Licence d'éducation 22/298 2023	
Cycle Licence d'éducation 22/298 2023	

capsules pédagogiques

Travail individuel et/ou de groupe sur des dossiers thématiques

Recherches documentaire et bibliographique.

2 PROCEDURES D'EVALUATION

2.1. Modes d'évaluation

L'enseignant, en fonction des objectifs pédagogiques et le volume horaire du module qu'il dispense, a toute l'attitude de fixer le nombre des évaluations et leurs modalités : un ou plusieurs contrôles continus soit sous la forme habituelle écrite, soit sous forme d'exposés, de synthèses, de rapports, de projets en plus d'un examen écrit semestriel du module.

Selon le CNPN, l'évaluation des connaissances et des compétences de chaque module devrait se faire en présentiel à la fin du semestre.

Deux modes d'évaluation seront établis :

Evaluation formative : durant la séance au moyen des guidages correctifs

- ★ devoirs sur table
- ★ travail individuel ou/et de groupe
- ★ épreuve orale/présentation/exposé/
- ★ rapport d'activité/compte-rendu/ fiche de lecture/ synthèse/

Evaluation sommative:

★ Examen écrit de fin de semestre en présentiel

Examen de fin de semestre : 60%

Contrôles continus : 40 %

(tests, épreuves orales, devoirs, exposés, rapports de stage ou autre moyen de contrôle)

2.2. Note du module

(Préciser le pourcentage des différentes évaluations de module pour obtenir la note du module.)

La note de l'élément du module est la moyenne pondérée des notes du Contrôle Continu et de l'examen. C'est-à-dire :

Note finale de chaque élément de module est constituée de la note des Contrôles continus * 40% et de l'examen final *60%

- La note du module = note de l'examen x 60%+ Note du CC x 40%

2.3. Modalités de Validation du module

Un module est acquis soit par validation soit par compensation :

★ Un module est validé si sa note est supérieure ou égale à 10 sur 20

- ★ Un module est acquis par compensation, si l'étudiant valide le semestre dont fait partie ce module, et à condition que la note du module concerné ne soit pas inférieure à 7 sur 20
- ★ Note minimale requise pour la validation du module est 10
- ★ Note éliminatoire est inférieure à 5 [Dans la session ordinaire, si la note du module est supérieure ou égale à 5, l'étudiant a droit au rattrapage. Cependant, si la note est inférieure à 5, aucune dérogation possible)
- ★ Note minimale pour compenser et valider le semestre doit être inférieure ou égale à 7

la compensation entre les semestres:

- ★ La compensation entre les semestres se fait entre S1 et S2 ; S3 et S4; S5 et S6 à condition que la note de l'un des deux semestres soit supérieure ou égale à 7 sur 20.
- ★ Les Semestres (S1, S3, S3, S4, S5) ne sont pas acquis par compensation avec les modules Action Éducative ; c'est-à-dire, l'étudiant ne peut pas valider son semestre en compensation avec la note note du module Action Éducative.
- ★ Le S6 est acquis par compensation avec la note du module l'Action Éducative

Modalités de la session du rattrapage:

- ★ La session du rattrapage est réservée aux modules qui ne sont pas validés en session ordinaire et dont la note est inférieure à 10 mais plus précisément supérieure ou égale à 5.
- ★ l'étudiant garde la note supérieure des deux notes obtenus avant et après la session du rattrapage.
- ★ la note finale du module ne peut pas dépasser 10 sur 20.

3. Coordonnateur et équipe pédagogique du module (Le coordonnateur du module, intervenant dans les enseignements du module, appartient à un département intervenant dans la formation. Il peut également appartenir à un établissement intervenant partenaire)

	Grad e	Spécialité	Etablissement	Département	Nature d'intervention (Enseignements ou activités : Cours, TD, TP, encadrement de stage, de projets,)
Coordonnateur :		26			
Intervenants:					

4. bibliographies

- BBEAUJEU et al., Exerçons-nous. Grammaire. Niveau supérieur II., Paris. Hachette.
- 2. CADIOT-CUEILLERON, J. et al. 1992. Exerçons-nous. Grammaire. 350 exercices. Niveau Supérieur II. Corrigés. Paris : Hachette, 1992.
- 3. CHARAUDEAU, P., Grammaire du sens et de l'expression, Hachette Éducation, Paris, 1992.
- 4. COMBETTES, B. « Grammaire de phrase, grammaire de texte : le cas des progressions thématiques ». Pratiques, 77, 1993.
- 5. DELATOUR, Y. et al., Nouvelle Grammaire du Français. Paris : Hachette, 2004
- 6. GREVISSE, Le bon usage, 12ème éd. Refondue par A. Goosse, éd. Duculot, Paris, 1986.
- 7. M. ARRIVÉ, F. GADET, M. GALMICHE, La grammaire d'aujourd'hui. Guide alphabétique de linguistique française, Librairie Flammarion, Paris, 1986.
- 8. RIEGEL, M., PELLAT, J.-C., RIOUL, R., Grammaire méthodique du français, P.U.F., Paris, 1994, et collection Quadrige \gg , 2001.
- WAGNER, R.L, PINCHON, J., Grammaire du français classique et moderne, Hachette, Paris, 1962. Maïa Grégoire et Odile Thiévenaz, Grammaire progressive du français, éditions CLE International, 2018. Sophie Audo et Grégory Denys, La grammaire française en fiche, éditions Ellipses, 2019. Florence Savary et Marie-Laure Lions-Olivieri, Grammaire en dialogues, éditions Hachette, 2017.

Monique L'Huillier, Grammaire essentielle du français, éditions Hachette, 2009.
Dictionnaires Dictionnaires La Rebert
Dictionnaire Le Robert 2. DUBOIS, J., et al., Dictionnaire de linguistique, Larousse, 2001.
3. MOUNIN, G., Dictionnaire de linguistique, PUF, Paris, 1974.
5. Autres Eléments pertinents
. Autres Elements pertinents
•.()

DESCRIPTIF DU MODULE M2

N° d'ordre du module	2
Intitulé du module	Phonétique/Phonologie
Langue(s) d'enseignement du module	français
Nature du module (Disciplinaire / métier/complémentaire)	module disciplinaire
Nombre de crédits	4
Pré-requis pédagogiques (Indiquer le ou les module(s) requis pour suivre ce module et le semestre correspondant)	
Semestre d'appartenance du module	Semestre 1
Mode d'enseignement	Présen tiel A
Etablissement dont relève le module	

I. SYLLABUS DU MODULE

1.1. Compétences à acquérir (Décrire les compétences à acquérir visées par ce module)

- Développer la conscience phonologique, préalable et indispensable à l'acquisition de la lecture :
 o s'exprimer d'une voix claire, intelligible et audible ;
 o expliquer les sonorités du français, leurs réalisations physiques dans un discours oral et leurs manifestations esthétiques dans un texte poétique, en mobilisant les savoirs et savoir-faire relatifs à la phonétique articulatoire et au système phonétique français mis en parallèle avec celui des langues arabe et amazighe (et leurs variétés).
- 1.2. CONNAISSANCES à acquérir

(Spécifier les connaissances que doit acquérir l'étudiant)

- S'initier aux notions de base de la phonétique :
- o Phonèmes, transcription phonétique;
- o Alphabet Phonétique International;
- o Règles phonétiques;
- o Traits distinctifs;
- o Systèmes consonantique et vocalique français ;
- o Les semi-voyelles, syllabe, structure syllabique, intonation...
- Acquérir les notions de la phonologie et les méthodes d'analyse de la phonologie fonctionnelle.
- Comprendre les sons du langage, comment ils sont produits et comment ils sont organisés au sein d'un système phonologique ;
- · Distinguer phonétique et phonologie ;
- Comprendre d'autres domaines de la linguistique, tels que la morphologie, la syntaxe, la sémantique et la pragmatique.
- Comprendre l'interaction de la prosodie avec les autres niveaux linguistiques, en matière de construction du sens ;
- Maîtriser les indices prosodiques permettant d'avoir accès au sens ;
- Saisir les nuances de la fonction expressive de l'intonation ;
- · Identifier le/les phonème(s) d'un mot ;
- Localiser la distribution du phonème : début-milieu- fin ;
- Repérer les phonèmes différents par commutation;
- Repérer les divergences des systèmes du français, de l'arabe et de l'amazigh (et leurs variétés)...

1. 3. volume horaire

• Répartition du volume horaire par activité d'enseignement et d'évaluation (Les travaux dirigés et les travaux pratiques sont obligatoires dans les modules Disciplinaires et les modules Métiers, quand la nature disciplinaire de ces modules les exige. Les travaux pratiques, hors action éducative au sein d'un établissement scolaire, constituent 20% au minimum du volume horaire global du module nécessitant des travaux pratiques).

Composante(s) du module		Volume horaire (VH)
-------------------------	--	---------------------

	EC TS	Cour s	TD	TP	Activités Pratiques	Travail personnel	EVALUATION (évaluation des connaissances et examen final)	VH global
Phonétique/ Phonologie	4	30	12			4	4	50H
ECTS/VH global du module	4	30	12			4	4	50H
% VH		60%	24%			8%	8%	100%

Répartition du volume horaire par mode d'enseignement

	En présentiel	A distance	Par alternance	VH global
Volume Horaire	40H	10H		50H
% VH	80%	20%	110	100%

1. 4 Description du contenu du module

Fournir une description détaillée des enseignements et/ou activités pour le module : Cours, TD, TP (Travaux du laboratoires, table ronde, séminaires,), Activités Pratiques(Travaux de terrain,).

• Pour le cas des Licences d'Éducation, se conformer au contenu des filières types nationales.

Contenu du cours : Partie 1 : Phonétique

Introduction : bref historique de la phonétique et sa place dans les sciences du langage Phonétique versus phonologie.

Éléments de définition : phonétique articulatoire, acoustique et auditive.

Description de l'appareil phonatoire et du rôle des différents organes dans l'articulation des phonèmes.

- L'appareil phonatoire
- La respiration
- Le larynx
- Les cordes vocales
- Le voile du palais
- La cavité buccale
- Le passage de l'air
- Mode d'articulation
- Lieu d'articulation

Description des sons isolés du système phonique :

- L'API
- Les voyelles
- Les spécificités du français oral (fin) : l'intonation et le groupe rythmique
- Classification et critères de description des voyelles du français
- Détermination du double timbre vocalique
- Les principes du maintien ou de la chute du (e) caduc ou muet
- Le système vocalique de l'arabe (éléments de comparaison)
- Les diphtongues
- Les consonnes : classification et critères de description des consonnes du français

Les semi-voyelles ou semi-consonnesDistinction entre son et graphie
Partie 2 : Phonologie A. Analyse phonologique
- Découverte du phonème ;
- Qu'est-ce qu'un phonème ?
- Paire minimale.
- Commutation / opposition
- Les traits distinctifs
- Les étapes de l'analyse phonologique.
B. La syllabe : définition et types de syllabes du français
- Syllabe ouverte
- Syllabe fermée.
- Les constituants de la syllabe :
- Noyau
- Attaque
- Coda
- Rime.
- Le découpage syllabique
- Règle de découpage syllabique
- L'accent de mot, de groupe de mots et de phrase.
- Les spécificités du français oral (suite) : La liaison et l'enchaînement
C. Phonèmes et variantes.
- Variantes libres [stylistique régionale].
- Variantes combinatoires [en distribution complémentaire].
- Assimilation consonantique, définition, mécanismes, assimilation régressive, progressive et
double.
- Neutralisation et archiphonème.
- Divergence des systèmes phonétiques du français de l'arabe, l'amazigh et leurs variétés.
1. 5. modalités d'organisation des activités pratiques (cette case est remplie en cas d'existence des activités
pratiques)
1. 6 Méthodes didactique et les moyens pédagogiques nécessaire pour l'enseignement
1 7 M. J. 1745 - 12
1. 7 Modalités d'enseignement a distance (si prévu)

1. 8 Modalités d'enseignement par alternance (si prévu)
1. 9 description du travail personnel, le cas échéant
2. PROCEDURES D'EVALUATION 2.1. Modes d'évaluation
L'enseignant, en fonction des objectifs pédagogiques et le volume horaire du module qu'il dispense, à toute l'attitude de fixer le nombre des évaluations et leurs modalités : un ou plusieurs contrôles continus soit sous la forme habituelle écrite, soit sous forme d'exposés, de synthèses, de rapports, de projets en plus d'un examen écrit semestriel du module.
Selon le CNPN, l'évaluation des connaissances et des compétences de chaque module devrait se faire en présentiel à la fin du semestre.
Deux modes d'évaluation seront établis :
Evaluation formative : durant la séance au moyen des guidages correctifs
 ★ devoirs sur table ★ travail individuel ou/et de groupe ★ épreuve orale/présentation/exposé/ ★ rapport d'activité/compte-rendu/ fiche de lecture/ synthèse/
Evaluation sommative :
★ Examen écrit de fin de semestre en présentiel
Examen de fin de semestre : 60%
Contrôles continus : 40 %

2.2. Note du module

(Préciser le pourcentage des différentes évaluations de module pour obtenir la note du module.)

(tests, épreuves orales, devoirs, exposés, rapports de stage ou autre moyen de contrôle)

La note du module est la moyenne pondérée des notes du contrôle continu et de l'examen. C'est-à-dire :

Note finale de chaque module est constituée de la note des contrôles continus * 40% et

de l'examen final *60%

=> La note du module = note de l'examen * 60%+ Note du CC * 40%

2.3. Modalités de Validation du module

Un module est acquis soit par validation soit par compensation:

- ★ Un module est validé si sa note est supérieure ou égale à 10 sur 20
- ★ Un module est acquis par compensation, si l'étudiant valide le semestre dont fait partie ce module, et à condition que la note du module concerné ne soit pas inférieure à 7 sur 20
- ★ Note minimale requise pour la validation du module est 10
- ★ Note éliminatoire est inférieure à 5 [Dans la session ordinaire, si la note du module est supérieure ou égale à 5, l'étudiant a droit au rattrapage. Cependant, si la note est inférieure à 5, aucune dérogation possible)
- ★ Note minimale pour compenser et valider le semestre doit être inférieure ou égale à 7

la compensation entre les semestres:

- ★ La compensation entre les semestres se fait entre S1 et S2 ; S3 et S4; S5 et S6 à condition que la note de l'un des deux semestres soit supérieure ou égale à 7 sur 20.
- ★ Les Semestres (S1, S3, S3, S4, S5) ne sont pas acquis par compensation avec les modules Action Éducative ; c'est-à-dire, l'étudiant ne peut pas valider son semestre en compensation avec la note note du module Action Éducative.
- ★ Le S6 est acquis par compensation avec la note du module l'Action Éducative

Modalités de la session du rattrapage:

- ★ La session du rattrapage est réservée aux modules qui ne sont pas validés en session ordinaire et dont la note est inférieure à 10 mais plus précisément supérieure ou égale à 5.
- ★ l'étudiant garde la note supérieure des deux notes obtenus avant et après la session du rattrapage.
- ★ la note finale du module ne peut pas dépasser 10 sur 20.

3. Coordonnateur et équipe pédagogique du module (Le coordonnateur du module, intervenant dans les enseignements du module, appartient à un département intervenant dans la formation. Il peut également appartenir à un établissement intervenant partenaire)

	Grade	Spécialité	Etablissement	Département	Nature d'intervention (Enseignements ou activités : Cours, TD, TP, encadrement de stage, de projets,)
Coordonnateur :					
Intervenants:					

4. bibliographies					
Bibliographie: Amnzoui, Muhai şawtiyya ihsâiyya Carton, Fernand (Dell, François et National de la Re Léon, Pierre-Rog Malmberg, Bertil MARTIN, P. (1991'Université de La MUNOT, Ph., Nê THOMAS, Jacqu distinctive, Paris WALTER, Henric France Expansion	a). Marrak (1974). Interpretation of the construction of the const	ech: dâr Walîlî troduction à la plier, Benois (197 cientifique (CN Phonétisme et plan Phonétique. Quents de phonétique. (2002), Une introduction (2002), Une introduction (2004), Initiat universitaires de phonétique historique étique historique	RST). prononciation du fra Que sais-je? N° 637. ue avec application a roduction à la phonés ion à la phonétique : France.	is. Paris : Bordas. gie française. Paris nçais. Paris : Natha Paris : PUF. au français, Sainte-l tique, Liège : Editio phonétique articula s le lexique français	: Editions du Centre n-Université. Foy : Presses de ons du CEFAL

DESCRIPTIF DU MODULE M3

N° d'ordre du module	3			
Intitulé du module	Genres littérai	res et Typol	ogie textuelle	
Langue(s) d'enseignement du module	français			
Nature du module (Disciplinaire / métier/complémentaire)	module discip	linaire		
Nombre de crédits	4			
Semestre d'appartenance du module	Semestre 1			
Mode d'enseignement	Présentiel	A distance	✓ Hybride (Présentiel et à distance)	Par alternance
Etablissement dont relève le module				

1. SYLLABUS DU MODULE

1.1. COMPÉTENCES à acquérir

(Décrire les compétences à acquérir visées par ce module)

- Adopter une stratégie de lecture en fonction du genre Littéraire et du type de texte :
- o s'approprier le fonctionnement des différents genres d'écrits ;
- o anticiper le contenu d'un texte à partir d'indices significatifs (internes et externes).

1.2. CONNAISSANCES à ac

	-		•			4	, , ,	3.6. 1
1	1	nécitier	les	connaissances	ane	doit ac	·anérir l	∵étudiant)
١	\sim	pecifici	103	Communicos	que	aon ac	quein i	. Ctuarunt,

1. 3. volume horaire

Répartition du volume horaire par activité d'enseignement et d'évaluation (Les travaux dirigés et les travaux pratiques sont obligatoires dans les modules Disciplinaires et les modules Métiers, quand la nature disciplinaire de ces modules les exige. Les travaux pratiques, hors action éducative au sein d'un établissement scolaire, constituent 20% au minimum du volume horaire global du module nécessitant des travaux pratiques).

		Volu	ne h	orai	re (VH)			
Composante(s) du module	EC TS	Co urs	T D	T P	Activités Pratiques	Travail personnel	EVALUATION (évaluation des connaissances et examen final)	VH global
								50H
Genres littéraires et Typologie textuelle	4	30	1 2		0	4	4	
ECTS/VH global du module	4	30	1 2			4	4	50H
% VH		60	2 4)) _		8	8	100%

• Répartition du volume horaire par mode d'enseignement

	En présentiel	A distance	Par alternance	VH global
Volume Horaire	40H	10H		50H
% VH	80%	20%		100%

1. 4 Description du contenu du module

- Fournir une description détaillée des enseignements et/ou activités pour le module : Cours, TD, TP (Travaux du laboratoires, table ronde, séminaires,), Activités Pratiques(Travaux de terrain,).
- Pour le cas des Licences d'Éducation, se conformer au contenu des filières types nationales.
- 1. Les genres majeurs
 - 1. Histoire et évolution de la notion de genre (Aristote, Platon, Hugo, etc.)

2. Les principaux genres
1. Genres et sous-genres
 Caractéristiques du genre narratif Caractéristiques du genre poétique
4. Caractéristiques du genre dramatique
5. Littérature d'idées
2. Fonctions des genres
1. Genre et horizon d'attente
2. Généricité lectoriale et relativité des genres
Supports : le corpus est laissé à l'enseignant
III. Typologie du texte littéraire
1. Le texte littéraire / texte fonctionnels
2. Les textes littéraires : types et prototypes
3. Les types de textes
1. Le texte narratif
2. Le texte descriptif
3. Le texte argumentatif4. Le texte explicatif
5. Le texte explicatif
4. Les textes fonctionnels
Supports : le corpus est laissé à l'enseignant
Supports : le corpus est raisse à l'emberghant
. 5. modalités d'organisation des activités pratiques (cette case est remplie en cas d'existence des activités pratiques)
. 6 Méthodes didactique et les moyens pédagogiques nécessaire pour l'enseignement
. 6 Méthodes didactique et les moyens pédagogiques nécessaire pour l'enseignement
. 6 Méthodes didactique et les moyens pédagogiques nécessaire pour l'enseignement
. 6 Méthodes didactique et les moyens pédagogiques nécessaire pour l'enseignement
. 6 Méthodes didactique et les moyens pédagogiques nécessaire pour l'enseignement . 7 Modalités d'enseignement a distance (si prévu)
. 7 Modalités d'enseignement a distance (si prévu)
. 7 Modalités d'enseignement a distance (si prévu)
. 7 Modalités d'enseignement a distance (si prévu)
. 7 Modalités d'enseignement a distance (si prévu)
. 7 Modalités d'enseignement a distance (si prévu)
. 7 Modalités d'enseignement a distance (si prévu)
. 7 Modalités d'enseignement a distance (si prévu) . 8 Modalités d'enseignement par alternance (si prévu)
. 7 Modalités d'enseignement a distance (si prévu)
. 7 Modalités d'enseignement a distance (si prévu) . 8 Modalités d'enseignement par alternance (si prévu)
. 7 Modalités d'enseignement a distance (si prévu) . 8 Modalités d'enseignement par alternance (si prévu)

2. PROCEDURES D'EVALUATION

2.1. Modes d'évaluation

L'enseignant, en fonction des objectifs pédagogiques et le volume horaire du module qu'il dispense, à toute l'attitude de fixer le nombre des évaluations et leurs modalités : un ou plusieurs contrôles continus soit sous la forme habituelle écrite, soit sous forme d'exposés, de synthèses, de rapports, de projets en plus d'un examen écrit semestriel du module.

Selon le CNPN, l'évaluation des connaissances et des compétences de chaque module devrait se faire en présentiel à la fin du semestre.

Deux modes d'évaluation seront établis :

Evaluation formative : durant la séance au moyen des guidages correctifs

- ★ devoirs sur table
- ★ travail individuel ou/et de groupe
- ★ épreuve orale/présentation/exposé/
- ★ rapport d'activité/compte-rendu/ fiche de lecture/ synthèse/

Evaluation sommative:

***** Examen écrit de fin de semestre en présentiel

Examen de fin de semestre : 60%

Contrôles continus: 40 %

(tests, épreuves orales, devoirs, exposés, rapports de stage ou autre moyen de contrôle)

2.2. Note du module

(Préciser le pourcentage des différentes évaluations de module pour obtenir la note du module.)

La note du module est la moyenne pondérée des notes du contrôle continu et de l'examen. C'est-à-dire :

Note finale de chaque module est constituée de la note des contrôles continus * 40% et

de l'examen final *60%

=> La note du module = note de l'examen * 60%+ Note du CC * 40%

2.3. Modalités de Validation du module

Un module est acquis soit par validation soit par compensation:

- ★ Un module est validé si sa note est supérieure ou égale à 10 sur 20
- ★ Un module est acquis par compensation, si l'étudiant valide le semestre dont fait partie ce module, et à condition que la note du module concerné ne soit pas inférieure à 7 sur 20
- ★ Note minimale requise pour la validation du module est 10

- ★ Note éliminatoire est inférieure à 5 [Dans la session ordinaire, si la note du module est supérieure ou égale à 5, l'étudiant a droit au rattrapage. Cependant, si la note est inférieure à 5, aucune dérogation possible)
- ★ Note minimale pour compenser et valider le semestre doit être inférieure ou égale à 7

la compensation entre les semestres:

- ★ La compensation entre les semestres se fait entre S1 et S2 ; S3 et S4; S5 et S6 à condition que la note de l'un des deux semestres soit supérieure ou égale à 7 sur 20.
- ★ Les Semestres (S1, S3, S3, S4, S5) ne sont pas acquis par compensation avec les modules Action Éducative ; c'est-à-dire, l'étudiant ne peut pas valider son semestre en compensation avec la note note du module Action Éducative.
- ★ Le S6 est acquis par compensation avec la note du module l'Action Éducative

Modalités de la session du rattrapage:

- ★ La session du rattrapage est réservée aux modules qui ne sont pas validés en session ordinaire et dont la note est inférieure à 10 mais plus précisément supérieure ou égale à 5.
- ★ l'étudiant garde la note supérieure des deux notes obtenus avant et après la session du rattrapage.
- ★ la note finale du module ne peut pas dépasser 10 sur 20.

3. Coordonnateur et équipe pédagogique du module (Le coordonnateur du module, intervenant dans les enseignements du module, appartient à un département intervenant dans la formation. Il peut également appartenir à un établissement intervenant partenaire)

	Grad e	Spécialité	Etablissement	Département	Nature d'intervention (Enseignements ou activités : Cours, TD, TP, encadrement de stage, de projets,)
Coordonnateur :			9		•
Intervenants:		\ Q			

4. bibliographies

ABLALI, D. « Types, genres et généricité en débat avec Jean-Michel Adam », Pratiques n° 157/158, Metz, 2013.

ADAM, J.-M. « Types de séquences textuelles élémentaires», Pratiques n° 56, Metz, 1987.

ADAM, J.-M. Les Textes, types et prototypes, éd. Nathan, Paris, 1992.

Aristote, Poétique, trad. M. Magnien, Le Livre de Poche, 1990.

BAKHTINE, M. Esthétique de la création verbale, Gallimard, Paris, 1984.

BASANJ, D. « Transposition didactique d'une notion grammaticale, le cas de la logique narrative », Plume, Revue semestrielle de l'Association Iranienne de Langue et Littérature Françaises, 11(21), 39-61. 2015.

http://www.revueplume.ir/article 48911. html

BASANJ, D. SHOBEIRI, L. « Le texte argumentatif et la typologie de textes ». Plume, Revue semestrielle de l'Association Iranienne de Langue et Littérature Françaises, 7(14), 45-65. 2011. http://www.revueplume.ir/article_48841.html

BASANJ, D. SHOBEIRI, L. « Notions et Fonctions grammaticales ; lancer un défi aux cours du FLE universitaire en Iran », Recherche en langue et littérature françaises, n° 17. 2016.

https://france.tabrizu.ac.ir/article 5198.html ?lang=fr

BATAUT, B. de, Essai sur le récit ou entretiens sur la manière de raconter, Ch.-P. Breton, librairie, Paris, 1776.

BREMOND, C. Logique du récit, Le Seuil, Paris, 1973.

CAMUS, A. Les Justes, types et prototypes, éd. Gallimard, Paris, 1949.

Combe, Dominique, Poésie et récit. Une rhétorique des genres, Corti, 1989.

Compagnon, Antoine, Le Démon de la théorie, Seuil, 1998.

Croce, Benedetto, Essais d'esthétique, trad. fr., Gallimard, « Tel ».

Demerson, Guy, La Notion de genre à la Renaissance, Genève, Slatkine, 1984.

Dictionnaire des genres et notions littéraires, Encyclopaedia Universalis et Albin Michel, 1997.

DISPAUX, G. La Logique et le quotidien, Minuit, Paris, 1984.

Fowler, Alastair, Kinds of Literature: An Introduction to the Theory of Genres and Modes, Oxford, Oxford UP, 1982.

Frye, Northrop, Anatomie de la critique (1957), trad. fr., Gallimard, 1969.

Genette, Gérard, Introduction à l'architexte, Seuil, 1979.

Greimas, A. J. Sémantique structurale : recherche de méthode, Larousse, 1966.

Guillén, Claudio, Literature as System, Princeton, NJ, Princeton UP, 1971.

Hamburger, Käte, Logique des genres littéraires (1957), trad. fr., Seuil, 1986.

Hegel, Esthétique, trad.fr., Flammarion, « Champs », t. IV.

HENAULT, A. Narratologie, sémiotique générale, P.U.F., Paris, 1983.

Hernadi, Paul, Beyond Genre, Ithaca, NY, Cornell UP, 1972.

JAKOBSON, R., « Linguistique et poétique », Essais de linguistique générale, Minuit, Paris, 1963.

Jauss, Hans Robert, Pour une esthétique de la réception (1978), trad. fr., Gallimard, « Tel ».

Jolles, André, Formes simples (1930), trad fr., Seuil, 1972.

Kibédi Varga, Aron, Rhétorique et littérature : Étude des structures classiques, Didier, 1970.

La Fontaine. Fables. Tome second, par Pierre Michel et Maurice Martin, Paris, Bordas, 1967.

Lukacs, Georg, La Théorie du roman (1920), trad. fr., Gonthier, 1971.

MOHAMMADI-AGHDASH, M. « De Bakhtine à Ducrot: pour une approche polyphonique du discours littéraire ». Revue des Études de la Langue Française, 10(1), 1-14. 2018.

https://relf.ui.ac.ir/article 22462.html?lang= fr

SARTRE, J.-P. « Explication de L'Étranger », Situations I, Gallimard, Paris, 1947.

Schaeffer, Jean-Marie, Qu'est-ce qu'un genre?, Seuil, 1989.

SCHNEUWLY, B. Quelle typologie de textes pour l'enseignement ? Une typologie des typologies. In: J.-L. Chiss, J.-P. Laurent, J.-C. Meyer, H. Romian & B. Schneuwly. Apprendre/enseigner à produire des textes écrits : actes du 3e Colloque international de didactique du français, Namur 09-1986. Bruxelles : De

SHOBEIRI, L. « Use of Literary Texts in Foreign Languages Teaching at the University: A task-based Approach in the Course of Translation of Prose and Poetry: Bachelor of French Language ». Language Related Research. 2020; 11 (2):115-149 https://lrr.modares.ac.ir/article-14-35019-en.html

Strelka, Joseph, éd., Theories of Literary Genre, University Park, Pennsylvania State UP, 1978.

Szondi, Peter, Poésie et poétique de l'idéalisme allemand (1974), trad. fr., Gallimard, « Tel ».

Théorie des genres, Seuil, « Points »,1986.

TODOROV, T., « L'Origine des genres », Les Genres du discours, Seuil, 1978 ; La Notion de littérature, Seuil, « Points ».

TODOROV, T., Fiction et diction, Seuil, 1991.

TODOROV, T., La Poétique, trad. R. Dupont-Roc et J. Lallot, Seuil, 1980.

TODOROV, T., Les Genres littéraires, Hachette, 1992.

Todorov, Tzvetan, Introduction à la littérature fantastique (1970), Seuil, « Points ».

Wellek, R., et Warren, A., La Théorie littéraire (1949), trad. fr., Seuil, 1971.

5. Autres El	léments p	pertinents
--------------	-----------	------------

DESCRIPTIF DU MODULE M4

N° d'ordre du module	4				
Intitulé du module	Initiation à la linguistique				
Langue(s) d'enseignement du module	français				
Nature du module (Disciplinaire / métier/complémentaire)	module disciplinaire				
Nombre de crédits	4				
Semestre d'appartenance du module	Semestre 1				
Mode d'enseignement	Présentiel A distance Hybride (Présentiel et à distance) Par alternation			Par alternance	
Etablissement dont relève le module					

1. SYLLABUS DU MODULE

1.1. COMPETENCES à acquérir

(Décrire les compétences à acquérir visées par ce module)

- Expliquer la langue en mobilisant un métalangage approprié :
- o Appréhender les grands courants de la linguistique/les écoles linguistiques les plus représentatives ;
- identifier les domaines d'intervention de la linguistique ;
- o adopter une méthode linguistique dans une recherche sur le langage.

1.2. CONNAISSANCES à acquérir

(Spécifier les connaissances que doit acquérir l'étudiant)

- Connaître la différence entre :
- Langage/langue/parole
- Langage humain (Double articulation) VS Autres types de « langages »
- la grammaire et la linguistique
- les principaux apports de Ferdinand de Saussure à la linguistique
- Connaître les composantes de la linguistique
- Connaître les principaux courants post saussuriens
- Connaître les principaux domaines de la linguistique appliquée

1. 3. volume horaire

Répartition du volume horaire par activité d'enseignement et d'évaluation (Les travaux dirigés et les travaux pratiques sont obligatoires dans les modules Disciplinaires et les modules Métiers, quand la nature disciplinaire de ces modules les exige. Les travaux pratiques, hors action éducative au sein d'un établissement scolaire, constituent 20% au minimum du volume horaire global du module nécessitant des travaux pratiques).

		Volu	ne hor	aire (VH)			_
Composante(s) du module	EC TS	Co urs	TD	T P	Activité s Pratique s	Travail personnel	EVALUATION (évaluation des connaissances et examen final)	VH global
Initiation à la linguistique	4	30	12			4	4	50H
ECTS/VH global du module	4	30	12			4	4	50H
% VH		60 %	24 %			8%	8%	100%

Répartition du volume horaire par mode d'enseignement

	En présentiel	A distance	Par alternance	VH global
Volume Horaire	40H	10H		50H
% VH	80%	20%		100%

- 1. 4 Description du contenu du module
 - Fournir une description détaillée des enseignements et/ou activités pour le module : Cours, TD, TP (Tavaux du laboratoires, table ronde, séminaires,), Activités Pratiques(Travaux de terrain,).
 - Pour le cas des Licences d'Éducation, se conformer au contenu des filières types nationales.

Introduction

- De la Grammaire à la linguistique
- L'Antiquité
- La période des Omeyyades et des Abbassides (661-1258)
- Le Moyen Age
- Le XVIIème siècle
- La linguistique historique et comparatiste

Rupture avec la normativité des traditions grammaticale normative, philologique, historico-comparatiste Naissance de la linguistique « Moderne »

Langage humain/ Autres langages

Code oral / code écrit

Les quatre apports de F. De Saussure

- La dichotomie langue/parole
- La dichotomie synchronie/diachronie
- Notion de signe linguistique
- La langue : un système de signes

Axe syntagmatique / axe paradigmatique

- La linguistique : une science du langage
- Les composantes de la linguistique

La linguistique post-saussurienne

- Le cercle de Prague
- Le fonctionnalisme
- La grammaire générative
- La linguistique énonciative
- La sociolinguistique

Linguistique appliquée

- Les grands domaines d'intervention de la linguistique (enseignement des langues, traduction, linguistique informatique, (inter)médiation, etc.)

1. 5. modalités d'organisation des activités pratiques (cette case est remplie en cas d'existence des activités
pratiques)
1. 6 Méthodes didactique et les moyens pédagogiques nécessaire pour l'enseignement

1. 7 Modalités d'enseignement a distance (si prévu)

1. 8 Modalités d'enseignement par alternance (si prévu)	
 9 description du travail personnel, le cas échéant 	

2. PROCEDURES D'EVALUATION

2.1. Modes d'évaluation

L'enseignant, en fonction des objectifs pédagogiques et le volume horaire du module qu'il dispense, à toute l'attitude de fixer le nombre des évaluations et leurs modalités : un ou plusieurs contrôles continus soit sous la forme habituelle écrite, soit sous forme d'exposés, de synthèses, de rapports, de projets en plus d'un examen écrit semestriel du module.

Selon le CNPN, l'évaluation des connaissances et des compétences de chaque module devrait se faire en présentiel à la fin du semestre.

Deux modes d'évaluation seront établis :

Evaluation formative : durant la séance au moyen des guidages correctifs

- ★ devoirs sur table
- ★ travail individuel ou/et de groupe
- ★ épreuve orale/présentation/exposé/
- ★ rapport d'activité/compte-rendu/ fiche de lecture/ synthèse/

Evaluation sommative:

★ Examen écrit de fin de semestre en présentiel

Examen de fin de semestre : 60%

Contrôles continus: 40 %

(tests, épreuves orales, devoirs, exposés, rapports de stage ou autre moyen de contrôle)

2.2. Note du module

(Préciser le pourcentage des différentes évaluations de module pour obtenir la note du module.)

La note du module est la moyenne pondérée des notes du contrôle continu et de l'examen. C'est-à-dire :

Note finale de chaque module est constituée de la note des contrôles continus * 40% et

de l'examen final *60%

=> La note du module = note de l'examen * 60%+ Note du CC * 40%

2.3. Modalités de Validation du module

Un module est acquis soit par validation soit par compensation:

- ★ Un module est validé si sa note est supérieure ou égale à 10 sur 20
- ★ Un module est acquis par compensation, si l'étudiant valide le semestre dont fait partie ce module, et à condition que la note du module concerné ne soit pas inférieure à 7 sur 20
- ★ Note minimale requise pour la validation du module est 10
- ★ Note éliminatoire est inférieure à 5 [Dans la session ordinaire, si la note du module est supérieure ou égale à 5, l'étudiant a droit au rattrapage. Cependant, si la note est inférieure à 5, aucune dérogation possible)
- ★ Note minimale pour compenser et valider le semestre doit être inférieure ou égale à 7

la compensation entre les semestres:

- ★ La compensation entre les semestres se fait entre S1 et S2 ; S3 et S4; S5 et S6 à condition que la note de l'un des deux semestres soit supérieure ou égale à 7 sur 20.
- ★ Les Semestres (S1, S3, S3, S4, S5) ne sont pas acquis par compensation avec les modules Action Éducative ; c'est-à-dire, l'étudiant ne peut pas valider son semestre en compensation avec la note note du module Action Éducative.
- ★ Le S6 est acquis par compensation avec la note du module l'Action Éducative

Modalités de la session du rattrapage:

- ★ La session du rattrapage est réservée aux modules qui ne sont pas validés en session ordinaire et dont la note est inférieure à 10 mais plus précisément supérieure ou égale à 5.
- ★ l'étudiant garde la note supérieure des deux notes obtenus avant et après la session du rattrapage.
- ★ la note finale du module ne peut pas dépasser 10 sur 20.

3. Coordonnateur et équipe pédagogique du module (Le coordonnateur du module, intervenant dans les enseignements du module, appartient à un département intervenant dans la formation. Il peut également appartenir à un établissement intervenant partenaire)

OKC	Grad e	Spécialité	Etablissement	Département	Nature d'intervention (Enseignements ou activités : Cours, TD, TP, encadrement de stage, de projets,)
Coordonnateur :					
Intervenants:					

4. bibliographies

Bally, Charles et Séchehaye Albert avec la collaboration de Riedlinger Albert (1972). Ferdinand de Saussure Cours de linguistique générale. Paris : Editions Payot.

Baylon, Christian et Fabre Paul (2005). Initiation à la linguistique. Paris : Armand.

Baylon, Christian et Fabre, Paul (1978). La Sémantique. Paris : Editions Fernand Nathan.

Benveniste, Emile (1966) Problèmes de linguistique générale. Paris : Gallimard.

Boysson-Bardies, Bénédicte de (2003). Le langage, qu'est-ce que c'est? Paris : Odile Jacob.

Chiss, Jean-Louis, Filliolet, Jacques, Maingueneau, Dominique (2001). Introduction à la linguistique

française. Tome I : Notions fondamentales - Phonétique – Lexique. Paris : Hachette.

Chomsky, Noam (1971) Aspects de la théorie syntaxique. Seuil.

Farago, France (1999). Le langage. Paris : Armand Colin.

Genouvrier, Émile, Peytard, Jean (1970). Linguistique et enseignement du français. Paris : Librairie Larousse.

Jakobson, Roman (1963) Essais de linguistique générale : Les fondations du langage. Paris : Les Editions de Minuit.

Maingueneau, Dominique (1996). Aborder la linguistique. Paris : Éditions du Seuil.

Martinet, André (1974) Éléments de linguistique générale. Paris : A. Colin.

Moeschler, Jacques, Auchlin, Antoine (2012). Introduction à la linguistique contemporaine. Paris : Armand Colin.

Paveau, Marie-Anne, Sarfati, Georges-Élia (2010). Les grandes théories de la linguistique. De la grammaire comparée à la pragmatique. Paris : Armand Colin.

Paveau, Marie-Anne, Sarfati, Georges-Élia (2010). Les grandes théories de la linguistique. De la grammaire comparée à la pragmatique. Paris : Armand Colin.

Pottier, Bernard (1987) Théorie et analyse en linguistique. Paris : Hachette.

Pottier, Bernard (1992) Sémantique générale. PUF - Linguistique nouvelle.

Saussure, Ferdinand de (1995) Cours de linguistique générale. 4e éd., Paris : Editions Payot.

Soutet, Olivier (1995) Linguistique. PUF, coll. Premier Cycle.

Tesnière, Lucien (1959) Éléments de syntaxe structurale. Klincksieck, Paris.

Walter, Henriette (1988). Le français dans tous les sens. Paris : Robert Laffont.

Yaguello, Marina (1988). Catalogue des idées reçues sur la langue. Paris : Éditions du Seuil.

Dictionnaires de linguistique

Dubois, Jean et al. (1994) Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage. Paris : Larousse. Ducrot, Osvald., 1979, Dictionnaire encyclopédique des sciences du langage, Paris, Seuil. Mounin, Georges (2004) Dictionnaire de la linguistique. éd. PUF.

5. Autres Eléments pertinents	
. 0.	

DESCRIPTIF DU MODULE M5

N° d'ordre du module	5
Intitulé du module	Les grands Mythes
Langue(s) d'enseignement du module	Français
Nature du module (Disciplinaire / métier/complémentaire)	Disciplinaire
Nombre de crédits	4
Semestre d'appartenance du module	Semestre 1
Mode d'enseignement	Prése ntiel A distance (Présentiel et à distance) Par alternance
Etablissement dont relève le module	

1. SYLLABUS DU MODULE

1.1. COMPÉTENCES à acquérir

(Décrire les compétences à acquérir visées par ce module)

Appréhender et expliquer la portée symbolique des mythes dans les textes littéraires, en mobilisant les acquis relatifs à la mythologie gréco-romaine et à l'intertextualité qui découle de l'exploitation de ses faits légendaires :

- o comprendre la portée symbolique des mythes dans les textes littéraires ;
- o comprendre l'articulation entre la littérature et la mythologie.

1.2. CONNAISSANCES à acquérir

(Spécifier les connaissances que doit acquérir l'étudiant)

- Permettre aux étudiants d'acquérir des connaissances concernant les grandes lignes de la linguistique et de s'intéresser aux méthodes de cette discipline.
- Les familiariser avec les concepts et la terminologie de la linguistique.
- Leur permettre de faire la distinction entre les différentes composantes de base de la linguistique.

1. 3. volume horaire

Répartition du volume horaire par activité d'enseignement et d'évaluation (Les travaux dirigés et les travaux pratiques sont obligatoires dans les modules Disciplinaires et les modules Métiers, quand la nature disciplinaire de ces modules les exige. Les travaux pratiques, hors action éducative au sein d'un établissement scolaire, constituent 20% au minimum du volume horaire global du module nécessitant des travaux pratiques).

		Volu	me hor	aire (VH)			
Composante(s) du module	ECT S	Co urs	TD	TP	Activité s Pratiqu es	Travail personnel	EVALUATION (évaluation des connaissances et examen final)	VH global
Les grands mythes	4	30	12			4	4	50H
ECTS/VH global du module	4	30	12			4	4	50H
% VH		60 %	24 %			8%	8%	100%

• Répartition du volume horaire par mode d'enseignement

	En présentiel	A distance	Par alternance	VH global
Volume Horaire	40H	10H		50H
% VH	80%	20%		100%

1. 4 Description du contenu du module

- Fournir une description détaillée des enseignements et/ou activités pour le module : Cours, TD, TP (Travaux du laboratoires, table ronde, séminaires,), Activités Pratiques(Travaux de terrain,).
- Pour le cas des Licences d'Education, se conformer au contenu des filières types nationales.

INTRODUCTION

- Définitions, aspects et fonctions du mythe / légende
- I] Les grands mythes
- Les mythes de l'antiquité gréco-romaine 1
- Les mythes de l'antiquité gréco-romaine 2
- Les mythes bibliques
- · Exercices d'application
- II] Mythes et littérature

Le mythe littéraire comme réécriture individuelle d'un texte fondateur

- Confrontation de diverses écritures et représentations du mythe au fil des époques
- Mythes littéraires et personnages universels : Don Quichotte, Faust, Don Juan, Robinson Crusoé Don Quichotte
 - Miguel de Cervantes : Don Quichotte de la Manche
 - Diderot : Jacques le Fataliste
 - Gustave Flaubert : Madame Bovary
 - Dostoïevski : L'Idiot

Faust

- Johann Wolfgang Von Goethe: Faust I, II
- Thomas Mann : Docteur Faustus
 - Jean Giono : Faust au village

Don Juan

- Molière : Dom Juan
 - Honoré de Balzac : L'Elixir de longue vie
 - Théophile Gautier : La Comédie de la mort
 - Charles Baudelaire : « Don Juan aux enfers » (in Les Fleurs du mal)
 - Alexis Tolstoï: Don Juan
 - Pierre-Jean Remy : Don Juan
 - Eric-Emmanuel Schmitt : La Nuit de Valognes

Robinson Crusoé

- Daniel Defoe : Robinson Crusoé
 - Robert-Louis Stevenson : L'Île au trésor
 - Jules Verne : L'Île mystérieuse
 - Jean Giraudoux : Suzanne et le Pacifique
- Jules Supervielle : Robinson
- Michel Tournier : Vendredi ou les limbes du Pacifique
- Michel Tournier: Vendredi ou la Vie sauvage
- J.M.G. Le Clézio : Le Chercheur d'or

Le monstre

- Victor Hugo : Notre-Dame de Paris
- Victor Hugo : L'Homme qui rit
- Robert-Louis Stevenson : L'étrange cas de Dr Jekyll et Mr Hyde
- Guy de Maupassant : Le Horla
- Emile Zola : La Bête humaine
- Oscar Wilde: Le Portrait de Dorian Gray
- Franz Kafka: La Métamorphose
- Jean Giono: Un Roi sans divertissement

Mythes et légendes africaines

. . .

1. 5. modalités d'organisation des activités pratiques (cette case est remplie en cas d'existence des activités pratiques)

1. 6 Méthodes didactique et les moyens pédagogiques nécessaire pour l'enseignement
1. 7 Modalités d'enseignement a distance (si prévu)
1. 8 Modalités d'enseignement par alternance (si prévu)
1. 9 description du travail personnel, le cas échéant
1. 7 description du travail personner, le cus centraire
2. PROCEDURES D'EVALUATION 2.1. Modes d'évaluation

L'enseignant, en fonction des objectifs pédagogiques et le volume horaire du module qu'il dispense, à toute l'attitude de fixer le nombre des évaluations et leurs modalités : un ou plusieurs contrôles continus soit sous la forme habituelle écrite, soit sous forme d'exposés, de synthèses, de rapports, de projets en plus d'un examen écrit semestriel du module.

Selon le CNPN, l'évaluation des connaissances et des compétences de chaque module devrait se faire en présentiel à la fin du semestre.

Deux modes d'évaluation seront établis :

Evaluation formative : durant la séance au moyen des guidages correctifs

- ★ devoirs sur table
- ★ travail individuel ou/et de groupe
- ★ épreuve orale/présentation/exposé/
- ★ rapport d'activité/compte-rendu/ fiche de lecture/ synthèse/

Evaluation sommative:

★ Examen écrit de fin de semestre en présentiel

Examen de fin de semestre : 60%

Contrôles continus: 40 %

(tests, épreuves orales, devoirs, exposés, rapports de stage ou autre moyen de contrôle)

2.2. Note du module

(Préciser le pourcentage des différentes évaluations de module pour obtenir la note du module.)

La note du module est la moyenne pondérée des notes du contrôle continu et de l'examen. C'est-à-dire :

Note finale de chaque module est constituée de la note des contrôles continus * 40% et

de l'examen final *60%

=> La note du module = note de l'examen * 60%+ Note du CC * 40%

2.3. Modalités de Validation du module

Un module est acquis soit par validation soit par compensation:

- ★ Un module est validé si sa note est supérieure ou égale à 10 sur 20
- ★ Un module est acquis par compensation, si l'étudiant valide le semestre dont fait partie ce module, et à condition que la note du module concerné ne soit pas inférieure à 7 sur 20
- ★ Note minimale requise pour la validation du module est 10
- ★ Note éliminatoire est inférieure à 5 [Dans la session ordinaire, si la note du module est supérieure ou égale à 5, l'étudiant a droit au rattrapage. Cependant, si la note est inférieure à 5, aucune dérogation possible)
- ★ Note minimale pour compenser et valider le semestre doit être inférieure ou égale à 7

la compensation entre les semestres:

- ★ La compensation entre les semestres se fait entre S1 et S2 ; S3 et S4; S5 et S6 à condition que la note de l'un des deux semestres soit supérieure ou égale à 7 sur 20.
- ★ Les Semestres (S1, S3, S3, S4, S5) ne sont pas acquis par compensation avec les modules Action Éducative ; c'est-à-dire, l'étudiant ne peut pas valider son semestre en compensation avec la note note du module Action Éducative.
- ★ Le S6 est acquis par compensation avec la note du module l'Action Éducative

Modalités de la session du rattrapage:

- ★ La session du rattrapage est réservée aux modules qui ne sont pas validés en session ordinaire et dont la note est inférieure à 10 mais plus précisément supérieure ou égale à 5.
- ★ l'étudiant garde la note supérieure des deux notes obtenus avant et après la session du rattrapage.
- ★ la note finale du module ne peut pas dépasser 10 sur 20.

3. Coordonnateur et équipe pédagogique du module (Le coordonnateur du module, intervenant dans les enseignements du module, appartient à un département intervenant dans la formation. Il peut également appartenir à un établissement intervenant partenaire)

 		· ···· · · · · · · · · · · · · · · · ·		
Grad e	Spécialité	Etablissement	Département	Nature d'intervention (Enseignements ou activités : Cours, TD, TP, encadrement de stage, de projets,)

Coordonnateur :					
Intervenants:					
4. bibliographies					
Caillois, R. Le m Chevalier, J.et Gh Demerson, G., La Durand, G. L'im	ythe et l'heerbrant a mytholo agination tructures morphoso	Phomme, Gallin t, A., Dictionna ogie classique on symbolique, F anthropologiques, Livre de Poo	aire des Symboles, Ro dans l'œuvre lyrique PUF, 1968. ues de l'imaginaire, I oche.	Lobert Laffont, 1982. e de la Pléiade, Droz	
5. Autres Eléments	s pertine	nts		*	
				:.(0)	

DESCRIPTIF DU MODULE M6

N° d'ordre du module	6
Intitulé du module	Histoires des idées et des arts 1
Langue(s) d'enseignement du module	français
Nature du module (Disciplinaire / métier/complémentaire)	Disciplinaire
Nombre de crédits	4
Semestre d'appartenance du module	Semestre 1
Mode d'enseignement	Prése ntiel A distance (Présentiel et à distance) Par alternance
Etablissement dont relève le module	

1. SYLLABUS DU MODULE

1.1. COMPÉTENCES à acquérir

(Décrire les compétences à acquérir visées par ce module)

- Comparer la littérature française, son histoire, ses mouvements d'idées et ses productions littéraires et artistiques aux XVIIe et XVIIIe siècles :
- o comprendre les conditions et les contextes des productions socio-politique, religieux, culturel et littéraire :
- o identifier les caractéristiques des mouvements artistiques et littéraires de l'époque et les particularités esthétiques des mouvements littéraires et artistiques.

1.2. CONNAISSANCES à acquérir

(Spécifier les connaissances que doit acquérir l'étudiant)

- L'évolution de la pensée occidentale aux XVIe et XVIIe siècles
- Compréhension des conditions et des contextes des productions socio-politique, religieux, culturel et littéraire
- Situer les littératures du 17e et du 18e siècles dans leurs contextes de production Caractéristiques des mouvements artistiques et littéraires de l'époque et particularités esthétiques des mouvelments littéraires et artistiques

1. 3. volume horaire

Répartition du volume horaire par activité d'enseignement et d'évaluation (Les travaux dirigés et les travaux pratiques sont obligatoires dans les modules Disciplinaires et les modules Métiers, quand la nature disciplinaire de ces modules les exige. Les travaux pratiques, hors action éducative au sein d'un établissement scolaire, constituent 20% au minimum du volume horaire global du module nécessitant des travaux pratiques).

		Volu	me h	oraire	e (VH)				
Composante(s) du module	E C T S	Co urs	T D	T P	Activités Pratiques	Travail personne	EVALUATION (évaluation des connaissances et examen final)	VH globa l	
Histoires des idées et des arts	4	30	12				4	4	50H
ECTS/VH global du module	4	30	12				4	4	50H
% VH		60 %	24 %				8%	8%	100 %

Répartition du volume horaire par mode d'enseignement

	En présentiel	A distance	Par alternance	VH global	
Volume Horaire	40H	10H		50H	
% VH	80%	20%		100%	

 1. 4 Description du contenu du module Fournir une description détaillée des enseignements et/ou activités pour le module : Cours, TD, TP (Travaux du laboratoires, table ronde, séminaires,), Activités Pratiques(Travaux de terrain,).
 Pour le cas des Licences d'Éducation, se conformer au contenu des filières types nationales.
LE XVII SIECLE I. HISTOIRE DES MENTALITÉS § Aspect politique et religieux (avênement de la Monarchie absolue). § Aspect socio-économique (montée de la bourgeoisie). § Aspect socio-économique (montée de la bourgeoisie). § Aspect culturel (Morale, libertinage mondain et philosophique, rationalisme, etc). II. HISTOIRE DE LA LITTÉRATURE § Le Baroque (la poésie de Malherbe, la Préciosité, le Burlesque) § Le Classicisme triomphant (Corneille, Pascal, les écrivains mondains, Molière, La Fontaine, Racine, Boileau) III. HISTOIRE DES ARTS § Le caravagisme et le clair-obscur : (Tableaux de Rembrandt et de Caravage à titre d'exemple) § Le Baroque : (Tableaux de Pierre-Paul Rubens à titre d'exemple) § Le Classicisme pictural: peinture d'histoire, peinture religieuse, peinture mythologique, portrait, autoportrait (les tableaux de Nicolas Poussin à titre d'exemple) LE XVIII SIECLE I. HISTOIRE DES MENTALITÉS § Aspect politique (Ancien régime, Révolution de 1789) § Aspect socio-économique (Libertinage, individualisme et citoyenneté) § Aspect culturel (Esprit des Lumières, Encyclopédie) II. HISTOIRE DE LA LITTÉRATURE Roman et théâtre § Roman : (Marivaux, Lesage, Restif de la Bretonne, Chardelos de Laclos) § Théâtre : (Marivaux et Beaumarchais) Contes philosophiques § Voltaire : Candide, Micromégas, etc. § Jonathan Swift : Les voyages de Gulliver III. HISTOIRE DES ARTS § Le Rococo : Jean-Honoré Fragonard (La Liseuse, Le Verrou etc.) § Peinture de genre : Jean-Siméon Chardin (La Raie, Le Buffet, etc.) § Le Néo-classicisme : Jacques-Louis David (Le Serment des Horaces, Les Sabines, etc.)
1. 5. modalités d'organisation des activités pratiques (cette case est remplie en cas d'existence des activités pratiques)
1. 6 Méthodes didactique et les moyens pédagogiques nécessaire pour l'enseignement
1. 7 Modalités d'enseignement à distance (si prévu)

1. 8 Modalites d'enseignement par alternance (si prevu)	
1. 9 description du travail personnel, le cas échéant	

2. PROCEDURES D'EVALUATION

2.1. Modes d'évaluation

L'enseignant, en fonction des objectifs pédagogiques et le volume horaire du module qu'il dispense, à toute l'attitude de fixer le nombre des évaluations et leurs modalités : un ou plusieurs contrôles continus soit sous la forme habituelle écrite, soit sous forme d'exposés, de synthèses, de rapports, de projets en plus d'un examen écrit semestriel du module.

Selon le CNPN, l'évaluation des connaissances et des compétences de chaque module devrait se faire en présentiel à la fin du semestre.

Deux modes d'évaluation seront établis :

Evaluation formative : durant la séance au moyen des guidages correctifs

- ★ devoirs sur table
- ★ travail individuel ou/et de groupe
- ★ épreuve orale/présentation/exposé/
- * rapport d'activité/compte-rendu/ fiche de lecture/ synthèse/

Evaluation sommative :

★ Examen écrit de fin de semestre en présentiel

Examen de fin de semestre : 60%

Contrôles continus: 40 %

(tests, épreuves orales, devoirs, exposés, rapports de stage ou autre moyen de contrôle)

2.2. Note du module

(Préciser le pourcentage des différentes évaluations de module pour obtenir la note du module.)

La note du module est la moyenne pondérée des notes du contrôle continu et de l'examen. C'est-à-dire :

Note finale de chaque module est constituée de la note des contrôles continus * 40% et

de l'examen final *60%

=> La note du module = note de l'examen * 60%+ Note du CC * 40%

2.3. Modalités de Validation du module

Un module est acquis soit par validation soit par compensation:

- ★ Un module est validé si sa note est supérieure ou égale à 10 sur 20
- ★ Un module est acquis par compensation, si l'étudiant valide le semestre dont fait partie ce module, et à condition que la note du module concerné ne soit pas inférieure à 7 sur 20
- ★ Note minimale requise pour la validation du module est 10
- ★ Note éliminatoire est inférieure à 5 [Dans la session ordinaire, si la note du module est supérieure ou égale à 5, l'étudiant a droit au rattrapage. Cependant, si la note est inférieure à 5, aucune dérogation possible)
- ★ Note minimale pour compenser et valider le semestre doit être inférieure ou égale à 7

la compensation entre les semestres:

- ★ La compensation entre les semestres se fait entre S1 et S2 ; S3 et S4; S5 et S6 à condition que la note de l'un des deux semestres soit supérieure ou égale à 7 sur 20.
- ★ Les Semestres (S1, S3, S3, S4, S5) ne sont pas acquis par compensation avec les modules Action Éducative ; c'est-à-dire, l'étudiant ne peut pas valider son semestre en compensation avec la note note du module Action Éducative.
- ★ Le S6 est acquis par compensation avec la note du module l'Action Éducative

Modalités de la session du rattrapage:

- ★ La session du rattrapage est réservée aux modules qui ne sont pas validés en session ordinaire et dont la note est inférieure à 10 mais plus précisément supérieure ou égale à 5.
- ★ l'étudiant garde la note supérieure des deux notes obtenus avant et après la session du rattrapage.
- ★ la note finale du module ne peut pas dépasser 10 sur 20.
- 3. Coordonnateur et équipe pédagogique du module (Le coordonnateur du module, intervenant dans les enseignements du module, appartient à un département intervenant dans la formation. Il peut également appartenir à un établissement intervenant partenaire)

	Grade	Spécialité	Etablissement	Département	Nature d'intervention (Enseignements ou activités : Cours, TD, TP, encadrement de stage, de projets,)
Coordonnateur:					
Intervenants:					

4. bibliographies

4.

Adam, A., Histoire de la littérature française au XVIIe siècle, collection « Bibliothèque de l'Évolution de l'Humanité », Éditions Albin Michel, 1997, 3 vol.

Castex, P.G., Surer, P., Becker, G., Histoire de la littérature française, Hachette, 1984. Collet, F., Histoire des idées de l'Antiquité à nos jours Précis de culture générale, Ellipses, 2008. Kimball, F., Le Style Louis XV; origine et évolution du rococo, Paris, A. et J. Picard, 1949. Minguet, PH., Esthétique du rococo, Paris, J. Vrin, 1966. Praz, M., Goût néoclassique, Le Promeneur, 1989.

5. Autres Eléments pertinents		
	<	

DESCRIPTIF DU MODULE M7

N° d'ordre du module	7					
	Méth	nodologie	de travail unive	ersitaire		
Intitulé du module	Digit	tal skills	:(0			
	Langu	ie 1				
Langue(s) d'enseignement du module	Com	plémenta	ire			
Nature du module (Disciplinaire / métier/complémentaire))·					
70		Méthod	lologie de trava	il universitaire		2
Nombre de crédits	6	Digital skills				1
		Langue 1				3
Semestre d'appartenance du module	Seme	estre 1				
Mode d'enseignement	Prése	entiel	A distance	Hybride (Présentiel et à distance)	Par alter	nance
Etablissement dont relève le module						

11. SYLLABUS DU MODULE

1.1. COMPETENCES à ACQUÉRIR

(Décrire les compétences à acquérir visées par ce module)

Méthodologie de travail universitaire

Le but principal de ce module est d'amener l'apprenant à réussir son intégration à l'université par la justification d'une maîtrise suffisante de :

- Les techniques et outils de recherche de l'information ;
- Les techniques d'organisation individuelles et collectives ;
- L'Utilisation des moteurs de recherche pour s'informer et se documenter ;
- La prise des notes et schématisation des contenus et des données ;
- La gestion efficace du temps ;
- La maitrise de l'utilisation des Médiathèques/ Bases de données et la recherche documentaire ;
- La préparation et les outils de réussite des examens ;
- La maitrise des types et formes d'évaluation à l'université ;
- La maitise des outils de résolution de problèmes : QQQQCCP, diagramme causes-effets, brainstorming.

Digital Skills

Le but principal de ce module est d'amener l'apprenant à maitriser les notions de base d'interaction avec un environnement digital dans le but de réaliser des tâches simples et quotidiennes de gestion de l'information. Ceci à travers les trois volets suivants :

- Environnement de travail (Hardware et software). Ce volet permettra à l'apprenant d'acquérir les compétences suivantes :
 - o Préparer et manipuler son environnement de travail
 - O Utiliser les outils offerts par les environnements d'apprentissage en ligne
 - o Rechercher efficacement des ressources numériques
- Introduction à la suite office. Ce volet permettra à l'apprenant d'acquérir les compétences suivantes :
 - Produire des documents sous format de document MS Word en respectant les standards
 - Réaliser des présentations structurées et animées en utilisant MS Powerpoint
 - Organiser, traiter et visualiser les données en utilisant MS Excel

Langue 1

Le module langues étrangères (anglais, français et espagnol) est composé de deux éléments de modules :

Elément 1 : Langue Anglaise

A core component in the curriculum that helps students understand the functions and the appropriate use of language as well as develop their awareness in combining culture and language for more openness towards and promotion of cultural and pragmatic competencies. This will allow students to recognise and exchange familiar words and very basic phrases about self, family and immediate environment when people speak slowly and clearly.

Elément 2 : Langue française ou Langue espagnole

• Langue française

Le cours de langue française vise à développer des compétences préliminaires en langue française pour doter les étudiants d'un niveau minimum A1.1 qui leur permettra de se présenter et de présenter un lieu et une information. Les quatre compétences en français doivent être travaillées en classe (chaque cours) en utilisant le contenu de la plateforme.

• Langue espagnole

El curso de español tiene como objetivo desarrollar habilidades de iniciación en el idioma español para equiparar a los estudiantes con un nivel A1.1 que les permitirá presentarse y presentar un lugar y dar una in formación. Las cuatro habilidades del idioma deben trabajarse en clase (cada lección) utilizando el contenido de la plataforma.

1.2. CONNAISSANCES A ACUERIR

(Spécifier les connaissances que doit acquérir l'étudiant)

Méthodologie de travail universitaire

- L'apprentissage autonome (TAA)
- La recherche de l'information (TRI)
- Le traitement de l'information (TTI)

Digital Skills

Élément 1 : Environnement de travail (Hardware et software)

- Les composants physiques d'un ordinateur (composants principaux ou périphériques), les rôles de chaque composant, ainsi que les communications qui existent entre ces composants qui permettent l'exécution des logiciels
- Les étapes de préparation et de configuration de l'environnement de travail composé du stockage, de la connectivité, ainsi que de la protection contre les pertes des données et des intrusions malveillantes
- L'apprentissage en ligne, son importance, ainsi que ses différentes modalités
- Les plates-formes d'apprentissages en ligne
- La recherche bibliographique en ligne et les ressources électroniques
- Le web: fonctionnement et technologies

Élément 2 : Introduction à la suite office

- Les fonctionnalités de base de l'environnement MS Word
- Les fonctionnalités de base de l'environnement MS Powerpoint ;
- Les fonctionnalités de base de l'environnement MS Excel

Langue 1

Elément 1 : Langue Anglaise :

- . Introducing oneself,
- Expressing one's opinion clearly,
- Situating oneself in space and time (giving directions, telling the time)
- Making and taking phone calls,
- Describing one's environment.

Elément 2 : <u>Langue française ou Langue espagnole</u>

• Langue française

Le cours de langue doit insister sur les compétences linguistiques et communicationnelles pour un débutant afin qu'il puisse communiquer de façon simple dans des situations simples et familières. Un programme de formation proposé par la platforme permettra de travailler et d'approfondir toutes les compétences et connaissances linguistiques de la langue. Toutes les activités, ressources et exercices de la méthode y sont présents, permettant de lier intimement compréhension et

production

• Langue espagnole

El curso debe trabajar las habilidades lingüísticas y comunicativas de iniciación para que el estudiante pueda comunicarse de manera sencilla en situaciones sencillas y familiares. Un programa formativo que ofrece la plataforma permitirá trabajar y profundizar todas las habilidades y conocimientos lingüísticos del idioma. Todas las actividades, recursos y ejercicios del método están presentes allí, lo que permite vincular íntimamente la comprensión y la producción.

1.3. VOLUME HORAIRE

• Répartition du volume horaire par activité d'enseignement et d'évaluation(Les travaux dirigés et les travaux pratiques sont obligatoires dans les modules Disciplinaires et les modules Métiers, quand la nature disciplinaire de ces modules les exige. Les travaux pratiques, hors action éducative au sein d'un établissement scolaire, constituent 20% au minimum du volume horaire global du module nécessitant des travaux pratiques).

Composante(s) du		Volume horaire (VH)							
module	ECT S	Cours	TD	TP	Activités Pratiques	Travail personnel	EVALUATION (évaluation des connaissances et examen final)	VH global	
Méthodologie de travail universitaire	2					•.•		50H	
Culture Digitale	2								
Français 1	2								
ECTS/VH global du module						J		50H	
% VH								100%	

Répartition du volume horaire par mode d'enseignement

	En présentiel	A distance	Par alternance	VH global
Volume Horaire	15			
% VH	33%			

1.4 DESCRIPTION DU CONTENU DU MODULE

- Fournir une description détaillée des enseignements et/ou activités pour le module : Cours, TD, TP (Tavaux du laboratoires, table ronde, séminaires,), Activités Pratiques(Travaux de terrain,).
- Pour le cas des Licences d'Education, se conformer au contenu des filières types nationales.

<u>METHODOLOGIE DE TRAVAIL UNIVERSITAIRE</u>

Chapitre 1 : La vie à l'Université

- 1. En quoi l'enseignement supérieur est différent de l'enseignement secondaire ?
 - Présentation et organisation du système d'enseignement supérieur au Maroc ;
 - Structure de l'établissement d'appartenance
 - Architecture pédagogique et Les types de cours
 - Parcours d'études ;
 - Modalités de validation des modules, des semestres et des filières.
- 2. Méthodes et modes d'apprentissage à l'université :
 - Enseignement présentiel : cours magistraux, travaux pratiques, dirigés, séminaires, ateliers, etc.;
 - Enseignement à distance ;

- Enseignement hybride;
- Travail personnel de l'étudiant (droits & devoirs)

Chapitre 2 : Les techniques de l'apprentissage autonome

- 1. Les styles d'apprentissage
- 2. La gestion de temps
 - J'apprends à planifier mon temps universitaire
 - J'organise mon travail en présentiel et à distance

Chapitre 3 : Les techniques de la recherche de l'information

- 1 Les moteurs de recherche
- 2. La sélection de l'information
- 3. La carte mentale : l'associogramme et le pictogramme

Chapitre 4: Les techniques de traitement de l'information

- 1. La reformulation
- 2. La mémorisation
- 3. La schématisation
- 4. Résoudre des problèmes
 - La notion de problème
 - La démarche de résolution de problème
 - Identifier et choisir un problème
 - Trouver et choisir les solutions
 - Planifier et choisir l'action
- 5. Démarche de la pensée critique et analytique
 - La ligne principale du raisonnement
 - La cohérence du raisonnement depuis l'énoncé jusqu'à la conclusion
 - Les alternatives des arguments d'un raisonnement

CULTURE DIGITALE

Elément 1 : Environnement de travail (hardware et software)

• Initiation à l'environnement MS Windows

- o Comprendre la configuration matérielle et logicielle de sa machine Windows
- o Configurer le stockage et la connectivité
- o Protéger la machine et les données

• Outils pour l'apprentissage en ligne

- o Internet et le web (Historique, fonctionnement du web, les technologies web...)
- o L'apprentissage en ligne définition et enjeux
- o Les différents types d'enseignement en ligne (à distance/hybride, synchrone/asynchrone)
- o Les outils et les technologies de l'apprentissage en ligne (plateformes LMS, MOOC, Zoom, MS Teams, Coursera, Rosetta Stone, etc.)
- o La recherche bibliographique en ligne et ressources électroniques

Elément 2 : Introduction à la suite office

• Introduction à l'environnement MS Word

- o Créer et gérer des documents
- o Formater un texte, des paragraphes et des sections
- o Créer des tableaux et des listes
- o Créer et gérer des références
- o Insérer et mettre en forme des éléments graphiques

• Introduction à l'environnement MS Powerpoint

- o Créer et gérer des présentations
- o Insérer et mettre en forme du texte, des formes et des images
- o Insérer des tableaux, des graphiques, SmartArt et des médias
- o Appliquer des transitions et des animations

• Introduction à l'environnement MS Excel

- o Gérer les options et les paramètres du classeur
- o Appliquer des formats et des mises en page de données personnalisés
- o Créer des formules
- o Créer des graphiques

Langue 1

Elément 1: Langue Anglaise

21	Receptive Skills	37 1 1	C	Productive Skills		
Themes	Listening / Reading	ening / Reading Vocabulary Grammar		Speaking	Writing	
etings and oductions	Listening to/ reading short sentences for specific information	Numbers, family relations, jobs, objects	To be, articles, present tenses	Greetings, asking and giving information & Introduce self	Unscrami sentence	
ork and school	Listening to /Reading short sentences about school activities	Names of work and school activities, environment & people + collocations	Interrogative/negative/ affirmative forms of present tenses, prepositions of time and place	Expressing preferences of school/work activities	Filling tin tables+ school activitie	
hopping	Listening to/ reading conversations at shops	Clothes / shops/ prices / colours	Comparatives, short & long adjectives. Pronouns: subject, object, possessive	Asking about prices and colours expressing Preferences of	Shopping	
Travel	Reading a text about a trip/ listening to a dialogue about foreign places	Adjectives of describing places, adverbs of frequency	Simple past (regular verbs all forms)	Expressing agreement and disagreement	Organiz one's trav activitie	
ast and Future	Reading text about past habits and traditions	Action verbs , cardinal numbers, dates	Used to + past tense of irregular verbs future tenses	Compare past and present habits and traditions	Write fut	

Elément 2: Langue française

Ecouter

Amener l'étudiant à:

- 1. Saluer, se présenter convenablement et prendre congé.
- Comprendre des mots familiers et des expressions très courantes au sujet de lui-même, de sa famille et de son environnement concret et immédiat, si les gens parlent lentement et distinctement.
- 3. Comprendre un message simple et clair.

Prendre part à une conversation

- Peut comprendre et utiliser des expressions familières et quotidiennes ainsi que des énoncés très simples qui visent à satisfaire des besoins concrets.
- 2. Peut se présenter ou présenter quelqu'un et poser à une personne des questions la concernant par exemple, sur son lieu d'habitation, ses relations, ce qui lui appartient, etc.
- 3. Peut répondre au même type de questions. Peut communiquer de façon simple si l'interlocuteur parle lentement et distinctement et se montre coopératif.

Ecrire

- 1. Peut écrire une courte carte postale simple, par exemple de vacances.
- 2. Peut porter des détails personnels dans un questionnaire, inscrire par exemple son nom, sa nationalité et son adresse sur une fiche d'hôtel.
- 3. Peut composer des questions simples
- 4. Peut produire des phrases simples et correctes.
- 5. Peut décrire en utilisant des notions basiques

Lire

- 1. Identifier les idées principales des lectures en cours /(RS).
 - a. Distinguer l'ordre chronologique des phrases
 - b. Reconnaître un événement en temps passé par rapport à un temps présent.
- 2. Identifier l'idée principale dans un paragraphe
- 3. Acquérir des méthodes d'acquisition du vocabulaire, notamment Rosetta Stone
 - a. Classer les mots du même sens
 - b. Reconnaitre les mots de la même famille.
- 4. Explorer le vocabulaire de description sur RS
- 5. Appliquer des stratégies pour prononcer de nouveaux mots : RS (prononciation)
 - a. Reconnaitre les formes d'orthographe pour les voyelles ou sons difficiles.
 - b. Identifier les syllabes des mots
- 6. Utiliser un dictionnaire pour définir les mots.
- 7. Lire et suivre des notices et affiches courtes, des catalogues, des instructions, des messages et documents très courts.

Thèmes & vocabulaire

- 1. Informations personnelles sur soi-même
- 2. Loisirs et activités
- 3. Sujets quotidiens
- 4. Voyage et transport
- 5. courses

- 6. Saisons, météo
- 7. Objets, animaux

Suggestions (Structure de phrases, grammaire)

- Alphabet
- L'auxiliaire "être, avoir"
- Articles
- Pronoms
- Déterminants de lieu
- Présent de l'indicatif (être, avoir, se présenter...)
- Les adverbes
- Les pronoms

La phrase nominale, la phrase verbale.

Elément 3: Langue espagnol

Escuchar

Enseñar al alumno a:

- 1. Saludar, presentarse adecuadamente y despedirse.
- 2. Comprender palabras familiares y expresiones muy comunes sobre sí mismo, su familia y su entorno concreto e inmediato, si las personas hablan despacio y con claridad.
- 3. Comprender un mensaje sencillo y claro.

participar en una conversación

- 1. Puede comprender y utilizar expresiones familiares, cotidianas y afirmaciones muy sencillas destinadas a satisfacer necesidades concretas.
- 2. Puede presentarse a sí mismo o a alguien y hacerle preguntas a una persona sobre ellos, por ejemplo, dónde viven, sus relaciones, qué les pertenece, etc.
- 3. Puede responder el mismo tipo de preguntas. Puede comunicarse de forma sencilla si el interlocutor habla despacio y con claridad y es cooperativo.

Escribir

- 1. Puede escribir una postal breve y sencilla, por ejemplo, de vacaciones.
- 2. Puede ingresar datos personales en un cuestionario, por ejemplo, escribir nombre, nacionalidad y dirección en una tarjeta de hotel.
- 3. Puede redactar preguntas simples
- 4. Puede producir oraciones sencillas y correctas.
- 5. Puede describir usando conceptos básicos

Leer

- 1. Identificar las ideas principales de las lecturas en curso /(RS).
- A. Distingue el orden cronológico de las oraciones.
- b. Reconocer un evento en el tiempo pasado en comparación con el tiempo presente.
- 2. Identificar la idea principal en un párrafo
- 3. Adquirir métodos de adquisición de vocabulario, incluido Rosetta Stone
- A. Clasificar palabras con el mismo significado.
- b. Reconocer palabras de la misma familia.
- 4. Explorando el vocabulario descriptivo en RS
- 5. Aplicar estrategias para pronunciar palabras nuevas: RS (pronunciación)
- A. Reconocer formas ortográficas de vocales o sonidos difíciles.
- b. Identificar las sílabas de las palabras.
- 6. Usa un diccionario para definir palabras.
- 7. Leer y seguir avisos breves y carteles, catálogos, instrucciones, mensajes muy breves y documentos.

Temas y vocabulario

- 1. Información personal sobre uno mismo
- 2. Pasatiempos y actividades
- 3. Temas diarios
- 4. Viajes y Transporte
- 5. carreras
- 6. Estaciones, clima
- 7. Objetos, animales

Sugerencias (estructura de oraciones, gramática)

- Alfahetos
- El auxiliar "ser, tener"
- Elementos
- Pronombres
- Determinantes del lugar
- Presente de indicativo (ser, tener, presentarse...)

- Adverbios
- ·Los pronombres

La frase nominal, la frase verbal.

1.5. MODALITÉS D'ORGANISATION DES ACTIVITÉS PRATIQUES (CETTE CASE EST REMPLIE EN CAS D'EXISTENCE DES ACTIVITÉS PRATIQUES)

Langue 1

- Approche participative
- Activités de groupe
- Jeux de rôle

1.6 MÉTHODES DIDACTIQUE ET LES MOYENS PÉDAGOGIQUES NÉCESSAIRE POUR L'ENSEIGNEMENT

Méthodologie de travail universitaire

- La formation reposera sur des activités mises en œuvre selon une pédagogie de groupe éventuellement ouverte sur des suivis et évaluations individualisés.
- Elle favorisera ainsi l'apprentissage par l'action (learning by doing) moyennant différents degrés de technicité : observation, reconstitution mentale, simulation, etc.

Langue 1

- Pédagogie interactive encourageant la confiance en soi, la prise de parole, la communication.
- Approche inductive

1.7 Modalités d'enseignement a distance (si prévu)

Méthodologie de travail universitaire

Enseignement moyennant des plateformes:

- La plateforme NAJAHI (disponible sur : www.careercenter.ma)
- Les plateformes des universités
- La plateforme Coursera ou autres

Le cours en ligne sera composé des éléments suivants :

- Ressources pédagogiques (capsules vidéos, liens, documents pdf, ppt, doc, png...)
- Activités à réaliser par les étudiants (Quiz, Devoir,...)
- Outils de communication (forum, chat, classe virtuelle...)

Langue 1

Test de positionnement et Suivi sur la plateforme.

1.8 Modalités d'enseignement par alternance (si prévu)

1.9 DESCRIPTION DU TRAVAIL PERSONNEL, LE CAS ÉCHÉANT

Méthodologie de travail universitaire

A distance, l'étudiant doit :

- Visualiser les capsules pédagogiques mises à leur disposition
- Répondre aux quiz
- Déposer les devoirs

- Participer à l'évaluation par les pairs
- Assister aux classes virtuelles
- Répondre aux sondages de suivi du cours
- Participer aux forums afin de poser des questions ou répondre aux questions des autres étudiants

Langue 1

- Mini-projet
- Revue d'article
- Essai documenté
- Présentations

2. PROCEDURES D'EVALUATION

2.1. Modes d'évaluation

Deux modes d'évaluation seront établis :

- Evaluation formative : durant la séance au moyen des guidages correctifs
 - ✓ Compte-rendu/devoirs sur table
 - ✓ Compte-rendu/performance sur terrain
- Evaluation sommative :
 - ✔ Examen écrit de fin de semestre sur table

2.2. Note du module

(Préciser le pourcentage des différentes évaluations de module pour obtenir la note du module.)

Méthodologie de travail universitaire

- 1. Examen final écrit de fin de semestre : 50 %
- 2. Contrôles continus : (tests, devoirs.) 50 %
 - Compte-rendu/devoirs sur table 25%

Compte-rendu/performance sur terrain 25%

Langue 1

Elément 1 : Langue Anglaise

Note la langue Anglaise: examen (60%) + CC (40%)

Elément 2 : Langue française

Note la langue française : examen (60%) + CC (40%)

Elément 3: Langue espagnol

Note la langue espagnol : examen (60%) + CC (40%)

Note module : Elément 1 (1/2) + Elément 2 (1/2) + Elément 3 (1/2)

2.3. Modalités de Validation du module

Un module est acquis soit par validation soit par compensation:

- Un module est validé si sa note est supérieure ou égale à 10 sur 20
- Un module est acquis par compensation, si l'étudiant valide le semestre dont fait partie ce module, et à condition que la note du module concerné n'est inférieure à 7 sur 20
- **3.** COORDONNATEUR ET ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE DU MODULE(Le coordonnateur du module, intervenant dans les enseignements du module, appartient à un département intervenant dans la formation. Il peut également appartenir à un établissement intervenant partenaire)

	Grade	Spécialité	Etablissement	Département	Nature d'intervention (Enseignements ou activités : Cours, TD, TP, encadrement de stage, de projets,)
Coordonnateur:					
Intervenants:					

4. BIBLIOGRAPHIES

- Bernard, Dionne. (2008). Pour réussir : guide de méthodologie pour les études et la recherche. Édition Beauchemin.
- Kennel, Sophie. (2018). Former, se former à la méthodologie du travail universitaire. Institut de Développement
 et d'Innovation Pédagogiques, Université de Strasbourg. Consulté sur :
 http://competencestransversales.eu/Guide_MTU.pdf
- Levasseur, Caroline et Bergeron, Geneviève. (2012). Méthodes de travail efficaces. La boîte à outils : trucs et astuces de votre réussite. HEC-Montréal. Consulté sur : https://www.hec.ca/etudiants/soutien-ressources/soutien-aux-etudes/methodes-travail-efficaces.pdf

5. A	UTRES	Eléments	PERTINENTS

Cycle Licence d'éducation	66/298

DESCRIPTIF DU MODULE M8

N° d'ordre du module	8
Intitulé du module	Action éducative en établissement scolaire 1
Langue(s) d'enseignement du module	
Nature du module (Disciplinaire / métier/complémentaire)	MÉTIER
Nombre de crédits	0
Semestre d'appartenance du module	SEMESTRE 1
Etablissement dont relève le module	

1. Objectifs du module

L'Action éducative en établissement scolaire est consacrée à la découverte active de ce milieu. Il doit permettre à l'étudiant de :

- Observer les besoins des élèves ;
- Découvrir le métier de l'enseignement ;
- Identifier les mécanismes de gestion des différents composants de l'établissement scolaire ;
- Soutenir pédagogiquement les élèves ;
- Elaborer des activités parascolaires.
- Aider le corps d'enseignement et le corps administratif et pédagogique ;

2. LIEU

L'action éducative se déroule dans un établissement scolaire

3. ACTIVITÉS PRÉVUES

- Visite de découverte d'un établissement scolaire
- Soutien scolaire aux apprenants.
- Organiser des activités parascolaires dans le cadre de l'activation de la vie scolaire
- —Contribuer à des activités éducatives dans un établissement scolaire
- Apporter de l'aide aux cadres d'enseignement et au corps administratif de l'établissement

4. ENCADREMENT

L'action éducative est encadrée par un encadrant du milieu éducatif abritant l'action éducative

DESCRIPTIF DU MODULE M9

N° d'ordre du module	9					
Intitulé du module	GRAMMAIRE 2					
Langue(s) d'enseignement du module	Français					
Nature du module (Disciplinaire / métier/complémentaire)	Disciplinaire					
Nombre de crédits	4	5				
Semestre d'appartenance du module	Semestre 2					
Mode d'enseignement	Présentiel A distance (Présentiel et à distance) Par distance A distance Par distance					
Etablissement dont relève le module			•	•		

1. SYLLABUS DU MODULE

1.1. COMPETENCES à acquérir

(Décrire les compétences à acquérir visées par ce module)

Structurer la production langagière selon le bon usage des normes élémentaires du français standard et par l'acquisition du métalangage approprié :

- o fournir une description détaillée des règles grammaticales spécifiques à la langue française ;
- o formuler spontanément les règles adéquates qui président à la bonne formation grammaticale des phrases.

1.2. CONNAISSANCES à acquérir

(Spécifier les connaissances que doit acquérir l'étudiant)

- Maitriser et s'approprier le bon usage des normes élémentaires du français standard, par l'acquisition du métalangage approprié, par la fréquence des exemples et des corpus attestés dans la grande littérature française.
- Formulation spontanée des règles adéquates qui président à la bonne formation grammaticale des phrases.

1. 3. volume horaire

Répartition du volume horaire par activité d'enseignement et d'évaluation (Les travaux dirigés et les travaux pratiques sont obligatoires dans les modules Disciplinaires et les modules Métiers, quand la nature disciplinaire de ces modules les exige. Les travaux pratiques, hors action éducative au sein d'un établissement scolaire, constituent 20% au minimum du volume horaire global du module nécessitant des travaux pratiques).

	Volu	Volume horaire (VH)							
Composante(s) du module	EC TS	Co urs	T D	T P	Activités Pratiques	Travail personnel	EVALUATION (évaluation des connaissances et examen final)	VH global	
Grammaire 2	4	30	11 2			4	4	50H	
ECTS/VH global du module	4	30	12			4	4	50H	
% VH		60 %	24 %			8%	8%	100%	

Répartition du volume horaire par mode d'enseignement

	En présentiel	A distance	Par alternance	VH global
Volume Horaire	40H	10H		50H
% VH	80%	20%		100%

1. 4 Description du contenu du module

- Fournir une description détaillée des enseignements et/ou activités pour le module : Cours, TD, TP (Travaux du laboratoires, table ronde, séminaires,), Activités Pratiques(Travaux de terrain,).
- Pour le cas des Licences d'Éducation, se conformer au contenu des filières types nationales.

Le contenu de ce cours est conçu dans la continuité du module Grammaire 1 (M1 S1).

- I- Le verbe : approche morphologique
- · Radical et terminaison
- · Auxiliaires : être et avoir
- · Forme pronominale
- · Choix de l'auxiliaire : formes simples/formes composées / formes surcomposées
- Verbes modaux et semi-auxiliaires
- · Verbes défectifs

Exercices d'application

- II- Modes personnels et modes non personnels Formation des temps simples non passifs.
- A- Modes personnels:
- 1. Mode de l'indicatif
- Présent
- · Passé composé
- · Imparfait
- Plus-que-parfait

Exercices d'application

- 1. Mode de l'indicatif (suite)
- · Passé simple
- · Passé antérieur
- · Futur simple
- Futur antérieur

Exercices d'application

- 2. Mode du conditionnel
- · Conditionnel présent
- Conditionnel passé

Exercices d'application

- 3. Mode du Subjonctif
- Présent
- · Passé
- · Imparfait
- · Plus-que-parfait

Exercices d'application

- 4. Mode de l'impératif
- · Présent
- · Passé

Exercices d'application

- A- Modes non personnels:
 - 1. Infinitif
- · Présent
- Passé
 - 2. Participe
- participe présent et gérondif

· Participe passé

Exercices d'application

- II. Le verbe : Approche syntaxique
- 1. Les verbes intransitifs :
- verbes d'état et verbes attributifs
- verbes de mouvement
- verbes d'action

Exercices d'application

- 2. Les verbes transitifs :
- a. Les verbes transitifs directs
- b. Les verbes transitifs indirects

Exercices d'application

- 3. Les verbes à la fois transitifs et intransitifs ;
- a. les verbes pseudo-intransitifs
- b. les verbes symétriques
- 4. Les constructions factitives

Exercices d'application

- 1. Le verbe pris dans sa relation au sujet et au complément : problèmes de diathèse
- 1. Diathèse active
- 2. Diathèse passive

Exercices d'application

- 3. Diathèse moyenne
- 4. Diathèse réfléchie
- 5. Diathèse réciproque

Exercices d'application

- 1. Le verbe : noyau prédicatif d'une proposition
- a. Le noyau prédicatif d'une phrase simple (ou proposition dite « absolue »)
- b. l'articulation d'une pluralité de propositions (ou de phrases simples)

Exercices d'application

c. la coordination ou l'articulation égalitaire des propositions Exercices d'application

d. la subordination ou l'articulation hiérarchique des propositions Exercices d'application

1. 5. modalités d'organisation des activités pratiques (cette case est remplie en cas d'existence des activités pratiques)

Devoirs et exposés

1. 6 Méthodes didactique et les moyens pédagogiques nécessaire pour l'enseignement

L'enseignant, en fonction des objectifs pédagogiques et le volume horaire du module/élément du module qu'il dispense, à toute l'attitude de fixer le nombre des évaluations et leurs modalités : un ou plusieurs contrôles continus soit sous la forme habituelle écrite, soit sous forme d'exposés, de synthèses, de rapports, de projets en plus d'un examen écrit semestriel du module.

L'examen final du semestre du module/élément du module doit se faire sous la forme habituelle écrite. L'évaluation sous forme de contrôle continu revient à la seule responsabilité du professeur qui assure le cours.
En revanche, pour garantir aux étudiants les mêmes chances, il est recommandé de passer un même examen à l'ensemble des groupes du même niveau.
L'évaluation de ce module se fait à travers des contrôles continus (devoir sur table, études de cas en devoir surveillé ou en travaux de groupes, présentation orale, travail de recherche, d'analyse, rapport d'activités pratiques, etc.) et un examen de fin de module/élément du module.
1. 7 Modalités d'enseignement a distance (si prévu)
1. 8 Modalités d'enseignement par alternance (si prévu)
1. 9 description du travail personnel, le cas échéant
76

2. PROCEDURES D'EVALUATION

2.1. Modes d'évaluation

L'enseignant, en fonction des objectifs pédagogiques et le volume horaire du module qu'il dispense, a toute l'attitude de fixer le nombre des évaluations et leurs modalités : un ou plusieurs contrôles continus soit sous la forme habituelle écrite, soit sous forme d'exposés, de synthèses, de rapports, de projets en plus d'un examen écrit semestriel du module.

Selon le CNPN, l'évaluation des connaissances et des compétences de chaque module devrait se faire en présentiel à la fin du semestre.

Deux modes d'évaluation seront établis :

Evaluation formative : durant la séance au moyen des guidages correctifs

- ★ devoirs sur table
- ★ travail individuel ou/et de groupe
- ★ épreuve orale/présentation/exposé/

★ rapport d'activité/compte-rendu/ fiche de lecture/ synthèse/

Evaluation sommative:

★ Examen écrit de fin de semestre en présentiel

Examen de fin de semestre : 60%

Contrôles continus : 40 %

(tests, épreuves orales, devoirs, exposés, rapports de stage ou autre moyen de contrôle)

2.2. Note du module

(Préciser le pourcentage des différentes évaluations de module pour obtenir la note du module.)

La note du module est la moyenne pondérée des notes du contrôle continu et de l'examen. C'est-à-dire :

Note finale de chaque module est constituée de la note des contrôles continus * 40% et

de l'examen final *60%

=> La note du module = note de l'examen * 60%+ Note du CC * 40%

2.3. Modalités de Validation du module

Un module est acquis soit par validation soit par compensation:

- ★ Un module est validé si sa note est supérieure ou égale à 10 sur 20
- ★ Un module est acquis par compensation, si l'étudiant valide le semestre dont fait partie ce module, et à condition que la note du module concerné ne soit pas inférieure à 7 sur 20
- ★ Note minimale requise pour la validation du module est 10
- ★ Note éliminatoire est inférieure à 5 [Dans la session ordinaire, si la note du module est supérieure ou égale à 5, l'étudiant a droit au rattrapage. Cependant, si la note est inférieure à 5, aucune dérogation possible)
- ★ Note minimale pour compenser et valider le semestre doit être inférieure ou égale à 7

la compensation entre les semestres:

- ★ La compensation entre les semestres se fait entre S1 et S2 ; S3 et S4; S5 et S6 à condition que la note de l'un des deux semestres soit supérieure ou égale à 7 sur 20.
- ★ Les Semestres (S1, S3, S3, S4, S5) ne sont pas acquis par compensation avec les modules Action Éducative ; c'est-à-dire, l'étudiant ne peut pas valider son semestre en compensation avec la note note du module Action Éducative.
- ★ Le S6 est acquis par compensation avec la note du module l'Action Éducative

Modalités de la session du rattrapage:

- ★ La session du rattrapage est réservée aux modules qui ne sont pas validés en session ordinaire et dont la note est inférieure à 10 mais plus précisément supérieure ou égale à 5.
- ★ l'étudiant garde la note supérieure des deux notes obtenus avant et après la session du rattrapage.
- ★ la note finale du module ne peut pas dépasser 10 sur 20.

3. Coordonnateur et équipe pédagogique du module (Le coordonnateur du module, intervenant dans les enseignements du module, appartient à un département intervenant dans la formation. Il peut également

appartenir à un établissement intervenant partenaire)

appartent a un eu	Grad e	Spécialité	Etablissement	Département	Nature d'intervention (Enseignements ou activités : Cours, TD, TP, encadrement de stage, de projets,)
Coordonnateur :					
Intervenants:					

4. bibliographies

ARRIVÉ, M., F. GADET, M. GALMICHE, La grammaire d'aujourd'hui. Guide alphabétique de linguistique française, Librairie Flammarion, Paris, 1986.

BEAUJEU et al., Exerçons-nous. Grammaire. Niveau supérieur II., Paris. Hachette.

CADIOT-CUEILLERON, J. et al. 1992. Exerçons-nous. Grammaire. 350 exercices. Niveau Supérieur II. Corrigés. Paris : Hachette, 1992.

CHARAUDEAU, P., Grammaire du sens et de l'expression, Hachette Education, Paris, 1992.

COMBETTES, B. «Grammaire de phrase, grammaire de texte : le cas des progressions thématiques ». Pratiques, 77, 1993.

DELATOUR, Y. et al., Nouvelle Grammaire du Français. Paris : Hachette, 2004

GREVISSE, Le bon usage, 12ème éd. refondue par A. Goosse, éd. Duculot, Paris, 1986.

RIEGEL, M., PELLAT, J.-C., RIOUL, R., Grammaire méthodique du français, P.U.F., Paris, 1994, et collection « Quadrige », 2001.

WAGNER, R.L, PINCHON, J., Grammaire du français classique et moderne, Hachette, Paris, 1962. Dictionnaires :

MOUNIN, G., Dictionnaire de linguistique, PUF, Paris, 1974.

Dubois, J., et al., Dictionnaire de linguistique, Larousse, 2001.

Dictionnaire Le Robert.

Autres Eléments pertinents
.0

DESCRIPTIF DU MODULE M10

N° d'ordre du module	10				
Intitulé du module	Lexicographic	e/Lexicologie			
Langue(s) d'enseignement du module	français				
Nature du module (Disciplinaire / métier/complémentaire)	disciplinaire				
Nombre de crédits	4				
Semestre d'appartenance du module	Semestre 2				
Mode d'enseignement	Présentiel	A distance	Hybride (Présentiel et à distance)	Par alternance	
Etablissement dont relève le module					

1. SYLLABUS DU MODULE

1.1. COMPÉTENCES à acquérir

(Décrire les compétences à acquérir visées par ce module)

- Constituer et analyser un champ lexico-sémantique :
- o identifier l'organisation du lexique d'une langue à travers un système de rapports à la fois historiques et synchroniques ;
- o lire correctement un article de dictionnaire afin d'en faire un usage adéquat, notamment pour la recherche ;
- o utiliser le dictionnaire dans l'apprentissage et la maîtrise de la langue française.

1.2. CONNAISSANCES à acquérir

(Spécifier les connaissances que doit acquérir l'étudiant)

Identifier la lexicologie et la lexicographie parmi les composantes de la linguistique;

- Distinguer les notions de lexique, vocabulaire, terme, « mot », lexie, signe linguistique ;
- Identifier les types de « morphèmes » ;
- Comprendre le fonctionnement du lexique sur le plan morphologique- Dérivation et composition ; Flexion (conjugaison, déclinaison)- et sémantique (relations sémantiques d'équivalence et d'opposition et relations hiérarchiques).

Établir la différence entre dictionnairique et lexicographie;

- Identifier les types de dictionnaires ;
- Comprendre les notions de macrostructure, microstructure (en veillant à spécifier ses composantes) ;
- Rechercher et accéder facilement :
- à la signification des mots ;
- au sens approprié en contexte ;
- aux informations phonétiques, grammaticales, pragmatiques, etc.;
- à l'orthographe d'un mot ou son usage normatif sur le plan morphosyntaxique.
- Retrouver et connaître les synonymes, les antonymes...en vue d'enrichir le vocabulaire ;
- Etre capable d'adopter et de faire adopter une stratégie pour l'explication en contexte, l'enrichissement et la maîtrise du vocabulaire français, en mobilisant les savoirs et savoir-faire relatifs aux multiples usages du dictionnaire.

1. 3. volume horaire

Répartition du volume horaire par activité d'enseignement et d'évaluation (Les travaux dirigés et les travaux pratiques sont obligatoires dans les modules Disciplinaires et les modules Métiers, quand la nature disciplinaire de ces modules les exige. Les travaux pratiques, hors action éducative au sein d'un établissement scolaire, constituent 20% au minimum du volume horaire global du module nécessitant des travaux pratiques).

		Volu	ne hoi	aire	(VH)			
Composante(s) du module	ÉC TS	Co urs	TD	T P	Activités Pratiques	Travail personnel	EVALUATION (évaluation des connaissances et examen final)	VH global
Lexicologie/ Lexicographie	4	30	12			4	4	50H
ECTS/VH global du module	4	30	12			4	4	50H
% VH		60 %	24 %			8%	8%	100%

Répartition du volume horaire par mode d'enseignement

	En présentiel	A distance	Par alternance	VH global
Volume Horaire	40H	10H		50H
% VH	80%	20%		100%

1. 4 Description du contenu du module

- Fournir une description détaillée des enseignements et/ou activités pour le module : Cours, TD, TP (Travaux du laboratoires, table ronde, séminaires,), Activités Pratiques(Travaux de terrain, ...).
- Pour le cas des Licences d'Éducation, se conformer au contenu des filières types nationales.

Lexicologie:

Introduction

De quelques rappels et définitions

- Domaines de la lexicologie
- Mot, morphème, lexème, terme.

Etude du lexique

- Identification du « morphème » : segmentation/commutation
- Flexion : conjugaison, déclinaison
- Vocabulaire actif, vocabulaire passif
- Vocabulaire fondamental, vocabulaire spécialisé

La dérivation

- La suffixation
- La préfixation
- La formation parasynthétique
- La dérivation impropre
- La dérivation régressive

La composition

Les bases et la formation du vocabulaire

Les relations sémantiques

- L'hyperonymie et l'hyponymie
- L'homonymie et la méronymie
- La synonymie
- L'antonymie
- La polysémie et l'homonymie
- La paronymie

Lexicographie:

Introduction au cours de Lexicographie

Les différents types de dictionnaires

- Les dictionnaires bilingues
- Les dictionnaires monolingues
- Les dictionnaires extensifs
- Les dictionnaires sélectifs
- Les dictionnaires informatisés
- Les dictionnaires de choses et les dictionnaires de mots.
- Etc.

Les grands dictionnaires d'aujourd'hui

- Des gloses au XVIIIème siècle
- Le Littré, Le Robert, la maison Larousse, le TLF, le D.F.C., le Lexis, le grand Larousse de la langue française.

L'organisation du dictionnaire

- La nomenclature

 Le vocabulaire scientifique et technique Le vocabulaire populaire et argotique Les emprunts Formes spécifiques et régionales L'article du dictionnaire L'information orthographique L'information phonétique L'information grammaticale L'information historique L'information sémantique (les types de définitions, formes du pluriel, etc.) Les exemples Les illustrations
1. 5. modalités d'organisation des activités pratiques (cette case est remplie en cas d'existence des activités pratiques)
1. 6 Méthodes didactique et les moyens pédagogiques nécessaire pour l'enseignement
1. 7 Modalités d'enseignement à distance (si prévu)
1. 8 Modalités d'enseignement par alternance (si prévu)
1. 9 description du travail personnel, le cas échéant

- 2. PROCEDURES D'EVALUATION
- 2.1. Modes d'évaluation

L'enseignant, en fonction des objectifs pédagogiques et le volume horaire du module qu'il dispense, à toute l'attitude de fixer le nombre des évaluations et leurs modalités : un ou plusieurs contrôles continus soit sous la forme habituelle écrite, soit sous forme d'exposés, de synthèses, de rapports, de projets en plus d'un examen écrit semestriel du module.

Selon le CNPN, l'évaluation des connaissances et des compétences de chaque module devrait se faire en présentiel à la fin du semestre.

Deux modes d'évaluation seront établis :

Evaluation formative : durant la séance au moyen des guidages correctifs

- ★ devoirs sur table
- ★ travail individuel ou/et de groupe
- ★ épreuve orale/présentation/exposé/
- ★ rapport d'activité/compte-rendu/ fiche de lecture/ synthèse/

Evaluation sommative:

★ Examen écrit de fin de semestre en présentiel

Examen de fin de semestre : 60%

Contrôles continus : 40 %

(tests, épreuves orales, devoirs, exposés, rapports de stage ou autre moyen de contrôle)

2.2. Note du module

(Préciser le pourcentage des différentes évaluations de module pour obtenir la note du module.)

La note du module est la moyenne pondérée des notes du contrôle continu et de l'examen. C'est-à-dire :

Note finale de chaque module est constituée de la note des contrôles continus * 40% et

de l'examen final *60%

=> La note du module = note de l'examen * 60%+ Note du CC * 40%

2.3. Modalités de Validation du module

Un module est acquis soit par validation soit par compensation:

- ★ Un module est validé si sa note est supérieure ou égale à 10 sur 20
- ★ Un module est acquis par compensation, si l'étudiant valide le semestre dont fait partie ce module, et à condition que la note du module concerné ne soit pas inférieure à 7 sur 20
- ★ Note minimale requise pour la validation du module est 10
- ★ Note éliminatoire est inférieure à 5 [Dans la session ordinaire, si la note du module est supérieure ou égale à 5, l'étudiant a droit au rattrapage. Cependant, si la note est inférieure à 5, aucune dérogation possible)
- ★ Note minimale pour compenser et valider le semestre doit être inférieure ou égale à 7

la compensation entre les semestres:

- ★ La compensation entre les semestres se fait entre S1 et S2 ; S3 et S4; S5 et S6 à condition que la note de l'un des deux semestres soit supérieure ou égale à 7 sur 20.
- ★ Les Semestres (S1, S3, S3, S4, S5) ne sont pas acquis par compensation avec les modules Action Éducative ; c'est-à-dire, l'étudiant ne peut pas valider son semestre en compensation avec la note note du module Action Éducative.
- ★ Le S6 est acquis par compensation avec la note du module l'Action Éducative

Modalités de la session du rattrapage:

- ★ La session du rattrapage est réservée aux modules qui ne sont pas validés en session ordinaire et dont la note est inférieure à 10 mais plus précisément supérieure ou égale à 5.
- ★ l'étudiant garde la note supérieure des deux notes obtenus avant et après la session du rattrapage.
- ★ la note finale du module ne peut pas dépasser 10 sur 20.

3. Coordonnateur et équipe pédagogique du module (Le coordonnateur du module, intervenant dans les enseignements du module, appartient à un département intervenant dans la formation. Il peut également appartenir à un établissement intervenant partenaire)

	Grad e	Spécialité	Etablissement	Département	Nature d'intervention (Enseignements ou activités : Cours, TD, TP, encadrement de stage, de projets,)
Coordonnateur :					
Intervenants:			C		

4. bibliographies

Baylon, Christian et Fabre Paul (2005). Initiation à la linguistique. Paris : Armand.

Baylon, Christian et Fabre, Paul (1978). La Sémantique. Paris: Editions Fernand Nathan.

Chiss, Jean-Louis, Filliolet, Jacques, Maingueneau, Dominique (2001). Introduction à la linguistique

française. Tome I : Notions fondamentales - Phonétique – Lexique. Paris : Hachette.

Gardes-Tamine, Joëlle (2002). La grammaire. 1. Phonologie, morphologie, lexicologie. Méthodes et exercices corrigés. Paris : Armand Colin.

Gaudin, François, Guespin, Louis (2000). Initiation à la lexicologie française. De la néologie aux dictionnaires. Bruxelles : De Boeck et & Larcier.

Genouvrier, E. et Peytard, J. (1970. Linguistique et enseignement du français. Paris : Librairie Larousse. Lehman, Alise, Marti-Berthet, Françoise (2013). Lexicologie. Sémantique, Morphologie, Lexicographie. Paris : Armand Colin.

Lehman, Alise (2003). Introduction à la lexicologie. Sémantique et morphologie. Paris : Nathan Université.

Mortureux, Marie-Françoise (2001). La lexicologie entre langue et discours. Paris : Armand Colin.

Niklas-Salminen, Aïno (1997). La lexicologie. Paris: Masson & Armand Colin Editeurs.

Picoche, Jacqueline (1986). Structures sémantiques du lexique français. Paris : Editions Fernand Nathan.

Picoche, Jacqueline (1977). Précis de lexicologie française. Paris : Editions Fernand Nathan

5. Autres Eléments	pertinents
--------------------	------------

DESCRIPTIF DU MODULE M11

			,			
N° d'ordre du module			11			
Intitulé du module	INITIATION AUX GENRES DRAMATIQUES					
Langue(s) d'enseignement du module	français					
Nature du module (Disciplinaire / métier/complémentaire)	DISCIPLINAIRE					
Nombre de crédits	4					
Semestre d'appartenance du module	Semestre 2					
Mode d'enseignement	Présentiel A distance Hybride (Présentiel et à distance)					
Etablissement dont relève le module						

1. SYLLABUS DU MODULE

1.1. COMPÉTENCES à acquérir

(Décrire les compétences à acquérir visées par ce module)

Expliquer, commenter et analyser un texte théâtral (extrait ou œuvre intégrale), en mobilisant les acquis relatifs aux composantes du genre dramatique et aux spécificités conceptuelles, théoriques et méthodologiques des sous-genres codifiés par la pratique littéraire.

1.2. CONNAISSANCES à acquérir

(Spécifier les connaissances que doit acquérir l'étudiant)

- Histoire et origines du théâtre
- dramaturgie et mise en scène
- fonctions du théâtre
- lexique du théâtre

1. 3. volume horaire

Répartition du volume horaire par activité d'enseignement et d'évaluation (Les travaux dirigés et les travaux pratiques sont obligatoires dans les modules Disciplinaires et les modules Métiers, quand la nature disciplinaire de ces modules les exige. Les travaux pratiques, hors action éducative au sein d'un établissement scolaire, constituent 20% au minimum du volume horaire global du module nécessitant des travaux pratiques).

		Volu	me ho	raire	(VH)			
Composante(s) du module	EC TS	Co urs	TD	T P	Activités Pratiques	Travail personnel	EVALUATION (évaluation des connaissances et examen final)	VH global
Initiation aux	4	30	12			4	4	50H
genres dramatiques								
ECTS/VH global		30	12			4	4	50H
du module								
% VH		60	24			8%	8%	100%
		%	%					

• Répartition du volume horaire par mode d'enseignement

	En présentiel	A distance	Par alternance	VH global
Volume Horaire	40H	10H		50H
% VH	80%	20%		100%

1. 4 Description du contenu du module

- Fournir une description détaillée des enseignements et/ou activités pour le module : Cours, TD, TP (Tavaux du laboratoires, table ronde, séminaires,), Activités Pratiques(Travaux de terrain,).
- Pour le cas des Licences d'Education, se conformer au contenu des filières types nationales.

Introduction

- 1. Le Théâtre, présentation générale
- Naissance et origines
- Lieux de représentation
- Conditions des représentations
- Évolution historique de l'Antiquité au XX^e siècle
- 2. Le texte théâtral, règles, genres et registres
- Particularités
- Modalités de la parole théâtrale
- L'action dramatique
- Les règles
- Les principaux genres et registres théâtraux
- 3. La tragédie classique française du 17ème siècle
- La tragédie : origines et définition
- Les buts et les particularités (catharsis et mimèsis)
- Les règles
- 4. Exercices pratiques (Andromaque de Jean Racine ou groupement de textes)
- canevas du genre, découpage de l'œuvre ; nature et structure de l'action ; forme d'écriture spécifique ; statut du personnage ; effet attendu sur le lecteur/spectateur ;
- Exemples de dialogue et/ou de monologue illustrant la facture ou le registre tragique.
- 5. La comédie
- L'évolution du genre des origines antiques jusqu'au théâtre contemporain (caractéristiques esthétiques et thématiques, dramaturges majeurs);
- Ressorts de la farce et de la commedia dell'arte exploités dans la comédie classique ;
- Genres et types de comique :
- Registre et sous-registres comiques : parodie, caricature, absurde ;
- Buts
- 6. Exercices pratiques (L'Avare de Molière)
- Caractériser l'écriture du genre : canevas du genre, découpage de l'œuvre ; nature, structure et ressorts de l'action ; forme d'écriture spécifique ; statut/fonction du personnage ; effet attendu sur le lecteur/spectateur ;
- Explication de texte : exemples de dialogue et/ou de monologue illustrant le comique.
- 7. Le théâtre français du 18ème siècle : Le drame bourgeois
- Définitions et fonctions sociales du genre au XVIIIème siècle ;
- Ressorts du drame bourgeois comparés à ceux du théâtre classique.
- Caractéristiques de l'écriture du genre : canevas du genre, découpage de l'œuvre ; nature, structure et ressorts de l'action ; forme d'écriture spécifique ; statut/fonction du personnage ; effet attendu sur le lecteur/spectateur
- 8. Exercices pratiques (Le jeu de l'amour et du hasard, Mariyaux ou groupement de textes)
- Caractériser l'écriture du genre : canevas du genre, découpage de l'œuvre ; nature, structure et ressorts de l'action ; forme d'écriture spécifique ; statut/fonction du personnage ; effet attendu sur le lecteur/spectateur ;
- Explication de texte : extraits illustrant l'esthétique du genre et la vision romantique véhiculée.
- 9. Le théâtre au XIX^e siècle : le drame romantique
- L'héritage du XVIII^e siècle
- Les bouleversements littéraires du XVIII^e
- · Les contraintes
- Le mélodrame, un genre à la frontière des deux siècles
- Le renouvellement du genre
- La tragédie, survie ou renouvellement?
- · Un nouveau genre : le drame bourgeois
- Le vaudeville ou l'ère du divertissement

- Textes et dramaturges
10. Exercices pratiques (Ruy Blas de Victor Hugo ou groupement de textes)
- Caractériser l'écriture du genre : canevas du genre, découpage de l'œuvre ; nature, structure et ressorts
de l'action ; forme d'écriture spécifique ; statut/fonction du personnage ; effet attendu sur le
lecteur/spectateur;
- Explication de texte : extraits illustrant l'esthétique du genre et la vision romantique véhiculée.
11. Le théâtre au XXe siècle : existentialisme et absurde
- Caractériser l'écriture du genre : canevas du genre, découpage de l'œuvre ; nature, structure et ressorts
de l'action ; forme d'écriture spécifique ; statut/fonction du personnage ; effet attendu sur le
lecteur/spectateur;
12. Exercices pratiques : existentialisme et absurde
- Explication de texte : extraits illustrant l'esthétique du genre et la vision dramatique véhiculée.
Œuvres d'appui
- Racine, Andromaque
- Molière, L'Avare
- Marivaux, Le jeu de l'amour et du hasard
- Hugo, Ruy Blas
- Sartre, Les mains sales
- Ionesco, L'impromptu de l'Alma
Nb.
 le contenu du module et les exercices pratiques sont donnés à titre indicatif
- Les éditions sont à préciser par l'enseignant chargé du module.
 Selon les objectifs du module, les exercices pratiques peuvent porter sur des groupements de textes.
 Ce travail peut être complété par un groupement de textes illustrant l'évolution du genre au XXe.
The state of the s
1. 5. modalités d'organisation des activités pratiques (cette case est remplie en cas d'existence des activités
pratiques)
1. 6 Méthodes didactique et les moyens pédagogiques nécessaire pour l'enseignement
The first of the f
1. 7 Madalitás d'anacies escreta distance (ci putan)
1. 7 Modalités d'enseignement a distance (si prévu)
1. 7 Modalités d'enseignement a distance (si prévu)
1. 7 Modalités d'enseignement a distance (si prévu)
1. 7 Modalités d'enseignement a distance (si prévu)
1. 7 Modalités d'enseignement a distance (si prévu)
1. 7 Modalités d'enseignement a distance (si prévu)
1. 7 Modalités d'enseignement a distance (si prévu)
1. 7 Modalités d'enseignement a distance (si prévu) 1. 8 Modalités d'enseignement par alternance (si prévu)

2. PROCEDURES D'EVALUATION

2.1. Modes d'évaluation

L'enseignant, en fonction des objectifs pédagogiques et le volume horaire du module qu'il dispense, à toute l'attitude de fixer le nombre des évaluations et leurs modalités : un ou plusieurs contrôles continus soit sous la forme habituelle écrite, soit sous forme d'exposés, de synthèses, de rapports, de projets en plus d'un examen écrit semestriel du module.

Selon le CNPN, l'évaluation des connaissances et des compétences de chaque module devrait se faire en présentiel à la fin du semestre.

Deux modes d'évaluation seront établis :

Evaluation formative : durant la séance au moyen des guidages correctifs

- ★ devoirs sur table
- ★ travail individuel ou/et de groupe
- ★ épreuve orale/présentation/exposé/
- ★ rapport d'activité/compte-rendu/ fiche de lecture/ synthèse/

Evaluation sommative:

★ Examen écrit de fin de semestre en présentiel

Examen de fin de semestre : 60%

Contrôles continus : 40 %

(tests, épreuves orales, devoirs, exposés, rapports de stage ou autre moyen de contrôle)

2.2. Note du module

(Préciser le pourcentage des différentes évaluations de module pour obtenir la note du module.)

La note du module est la moyenne pondérée des notes du contrôle continu et de l'examen. C'est-à-dire :

Note finale de chaque module est constituée de la note des contrôles continus * 40% et

de l'examen final *60%

=> La note du module = note de l'examen * 60%+ Note du CC * 40%

2.3. Modalités de Validation du module

Un module est acquis soit par validation soit par compensation:

- ★ Un module est validé si sa note est supérieure ou égale à 10 sur 20
- ★ Un module est acquis par compensation, si l'étudiant valide le semestre dont fait partie ce module, et à condition que la note du module concerné ne soit pas inférieure à 7 sur 20

- ★ Note minimale requise pour la validation du module est 10
- ★ Note éliminatoire est inférieure à 5 [Dans la session ordinaire, si la note du module est supérieure ou égale à 5, l'étudiant a droit au rattrapage. Cependant, si la note est inférieure à 5, aucune dérogation possible)
- ★ Note minimale pour compenser et valider le semestre doit être inférieure ou égale à 7

la compensation entre les semestres:

- ★ La compensation entre les semestres se fait entre S1 et S2 ; S3 et S4; S5 et S6 à condition que la note de l'un des deux semestres soit supérieure ou égale à 7 sur 20.
- ★ Les Semestres (S1, S3, S3, S4, S5) ne sont pas acquis par compensation avec les modules Action Éducative ; c'est-à-dire, l'étudiant ne peut pas valider son semestre en compensation avec la note note du module Action Éducative.
- ★ Le S6 est acquis par compensation avec la note du module l'Action Éducative

Modalités de la session du rattrapage:

- ★ La session du rattrapage est réservée aux modules qui ne sont pas validés en session ordinaire et dont la note est inférieure à 10 mais plus précisément supérieure ou égale à 5.
- ★ l'étudiant garde la note supérieure des deux notes obtenus avant et après la session du rattrapage.
- ★ la note finale du module ne peut pas dépasser 10 sur 20.

3. Coordonnateur et équipe pédagogique du module (Le coordonnateur du module, intervenant dans les enseignements du module, appartient à un département intervenant dans la formation. Il peut également appartenir à un établissement intervenant partenaire)

	Grad e	Spécialité	Etablissement	Département	Nature d'intervention (Enseignements ou activités : Cours, TD, TP, encadrement de stage, de projets,)
Coordonnateur :			0		
Intervenants:		76)		

4. bibliographies

BOURDIN (Philippe) et LOUBINOUX (Girard) : La scène bâtarde entre Lumières et Romantisme. Paris, Parcours pluriel, 2004.

PRUNER, Michel, L'analyse du texte de théâtre, Paris, Armand colin, 2010.

CHARVET, GOMPEREZ, MARTIN, MORTIER, POUILLON, Pour pratiquer les textes de théâtre, Gembloux, De Boeck-Duculot, 1986.

CORVIN, Michel, Dictionnaire encyclopédique du théâtre, Paris, Larousse, 1998.

FORESTIER (Georges) : Esthétique de l'identité dans le théâtre français (1550-1680) : le déguisement et ses avatars, Paris, Droz, 1988.

HUBERT, Marie-Claude, Les Grandes théories du théâtre, Paris, A. Colin, 1998.

LARTHOMAS, Pierre, Le Langage dramatique, sa nature, ses procédés, Paris, PUF, 1980.

PAVIS, Patrice, Dictionnaire du théâtre, Paris, Dunod, 1980.

SCHERER, Jaques, La Dramaturgie classique en France, Paris, Nizet, 1977.

	5. Autres Eléments pertinents
1	



Cycle Licence d'éducation 88/298 2023

DESCRIPTIF DU MODULE M12

N° d'ordre du module	12				
Intitulé du module	Poésie et versification				
Langue(s) d'enseignement du module					
Nature du module (Disciplinaire / métier/complémentaire)					
Nombre de crédits	4				
Semestre d'appartenance du module	Semestre 2				
Mode d'enseignement	Présentiel	A distance	Hybride (Présentiel et à distance)	Par alternance	
Etablissement dont relève le module					

1. SYLLABUS DU MODULE

1.1. COMPETENCES à acquérir

(Décrire les compétences à acquérir visées par ce module)

- Expliquer, commenter et analyser un texte poétique et mettre en valeur ses spécificités formelles, sémantiques et rhétoriques, en mobilisant les savoirs et savoir-faire relatifs à la versification française, à la prosodie et à la rhétorique :
- o repérer les caractéristiques formelles d'un texte poétique ;
- o distinguer les caractéristiques sémantiques et rhétoriques d'un texte poétique ;
- o réinvestir les caractéristiques formelles, sémantiques et rhétoriques dans l'analyse d'un texte poétique.

1.2. CONNAISSANCES à acquérir

(Spécifier les connaissances que doit acquérir l'étudiant)

connaissance de la versification française

- analyse formelle de la poésie française
- connaissances des formes de production poétique histoire de la poésie française et son évolution

1. 3. volume horaire

Répartition du volume horaire par activité d'enseignement et d'évaluation (Les travaux dirigés et les travaux pratiques sont obligatoires dans les modules Disciplinaires et les modules Métiers, quand la nature disciplinaire de ces modules les exige. Les travaux pratiques, hors action éducative au sein d'un établissement scolaire, constituent 20% au minimum du volume horaire global du module nécessitant des travaux pratiques).

		Volu	Volume horaire (VH)						
Composante(s) du module	EC TS	Cours	T D	T P	Activités Pratiques	Travail personnel	EVALUATION (évaluation des connaissances et examen final)	VH global	
POÉSIE ET VERSIFICATIO N	4	30	12			4	4	50H	
)						
ECTS/VH global du module	4	30	12			4	4	50H	
% VH		60	24			8	8	100%	

Répartition du volume horaire par mode d'enseignement

	En présentiel		Par alternance	VH global	
Volume Horaire	40H	10H		50H	
% VH	80%	20%		100%	

1. 4 Description du contenu du module

- Fournir une description détaillée des enseignements et/ou activités pour le module : Cours, TD, TP (Tavaux du laboratoires, table ronde, séminaires,), Activités Pratiques(Travaux de terrain,).
- Pour le cas des Licences d'Education, se conformer au contenu des filières types nationales.
- -- Acquisition des principaux outils pour l'analyse du texte poétique.
- Œuvres servant de support : groupements de textes en fonction des objectifs des séances

Introduction : définitions de la poésie

- 1. La poésie, évolution
- L'Antiquité gréco-romaine (poésie et mythologie : Orphée, Apollon, poétique grecque)
- Le Moyen-Âge (jongleurs, troubadours, clercs (chanson de geste, poésie courtoise, lyrique))
- La Renaissance
- Le Grand siècle
- Le XVIII^e siècle
- Le XIX^e siècle (romantisme, Parnasse, symbolisme)
- Le XX^e siècle (L'Esprit nouveau, surréalisme, formes libre, poésie engagée)
- 2. Les genres poétiques
- La poésie épique
- La poésie lyrique
- La poésie satirique
- La poésie dramatique
- 3. Types de mètres
- Définition du vers
- Les mètres pairs courants
- Les vers courts
- Les vers longs
- Les types et la nature des strophes : > tercet, quatrain, quintil ...(strophe isométrique, hétérométrique ; strophe carrée, verticale, horizontale)
- Le décompte syllabique (règle du « e » muet, phénomènes de diérèse et de synérèse)
- Le vers en question
- 4. Les formes poétiques 1
- Les formes héritées du Moyen-Âge (la balade, le triolet)
- Les formes héritées de la Renaissance (l'ode, le sonnet)
- Le pantoum, forme héritée du XI^{Xe} siècle
- 5. Les formes poétiques 2
- Les poèmes à forme régulière, variable ou libre (le vers libre le vers libéré)
- Le poème en prose (le verset, le poème en prose, la prose poétique)
- 6. Les sonorités
- Les types de rime (genre, qualité, grammaticalité, disposition)
- Les récurrences libres (allitérations, assonances, harmonie imitative)
- 7. Le rythme
- Les césures
- Les coupes (coupe enjambante, coupes lyrique, coupe épique)
- L'enjambement (rejets et contre-rejets)
- 8. Étude lexicale du texte poétique : Les thèmes, les réseaux lexicaux et sémantiques
- 9. Les figures (antithèse, oxymore, hyperbole, anaphore, périphrase, métaphore, comparaison, métonymie et synecdoque)
- 10. Initiation au commentaire composé du texte poétique

1. 5. modalités d'organisation des activités pratiques (cette case est remplie en cas d'existence des activités pratiques)	

1. 6 Méthodes didactique et les moyens pédagogiques néc	essaire pour l'enseignement
1. 7 Modalités d'enseignement a distance (si prévu)	
1. 8 Modalités d'enseignement par alternance (si prévu)	
 9 description du travail personnel, le cas échéant 	

2. PROCEDURES D'EVALUATION

2.1. Modes d'évaluation

L'enseignant, en fonction des objectifs pédagogiques et le volume horaire du module qu'il dispense, à toute l'attitude de fixer le nombre des évaluations et leurs modalités : un ou plusieurs contrôles continus soit sous la forme habituelle écrite, soit sous forme d'exposés, de synthèses, de rapports, de projets en plus d'un examen écrit semestriel du module.

Selon le CNPN, l'évaluation des connaissances et des compétences de chaque module devrait se faire en présentiel à la fin du semestre.

Deux modes d'évaluation seront établis :

Evaluation formative : durant la séance au moyen des guidages correctifs

- ★ devoirs sur table
- ★ travail individuel ou/et de groupe
- ★ épreuve orale/présentation/exposé/
- ★ rapport d'activité/compte-rendu/ fiche de lecture/ synthèse/

Evaluation sommative:

★ Examen écrit de fin de semestre en présentiel

Examen de fin de semestre : 60%

Contrôles continus: 40 %

(tests, épreuves orales, devoirs, exposés, rapports de stage ou autre moyen de contrôle)

2.2. Note du module

(Préciser le pourcentage des différentes évaluations de module pour obtenir la note du module.)

La note du module est la moyenne pondérée des notes du contrôle continu et de l'examen. C'est-à-dire :

Note finale de chaque module est constituée de la note des contrôles continus * 40% et

de l'examen final *60%

=> La note du module = note de l'examen * 60%+ Note du CC * 40%

2.3. Modalités de Validation du module

Un module est acquis soit par validation soit par compensation:

- ★ Un module est validé si sa note est supérieure ou égale à 10 sur 20
- ★ Un module est acquis par compensation, si l'étudiant valide le semestre dont fait partie ce module, et à condition que la note du module concerné ne soit pas inférieure à 7 sur 20
- ★ Note minimale requise pour la validation du module est 10
- ★ Note éliminatoire est inférieure à 5 [Dans la session ordinaire, si la note du module est supérieure ou égale à 5, l'étudiant a droit au rattrapage. Cependant, si la note est inférieure à 5, aucune dérogation possible)
- ★ Note minimale pour compenser et valider le semestre doit être inférieure ou égale à 7

la compensation entre les semestres:

- ★ La compensation entre les semestres se fait entre S1 et S2 ; S3 et S4; S5 et S6 à condition que la note de l'un des deux semestres soit supérieure ou égale à 7 sur 20.
- ★ Les Semestres (S1, S3, S3, S4, S5) ne sont pas acquis par compensation avec les modules Action Éducative ; c'est-à-dire, l'étudiant ne peut pas valider son semestre en compensation avec la note note du module Action Éducative.
- ★ Le S6 est acquis par compensation avec la note du module l'Action Éducative

Modalités de la session du rattrapage:

- ★ La session du rattrapage est réservée aux modules qui ne sont pas validés en session ordinaire et dont la note est inférieure à 10 mais plus précisément supérieure ou égale à 5.
- ★ l'étudiant garde la note supérieure des deux notes obtenus avant et après la session du rattrapage.
- ★ la note finale du module ne peut pas dépasser 10 sur 20.

3. Coordonnateur et équipe pédagogique du module (Le coordonnateur du module, intervenant dans les enseignements du module, appartient à un département intervenant dans la formation. Il peut également appartenir à un établissement intervenant partenaire)

Grad e	Spécialité	Etablissement	Département	Nature d'intervention (Enseignements ou activités : Cours, TD, TP, encadrement de stage, de projets,)
-----------	------------	---------------	-------------	---

Coordonnateur :									
Intervenants:									
Theory officials.									
4. bibliographies									
4. bibliographies Cohen Jean, Structure du langage poétique, Paris : Flammarion, 1966. Cressot, Marcel, et James, Laurence, Le style et ses techniques, Paris : PUF ,1988. Dupriez Bernard, Gradus, Les procédés littéraires, Paris : coll.10/181984. Gardes-Tamine Joelle, La Rhétorique, Paris, A. Colin, 1996. Gardes-Tamine Joelle, La stylistique, Paris, A.Colin, 1992 Grammont, Maurice, Petit traité de versification française, Paris, A. Colin, 1965 Groupe μ, Rhétorique de la poésie, Paris, Seuil, 1990. Kokelberg Jean, Les techniques du style, Paris, Nathan Université, 1991. Mazaleyrat, Jean, Eléments de la métrique française, Paris, Armand Colin, 1977 Molino, Jean, et Tamine, Joelle, Introduction à l'analyse linguistique de la poésie, Paris, PUF, 1989									
5. Autres Eléments	s pertine	nts							
DESCRIPTIF DU MODULE M13									
N° d'ordre du mo	N° d'ordre du module								
Intitulé du modul	e		Caté	gories du	récit				

Langue(s) d'enseignement du module	Français		
Nature du module (Disciplinaire / métier/complémentaire)	Disciplinaire		
Nombre de crédits	4		
Semestre d'appartenance du module	Semestre 2		
Mode d'enseignement	Présentiel	A distance	Hybride (Présentiel Par alternance distance)
Etablissement dont relève le module			

1. SYLLABUS DU MODULE

1.1. COMPETENCES à acquérir

(Décrire les compétences à acquérir visées par ce module)

- Mener une réflexion et une analyse littéraire critique, en mobilisant les savoirs et savoir-faire relatifs au fonctionnement du récit, à ses composantes structurelles et aux spécificités de ses concepts opératoires :
- o distinguer les concepts opératoires du texte narratif;
- o réinvestir les acquis des catégories du récit dans l'analyse littéraire et la réflexion (commentaire composé et dissertation).

1.2. CONNAISSANCES à acquérir

(Spécifier les connaissances que doit acquérir l'étudiant)

- Les concepts opératoires du texte narratif;
- Les caractéristiques du discours descriptif;
- La progression thématique d'un texte;
- Les registres.

1. 3. volume horaire

• Répartition du volume horaire par activité d'enseignement et d'évaluation (Les travaux dirigés et les travaux pratiques sont obligatoires dans les modules Disciplinaires et les modules Métiers, quand la nature disciplinaire de ces modules les exige. Les travaux pratiques, hors action éducative au sein d'un établissement scolaire, constituent 20% au minimum du volume horaire global du module nécessitant des travaux pratiques).

Composante(s) du module	Volume horaire (VH)								
) du module	EC TS	Cours	TD	TP	Activités Pratiques	Travail personne l	EVALUATION (évaluation des connaissances et examen final)	VH global	
Catégories du récit	4	30	12				4	4	50H
ECTS/VH global du module	4	30	12				4	4	50H
% VH	•	60%	24 %				8%	8%	100%

Répartition du volume horaire par mode d'enseignement

	En présentiel	A distance	Par alternance	VH global
Volume Horaire	40H	10H		50H
% VH	80%	20%		100%

1. 4 Description du contenu du module

- Fournir une description détaillée des enseignements et/ou activités pour le module : Cours, TD, TP (Tavaux du laboratoires, table ronde, séminaires,), Activités Pratiques(Travaux de terrain,).
- Pour le cas des Licences d'Education, se conformer au contenu des filières types nationales.

Textes d'applications : groupement de textes et œuvre intégrale au choix.

La narration

Éléments de définition

Narration et histoire ; narration et récit

L'ordre des événements Le schéma actantiel

Analepse/prolepse

Le point de vue ou les modalités de la narration (Qui raconte ? Qui voit ?)

La description

Éléments de définition

Le discours descriptif et l'intention de communication

Les caractéristiques du discours descriptif (organisation, indices, indicateurs spatiaux, lexique, figures de

L'insertion de la description dans un récit

Les fonctions (ou objectifs) de la description : fonction sémiosique, mathésique, mimésique.

Le personnage

Personne et personnage

Auteur et narrateur

Personnage et actant

Le personnage comme force agissante

Le personnage et le schéma relationnel

Le temps

Le temps de l'histoire

Le temps du récit

La durée dans la narration : la scène, la pause, le sommaire et l'ellipse.

L'espace

Dialectique de l'ouvert et du fermé

L'espace ambivalent

Espace physique (en rapport avec la description)

Espace psychologique (les développements imaginaires)

Le thème

Éléments de définition

Distinguer idée, thème, champ et image

Le thème comme ensemble de motifs

Thème et propos

La progression thématique d'un texte :

Progression à thème constant Progression à thème linéaire
Progression à thème éclaté
Progression à thème varié.
Les registres
Le registre dramatique Le registre épique;
Les registres pathétique et tragique
Le registre lyrique
Le registre réaliste ;
Le registre merveilleux ;
Le registre fantastique
1. 5. modalités d'organisation des activités pratiques (cette case est remplie en cas d'existence des activités
pratiques)
1. 6 Méthodes didactique et les moyens pédagogiques nécessaire pour l'enseignement
1. 7 Modalités d'enseignement à distance (si prévu)
1. 7 Wodanies a cuscignement a distance (si preva)
1. 8 Modalités d'enseignement par alternance (si prévu)
1. 6 Wodalites a cliseignement par atternance (si pieva)

1. 9 description du travail personnel, le cas échéant

2. PROCEDURES D'EVALUATION

2.1. Modes d'évaluation

L'enseignant, en fonction des objectifs pédagogiques et le volume horaire du module qu'il dispense, à toute l'attitude de fixer le nombre des évaluations et leurs modalités : un ou plusieurs contrôles continus soit sous la forme habituelle écrite, soit sous forme d'exposés, de synthèses, de rapports, de projets en plus d'un examen écrit semestriel du module.

Selon le CNPN, l'évaluation des connaissances et des compétences de chaque module devrait se faire en présentiel à la fin du semestre.

Deux modes d'évaluation seront établis :

Evaluation formative : durant la séance au moyen des guidages correctifs

- ★ devoirs sur table
- ★ travail individuel ou/et de groupe
- ★ épreuve orale/présentation/exposé/
- ★ rapport d'activité/compte-rendu/ fiche de lecture/ synthèse/

Evaluation sommative:

★ Examen écrit de fin de semestre en présentiel

Examen de fin de semestre : 60%

Contrôles continus : 40 %

(tests, épreuves orales, devoirs, exposés, rapports de stage ou autre moyen de contrôle)

2.2. Note du module

(Préciser le pourcentage des différentes évaluations de module pour obtenir la note du module.)

La note du module est la moyenne pondérée des notes du contrôle continu et de l'examen. C'est-à-dire :

Note finale de chaque module est constituée de la note des contrôles continus * 40% et

de l'examen final *60%

=> La note du module = note de l'examen * 60%+ Note du CC * 40%

2.3. Modalités de Validation du module

Un module est acquis soit par validation soit par compensation:

- ★ Un module est validé si sa note est supérieure ou égale à 10 sur 20
- ★ Un module est acquis par compensation, si l'étudiant valide le semestre dont fait partie ce module, et à condition que la note du module concerné ne soit pas inférieure à 7 sur 20
- ★ Note minimale requise pour la validation du module est 10
- ★ Note éliminatoire est inférieure à 5 [Dans la session ordinaire, si la note du module est supérieure ou égale à 5, l'étudiant a droit au rattrapage. Cependant, si la note est inférieure à 5, aucune dérogation possible)
- ★ Note minimale pour compenser et valider le semestre doit être inférieure ou égale à 7

la compensation entre les semestres:

- ★ La compensation entre les semestres se fait entre S1 et S2 ; S3 et S4; S5 et S6 à condition que la note de l'un des deux semestres soit supérieure ou égale à 7 sur 20.
- ★ Les Semestres (S1, S3, S3, S4, S5) ne sont pas acquis par compensation avec les modules Action Éducative ; c'est-à-dire, l'étudiant ne peut pas valider son semestre en compensation avec la note note du module Action Éducative.
- ★ Le S6 est acquis par compensation avec la note du module l'Action Éducative

Modalités de la session du rattrapage:

- ★ La session du rattrapage est réservée aux modules qui ne sont pas validés en session ordinaire et dont la note est inférieure à 10 mais plus précisément supérieure ou égale à 5.
- ★ l'étudiant garde la note supérieure des deux notes obtenus avant et après la session du rattrapage.
- ★ la note finale du module ne peut pas dépasser 10 sur 20.

3. Coordonnateur et équipe pédagogique du module (Le coordonnateur du module, intervenant dans les enseignements du module, appartient à un département intervenant dans la formation. Il peut également appartenir à un établissement intervenant partenaire)

	Grade	Spécialité	Etablissement	Département	Nature d'intervention (Enseignements ou activités : Cours, TD, TP, encadrement de stage, de projets,)
Coordonnateur :	0				
Intervenants:					

4. bibliographies

J-M. Adam, Le récit, Paris, l	randes théories du roman, Paris, Bordas. PUF, « Que sais-je ? » l'analyse du récit, Paris, Bordas	
	,,, <u></u>	
5. Autres Eléments pertinents		
5. 7 tuties Elements pertments		
	70	
X		
.(0)		
	DESCRIPTIE DU MODUL E	
	DESCRIPTIF DU MODULE M14	
	14	
N° d'ordre du module		

Intitulé du module	Histoire des i	dées et des arts 2	2	
Langue(s) d'enseignement du module	Français			
Nature du module (Disciplinaire / métier/complémentaire)	Disciplinaire			
Nombre de crédits	4			
Semestre d'appartenance du module	Semestre 2		G	
Mode d'enseignement	Présentiel	A distance	Hybride (Présentiel et à distance)	Par alternance
Etablissement dont relève le module				

1. SYLLABUS DU MODULE

1.1. COMPETENCES à acquérir

(Décrire les compétences à acquérir visées par ce module)

- Dresser un tableau littéraire et culturel du XIXe et XXe siècle en suivant le mouvement des idées politiques, sociales et philosophiques d'une part et en rendant compte des courants ou tendances littéraires et artistiques d'autre part :
- o comprendre les conditions et les contextes des productions socio-politique, religieux, culturel et littéraire ;
- o identifier les caractéristiques des mouvements artistiques et littéraires de l'époque et les particularités esthétiques des mouvements littéraires et artistiques.

1.2. CONNAISSANCES à acquérir

(Spécifier les connaissances que doit acquérir l'étudiant)

- Les caractéristiques des mouvements artistiques et littéraires du XIXe et du XXe siècles;
- Les conditions et les contextes de production (socio-politique, religieux, culturel et littéraire.).

1. 3. volume horaire

Répartition du volume horaire par activité d'enseignement et d'évaluation (Les travaux dirigés et les travaux pratiques sont obligatoires dans les modules Disciplinaires et les modules Métiers, quand la nature disciplinaire de ces modules les exige. Les travaux pratiques, hors action éducative au sein d'un établissement scolaire, constituent 20% au minimum du volume horaire global du module nécessitant des travaux pratiques).

		Volume horaire (VH)						
Composante(s) du module	EC TS	Co urs	T D	T P	Activités Pratiques	Travail personnel	EVALUATION (évaluation des connaissances et examen final)	VH global
Histoires des idées et des arts 2	*	30	1 2			4	4	50H
ECTS/VH global du module		30	1 2			4	4	50H
% VH		60 %	2 4 %			8%	8%	100%

Répartition du volume horaire par mode d'enseignement

	En présentiel	A distance	Par alternance	VH global
Volume Horaire	40H	10H		50H
% VH	80%	20%		100%

 1. 4 Description du contenu du module Fournir une description détaillée des enseignements et/ou activités pour le module : Cours, TD, TP (Tavaux du laboratoires, table ronde, séminaires,), Activités Pratiques(Travaux de terrain,). Pour le cas des Licences d'Education, se conformer au contenu des filières types nationales.
I. Présentation générale du 19e siècle
Aperçu socio-politique du 19e siècle
 § L'héritage de la Révolution française § Régimes, classes politiques et crises (l'Affaire Dreyfus) § Utopies et réformateurs sociaux (Saint-Simon, Fourier, Cabet, Louis Blanc) § De la démocratie à l'idée républicaine
Culture et arts au 19ème
§ Romantisme § Réalisme § Parnasse § Naturalisme
§ Décadentisme§ Symbolisme
§ Impressionnisme
§ Le Positivisme et l'esprit scientifique
II. Présentation générale du 20e siècle
Un siècle de bouleversements historiques
 § La séparation de l'Eglise et de l'État : laïcité et pouvoir politique § La crise économique mondiale § La première et la 2e guerres mondiales
§ La guerre froide
§ La Révolution culturelle et Mai 68
Culture et arts au 20ème
§ La Belle époque§ Cubisme, Futurisme, Dadaïsme et Surréalisme
L'Avrigtantialigne

- § L'existentialisme
- § L'absurde
- § Le Nouveau-Roman
- § L'Oulipo
- § Le Nouveau-nouveau Roman
- § La modernité et la post-modernité

1. 5. modalités d'organisation des activités pratiques (cette case est remplie en cas d'existence des activités pratiques)

Modalités d'enseignement a distance (si	prévu)
Modalités d'enseignement par alternanc	e (si prévu)
description du travail personnel, le cas é	rchéant

2. PROCEDURES D'EVALUATION

2.1. Modes d'évaluation

L'enseignant, en fonction des objectifs pédagogiques et le volume horaire du module qu'il dispense, à toute l'attitude de fixer le nombre des évaluations et leurs modalités : un ou plusieurs contrôles continus soit sous la forme habituelle écrite, soit sous forme d'exposés, de synthèses, de rapports, de projets en plus d'un examen écrit semestriel du module.

Selon le CNPN, l'évaluation des connaissances et des compétences de chaque module devrait se faire en présentiel à la fin du semestre.

Deux modes d'évaluation seront établis :

Evaluation formative : durant la séance au moyen des guidages correctifs

- ★ devoirs sur table
- ★ travail individuel ou/et de groupe
- ★ épreuve orale/présentation/exposé/
- ★ rapport d'activité/compte-rendu/ fiche de lecture/ synthèse/

Evaluation sommative:

★ Examen écrit de fin de semestre en présentiel

Examen de fin de semestre : 60%

Contrôles continus: 40 %

(tests, épreuves orales, devoirs, exposés, rapports de stage ou autre moyen de contrôle)

2.2. Note du module

(Préciser le pourcentage des différentes évaluations de module pour obtenir la note du module.)

La note du module est la moyenne pondérée des notes du contrôle continu et de l'examen. C'est-à-dire :

Note finale de chaque module est constituée de la note des contrôles continus * 40% et

de l'examen final *60%

=> La note du module = note de l'examen * 60%+ Note du CC * 40%

2.3. Modalités de Validation du module

Un module est acquis soit par validation soit par compensation:

- ★ Un module est validé si sa note est supérieure ou égale à 10 sur 20
- ★ Un module est acquis par compensation, si l'étudiant valide le semestre dont fait partie ce module, et à condition que la note du module concerné ne soit pas inférieure à 7 sur 20
- ★ Note minimale requise pour la validation du module est 10
- ★ Note éliminatoire est inférieure à 5 [Dans la session ordinaire, si la note du module est supérieure ou égale à 5, l'étudiant a droit au rattrapage. Cependant, si la note est inférieure à 5, aucune dérogation possible)
- ★ Note minimale pour compenser et valider le semestre doit être inférieure ou égale à 7

la compensation entre les semestres:

- ★ La compensation entre les semestres se fait entre S1 et S2 ; S3 et S4; S5 et S6 à condition que la note de l'un des deux semestres soit supérieure ou égale à 7 sur 20.
- ★ Les Semestres (S1, S3, S3, S4, S5) ne sont pas acquis par compensation avec les modules Action Éducative ; c'est-à-dire, l'étudiant ne peut pas valider son semestre en compensation avec la note note du module Action Éducative.
- ★ Le S6 est acquis par compensation avec la note du module l'Action Éducative

Modalités de la session du rattrapage:

- ★ La session du rattrapage est réservée aux modules qui ne sont pas validés en session ordinaire et dont la note est inférieure à 10 mais plus précisément supérieure ou égale à 5.
- ★ l'étudiant garde la note supérieure des deux notes obtenus avant et après la session du rattrapage.
- ★ la note finale du module ne peut pas dépasser 10 sur 20.
- 3. Coordonnateur et équipe pédagogique du module (Le coordonnateur du module, intervenant dans les enseignements du module, appartient à un département intervenant dans la formation. Il peut également appartenir à un établissement intervenant partenaire)

Grad	Spágialitá	Etablissement	Nature d'intervention
e	Specialité	Etaonssement	(Enseignements ou

		Département	activités : Cours, TD, TP, encadrement de stage, de projets,)
Coordonnateur :			
Intervenants:			

4. bibliographies

ALBERTINI, Pierre, La France du XIXe siècle (1815-1914), Hachette, 1995.

AMBRIERE, Madeleine, Précis de littérature française du XIXe siècle, PUF, 1990.

BECKER, Colette, Lire le Réalisme et le Naturalisme, Dunod, 1992.

BERTRAND, Michel, Lire le Symbolisme, Dunod, 1998.

CHEVREL, Yves, Le Naturalisme, PUF, 1982.

CRUBELLIER, Maurice, Histoire culturelle de La France, XIXe-XXe s., PARIS, Colin, 1974.

FROMONT, D, La peinture française de David à Courbet, Paris, 1956.

5. Autres Eléments pertinents	

DESCRIPTIF DU MODULE M15

N° d'ordre du module	15			
Intitulé du module	Digital skills en éducation			
	Langue 2			
Langue(s) d'enseignement du module				
Nature du module (Disciplinaire / métier/complémentaire)				
Nombre de crédits	6	Digital skills en éducation : 3		
		Langue 2: 3		
Semestre d'appartenance du module	Semestre 2	3/10		
Mode d'enseignement	Présentiel	A distance	■ Hybride (Présentiel et à distance)	Par alternance
Etablissement dont relève le module				

Digital Skills en éducation

1. SYLLABUS DU MODULE

1.1. Compétences visées

Au terme de ce module, l'étudiant sera capable de choisir, d'élaborer et d'utiliser les outils technologiques pertinents pour concevoir des activités d'enseignement et d'apprentissage actif fondées sur les Digital Skills.

1.2. Objectifs du module

- Identifier et évaluer les ressources numériques pertinentes.
- Connaître les modèles et approches pédagogiques de l'intégration efficace des TIC dans les pratiques d'enseignement et d'évaluation.
- Acquérir des méthodes et des techniques pour concevoir des ressources numériques.
- Acquérir les techniques des méthodes pour Produire des ressources numériques.
- Acquérir des stratégies d'Intégration des ressources numériques dans les pratiques d'enseignement et d'évaluation.
- S'approprier les aspects éthiques et juridiques de l'utilisation des ressources numériques.

1.3. Prérequis pédagogiques

DIGITAL SKILLS

1.4. VOLUME HORAIRE (Les travaux dirigés sont obligatoires).

				/			
		Volume horaire (VH)					
Composante(s) du module	Cours	TD	TP	Activités Pratiques (Travaux de terrain, Projets, Stages,)	Travail personnel	Évaluatio n	VH global
Usages pédagogiques des ressources numériques	5	ı	9		_	1	15
Gestion de projet, Ingénierie pédagogique et éthique des Digital Skills	5	Ī	4		-	1	10
VH global du module	10		13			2	25
% VH	48	-	44	_	-	8	100

1.5. DESCRIPTION DU CONTENU DU MODULE

• Fournir une description détaillée des enseignements et/ou activités pour le module (Cours, TD, TP, Activités Pratiques, ...).

1. Usages pédagogiques des ressources numériques

- 1.1. Ressources numériques au lycée
 - Ressources numériques
 - Typologie et Taxonomie des ressources numériques
 - Recherche et sélection de ressources numériques pertinentes
- 1.2. Exemples des ressources numériques utilisées au secondaire qualifiant
 - Les ressources éducatives libres (REL)
 - TBI, Tablette et technologies mobiles
 - Les réseaux sociaux
 - Réalité virtuelle et réalité augmentée
 - Jeux et Simulations
 - Autres (l'intelligence artificielle, l'Internet des objets, les mégadonnées, etc...)
- 1.3. Usage et Intégration des Digital Skills en éducation
 - Niveaux d'usage des TIC
 - Modèles d'intégration des TIC
- 1.4. Approches pédagogiques et usages des TIC
- 1.5. Digital Skills et évalation
- 1.6. Scénarisation pédagogique

2. Gestion de projet et Ingénierie pédagogique

- 2.1. Ingénierie pédagogique (IP)
- 2.2. Modèle de référence de l'IP ADDIE
- 2.3. Démarche projet
- 2.4. Gestion de tâches et de projets
- 2.5. Maîtriser les outils de base de la gestion de projet et identifier les contextes dans lesquels les mettre en œuvre
- 2.6. Utiliser un logiciel de la gestion de projet

3. Éthique et Digital Skills

- 3.1. Propriété intellectuelle/industrielle
- 3.2. Droits d'auteur.
- 3.3. Licences
- 3.4. Logiciel propriétaire / libre/ open source
- 3.5. Le plagiat

1.6. MODALITÉS D'ORGANISATION DES ACTIVITÉS PRATIQUES

Démarche participative basée sur :

- Cours du professeur ;
- MOOC Digital Skills en éducation
- exercices d'application en TD ;
- travail en groupe;
- animation de séminaires.

Suivant la nature des activités proposées, l'enseignant adoptera la démarche pédagogique adéquate. L'approche par compétences doit être privilégiée en favorisant l'apprentissage actif et l'auto-apprentissage (MOOC DK en Education), la résolution de problèmes et la démarche projet.

Langue 2

1. Connaisssances et Compétences à aquérir

COMPÉTENCES À ACQUÉRIR

(Décrire les compétences à acquérir visées par ce module)

Le module langues étrangères (anglais, française et espagnole) est composé de deux éléments de modules :

Elément 1 : Langue Anglaise

Students will be able to recognize and exchange familiar words and very basic phrases about self, family and immediate environment when people speak slowly and clearly. Timing: 2 hours per unit – 15 hours to accomplish A1 level.

Elément 2 : Langue française ou Langue espagnole

• Langue française

Le cours de langue française vise à développer des compétences langagières et communicationnelles en langue française afin de doter les étudiants d'un niveau A1.2 leur permettant de communiquer de façon simple si l'interlocuteur parle lentement et distinctement et se montre coopératif. Les quatre compétences en français doivent être travaillées en classe (chaque cours) en utilisant le contenu de la plateforme.

• Langue espagnol:

El curso de español tiene como objetivo desarrollar las habilidades liguísticas de comunicación en español para proporcionar a los estudiantes un nivel A1.2 que les permitirán comunicarse de manera

sencilla si el interlocutor habla despacio y con claridad y si es cooperative. Las cuatro habilidades del españl deben trabajarse en clase (cada lección) utilizando el contenido de la plataforma.

CONNAISSANCES À ACQUÉRIR

(Spécifier les connaissances que doit acquérir l'étudiant)

Elément 1 : Langue Anglaise

- Talk and ask about occupations
- Expressing likes and dislikes of sports
- Reading text about personal life of friends
- Social life related vocabulary: married, single/ divorced

Elément 2 : Langue française ou Langue espagnole

• Langue française

Le cours de la langue française doit insister sur les compétences linguistiques et communicationnelles pour un débutant A1.1 afin qu'il puisse communiquer de façon simple et raconter un parcours universitaire grâce un lexique spécifique.

Un programme de formation proposé par la plateforme permettra de travailler et d'approfondir toutes les compétences et connaissances linguistiques de la langue. Toutes les activités, ressources et exercices de la méthode y sont présents, permettant de lier intimement compréhension et production.

• Langue espagnole

El curso de espagnole debe enfatizar las habilidades lingüísticas y de comunicación para un principiante A1.1 para que pueda comunicarse de manera simple y contar su trayectoria universitaria gracias a un léxico específico. Un programa formativo que ofrece la plataforma permitirá trabajar y profundizar todas las habilidades lingüísticas y conocimientos del idioma. Todas las actividades, recursos y ejercicios del método están presentes allí, lo que permite vincular íntimamente la comprensión y la producción.

2. Volume horaire

Répartition du volume horaire par activité d'enseignement et d'évaluation

	Cours	TD	TP	Activités Pratiques	Evaluation	VH global
Elément1 : Langue anglaise	7 H			15 H	1 H	23 heures
Elément2 : Langue française Ou Langue espagnole	7 H			15H	1 H	23 heures
Total	14 H			30Н	2 H	46 eures
% VH	30.43%			65.22%	4.34%	100%

Répartition du volume horaire par mode d'enseignement

	En présentiel	A distance	Par alternance	VH global
Elément1 : Langue anglaise	8 H	15H		23 heures
Elément2 : Langue française Ou Langue espagnol	8 H	15H		23 heures
Total	16 H	30 H		46 heures
% VH	34.78%	64.22%		100%

3. Description du contenu du module

Fournir une description détaillée des enseignements et/ou activités du module (Cours, TD, TP, Activités Pratiques,).

Themes	Receptive Skills	Vocabulary	Grammar	Productive Sl	cills
	Listening / Reading			Speaking	Writing
Friends and Social Life	Reading text about personal life of friends	Social life related vocabulary: married, single/ divorced	Present perfect tenses + wh questions	Talk and ask about occupations	Describe a close person
Art and Sport	Reading text about a sport or art (painting)	Leisure time activities: Sports and art vocabulary	Quantifiers: a few, much a little. Because+ reasons Sentence structure	Expressing likes and dislikes of sports	Sentences about Favourite sports
Studying Online	Reading text on different ways to study online	Remote – certificate – digitalized courses – on campus courses	Possessive adjectives – possessives with 's or of	Making differences between studying from home or at school	Compound sentences with 'but'
Fast Food	Listening and reading conversation at fast food shop	Fast food – doggy bag – balanced diet – home made food	Impersonal and indefinite pronouns: one, everyone, something	Comparing between fast food and homemade food	Sentences with ' whereas'- 'while'
Being Young	Reading a text about the assets of youth	Teenagers -adolescence - health issues - antisocial	Nouns: countable and uncountable nouns - compound nouns	The world young people want to live	Sentences with wish + past tense

Elément 2 : Langue française

1. Compétence langagière : s'informer

✔ Compétence pragmatique (Objectif communicatif) :

Comprendre des titres de presse, des évènements rapportés par les médias Réagir à partir de titres.

- ✔ Compétence linguistique :
 - -Lexicale : lexique de la presse
 - -Grammaticale: la phrase nominale et la ponctuation
- ✓ Compétence sociolinguistique et socioculturelle : la presse.
- ✓ Activités langagières : écrites (créer un titre d'article et en présenter la une) et orale (présenter la Une d'un journal en petit groupe).
- 2. Compétence langagière : raconter son parcours
 - ✔ Compétence linguistique

- -Lexicale : champ lexical de l'éducation et de l'université.
- -Grammaticale: passé composé, dater un événement.
 - ✓ Compétence sociolinguistique et socioculturelle :la formation universitaire.
 - ✓ Activités langagières : écrites (CV) et orale (présenter son parcours lors d'un entretien).
- 3. Compétence langagière : raconter un événement passé
 - ✓ Compétence pragmatique : rédiger un fait divers
 - ✔ Compétence linguistique :
 - -Lexicale: lexique du roman policier
 - -Grammaticale: passé composé, imparfait et les marqueurs temporels simples.
 - ✓ Compétence sociolinguistique et socioculturelle : le fait divers
 - ✓ Activités langagières : écrites (rédiger un fait divers), orales (d'après une photo d'un événement insolite raconter les actions qui ont précédé l'événement).
- 4. Compétence langagière : Raconter une histoire
 - ✔ Compétence pragmatique :

Raconter simplement l'histoire d'un court-métrage ou d'un livre.

- ✔ Compétence linguistique :
 - -Lexicale : lexique de la narration, du cinéma, de la littérature.
 - -Grammaticale : passé composé, marqueur temporel très simple (d'abord, ensuite, enfin, relatif qui)
- ✓ Compétence sociolinguistique et socioculturelle : court-métrage, roman.
- ✓ Activités langagières : écrites (rédiger l'histoire du CM vu en classe), orale (raconter un court métrage CM vu en classe.
- 5. Compétence langagière : parler de l'avenir
 - ✔ Compétence pragmatique : élaborer un projet de vacances ou un séjour linguistique.
 - ✓ Compétence linguistique :
 - **-Lexicale**: les transports, les vacances.
 - -Grammaticale: futur simple, pronom (y), négation (ne...plus), pronom relatif (où).
 - **✓** Compétence sociolinguistique et socioculturelle : les vacances

Elément 3 : Langue espagnol

Habilidades lingüísticas: informarse

Competencia pragmática (Objetivo comunicativo):

Comprender titulares de prensa, eventos reportados por los medios

Reaccionar a partir de los títulos.

Competencia linguistica:

- -Léxical: léxico de la prensa
- Gramatical: oración nominal y puntuación

Competencia sociolingüística y sociocultural: la prensa.

Actividades de lenguaje: escrito (crear el título de un artículo y presentar la portada) y oral (presentar la portada de un periódico en un pequeño grupo).

2. Habilidades lingüísticas: contando tu historia

Competencia lingística

- -Léxical: campo léxico de la educación y la universidad.
- -Gramatical: tiempo pasado, fechar un evento.

Competencia sociolingüística y sociocultural: formación universitaria.

Actividades lingüísticas: escritas (CV) y orales (exponiendo tus antecedentes durante una entrevista).

3. Habilidad lingüística: narración de un hecho pasado

Habilidad pragmática: redactar una noticia

Competencia linguistic::

-Léxical: léxico de la novela policiaca

- Gramaticales: pretérito perfecto, imperfecto y marcadores temporales simples.

Competencia sociolingüística y sociocultural: noticias

Actividades de lenguaje: escritas (redactar una noticia), orales (a partir de una foto de un hecho insólito, relatar las acciones que antecedieron al hecho).

4. Habilidad lingüística: Contar una historia

Competencia pragmática:

Simplemente cuente la historia de un cortometraje o un libro.

- Tempetencia linguística:
- -Léxical: léxico de narración, cine, literatura.
- -Gramatical: tiempo pasado, marcadores de discurso (primero, luego, finalmente, relative: quién)
- (*) Competencia sociolingüística y sociocultural: cortometraje, novela.

Actividades de lenguaje: escrito (escribir la historia del CM visto en clase), oral (contar un corto CM visto en clase).

5. Competencia lingüística: hablando del futuro

Habilidad pragmática: desarrollar un proyecto de vacaciones o una estancia lingüística.

Competencia liguística:

- -Léxical: transporte, vacaciones.
- Gramaticales: futuro simple, pronombres, negación, pronombre relativo.

Competencia sociolingüística y sociocultural: vacaciones

4. Didactique du module

Indiquer la méthodologie d'enseignement, les moyens pédagogiques prévus ,...

- Pédagogie interactive encourageant la confiance en soi, la prise de parole, la communication.
- Approche inductive

5. Modalités d'organisation des activités pratiques (si prévues)

- Approche participative
- Activités de groupe
- Jeux de rôle

Mod	ALITÉS	D'	'ENSEIGNEMENT	\mathbf{A}	DISTANCE	SI	PRÉVU

Suivi sur la plateforme.		

7. Modalités d'enseignement par alternance (si prévu)

8. DESCRIPTION DU TRAVAIL PERSONNEL DE L'ÉTUDIANT

- Mini-project
- Revue d'article
- Essai documenté
- Présentations

EVALUATION DU MODULE

1. Modes d'évaluation

⊠Examen de fin de semestre

⊠Contrôles continus: Test/ quiz/devoirs/participation/présentations

2. Note du module

(Préciser les coefficients de pondération attribués aux différentes évaluations pour obtenir la note du module.)

La note du module est calculée comme suit:

Elément 1 : Langue Anglaise

Note la langue Anglaise: examen (60%) + CC (40%)

Elément 2 : Langue française

Note la langue française : examen (60%) + CC (40%)

Elément 3 : Langue espagnol

Note la langue espagnol: examen (60%) + CC (40%)

Note module : Elément 1 (1/2) + Elément 2 (1/2) + Elément 2 (1/2)

10. Coordonnateur et equipe pédagogique du module

Le coordonnateur du module intervient dans l'enseignement du module

	Nom et Prénom	Grade	Spécialité	Etablissement	Département	Nature d'intervention (Cours, TD, TP, encadrement de stage, de projets,)
Coordonnateur du module						
Intervenants dans	7					
le module						

DESCRIPTIF DU MODULE M16

N° d'ordre du module	16
Intitulé du module	Action éducative en établissement scolaire 2
Langue(s) d'enseignement du module	
Nature du module (Disciplinaire / métier/complémentaire)	Métier
Nombre de crédits	0
Semestre d'appartenance du module	Semestre 2
Etablissement dont relève le module	

L'Action éducative en établissement scolaire est consacrée à la découverte active de ce milieu. Il doit permettre à l'étudiant de :

- Observer les besoins des élèves ;
- Découvrir le métier de l'enseignement ;
- Identifier les mécanismes de gestion des différents composants de l'établissement scolaire ;
- Soutenir pédagogiquement les élèves ;
- Elaborer des activités parascolaires.
- Aider le corps d'enseignement et le corps administratif et pédagogique ;

2. Lieu

L'action éducative se déroule dans un établissement scolaire

3. ACTIVITÉS PRÉVUES

- Visite de découverte d'un établissement scolaire
- Soutien scolaire aux apprenants.
- Organiser des activités parascolaires dans le cadre de l'activation de la vie scolaire
- —Contribuer à des activités éducatives dans un établissement scolaire
- Apporter de l'aide aux cadres d'enseignement et au corps administratif de l'établissement

4. ENCADREMENT

L'action éducative est encadrée par un encadrant du milieu éducatif abritant l'action éducative

DESCRIPTIF DU MODULE M17

N° d'ordre du module	17			
Intitulé du module	MORPHOSY	NTAXE 1		
Langue(s) d'enseignement du module	français			
Nature du module (Disciplinaire / métier/complémentaire)	disciplinaire			
Nombre de crédits	4			
Semestre d'appartenance du module	Semestre 3			
Mode d'enseignement	Présentiel	A distance	Hyb ride (Présentiel et à distance)	Par alternance
Etablissement dont relève le module				

1. SYLLABUS DU MODULE

1.1. COMPETENCES à acquérir

(Décrire les compétences à acquérir visées par ce module)

- Produire des phrases simples en respectant les règles morphosyntaxiques :
- o distinguer les différents types et modalités de la phrase simple ;
- o maîtriser les mécanismes de juxtaposition et de coordination.

1.2. CONNAISSANCES à acquérir

(Spécifier les connaissances que doit acquérir l'étudiant)

- maîtriser les règles et les mécanismes de formation de la phrase simple ;
- reconnaître les différentes composantes de la phrase simple ;
- repérer et distinguer les différents types et modalités de la phrase simple ;
- maîtriser les mécanismes de juxtaposition et de coordination .

1. 3. volume horaire

Répartition du volume horaire par activité d'enseignement et d'évaluation (Les travaux dirigés et les travaux pratiques sont obligatoires dans les modules Disciplinaires et les modules Métiers, quand la nature disciplinaire de ces modules les exige. Les travaux pratiques, hors action éducative au sein d'un établissement scolaire, constituent 20% au minimum du volume horaire global du module nécessitant des travaux pratiques).

		Volu	ne h	orai	re (VH)			
Composante(s) du module	EC TS	Co urs	T D	T P	Activités Pratiques	Travail personnel	EVALUATION (évaluation des connaissances et examen final)	VH global
Morphosyntaxe 1	4	30	1 2			4	4	50H
ECTS/VH global du module		30	1 2			4	4	50H
% VH		60 %	2 4 %			8%	8%	100%

Répartition du volume horaire par mode d'enseignement

	En présentiel	A distance	Par alternance	VH global
Volume Horaire	40H	10H		50H
% VH	80%	20%		100%

- 1. 4 Description du contenu du module
 - Fournir une description détaillée des enseignements et/ou activités pour le module : Cours, TD, TP (Tavaux du laboratoires, table ronde, séminaires,), Activités Pratiques(Travaux de terrain,).
 - Pour le cas des Licences d'Education, se conformer au contenu des filières types nationales.

De la proposition à la phrase simple :

- a- la phrase simple
- b- de la phrase simple à la phrase complexe : la coordination et la juxtaposition.
- I- La structure fondamentale de la phrase simple
- 1- La phrase minimale : définition
- La phase verbale La phrase verbale à verbe d'existence- la phrase verbale à verbe impersonnel Exercices d'application
- La phrase verbale attributive : définition liste des verbes attributifs- nature de l'attribut- place de l'attribut- typologie des constructions à attribut du sujet et de l'objet Exercices d'application
- La phrase nominale sans verbe : à un seul terme- à deux termes.
- sa valeur- rapport sujet/ prédicat dans ces phrases.
- Exercices d'application
- Le mot phrase+ exercices d'application concernant les différentes structures de la phrase minimale.
- 2- La phrase étendue : définition
- Les expansions des syntagmes constituants de la phrase. Rapport entre constituants essentiels (sujet, cod, coi, attribut) et facultatifs de la phrase (les expansions du nom, du verbe, de l'adj, de l'adv. Exercices d'application.
- II- Les types de phrases simples
- 1- Les modalités des phrases
- a- La déclaration : définition
- b- L'interrogation : définition
- L'interrogation totale : l'interrogation marquée par l'intonation- l'interrogation avec inversion du sujet- interrogation avec est-ce que+ exercices d'application
- L'interrogation partielle : interrogation portant sur un constituant essentiel : le sujet- l'objet- l'attribut-le complément prépositionnel.
- L'interrogation portant sur les circonstants
- L' interrogation à l'infinitif Exercices d'application
- L'injonction : Définition

Morphosyntaxe de l'injonction :

- 1- caractérisation prosodique-
- 2- modes impératif et subjonctif
- 3- l'injonction s'exprime à l'aide d'autres structures de phrases.
- Modulation de l'injonction : renforcement de l'injonction- atténuation de l'injonction+ exercices d'application.

III-Les formes de phrases simples

- La phrase affirmative/ La phrase négative
- La dimension lexicale et grammaticale de la négation.
- La portée de la négation : négation totale/ négation partielle- négation exceptive.
- -Place de la négation.

Exercices d'application.

- -Emploi des mots négatifs : non (mot phrase) pas et point- guère et plus- le fonctionnement de « ne »
- -Les termes de la négation partielle : les adverbes (jamais, nulle part) les pronoms et déterminants indéfinis (personne, nul, rien, aucun)
- La négation et la coordination : (ni)
- Exercices d'application
- La phrase active/ La phrase passive
- -Les formes verbales du passif.
- -Les verbes passivables.
- -Phrases passives avec complément d'agent.
- -Exercices d'application.
- -Phrases passives sans complément d'agent -Le passif incomplet.
- -Autres formes du passif.
- Exercices d'application.

 La phrase neutre/ la phrase emphatique L'emphase : dislocation et extraction. La dislocation de la phrase- détachement d'un groupe nominal
• L'extraction : - du sujet - de l'objet - du complément circonstanciel - du complément d'adjectif - de l'attribut. Exercices d'application.
- De la phrase simple à la phrase complexe : les propositions indépendantes juxtaposées et coordonnées. Définition de la juxtaposition- Définition de la coordination.
 1- Les valeurs syntaxiques et sémantiques des conjonctions de coordination : La coordination copulative
 La coordination disjonctive La coordination adversative-La coordination causale
- La coordination consécutive - La coordination transitive
- La coordination comparative.
Exercices d'application
1. 5. modalités d'organisation des activités pratiques (cette case est remplie en cas d'existence des activités
pratiques)
1. 6 Méthodes didactique et les moyens pédagogiques nécessaire pour l'enseignement
1. 7 Modalités d'enseignement a distance (si prévu)
1. 8 Modalités d'enseignement par alternance (si prévu)
1. 8 Modalités d'enseignement par alternance (si prévu)
1. 8 Modalités d'enseignement par alternance (si prévu)
1. 8 Modalités d'enseignement par alternance (si prévu)
1. 8 Modalités d'enseignement par alternance (si prévu) 1. 9 description du travail personnel, le cas échéant

2. PROCEDURES D'EVALUATION

2.1. Modes d'évaluation

L'enseignant, en fonction des objectifs pédagogiques et le volume horaire du module qu'il dispense, à toute l'attitude de fixer le nombre des évaluations et leurs modalités : un ou plusieurs contrôles continus soit sous la forme habituelle écrite, soit sous forme d'exposés, de synthèses, de rapports, de projets en plus d'un examen écrit semestriel du module.

Selon le CNPN, l'évaluation des connaissances et des compétences de chaque module devrait se faire en présentiel à la fin du semestre.

Deux modes d'évaluation seront établis :

Evaluation formative : durant la séance au moyen des guidages correctifs

- ★ devoirs sur table
- ★ travail individuel ou/et de groupe
- ★ épreuve orale/présentation/exposé/
- ★ rapport d'activité/compte-rendu/ fiche de lecture/ synthèse/

Evaluation sommative:

★ Examen écrit de fin de semestre en présentiel

Examen de fin de semestre : 60%

Contrôles continus: 40 %

(tests, épreuves orales, devoirs, exposés, rapports de stage ou autre moyen de contrôle)

2.2. Note du module

(Préciser le pourcentage des différentes évaluations de module pour obtenir la note du module.)

La note du module est la moyenne pondérée des notes du contrôle continu et de l'examen. C'est-à-dire :

Note finale de chaque module est constituée de la note des contrôles continus * 40% et

de l'examen final *60%

=> La note du module = note de l'examen * 60%+ Note du CC * 40%

2.3. Modalités de Validation du module

Un module est acquis soit par validation soit par compensation:

- ★ Un module est validé si sa note est supérieure ou égale à 10 sur 20
- ★ Un module est acquis par compensation, si l'étudiant valide le semestre dont fait partie ce module, et à condition que la note du module concerné ne soit pas inférieure à 7 sur 20
- ★ Note minimale requise pour la validation du module est 10

- ★ Note éliminatoire est inférieure à 5 [Dans la session ordinaire, si la note du module est supérieure ou égale à 5, l'étudiant a droit au rattrapage. Cependant, si la note est inférieure à 5, aucune dérogation possible)
- ★ Note minimale pour compenser et valider le semestre doit être inférieure ou égale à 7

la compensation entre les semestres:

- ★ La compensation entre les semestres se fait entre S1 et S2 ; S3 et S4; S5 et S6 à condition que la note de l'un des deux semestres soit supérieure ou égale à 7 sur 20.
- ★ Les Semestres (S1, S3, S3, S4, S5) ne sont pas acquis par compensation avec les modules Action Éducative ; c'est-à-dire, l'étudiant ne peut pas valider son semestre en compensation avec la note note du module Action Éducative.
- ★ Le S6 est acquis par compensation avec la note du module l'Action Éducative

Modalités de la session du rattrapage:

- ★ La session du rattrapage est réservée aux modules qui ne sont pas validés en session ordinaire et dont la note est inférieure à 10 mais plus précisément supérieure ou égale à 5.
- ★ l'étudiant garde la note supérieure des deux notes obtenus avant et après la session du rattrapage.
- ★ la note finale du module ne peut pas dépasser 10 sur 20.
- 2. Coordonnateur et équipe pédagogique du module (Le coordonnateur du module, intervenant dans les enseignements du module, appartient à un département intervenant dans la formation. Il peut également appartenir à un établissement intervenant partenaire)

stage, de projets,)

4. bibliographies

Dubois. J et al. Grand dictionnaire: Linguistique et sciences du langage. Larousse, Paris 2007.

Dubois, J et al. Grammaire, Larousse, Paris, 1995.

Dubois, J et Jouannon, G. Grammaire et exercices du français, Larousse, Paris, 1956. Grevisse, M. Le bon usage; Duculot, Paris, 1993.

Grevisse, M. Corrigé des exercices de grammaire française, de boeck, Bruxelles, 2005.

Hamon, A. Guide de grammaire, toutes les règles indispensables pour éviter les pièges, Marabout, France, 1989.

Rigel, M., Pellat. J-C. et Rioul .R. Grammaire méthodique du français, PUF, Paris 2009. Souché, A et Lamaison. J. La grammaire nouvelle et le français, Nathan, Paris, 1955.

.- Wagner, L et Pinchon. J. Grammaire du français classique et moderne, hachette, Paris, 1991.

5. Autres Eléments pertinents

76	
96	

DESCRIPTIF DU MODULE M18

	T			
N° d'ordre du module	18			
Intitulé du module	Littératures at	ricaines de lang	ue française 1	
Langue(s) d'enseignement du module	Français			
Nature du module (Disciplinaire / métier/complémentaire)	Disciplinaire			
Nombre de crédits	5			
Semestre d'appartenance du module	Semestre 3			
Mode d'enseignement	Présentiel	A distance	Hybride (Présentiel et à distance)	Par alternance
Etablissement dont relève le module				

1. SYLLABUS DU MODULE

1.1. COMPETENCES à acquérir

(Décrire les compétences à acquérir visées par ce module)

- Défendre la diversité thématique et générique de la littérature marocaine de langue française (roman comique, satirique, historique, etc.) :
- ressortir la vitalité du champ littéraire marocain ;
- expliciter les modes singuliers de représentation du réel ;
- transmettre une vision renouvelée de l'actualité littéraire marocaine.

1.2. CONNAISSANCES à acquérir

(Spécifier les connaissances que doit acquérir l'étudiant)

- Étapes et histoire de la littérature marocaine d'expression française;
- Les précurseurs de cette littérature et ses développements;
- les thématiques et leur évolution dans le temps;
- les techniques et les particularités de la création littéraire marocaine;
- Les problématiques actuelles de cette littérature.

1. 3. volume horaire

Répartition du volume horaire par activité d'enseignement et d'évaluation (Les travaux dirigés et les travaux pratiques sont obligatoires dans les modules Disciplinaires et les modules Métiers, quand la nature disciplinaire de ces modules les exige. Les travaux pratiques, hors action éducative au sein d'un établissement scolaire, constituent 20% au minimum du volume horaire global du module nécessitant des travaux pratiques).

		Volu	folume horaire (VH)					
Composante(s) du module	EC TS	Co urs	T D	T P	Activités Pratiques	Travail personnel	EVALUATION (évaluation des connaissances et examen final)	VH global
Littératures	4	30	1		4		4	50H
africaines de langue française			$\frac{1}{2}$	ľ				
1			2					
♦								
ECTS/VH global	4	30	1		4		4	50H
du module			2					
% VH		60	2		8		8	100%
	_		4					

• Répartition du volume horaire par mode d'enseignement

	En présentiel	A distance	Par alternance	VH global
Volume Horaire	40H	10H		50H
% VH	80%	20%		100%

 1. 4 Description du contenu du module Fournir une description détaillée des enseignements et/ou activités pour le module : Cours, TD, TP (Tavaux du laboratoires, table ronde, séminaires,), Activités Pratiques(Travaux de terrain,). Pour le cas des Licences d'Education, se conformer au contenu des filières types nationales.
1. Bref aperçu sur l'histoire de la littérature marocaine de langue française - Les débuts - Le second souffle - Le troisième souffle - La littérature marocaine de l'extrême contemporain 2. Les problématiques de la littérature marocaine de l'extrême contemporain - Du projet de société à l'expérimentation individuelle - L'expérience individuelle comme mode d'inspiration et d'écriture - Nouvelles écritures au Maroc : retour du référent et du « je ». - Ecrire/peindre au Maroc ou la praxis de l'intersigne. - Aspects de la contemporanéité de l'écriture au Maroc. - L'écriture-témoignage et la part de l'Histoire. - Écriture et revendications féminines. - Littérature et questions de réception. - La question de la « frontière » dans le roman marocain contemporain. - Identité et Altérité dans les nouvelles écritures au Maroc. - Poétique de l'a-poétique.
 Du culturel à l'interculturel. Le roman marocain : du texte à l'écran.
Corpus à titre indicatif 1. Nedali, La maison de Cicine éd. De l'Aube, 2011 2. Mostapha Bougniane, Des houris et des hommes, Marsam, 2011 3. Fouad Laroui, Méfiez-vous des parachutistes, Julliard, 1999 4. Fouad Laroui, Joseph/Youssouf ou la réconciliation, Paris, Zellige, 2021 5. Zakia Daoud, Zaineb, reine de Marrakech, éd. De l'Aube, 2006 6. Najat El Hachimi, Le dernier patriarche, actes Sud, 2009 7. Habib Mazini, Le croquis du destin, éd. Broc-Jacquart 8. Mahi Binebine, Le fou du roi, éd. Le Fennec, 2017 9. Mahi Binebine, Les étoiles de Sidi Moumen, éd. Le Fennec, 2010
1. 5. modalités d'organisation des activités pratiques (cette case est remplie en cas d'existence des activités pratiques)

1. 7 Modalités d'enseignement a distance (si prévu)

1. 6 Méthodes didactique et les moyens pédagogiques nécessaire pour l'enseignement

1. 8 Modalités d'enseignement par alternance (si prévu)	
1. 9 description du travail personnel, le cas échéant	
	. & O
	X

2. PROCEDURES D'EVALUATION

2.1. Modes d'évaluation

L'enseignant, en fonction des objectifs pédagogiques et le volume horaire du module qu'il dispense, à toute l'attitude de fixer le nombre des évaluations et leurs modalités : un ou plusieurs contrôles continus soit sous la forme habituelle écrite, soit sous forme d'exposés, de synthèses, de rapports, de projets en plus d'un examen écrit semestriel du module.

Selon le CNPN, l'évaluation des connaissances et des compétences de chaque module devrait se faire en présentiel à la fin du semestre.

Deux modes d'évaluation seront établis :

Evaluation formative : durant la séance au moyen des guidages correctifs

- ★ devoirs sur table
- ★ travail individuel ou/et de groupe
- ★ épreuve orale/présentation/exposé/
- ★ rapport d'activité/compte-rendu/ fiche de lecture/ synthèse/

Evaluation sommative:

★ Examen écrit de fin de semestre en présentiel

Examen de fin de semestre : 60%

Contrôles continus: 40 %

(tests, épreuves orales, devoirs, exposés, rapports de stage ou autre moyen de contrôle)

2.2. Note du module

(Préciser le pourcentage des différentes évaluations de module pour obtenir la note du module.)

2.3. Modalités de V			•, ,•		
Un module est acc -Un module est va -Un module est acc condition que la ne	llidé si sa r equis par c	note est supérion, ompensation,	eure ou égale à 10 si l'étudiant valide	sur 20 le semestre dont fa	ait partie ce module, et à
enseigneme	ents du mo	dule, appartier		t intervenant dans l	module, intervenant dans les la formation. Il peut
	Grade	Spécialité	Etablissement	Département	Nature d'intervention (Enseignements ou activités : Cours, TD, TP, encadrement de stage, de projets,)
Coordonnateur :					stage, de projets,)
Intervenants:				•.0	
l. bibliographies					
5. Autres Eléments	nertinents		762		
7. Autres Elements	pertinents	. 0	\		
	×	0			
	(0)				
640		DES	CRIPTIF DU MO M19	DDULE	
N° d'ordre du mod	dule		19		

Intitulé du module	Lecture du te	cte littéraire 1: le	e théâtre classiq	ue
Langue(s) d'enseignement du module	Français			
Nature du module (Disciplinaire / métier/complémentaire)	disciplinaire			
Nombre de crédits	4			
Semestre d'appartenance du module	Semestre 3		G	
Mode d'enseignement	Présentiel	A distance	Hybride (Présentiel et à distance)	Par alternance
Etablissement dont relève le module				

1. SYLLABUS DU MODULE

1.1. COMPETENCES à acquérir

(Décrire les compétences à acquérir visées par ce module)

- Expliquer, commenter, analyser et dramatiser une scène de théâtre relevant du baroque ou de la tragédie classique, en mobilisant les savoirs et savoir-faire relatifs au contexte historique, socioculturel et politique du XVIIème siècle et aux pratiques dramaturgiques liées aux mouvances classique et baroque de l'époque :
- o réinvestir les caractéristiques formelles, sémantiques et rhétoriques dans l'analyse d'un texte poétique ;
- o repérer les caractéristiques formelles d'un texte de théâtre.

1.2. CONNAISSANCES à acquérir

(Spécifier les connaissances que doit acquérir l'étudiant)

- le théâtre classique
- les règles du théâtre classique
- l'honnête homme
- jansénisme et jésuitisme
- contexte historique du théâtre classique
- rationnalisme

1. 3. volume horaire

Répartition du volume horaire par activité d'enseignement et d'évaluation (Les travaux dirigés et les travaux pratiques sont obligatoires dans les modules Disciplinaires et les modules Métiers, quand la nature disciplinaire de ces modules les exige. Les travaux pratiques, hors action éducative au sein d'un établissement scolaire, constituent 20% au minimum du volume horaire global du module nécessitant des travaux pratiques).

		Volu	Volume horaire (VH)						
Composante(s) du module	EC TS	Co urs	T D	T	Activités Pratiques	Travail personnel	EVALUATION (évaluation des connaissances et examen final)	VH global	
lecture du texte littéraire 1: le théâtre classique	4	30	12			4	4	50H	
		30	12			4	4		
ECTS/VH global du module		60	24			8	8	50H	
% VH								100%	

• Répartition du volume horaire par mode d'enseignement

	En présentiel	A distance	Par alternance	VH global
Volume Horaire	40H	10H		50H
% VH	80%	20%		100%

1. 4 Description du contenu du module

- Fournir une description détaillée des enseignements et/ou activités pour le module : Cours, TD, TP (Tavaux du laboratoires, table ronde, séminaires,), Activités Pratiques(Travaux de terrain,).
- Pour le cas des Licences d'Education, se conformer au contenu des filières types nationales.

Étude d'une œuvre intégrale de chacun des auteurs suivants : Molière, Corneille et Racine.

- I. Racine, Bérénice (Nb. à comparer avec Horace de Corneille)
- 1. La thématique amoureuse
- a- Amour et pouvoir
 - Le trio impossible
 - Face au pouvoir
- b- Deux amours
 - Définitions
 - Du côté d'Antiochus
- c- Ravissements
 - Ravissements
 - Sortir de la passivité
 - Spécificité de Bérénice
- 2- Structures tragiques
- a- L'exposition
 - Expositions raciniennes (Bajazet, Britannicus, Bérénice
 - première scène et rôle du confident
 - premier acte et élément de conflit
 - Bérénice, une exposition particulière
- b- Le conflit (le noeud de l'action)
 - Vers le héros tragique
 - Titus ou comment être un personnage tragique
 - Les erreurs de Bérénice ou comment devenir une héroïne tragique
- 3. L'écriture tragique
- a- Le récit
 - Récit et théâtre classique
 - Un exemple : le récit d'Antiochus
- b- Le monologue
 - Monologue et théâtre classique
 - Un exemple de monologue délibératif
 - Le monologue de Titus
- c- Aspects du langage racinien
 - LA tendance élégiaque dans Bérénice
 - Les grandes confrontations
- II. Molière, Don Juam
- 1- Don Juam, origines
- a- Présentation du thème
 - un sujet d'époque
 - une pièce maudite
 - les sources de Molière (du type au mythe)
 - L'apport de Molière
- b- présentation de l'oeuvre
 - Résumé de l'action
 - Structure de la pièce
- 2- Réflexion sur la pièce
- a- Une construction hybride
 - Une pièce mal faite
 - Parallélisme et inversions
 - La forme et le contenu
 - La surprise et la nécessité
- b- Une comédie humaine
 - La dimension historique
 - La dimension sociale

c. Une comédie métaphysique
- Le défi de la métaphysique
- Le point de vue moraliste
c- Une épopée burlesque
- Une sotie
- La poésie de la désillusion
3- Sens construit
a- L'apologie du libertinage - Une odeur de soufre
- Une méthode socratique
- La question morale
- Un héros païen
b- L'apologie de la foi
- Des arguments de circonstance
- Une confrontation toujours ouverte
Conclusion
Racine-Corneille / Molière
1. 5. modalités d'organisation des activités pratiques (cette case est remplie en cas d'existence des activités
pratiques)
1. 6 Méthodes didactique et les moyens pédagogiques nécessaire pour l'enseignement
1. 6 Methodes didactique et les moyens pedagogiques necessaire pour i enseignement
1. 7 Modalités d'enseignement a distance (si prévu)
1. 8 Modalités d'enseignement par alternance (si prévu)
1. 9 description du travail personnel, le cas échéant
2. PROCEDURES D'EVALUATION

2.1. Modes d'évaluation

La dimension psychologique

L'enseignant, en fonction des objectifs pédagogiques et le volume horaire du module qu'il dispense, à toute l'attitude de fixer le nombre des évaluations et leurs modalités : un ou plusieurs contrôles continus soit sous la forme habituelle écrite, soit sous forme d'exposés, de synthèses, de rapports, de projets en plus d'un examen écrit semestriel du module.

Selon le CNPN, l'évaluation des connaissances et des compétences de chaque module devrait se faire en présentiel à la fin du semestre.

Deux modes d'évaluation seront établis :

Evaluation formative : durant la séance au moyen des guidages correctifs

- ★ devoirs sur table
- ★ travail individuel ou/et de groupe
- ★ épreuve orale/présentation/exposé/
- ★ rapport d'activité/compte-rendu/ fiche de lecture/ synthèse/

Evaluation sommative:

★ Examen écrit de fin de semestre en présentiel

Examen de fin de semestre : 60%

Contrôles continus: 40 %

(tests, épreuves orales, devoirs, exposés, rapports de stage ou autre moyen de contrôle)

2.2. Note du module

(Préciser le pourcentage des différentes évaluations de module pour obtenir la note du module.)

La note du module est la moyenne pondérée des notes du contrôle continu et de l'examen. C'est-à-dire :

Note finale de chaque module est constituée de la note des contrôles continus * 40% et

de l'examen final *60%

=> La note du module = note de l'examen * 60%+ Note du CC * 40%

2.3. Modalités de Validation du module

Un module est acquis soit par validation soit par compensation:

- ★ Un module est validé si sa note est supérieure ou égale à 10 sur 20
- ★ Un module est acquis par compensation, si l'étudiant valide le semestre dont fait partie ce module, et à condition que la note du module concerné ne soit pas inférieure à 7 sur 20
- ★ Note minimale requise pour la validation du module est 10
- ★ Note éliminatoire est inférieure à 5 [Dans la session ordinaire, si la note du module est supérieure ou égale à 5, l'étudiant a droit au rattrapage. Cependant, si la note est inférieure à 5, aucune dérogation possible)
- ★ Note minimale pour compenser et valider le semestre doit être inférieure ou égale à 7

la compensation entre les semestres:

- ★ La compensation entre les semestres se fait entre S1 et S2 ; S3 et S4; S5 et S6 à condition que la note de l'un des deux semestres soit supérieure ou égale à 7 sur 20.
- ★ Les Semestres (S1, S3, S3, S4, S5) ne sont pas acquis par compensation avec les modules Action Éducative ; c'est-à-dire, l'étudiant ne peut pas valider son semestre en compensation avec la note note du module Action Éducative.
- ★ Le S6 est acquis par compensation avec la note du module l'Action Éducative

Modalités de la session du rattrapage:

- ★ La session du rattrapage est réservée aux modules qui ne sont pas validés en session ordinaire et dont la note est inférieure à 10 mais plus précisément supérieure ou égale à 5.
- ★ l'étudiant garde la note supérieure des deux notes obtenus avant et après la session du rattrapage.
- ★ la note finale du module ne peut pas dépasser 10 sur 20.
- 2. Coordonnateur et équipe pédagogique du module (Le coordonnateur du module, intervenant dans les enseignements du module, appartient à un département intervenant dans la formation. Il peut également appartenir à un établissement intervenant partenaire)

	Grade	Spécialité	Etablissement	Département	Nature d'intervention (Enseignements ou activités : Cours, TD, TP, encadrement de stage, de projets,)
Coordonnateur :					
Intervenants:			C)	

3. bibliographies

ADAM Antoine, Les Libertins au XVIIe siècle, Buchet-Chastel, Paris, 1964.

Adam, Antoine, Histoire de la littérature française au XVIIe Siècle, Paris, Albin Michel, Coll. « Bibliothèque de l'Evolution de l'Humanité », 1997.

BENICHOU Paul, Morales du grand Siècle, Idées, Gallimard, Paris, 1948. BERTRAND Dominique, Lire le théâtre classique, Dunod, Paris, 1999.

Biet, Christian et al, Les XVIe et XVIIe Siècles, Magnard, 1987.

BLOCKER Déborah, Instituer un « art ». Politiques du théâtre dans la France du premier XVIIe siècle, Paris, Champion, 2009.

CAZANAVE Claire, Le dialogue à l'âge classique. Étude de la littérature dialogique en France au XVIIe siècle, Paris, Champion, 2007.

CHAOUCHE Sabine, L'art du comédien. Déclamation et jeu scénique en France à l'âge classique (1629-1680), Champion, Paris, 2001.

Corvin, Michel., Dictionnaire encyclopédique du théâtre, Paris, Larousse, 2003.

COUTON Georges, Richelieu et le théâtre, Presses Universitaires de Lyon, 1986.

DANDREY Patrick : Phèdre de Jean Racine : Genèse et tissure d'un rets admirable., Paris, Champion, 1999.

DESCOTES Maurice, Histoire de la critique dramatique en France, Narr-Place, Tübingen-Paris, 1980. DESCOTES Maurice, Le public de théâtre et son histoire, P.U.F., 1964.

FORESTIER Georges, Introduction à l'analyse des textes classiques. Eléments de rhétorique et de poétique du XVIIe siècle, Nathan, Paris, 1993.

FORESTIER Georges, Le théâtre dans le théâtre sur la scène française du XVIIe siècle, Droz, Genève, 1996 (2e éd.).

GODARD DE DONVILLE Louise (dir.), La Mythologie au XVIIe siècle, C.M.R. 17, Marseille, 1982. Colloque.

GROS DE GASQUE Champion, 2006.	Γ Julia, En disant	l'alexandrin. I	acteur tragique	et son art, XVII	e-XXe siècle, Paris,
5. Autres Eléments per	tinents				
		96			
		3			
6,0	>				

DESCRIPTIF DU MODULE M20

N° d'ordre du module	20			
Intitulé du module	Introduction à	l'interculturel		
Langue(s) d'enseignement du module	Français			
Nature du module (Disciplinaire / métier/complémentaire)	Disciplinaire			
Nombre de crédits	4			
Semestre d'appartenance du module	Semestre 3			
Mode d'enseignement	Présentiel	A distance	Hybride (Présentiel et à distance)	Par alternance
Etablissement dont relève le module				

1. SYLLABUS DU MODULE

1.1. COMPETENCES à acquérir

(Décrire les compétences à acquérir visées par ce module)

- Concevoir l'enseignement-apprentissage dans une perspective intégrant les notions d'altérité, de pluralité des cultures et de richesse culturelle, en mobilisant les savoirs et savoir-faire relatifs aux spécificités conceptuelles et méthodologiques de l'approche interculturelle :
- repenser sa relation à l'autre ;
- o comprendre l'articulation entre l'interculturel et l'enseignement d'une langue.

1.2. CONNAISSANCES à acquérir

(Spécifier les connaissances que doit acquérir l'étudiant)

Les notions d'altérité, de culture, de pluralité des cultures, de compétence culturelle et de richesse culturelle.

1. 3. volume horaire

Répartition du volume horaire par activité d'enseignement et d'évaluation (Les travaux dirigés et les travaux pratiques sont obligatoires dans les modules Disciplinaires et les modules Métiers, quand la nature disciplinaire de ces modules les exige. Les travaux pratiques, hors action éducative au sein d'un établissement scolaire, constituent 20% au minimum du volume horaire global du module nécessitant des travaux pratiques).

		Volu	Volume horaire (VH)					
Composante(s) du module	EC TS	Co urs	T D	T P	Activités Pratiques	Travail personnel	EVALUATION (évaluation des connaissances et examen final)	VH global
Introduction à l'interculturel	4	30	1 2	` (4		4	50H
	١							
ECTS/VH global du module	6	30	1 2		4		4	50H
% VH		60	2 4		8		8	100%

• Répartition du volume horaire par mode d'enseignement

VY	En présentiel	A distance	Par alternance	VH global
Volume Horaire	40H	10H		50H
% VH	80%	20%		100%

1. 4 Description du contenu du module

 Pour le cas des Licences d'Education, se conformer au contenu des filières types nationales.
Première partie : Introduction générale à l'interculturel La notion de culture La notion d'identité culturelle La notion d'altérité
Deuxième partie : Les fondements d'une pédagogie interculturelle Définition Éducation et décentration Éducation de la relation à l'Autre Pédagogie interculturelle et enseignement des civilisations Pédagogie interculturelle et lutte contre les préjugés et les stéréotypes Pédagogie interculturelle et échanges internationaux
1. 5. modalités d'organisation des activités pratiques (cette case est remplie en cas d'existence des activités pratiques)
763
1. 6 Méthodes didactique et les moyens pédagogiques nécessaire pour l'enseignement
1. 7 Modalités d'enseignement a distance (si prévu)
1. 8 Modalités d'enseignement par alternance (si prévu)

Fournir une description détaillée des enseignements et/ou activités pour le module : Cours, TD, TP (Tavaux du laboratoires, table ronde, séminaires,), Activités Pratiques(Travaux de terrain,).

Cycle Licence d'éducation

1. 9 description du travail personnel, le cas échéant

2. PROCEDURES D'EVALUATION

2.1. Modes d'évaluation

L'enseignant, en fonction des objectifs pédagogiques et le volume horaire du module qu'il dispense, à toute l'attitude de fixer le nombre des évaluations et leurs modalités : un ou plusieurs contrôles continus soit sous la forme habituelle écrite, soit sous forme d'exposés, de synthèses, de rapports, de projets en plus d'un examen écrit semestriel du module.

Selon le CNPN, l'évaluation des connaissances et des compétences de chaque module devrait se faire en présentiel à la fin du semestre.

Deux modes d'évaluation seront établis :

Evaluation formative : durant la séance au moyen des guidages correctifs

- ★ devoirs sur table
- ★ travail individuel ou/et de groupe
- ★ épreuve orale/présentation/exposé/
- ★ rapport d'activité/compte-rendu/ fiche de lecture/ synthèse/

Evaluation sommative:

★ Examen écrit de fin de semestre en présentiel

Examen de fin de semestre : 60%

Contrôles continus : 40 %

(tests, épreuves orales, devoirs, exposés, rapports de stage ou autre moyen de contrôle)

2.2. Note du module

(Préciser le pourcentage des différentes évaluations de module pour obtenir la note du module.)

La note du module est la moyenne pondérée des notes du contrôle continu et de l'examen. C'est-à-dire :

Note finale de chaque module est constituée de la note des contrôles continus * 40% et

de l'examen final *60%

=> La note du module = note de l'examen * 60%+ Note du CC * 40%

2.3. Modalités de Validation du module

Un module est acquis soit par validation soit par compensation :

★ Un module est validé si sa note est supérieure ou égale à 10 sur 20

- ★ Un module est acquis par compensation, si l'étudiant valide le semestre dont fait partie ce module, et à condition que la note du module concerné ne soit pas inférieure à 7 sur 20
- ★ Note minimale requise pour la validation du module est 10
- ★ Note éliminatoire est inférieure à 5 [Dans la session ordinaire, si la note du module est supérieure ou égale à 5, l'étudiant a droit au rattrapage. Cependant, si la note est inférieure à 5, aucune dérogation possible)
- ★ Note minimale pour compenser et valider le semestre doit être inférieure ou égale à 7

la compensation entre les semestres:

- ★ La compensation entre les semestres se fait entre S1 et S2 ; S3 et S4; S5 et S6 à condition que la note de l'un des deux semestres soit supérieure ou égale à 7 sur 20.
- ★ Les Semestres (S1, S3, S3, S4, S5) ne sont pas acquis par compensation avec les modules Action Éducative ; c'est-à-dire, l'étudiant ne peut pas valider son semestre en compensation avec la note note du module Action Éducative.
- ★ Le S6 est acquis par compensation avec la note du module l'Action Éducative

Modalités de la session du rattrapage:

- ★ La session du rattrapage est réservée aux modules qui ne sont pas validés en session ordinaire et dont la note est inférieure à 10 mais plus précisément supérieure ou égale à 5.
- ★ l'étudiant garde la note supérieure des deux notes obtenus avant et après la session du rattrapage.
- ★ la note finale du module ne peut pas dépasser 10 sur 20.
- 4. Coordonnateur et équipe pédagogique du module (Le coordonnateur du module, intervenant dans les enseignements du module, appartient à un département intervenant dans la formation. Il peut également appartenir à un établissement intervenant partenaire)

	Grad e	Spécialité	Etablissement	Département	Nature d'intervention (Enseignements ou activités : Cours, TD, TP, encadrement de stage, de projets,)
Coordonnateur:)		
Intervenants:					
	K				
		. 1			

4	hih	liogran	hies

Abdallah-Pretceille M., Porcher L., Éducation et communication interculturelle, Paris, PUF, 1996. Abdallah-Pretceille M., Thomas A., (sous la dir. De), Relations et apprentissages interculturels, Paris, A. Colin, 1995.

Clanet C., L'interculturel, introduction aux approches interculturelles en éducation et en sciences humaines, Toulouse, Presses Universitaires du Mirail, 1993.

5. Autres Eléments pertinents		



DESCRIPTIF DU MODULE M21

N° d'ordre du module	21
Intitulé du module	Stylistique
Langue(s) d'enseignement du module	Français
Nature du module (Disciplinaire / métier/complémentaire)	Disciplinaire
Nombre des crédits	4
Semestre d'appartenance du module	Semestre 3
Mode d'enseignement	Présentiel X A distance Hybride (Présentiel et à alternance distance) X
Etablissement dont relève le module	

1. SYLLABUS DU MODULE

1.1. COMPÉTENCES à acquérir

(Décrire les compétences à acquérir visées par ce module)

Permettre à l'étudiant de :

- se familiariser avec la notion de registres de langue ;
- reconnaître / analyser les figures de styles et leurs valeurs ;
- découvrir / utiliser les figures de diction et de construction ;
- être capable de réaliser une explication, un commentaire ou une analyse stylistique permettant de mettre en exergue la typologie, la tonalité ou la composante esthétique d'un texte ou d'un énoncé, en mobilisant les savoirs et savoir-faire relatifs aux registres de langue et aux procédés stylistiques codifiés.

1.2. CONNAISSANCES à acquérir (Spécifier les connaissances que doit acquérir l'étudiant)	

1. 3. volume horaire

Répartition du volume horaire par activité d'enseignement et d'évaluation (Les travaux dirigés et les travaux pratiques sont obligatoires dans les modules Disciplinaires et les modules Métiers, quand la nature disciplinaire de ces modules les exige. Les travaux pratiques, hors action éducative au sein d'un établissement scolaire, constituent 20% au minimum du volume horaire global du module nécessitant des travaux pratiques).

		Volu	Volume horaire (VH)					
Composante(s) du module	EC TS	Co urs	T D	T P	Activités Pratiques	Travail personnel	EVALUATION (évaluation des connaissances et examen final)	VH global
Stylistique	4	30	1 2			4	4	50H
•			_					
ECTS/VH global du module	4	30	1 2			4	4	50H
% VH		60	2 4			8	8	100%

Répartition du volume horaire par mode d'enseignement

	En présentiel	A distance	Par alternance	VH global
Volume Horaire	40	10		50
% VH	80%	20%		100%

- 1. 4 Description du contenu du module
 - Fournir une description détaillée des enseignements et/ou activités pour le module : Cours, TD, TP (Travaux du laboratoires, table ronde, séminaires,), Activités Pratiques(Travaux de terrain,).
 - Pour le cas des Licences d'Éducation, se conformer au contenu des filières types nationales.

Introduction

- Qu'est-ce que la stylistique ?
- Tendances et courants.
- Interaction avec des domaines proches (rhétorique, philologie, « grammaire des textes », herméneutique, critique littéraire)

I- Du mot à la phrase

- Le vocabulaire : jeu de répétition et de variation
- La construction des phrases dans un texte (hypotaxe et parataxe)
- Les faits d'expression : répétition (anaphore, tautologie, polyptote...)
- Les effets phoniques : allitérations, assonances, cadence, paronomases...
- II- Niveaux de langue
- III- Les tonalités
- IV- Tropes et figures de style
 - Définition
 - Liste des figures
 - Par analogie
 - Par substitution
 - Par exagération et insistance
 - Par atténuation
 - Par rupture
 - Par opposition
 - Par animation

1. 5. modalités d'organisation des activités pratiques (cette case est remplie en cas d'existence des activités pratiques)
1. 6 Méthodes didactique et les moyens pédagogiques nécessaire pour l'enseignement

1. 7 Modalités d'enseignement a distance (si prévu)

1. 8 Modalités d'enseignement par alternance (si prévu)
1. 9 description du travail personnel, le cas échéant
1. 7 description du davair personner, le cus concaire
2. PROCEDURES D'EVALUATION 2.1. Modes d'évaluation
✓ □ Examen de fin de semestre : 60%
✓ Contrôles continus : préciser (tests, épreuves orales, devoirs, exposés, rapports de stage ou autre moyen de contrôle)
2.2. Note du module (Préciser le pourcentage des différentes évaluations de module pour obtenir la note du module.)
La note du module est la moyenne pondérée des notes du contrôle continu et de l'examen. C'est-à-dire :
Note finale de chaque module est constituée de la note des contrôles continus * 40% et
de l'examen final *60%
=> La note du module = note de l'examen * 60%+ Note du CC * 40%
2.3. Modalités de Validation du module
n module est acquis soit par validation soit par compensation :
 ★ Un module est validé si sa note est supérieure ou égale à 10 sur 20 ★ Un module est acquis par compensation, si l'étudiant valide le semestre dont fait partie ce module, et à condition que la note du module concerné ne soit pas inférieure à 7 sur 20

★ Note minimale requise pour la validation du module est 10

- ★ Note éliminatoire est inférieure à 5 [Dans la session ordinaire, si la note du module est supérieure ou égale à 5, l'étudiant a droit au rattrapage. Cependant, si la note est inférieure à 5, aucune dérogation possible)
- ★ Note minimale pour compenser et valider le semestre doit être inférieure ou égale à 7

la compensation entre les semestres:

- ★ La compensation entre les semestres se fait entre S1 et S2 ; S3 et S4; S5 et S6 à condition que la note de l'un des deux semestres soit supérieure ou égale à 7 sur 20.
- ★ Les Semestres (S1, S3, S3, S4, S5) ne sont pas acquis par compensation avec les modules Action Éducative ; c'est-à-dire, l'étudiant ne peut pas valider son semestre en compensation avec la note note du module Action Éducative.
- ★ Le S6 est acquis par compensation avec la note du module l'Action Éducative

Modalités de la session du rattrapage:

- ★ La session du rattrapage est réservée aux modules qui ne sont pas validés en session ordinaire et dont la note est inférieure à 10 mais plus précisément supérieure ou égale à 5.
- ★ l'étudiant garde la note supérieure des deux notes obtenus avant et après la session du rattrapage. la note finale du module ne peut pas dépasser 10 sur 20.

3. Coordonnateur et équipe pédagogique du module (Le coordonnateur du module, intervenant dans les enseignements du module, appartient à un département intervenant dans la formation. Il peut également appartenir à un établissement intervenant partenaire)

	Grad e	Spécialité	Etablissement	Département	Nature d'intervention (Enseignements ou activités : Cours, TD, TP, encadrement de stage, de projets,)
Coordonnateur :			76,		
Intervenants:			U		

4. bibliographies

Bibliographe sélective

BARTHES, Roland, L'ancienne rhétorique, in L'aventure sémiologique, Paris, Seuil, 1985.

BOISSIEU (J. L. de) et GRAGNON (A. M.) Commentaire stylistique. Paris, SEDES, 1987.

BUFFARD-MORET (Brigitte): Introduction à la stylistique. Paris, Armand Colin, 2009.

CRESSOT (M.): Le Style et ses techniques. Paris, PUF, 1980.

DUMARSAIS: traité des tropes, Paris, le nouveau Commerce, 1977.

DUPRIEZ, Bernard, Gradus. Les procédés littéraires, Paris, UGE, 1984.

FONTANIER: P. Les Figures du Discours. Paris, Flammarion, 1977

GARDE-TAMINE (J.) La rhétorique. Paris, Armand Colin, 1996.

GARDE-TAMINE (J.): La Stylistique. Paris, Armand Colin, 1992.

GENETTE (G.): Figure III. Paris, Seuil, 1972.

Groupe μ (J. Dubois, F. Edeline, J.-M. Klinkenberg, P. Minguet, F. Pire, H. Trinon), *Rhétorique* générale, Paris, Seuil, 1982 (Centre d'études poétiques, université de Liège)

GUIRAUD (P.): La Stylistique. Paris, PUF, «Que sais-je?», 1979.

LAURENT (Nicolas): *Initiation à la Stylistique*. Paris, Bordas 2001

MAROUZEAU (J.): Précis de stylistique française. Paris, Masson et Cie, 1969.

MILLY, Jean, Poétique des textes, Paris, Nathan, 1992.

MOLINIE (Georges) Dictionnaire de rhétorique, Paris, Librairie Générale Française, 1992.
MOLINIE (Georges): la Stylistique. Paris, PUF, 2004.
PERRIN-NAFFAKH (A. M.): Stylistique pratique du commentaire. Paris, PUF, 1989.

5. Autres Eléments pertinents	

DESCRIPTIF DU MODULE M22

N° d'ordre du module	22					
Intitulé du module	Sciences de l' l'éducation)	Sciences de l'éducation (psychopédagogie, sociologie de l'éducation)				
Langue(s) d'enseignement du module						
Nature du module (Disciplinaire / métier/complémentaire)	Métier					
Nombre des crédits	5					
Semestre d'appartenance du module	Semestre 3					
Mode d'enseignement	Présentiel	A distance	Hybride (Présentiel et à distance)	Par alternance		
Etablissement dont relève le module						

1. SYLLABUS DU MODULE

1.1. COMPETENCES à ACQUÉRIR

(Décrire les compétences à acquérir visées par ce module)

Permettre à l'étudiant de :

- Être capable de comprendre les spécificités des apprenants dans leurs différentes dimensions développementales afin de développer des relations pédagogiques appropriées ;
- Développer les compétences d'analyse scientifique des situations d'enseignement-apprentissage et les gérer de manière créative.
- Développer une prise de conscience de la culture du milieu scolaire et de ses interactions afin de développer une identité professionnelle.

1.2. CONNAISSANCES à ACQUÉRIR

(Spécifier les connaissances que doit acquérir l'étudiant)

Cette unité permettra aux étudiants d'acquérir des connaissances liées à :

- L'identité des sciences de l'éducation dans leurs dimensions historiques, épistémologiques et fonctionnelles et leurs classifications ;
- Psychologie de l'enfant et de l'adolescent en termes de différents facteurs et dimensions du développement ;
- Les théories expliquant le processus d'apprentissage, et leurs applications pédagogiques ;
- Les spécificités du groupe classe et les modalités de son animation et de sa gestion ;
- Les théories sociologiques et leur analyse du milieu scolaire marocain ;
- Les mécanismes de socialisation en milieu scolaire ;
- Modèles d'accompagnement des apprenants ayant des difficultés et des troubles d'apprentissage.

1. 3. VOLUME HORAIRE

• Répartition du volume horaire par activité d'enseignement et d'évaluation (Les travaux dirigés et les travaux pratiques sont obligatoires dans les modules Disciplinaires et les modules Métiers, quand la nature disciplinaire de ces modules les exige. Les travaux pratiques, hors action éducative au sein d'un établissement scolaire, constituent 20% au minimum du volume horaire global du module nécessitant des travaux pratiques).

Composante(s) du			Volume horaire (VH)					
module	ECT S	Cours	TD	T P	Activités Pratiques	Travail personnel	EVALUATION (évaluation des connaissances et examen final)	VH global
Sciences de l'éducation								50H
ECTS/VH global du module	4	32	06			8	04	50H
% VH		64%	12%			16%	08%	100%

• Répartition du volume horaire par mode d'enseignement

	En présentiel	A distance	Par alternance	VH global
Volume Horaire	50H			50 H
% VH	100%			100%

1. 4 DESCRIPTION DU CONTENU DU MODULE

- Fournir une description détaillée des enseignements et/ou activités pour le module : Cours, TD, TP (Tavaux du laboratoires, table ronde, séminaires,), Activités Pratiques(Travaux de terrain,).
- Pour le cas des Licences d'Education, se conformer au contenu des filières types nationales.

Introduction générale à l'histoire des sciences de l'éducation

Première partie : Psychologie de l'éducation

1- Psychologie de l'enfant et de l'adolescent :

- Développement affectif
- Développement cognitif
- Développement psychomoteur
- Développement social
- Développement linguistique.

2- Théories d'apprentissage :

- -Théorie comportementale (Behaviorisme)
- -Théorie de la Gestalt
- -Théorie constructiviste.
- -Théorie socioconstructiviste.
- -Théorie cognitiviste
- -Neurosciences et apprentissage
- -Intelligences multiples

3- Psychologie sociale:

- Dynamique de groupe classe
- Mesure des relations sociales
- Gestion des conflits au sein du groupe classe
- Techniques de communication et animation pédagogique.

Deuxième partie : Sociologie de l'éducation :

- Approches de la sociologie de l'école marocaine
- L'école comme institution d'éducation sociale
- Interactions scolaires et sociales
- L'éducation et enseignement entre les zones urbaines et rurales ;
- Approche genre en éducation.

Troisième partie : l'éducation inclusive

- Enseignement des enfants en situation de handicape
- Enseignement aux enfants ayant des difficultés et des troubles d'apprentissage.

1. 5. MODALITÉS D'ORGANISATION DES ACTIVITÉS PRATIQUES (CETTE CASE EST REMPLIE EN CAS D'EXISTENCE DES ACTIVITÉS PRATIQUES)

1.-6 MÉTHODES DIDACTIQUE ET LES MOYENS PÉDAGOGIQUES NÉCESSAIRE POUR L'ENSEIGNEMENT

Approche participative basée sur :

- Cours interactifs
- exercices d'application
- classe inversée
- travail en groupe
- Ateliers

1.-7 MODALITÉS D'ENSEIGNEMENT A DISTANCE (SI PRÉVU)

18 Modalités d'	'ENSEIGNF	EMENT PAR ALTE	ERNANCE (SI PRÉVU)		
1, 9 description d		•	E CAS ÉCHÉANT		
-Rapports descriptif -Lectures d'ouvrage - présenter des expo	es et d'artic	cles scientifiques			
2. PROCEDUR 2.1. Modes d'évalu		VALUATION	N		
	òles contir	semestre : 60% nus : préciser (te		devoirs, exposés, rap	ports de stage ou autre
2.2. Note du modul (Préciser le pourcen		ifférentes évalua	ntions de module pour	obtenir la note du mod	dule.)
Contrôle c Contrôle fin					
2.3. Modalités de V		4			
-Un module est	idé si sa no acquis par	ote est supérieure r compensation,	e ou égale à 10 sur 20	le semestre dont fait	t partie ce module, et à
	nodule, app	partient à un dépa			module, intervenant dans les eut également appartenir à un
	Grade	Spécialité	Etablissement	Département	Nature d'intervention (Enseignements ou activités : Cours, TD, TP, encadrement de stage, de projets,)
Coordonnateur :					
Intervenants:					

4. BIBLIOGRAPHIES

- Gaston Mialare(2012), Les sciences de l'éducation, puf.
- Marc Bru(2015) Les méthodes en pédagogie, puf.
- <u>Géraldine Farges</u>(2017), Les mondes enseignants.puf.
- Émile Durkheim, (2015), L'évolution pédagogique en France.puf.
- Eric plaisance; Gérard vergnaud(2012). Les sciences de l'éducation, La découverte.
- Olivier Reboul (1989), La Philosophie de l'éducation, PUF, « Que Sais-Je? » 9e édition, Paris.
- <u>Jacky Beillerot</u>, <u>Nicole Mosconi</u>, (2014), <u>Traité des sciences et des pratiques de l'éducation</u>, Dunod.
- Roger-François Gauthier, (2014), Pour une révolution de la politique scolaire en France, Dunod.

5. AUTRES ELÉMENTS PERTINENTS	

DESCRIPTIF DU MODULE M23

N° d'ordre du module	23			
	Développen	nent personnel		
Intitulé du module	Langue 3		ر (
Langue(s) d'enseignement du module				
Nature du module (Disciplinaire / métier/complémentaire)				
Nombre de crédits	6	Développement Langue 3: 3	personnel: 3	
Semestre d'appartenance du module	Semestre 3			
Mode d'enseignement	Présentiel	A distance	■ Hybride (Présentiel et à distance)	Par alternance
Etablissement dont relève le module				

1. SYLLABUS DU MODULE

1.1. COMPETENCES à acquérir

(Décrire les compétences à acquérir visées par ce module)

Développement personnel

A l'issue de ce module, l'étudiant sera capable de :

- Fixer des objectifs personnels & professionnels et un plan d'action pour les réaliser.
- Valoriser la communication verbale et non verbale au sein d'une équipe.
- Réfléchir sur ses acquis et ses atouts.
- Nommer et identifier les sources de stress.
- Réussir ses interactions sociales.
- Développer des aptitudes personnelles pour évoluer et améliorer sa communication avec son environnement .

Langue 3

Elément 1: Langue Anglaise

Learners understand phrases and the highest frequency vocabulary related to areas of most immediate personal relevance. Learners can catch the main point in short, clear, simple messages and announcements. Timing: 3 hours per Unit – 15 hours to accomplish A2

Elément 2 : Langue française ou Langue espagnole

• Langue française

Doter l'étudiant de compétences langagières et communicationnelles relatives à A2/Intermédiaire 1 : compréhension des phrases isolées en relation avec la vie quotidienne et communiquer correctement.

• Langue espagnole

Dotar al alumno de competencias lingüísticas y comunicativas relativas a A2/Intermedio 1: comprensión de frases aisladas en relación con la vida cotidiana y comunicación correcta.

1.2. CONNAISSANCES à ACQUÉRIR

(Spécifier les connaissances que doit acquérir l'étudiant)

Développement personnel

- La personnalité et le concept de « Soi ».
- Le bilan personnel
- L'analyse transactionnelle
- La process com
- La Gestion de la relation avec autrui

Langue 3

Elément 1: Langue Anglaise

- Listening to conversation / reading about diet and health care
- Asking for help/ about help. Must/ not, should/ not.
- Discussion about ways prevent against illnesses
- Write a short letter to a doctor
- Reading text about importance of tourism

- Reflexive pronouns tag questions verbs followed by gerunds
- Write a paragraph about how to develop tourism locally

Elément 2 : Langue française ou Langue espagnole

• Langue française

L'étudiant devra mettre en œuvre une série de phrases ou d'expressions pour décrire en mots simples leur famille et leur entourage, leur condition de vie et formations. -Situer des événements dans le temps et raconter des faits passés. -Avoir des échanges brefs avec des structures syntaxiques plus ou moins simples.

• Langue espagnole

El alumno deberá implementar una serie de oraciones o expresiones para describir con palabras sencillas su familia y su entorno, sus condiciones de vida y formación. - Situar sucesos en el tiempo y relatar hechos pasados. -Tener breves intercambios con estructuras sintácticas más o menos sencillas.

1. 3. VOLUME HORAIRE

• Répartition du volume horaire par activité d'enseignement et d'évaluation (Les travaux dirigés et les travaux pratiques sont obligatoires dans les modules Disciplinaires et les modules Métiers, quand la nature disciplinaire de ces modules les exige. Les travaux pratiques, hors action éducative au sein d'un établissement scolaire, constituent 20% au minimum du volume horaire global du module nécessitant des travaux pratiques).

Composante(s) du		Volume horaire (VH)						
module	ECT S Cou		TD	T P	Activités Pratiques	Travail personnel	EVALUATION (évaluation des connaissances et examen final)	VH global
								50H
ECTS/VH global du module					10			50H
% VH	•							100%

Répartition du volume horaire par mode d'enseignement

	En présentiel	A distance	Par alternance	VH global
Volume Horaire	15			
% VH	33%			

1. 4 DESCRIPTION DU CONTENU DU MODULE

- Fournir une description détaillée des enseignements et/ou activités pour le module : Cours, TD, TP (Tavaux du laboratoires, table ronde, séminaires,), Activités Pratiques(Travaux de terrain,).
- Pour le cas des Licences d'Education, se conformer au contenu des filières types nationales.

Développement personnel

Chapitre 1 : La personnalité et le concept de « Soi »

- Les composantes du Soi
- La process com et les types de personnalités
- L'analyse transactionnelle et les états du moi
- La théorie de l'iceberg

Chapitre 2: Focus sur mes valeurs et mes objectifs

- Différencier Valeur et Objectif
- Evaluer ses propres valeurs
- Définir ses objectifs (SMART)
- Etablir un plan d'actions pour atteindre ses objectifs

Chapitre 3: Le bilan personnel et professionnel

- Le modèle SWOT
- La fenêtre de JOHARI
- Le modèle de Holland (RIASEC)
- Présentation et évaluation des compétences
- Présentation des motivations

Chapitre 4 : Mieux communiquer à l'oral

- La différence entre communication orale et écrite
- La différence entre communication verbale et non verbale
- La prise de parole en public
- L'écoute active
- Questionnement
- Reformulation

Chapitre 5 : Gérer mes émotions et mon stress

- Le stress en quelques mots
- Mes réactions au stress
- Les principes et lois de la gestion du stress : les stratégies d'adaptation
- Les sept émotions fondamentales et leurs caractéristiques
- Le mécanisme émotionnel
- Ecouter ses émotions et les identifier
- Les trois cerveaux
- L'ascenseur émotionnel

Langue 3

Elément 1 : Langue Anglaise

	Receptive			Productive Skills		
Themes	Skills Listening / Reading	Vocabulary	Grammar	Speaking	Writing	
Health	Listening to conversation / reading about diet and health care	Wellbeing vocabulary: fine, healthy. diseases	Asking for help/ about help. Must/ not, should/ not.	Discussion about ways prevent against illnesses	Write a short letter to a doctor	
Life on Earth	Listening dialogue / interview Reading text on environment	Clean environment / animal species / collocations	Paragraph structure+ linking words+ superlatives + obligations + prohibitions	Speaking about clean environment	Writing a paragraph about saving Earth	
Everyday Things	Listening to conversation / reading about city life/ transportation	Busy / outgoing / energetic / rendez-vous /appoitments	Modals for possibilities and certainty. Topic sentence practice	Expressing attitudes to city life	Write short paragraph with topic sentence	

Tourism and Economy	Reading text about importance of tourism	Hotels – scenery –expensive – tours – agencies – money	Reflexive pronouns – tag questions – verbs followed by gerunds	Talk about tourism locally	Write a paragraph about how to develop tourism locally	
Sciences	Reading interview / text about scientific figures / institutions	Geology – experiments – physics –results – analysis -conduct	Present perfect tenses + for/ since/ already/ just	Talk about famous scientific figures	Write a paragraph about scientific discovery and its benefits	

Elément 2 : Langue française

6. Compétence langagière : Demander un service/une autorisation/ Refuser/accepter

✓ Compétence pragmatique (Objectif communicatif) :

Rédiger et exprimer une demande, un refus, une acceptation.

- ✔ Compétence linguistique :
 - **-Lexicale:** expressions de sollicitation, d'acceptation et de refus. Formules de politesse et les registres de langue.
 - -Grammaticale : les verbes modaux et le conditionnel de la politesse.
- ✓ Compétence sociolinguistique et socioculturelle : la politesse, la modalisation.
- ✓ Activités langagières : écrites (SMS, courriel, lettre officielle) et orale (jeux de rôle).
- 7. Compétence langagière : Demander des informations
 - ✔ Compétence pragmatique : demander des informations
 - ✔ Compétence linguistique
 - -Lexicale : administration en général, formule de lettre.
 - -Grammaticale: les types de questions, les formes, pronoms interrogatifs
 - ✓ Compétence sociolinguistique et socioculturelle : politesse.
 - ✔ Activités langagières : écrites (Lettre de demande de renseignement, rédiger un sondage) et orale (demander des renseignements : jeu de rôles ou sorties médiathèques).
- 8. Compétence langagière Exposer un travail oralement
 - ✓ Compétence pragmatique : savoir exposer un travail oralement
 - ✔ Compétence linguistique :
 - -Lexicale: lexique relatif au domaine
 - -Grammaticale: connecteurs simples: termes pour structurer son exposé (d'abord, ensuite, etc.)
 - ✓ Compétence sociolinguistique et socioculturelle : les gestes et le non verbal.
 - Activités langagières orales (choix d'un article et exposé en apportant son opinion.), écrites (écrire un paragraphe reprenant ce qu'il a retenu de l'article).
- 9. Compétence langagière Structurer un texte
 - ✔ Compétence pragmatique :

Comprendre des titres de presse, la structure de l'article et l'organisation d'un journal.

- ✔ Compétence linguistique :
 - -Lexicale : presse
 - -Grammaticale: nominalisation, passif, genre des noms, ponctuation.
- Compétence sociolinguistique et socioculturelle : presse.
- ✓ Activités langagières : écrites (reconstituer des articles découpés), orale (radio, revue de presse)
- 10. Compétence langagière : parler de l'avenir

- ✓ Compétence pragmatique : parler d'enjeux scientifiques pour l'avenir (ex. ONG, Réchauffement climatique, clonage...)
- ✔ Compétence linguistique :
 - -Lexicale: en fonction du thème.
 - -Grammaticale: futur et marqueur temporel du futur :si+ présent+ futur

Compétence sociolinguistique et socioculturelle : Sciences, écologie ou Etudes et marché du travail.

✓ Activités langagières : écrites (présentation d'une situation future (écrit imaginaire à partir d'un document déclencheur).

Elément 3 : Langue espagnol

Competencia pragmática (Objetivo comunicativo):

Escribir y expresar una solicitud, una negación, una aceptación.

Competencia linguística:

- -Léxico: expresiones de solicitud, aceptación y rechazo. Formas de cortesía y registros del lenguaje.
- -Gramatical: verbos de modales y el condicional de cortesía.

Competencia sociolingüística y sociocultural: cortesía

Actividades de léxico: escritas (SMS, email, oficio) y orales (juegos de mesa).

2. Habilidad lingüística: Pedir información

Habilidad pragmática: pedir información

Competencia lingüística:

- -Léxico: administración en general, modelo de cartas.
- Gramatical: tipos de preguntas, formas, pronombres interrogativos

Competencia sociolingüística y sociocultural: cortesía.

Actividades lingüísticas: escritas (Carta solicitando información, redacción de una encuesta) y orales (solicitando información: juego de mesa o visitas a la mediateca).

3. Competencia lingüística Exponer una trabajo oralmente

Competencia pragmática: saber presentar oralmente un trabajo

- Competencia linguística:
- -Léxico: léxico relativo alcampo académico
- Gramaticales: conectores simples: términos para estructurar tu presentación (primero, luego, etc.)

Competencia sociolingüística y sociocultural: gestual y no verbal.

Actividades de lengua oral (elección de un artículo y exposición aportando su opinión), escrita (escribir un párrafo resumiendo lo que han retenido del artículo).

4. Competencia lingüística Estructuración de un texto

Competencia pragmática:

Comprender los titulares de las noticias, la estructura de los artículos y la organización del periódico.

- Competencia linguística:
- -Léxico: prensa
- Gramaticales: nominalización, pasiva, género nominal, puntuación.

Competencia sociolingüística y sociocultural: prensa.

Actividades lingüísticas: escritas (reconstruir artículos recortables), orales (radio, revista de prensa)

5. Competencia lingüística: hablando del futuro

Habilidad pragmática: hablar sobre temas científicos para el futuro (por ejemplo, ONG, calentamiento global, clonación, etc.)

Competencia linguística:

- -Léxico: según el tema.
- -Gramaticales: futuro y marcador temporal del futuro: si+ presente+ futuro

Competencia sociolingüística y sociocultural: Ciencias, ecología o Estudios y mercado laboral.

Actividades de lenguaje: escrito (presentación de una situación futura (escrito imaginario a partir de un documento desencadenante).

1. 5. MODALITÉS D'ORGANISATION DES ACTIVITÉS PRATIQUES (CETTE CASE EST REMPLIE EN CAS D'EXISTENCE DES ACTIVITÉS PRATIQUES)

Langue 3

- Approche participative
- Activités de groupe
- Jeux de rôle

1.-6 MÉTHODES DIDACTIQUE ET LES MOYENS PÉDAGOGIQUES NÉCESSAIRE POUR L'ENSEIGNEMENT

Développement personnel

- La formation reposera sur des activités mises en œuvre selon une pédagogie de groupe éventuellement ouverte sur des suivis et évaluations individualisés.
- Elle favorisera ainsi l'apprentissage par l'action (learning by doing) moyennant différents degrés de technicité : observation, reconstitution mentale, simulation, etc.

Méthodologie

- Cours magistral
- Séminaires
- Ateliers
- Travail sur documents
- Analyse du contenu audiovisuel
- Jeu de rôles

Moyens pédagogiques

- Vidéoprojecteur et écran de vidéo projection
- Tableau mural ou tableau à feuilles
- Copie électronique des fichiers PowerPoint
- Plateformes numérques

Langue 3

- Pédagogie interactive encourageant la confiance en soi, la prise de parole, la communication.
- Approche inductive

1.-7 MODALITÉS D'ENSEIGNEMENT A DISTANCE (SI PRÉVU)

Développement personnel

Le cours en ligne sera composé des éléments suivants :

- Ressources pédagogiques (capsules vidéos, liens, documents pdf, ppt, doc, png...)
- Activités à réaliser par les étudiants (Quiz, Devoir,...)
- Outils de communication (forum, chat, classe virtuelle...)

Enseignement moyennant des plateformes:

- La plateforme NAJAHI (disponible sur : www.careercenter.ma)
- Les plateformes des universités
- La plateforme coursera ou autres

Langue 3

Suivi sur la plateforme

1.-8 Modalités d'enseignement par alternance (si prévu)

1. 9 DESCRIPTION DU TRAVAIL PERSONNEL, LE CAS ÉCHÉANT

Développement personnel

A distance, l'étudiant doit :

- Visualiser les capsules pédagogiques mises à leur disposition
- Répondre aux quiz
- Déposer les devoirs
- Participer à l'évaluation par les pairs
- Assister aux classes virtuelles
- Répondre aux sondages de suivi du cours
- Participer aux forums afin de poser des questions ou répondre aux questions des autres étudiants

Langue 3

- Mini-projet
- Revue d'article
- Essai documenté
- Présentations

2. PROCEDURES D'EVALUATION

2.1. Modes d'évaluation

Deux modes d'évaluation seront établis :

- Evaluation formative : durant la séance au moyen des guidages correctifs
 - ✔ Compte-rendu/devoirs sur table
 - ✓ Compte-rendu/performance sur terrain
- Evaluation sommative :
- Examen écrit de fin de semestre sur table

2.2. Note du module

(Préciser le pourcentage des différentes évaluations de module pour obtenir la note du module.)

Développement personnel

- Examen final écrit de fin de semestre : 50 %
- Contrôles continus : (tests, devoirs.) 50 %
 - ✓ Compte-rendu/devoirs sur table 25%
 - ✓ Compte-rendu/performance sur terrain 25%

Langue 3

La note du module est calculée comme suit:

	Elément 1 Langue Anglaise								
Note la langue française : examen (60%) + CC (40%)									
Elément 2 : : Langue française									
Note la langue Anglaise : examen (60%) + CC (40%) Elément 3Langue espagnol :									
Element 3Langue esp	agnoi :								
Note module : Eléme	ent 1 (1/2)	Elément 2 (1/2)							
2.3. Modalités de V	alidation	du module							
Un module est acqu	uis soit pa	r validation soit	par compensation:						
-Un module est val	idé si sa n	ote est supérieur	e ou égale à 10 sur 20						
-Un module est	acquis pa	r compensation,	si l'étudiant valide	le semestre dont fai	t partie ce module, et à				
condition que la no	te du moc	lule concerné n'e	est inférieure à 7 sur 20	0					
-									
3. COORDONNATE	UR ET ÉC	QUIPE PÉDAGOO	GIQUE DU MODULE (1	Le coordonnateur du	module, intervenant dans les				
enseignements du m	odule, ap	partient à un dép	artement intervenant d	dans la formation. Il p	eut également appartenir à un				
établissement interv				1					
		,		Ī	Nature d'intervention				
		~			(Enseignements ou activités :				
	Grade	Spécialité	Etablissement	Département	Cours, TD, TP, encadrement de				
				Departement	stage, de projets,)				
Coordonnateur:									
					N Y				
Intervenants:					·				
intervenants.									
4. BIBLIOGRAPHIE	S								
- Catherine lainé, l	Etienne, C	atherine lainé,« D	u bon usage des émotion	ns au travail, Etienne R	oy, les guides pratiques Cegos				
- Anna Laihawitz	La boîte à a	outils de la confian	ice en soi, Éd. Dunod, 20	117					
- Dale Carnegie, C	omment tro	ouver le leader en v	vous ? Éd. Le Livre de P	oche, coll. Vie pratique,	1995.				
5. Autres Elémi	ENTS PER	RTINENTS							
CVIZCIALO ELEMENTO I ERITURNIO									
•									
		/							
]]								

DESCRIPTIF DU MODULE M24

N° d'ordre du module	24
Intitulé du module	Action éducative en établissement scolaire 3
Langue(s) d'enseignement du module	
Nature du module (Disciplinaire / métier/complémentaire)	Métier
Nombre de crédits	0
Semestre d'appartenance du module	Semestre 3
Etablissement dont relève le module	

1. Objectifs du module

L'Action éducative en établissement scolaire est consacrée à la découverte active de ce milieu. Il doit permettre à l'étudiant de :

- Observer les besoins des élèves ;
- Découvrir le métier de l'enseignement ;
- Identifier les mécanismes de gestion des différents composants de l'établissement scolaire ;
- Soutenir pédagogiquement les élèves ;
- Elaborer des activités parascolaires.
- Aider le corps d'enseignement et le corps administratif et pédagogique ;

2. Lieu

L'action éducative se déroule dans un établissement scolaire

3. ACTIVITÉS PRÉVUES

- Visite de découverte d'un établissement scolaire
- Soutien scolaire aux apprenants.
- Organiser des activités parascolaires dans le cadre de l'activation de la vie scolaire
- —Contribuer à des activités éducatives dans un établissement scolaire
- Apporter de l'aide aux cadres d'enseignement et au corps administratif de l'établissement

4. ENCADREMENT

L'action éducative est encadrée par un encadrant du milieu éducatif abritant l'action éducative

DESCRIPTIF DU MODULE M25

N° d'ordre du module	25			
Intitulé du module	MORPHO	SYNTAXE	2	
Langue(s) d'enseignement du module	français			O_{λ}
Nature du module (Disciplinaire / métier/complémentaire)	disciplinair	re		
Nombre de crédits	4			
Semestre d'appartenance du module	Semestre 4	C	5	
Mode d'enseignement	Présentie 1	A distance	Hybride (Présentiel et à distance)	Par alternance
Etablissement dont relève le module	3			

1. SYLLABUS DU MODULE

1.1. COMPETENCES à acquérir

(Décrire les compétences à acquérir visées par ce module)

- Produire des phrases complexes en respectant les règles morphosyntaxiques :
- o distinguer les types de phrases complexes et leurs caractéristiques ;
- o distinguer les conjonctions de coordination des conjonctions de subordination ;
- o justifier l'emploi du mode dans les propositions subordonnées.

-

1.2. CONNAISSANCES à acquérir

(Spécifier les connaissances que doit acquérir l'étudiant)

reconnaitre les composantes de la phrase complexe;

- distinguer les types de phrases complexes et leurs caractéristiques ;
- distinguer les conjonctions de coordination des conjonctions de subordination ;
- reconnaitre la proposition dépendante et la proposition principale dans une phrase complexe
- déterminer la nature et la fonction des propositions subordonnées ;
- justifier l'emploi du mode dans les propositions subordonnées.

1. 3. volume horaire

Répartition du volume horaire par activité d'enseignement et d'évaluation (Les travaux dirigés et les travaux pratiques sont obligatoires dans les modules Disciplinaires et les modules Métiers, quand la nature disciplinaire de ces modules les exige. Les travaux pratiques, hors action éducative au sein d'un établissement scolaire, constituent 20% au minimum du volume horaire global du module nécessitant des travaux pratiques).

Composante(s)	EC	Vol	ume l	horai	re (VH)			
du module EC		C ou rs	T D	T P	Activités Pratique s	Travail personnel	EVALUATION (évaluation des connaissances et examen final)	VH global
MORPHOSYN TAXE 2	4	30	1 2			4	4	50H
ECTS/VH global du module		30	1 2			4	4	50H
% VH		60 %	2 4 %			8%	8%	100%

Répartition du volume horaire par mode d'enseignement

	En présentiel	A distance	Par alternance	VH global
Volume Horaire	40H	10H		50H
% VH	80%	20%		100%

1. 4 Description du contenu du module

- Fournir une description détaillée des enseignements et/ou activités pour le module : Cours, TD, TP (Tavaux du laboratoires, table ronde, séminaires,), Activités Pratiques(Travaux de terrain, ...).
- Pour le cas des Licences d'Education, se conformer au contenu des filières types nationales.

9. Introduction générale

La phrase complexe : Les propositions subordonnées

II- Remarques générales sur le procédé de la subordination.

- Définition de la proposition dépendante, de la proposition principale.
- L'équivalence sémantique entre la subordination, la coordination et la juxtaposition.
- Les formes de la principale et de la subordonnée.
- Les marques de subordination : forme et valeur sémantique et syntaxique des conjonctions de subordination.
- Coordination de propositions subordonnées/ Coordination de propositions principales.
- L'ellipse dans la proposition subordonnée et dans la proposition principale.
- Exercices d'application.

III- Les subordonnées circonstancielles

- Critères d'identification syntaxique des propositions circonstancielles.
- Les conjonctions introduisant les circonstancielles.

Les différents types de subordonnées circonstancielles.

- La subordonnée circonstancielle de temps : son rôle, sa valeur.
- Liste des conjonctions marquant le temps.
- Le rapport de temps : l'antériorité/ la simultanéité/ la postériorité.
- Le mode de son verbe.
- Exercices d'application.
- La subordonnée circonstancielle de cause : son rôle, sa valeur.
- Les conjonctions l'introduisant.
- Le mode de son verbe.
- Exercices d'application.
- La subordonnée circonstancielle de but : son rôle, sa valeur.
- Les conjonctions l'introduisant.
- Le mode de son verbe.
- Exercices d'application.
- La subordonnée circonstancielle de conséquence : son rôle, sa valeur.
- Les conjonctions l'introduisant.
- Le mode de son verbe.
- Exercices d'application.
- La subordonnée circonstancielle de condition ou de supposition : son rôle, sa valeur.
- Les conjonctions l'introduisant.
- Le mode de son verbe.
- Exercices d'application.
- La subordonnée circonstancielle d'opposition ou de concession : son rôle, sa valeur.
- Les conjonctions l'introduisant.
- Le mode de son verbe.

- Exercices d'application.
- La subordonnée circonstancielle de comparaison : son rôle, sa valeur.
- Les conjonctions l'introduisant.
- Le mode de son verbe.
- Exercices d'application.
- La subordonnée circonstancielle participiale : son rôle, sa valeur.
- Son aspect.
- Le mode de son verbe.
- Exercices d'application.

IV-La subordonnée relative : Les caractéristiques générales des propositions relatives.

Les types de relatives :

- Les relatives adjectives à antécédent nominal.
- Les relatives substantives indéfinies : Les relatives sans antécédent//Les relatives périphrastiques.
- Les relatives prédicatives.
- Les relatives du second degré dites « imbriquées ».

Le statut du pronom relatif:

- Nature de l'antécédent du pronom relatif.
- Liste des pronoms relatifs avec leur fonction.
- Exercices d'application concernant les types de relatives et le statut du pronom relatif.

-

La sémantique des relatives

- Les critères de détermination des relatives déterminatives (restrictives) et des relatives explicatives (appositives).
- Exercices d'application.

_

Le mode dans les relatives

- Emploi et valeur de l'indicatif, du subjonctif et du conditionnel.
- Exercices d'application.

V-Les subordonnées complétives

- Critères d'identification des complétives.
- Les équivalences fonctionnelles et catégorielles des complétives.

La complétive introduite par la conjonction que :

- Son mode de liaison (la conjonction que, la conjonction à ce que / de ce que)
- Le support dont elle dépend.
- Sa fonction.
- Exercices d'application concernant le support et la fonction de la complétive par que.

La complétive infinitive :

- Son mode de liaison.
- Ses caractéristiques.
- Sa fonction.
- Exercices d'application concernant le support, le sujet et la fonction de la complétive infinitive

La complétive interrogative et exclamative :

- Les caractéristiques de la complétive interrogative.
- Les conjonctions de subordination introduisant l'interrogative indirecte.
- Nature de la complétive interrogative : Totale //Partielle.
- Le support dont elle dépend. (liste des verbes introduisant les interrogatives indirectes).
- Sa fonction.

La complétive exclamative :

- Les conjonctions introduisant la subordonnée exclamative.

Le support dont elle dépend.Sa fonction.
- Exercices d'application concernant les interrogatives indirectes et les exclamatives.
Le mode dans les complétives + exercices d'application.
Exercices d'application concernant les complétives et les relatives.
1. 5. modalités d'organisation des activités pratiques (cette case est remplie en cas d'existence des activités pratiques)
1. 6 Méthodes didactique et les moyens pédagogiques nécessaire pour l'enseignement
1. 7 Modalités d'enseignement à distance (si prévu)
1. 8 Modalités d'enseignement par alternance (si prévu)
1. 9 description du travail personnel, le cas échéant
Devoirs, exposés

- 2. PROCEDURES D'EVALUATION
- 2.1. Modes d'évaluation

L'enseignant, en fonction des objectifs pédagogiques et le volume horaire du module qu'il dispense, à toute l'attitude de fixer le nombre des évaluations et leurs modalités : un ou plusieurs contrôles continus soit sous la forme habituelle écrite, soit sous forme d'exposés, de synthèses, de rapports, de projets en plus d'un examen écrit semestriel du module.

Selon le CNPN, l'évaluation des connaissances et des compétences de chaque module devrait se faire en présentiel à la fin du semestre.

Deux modes d'évaluation seront établis :

Evaluation formative : durant la séance au moyen des guidages correctifs

- ★ devoirs sur table
- ★ travail individuel ou/et de groupe
- ★ épreuve orale/présentation/exposé/
- ★ rapport d'activité/compte-rendu/ fiche de lecture/ synthèse/

Evaluation sommative:

★ Examen écrit de fin de semestre en présentiel

Examen de fin de semestre : 60%

Contrôles continus : 40 %

(tests, épreuves orales, devoirs, exposés, rapports de stage ou autre moyen de contrôle)

2.2. Note du module

(Préciser le pourcentage des différentes évaluations de module pour obtenir la note du module.)

La note du module est la moyenne pondérée des notes du contrôle continu et de l'examen. C'est-à-dire :

Note finale de chaque module est constituée de la note des contrôles continus * 40% et

de l'examen final *60%

=> La note du module = note de l'examen * 60%+ Note du CC * 40%

2.3. Modalités de Validation du module

Un module est acquis soit par validation soit par compensation:

- ★ Un module est validé si sa note est supérieure ou égale à 10 sur 20
- ★ Un module est acquis par compensation, si l'étudiant valide le semestre dont fait partie ce module, et à condition que la note du module concerné ne soit pas inférieure à 7 sur 20
- ★ Note minimale requise pour la validation du module est 10
- ★ Note éliminatoire est inférieure à 5 [Dans la session ordinaire, si la note du module est supérieure ou égale à 5, l'étudiant a droit au rattrapage. Cependant, si la note est inférieure à 5, aucune dérogation possible)
- ★ Note minimale pour compenser et valider le semestre doit être inférieure ou égale à 7

la compensation entre les semestres:

- ★ La compensation entre les semestres se fait entre S1 et S2 ; S3 et S4; S5 et S6 à condition que la note de l'un des deux semestres soit supérieure ou égale à 7 sur 20.
- ★ Les Semestres (S1, S3, S3, S4, S5) ne sont pas acquis par compensation avec les modules Action Éducative; c'est-à-dire, l'étudiant ne peut pas valider son semestre en compensation avec la note note du module Action Éducative.
- ★ Le S6 est acquis par compensation avec la note du module l'Action Éducative

Modalités de la session du rattrapage:

- ★ La session du rattrapage est réservée aux modules qui ne sont pas validés en session ordinaire et dont la note est inférieure à 10 mais plus précisément supérieure ou égale à 5.
- ★ l'étudiant garde la note supérieure des deux notes obtenus avant et après la session du rattrapage.
- ★ la note finale du module ne peut pas dépasser 10 sur 20.

3. Coordonnateur et équipe pédagogique du module (Le coordonnateur du module, intervenant dans les enseignements du module, appartient à un département intervenant dans la formation. Il peut également appartenir à un établissement intervenant partenaire)

	Grade	Spécialité	Etablissement	Département	Nature d'intervention (Enseignements ou activités : Cours, TD, TP, encadrement de stage, de projets,)
Coordonnateur:					
Intervenants:					
			70		

4. bibliographies

- Dubois. J et al. Grand dictionnaire : Linguistique et sciences du langage. Larousse, Paris 2007.
- Dubois, J et al. Grammaire, Larousse, Paris, 1995.
- Dubois, J et Jouannon, G. Grammaire et exercices du français, Larousse, Paris, 1956.
- Grevisse, M. Le bon usage; Duculot, Paris, 1993.
- Grevisse, M. Corrigé des exercices de grammaire française, de boeck, Bruxelles, 2005.
- Hamon, A. Guide de grammaire, toutes les règles indispensables pour éviter les pièges, Marabout, France, 1989.
- Rigel, M., Pellat. J-C. et Rioul .R. Grammaire méthodique du français, PUF, Paris 2009.
- Souché, A et Lamaison. J. La grammaire nouvelle et le français, Nathan, Paris, 1955.
- Wagner, L et Pinchon. J. Grammaire du français classique et moderne, hachette, Paris, 1991.

5. Autres Eléments		pertinents
	DESCRIPTIF DU MODULE	
	M26	

N° d'ordre du module	26
Intitulé du module	Littératures africaines de langue française 2
Langue(s) d'enseignement du module	français
Nature du module (Disciplinaire / métier/complémentaire)	disciplinaire

Nombre de crédits	4			
Semestre d'appartenance du module	Semestre 4	ļ		
Mode d'enseignement	Présentie 1	A distance	Hybride (Présentiel et à distance)	Par alternance
Etablissement dont relève le module		•		

1. SYLLABUS DU MODULE

1.1. COMPETENCES à acquérir

(Décrire les compétences à acquérir visées par ce module)

- Distinguer les francophonies littéraires africaines subsaharienne par le biais d'une approche problématisée des représentations romanesques des questions africaines :
- o ressortir la vitalité du champ littéraire négro-africain ;
- o mettre en relief la diversité thématique et générique de la littérature africaine de langue française ;
- o expliciter les modes singuliers de représentation du réel ;
- transmettre une vision renouvelée de l'actualité littéraire africaine.

1.2. CONNAISSANCES à acquérir

(Spécifier les connaissances que doit acquérir l'étudiant)

- Littérature coloniale, postcoloniale et contemporaine
- les représentations de soi et de l'autre dans la littérature négro-africaine
- la ville, un espace de violence et de rencontre dans le roman africain
- le dédoublement de soi dans la littérature autobiographique africaine
- l'esthétique du roman de l'extrême contemporain africain

1. 3. volume horaire

Répartition du volume horaire par activité d'enseignement et d'évaluation (Les travaux dirigés et les travaux pratiques sont obligatoires dans les modules Disciplinaires et les modules Métiers, quand la nature disciplinaire de ces modules les exige. Les travaux pratiques, hors action éducative au sein d'un établissement scolaire, constituent 20% au minimum du volume horaire global du module nécessitant des travaux pratiques).

Composante(s)	EG	Volume horaire (VH)						
du module	EC TS	C ou rs	T D	T P	Activités Pratiques	Travail personne l	EVALUATION (évaluation des connaissances et examen final)	VH global
Littératures africaines de langue française 2	4	30	1 2			4	4	50Н
ECTS/VH global du module		30	1 2			4	4	50H
% VH	•	60	2 4			8	8	100%

[·] Répartition du volume horaire par mode d'enseignement

	En présentiel	A distance	Par alternance	VH global
Volume Horaire	40H	10H		50H
% VH	80%	20%	76	100%

1. 4 Description du contenu du module

- Fournir une description détaillée des enseignements et/ou activités pour le module : Cours, TD, TP (Tavaux du laboratoires, table ronde, séminaires,), Activités Pratiques(Travaux de terrain,).
- Pour le cas des Licences d'Education, se conformer au contenu des filières types nationales.

I. Littérature sub-saharienne

Œuvre choisie

Mohamed Mbougar Sarr, La plus secrète mémoire des hommes, Paris, Philippe Rey/Jimsaan, 2021

- 1. Bref aperçu historique de la littérature africaine sub-saharienne de langue française
- Le contexte historique d'émergence du fait littéraire africain de langue française : littérature orale et coloniale
- De la littérature coloniale aux premières œuvres africaines, continuités et ruptures
- Le surréalisme et la critique de l'Occident
- La crise idéologique du XXe siècle
- L'art nègre et le surréalisme français
- Le surréalisme et les poètes noirs
- · Communisme et problèmes sociaux
- La dénonciation du racisme aux Etats-Unis
- La défense de la race nègre, les cas Senghor et Camara Laye
- Racisme et classes sociales, Césaire
- 2. Lecture de La plus secrète mémoire des hommes de Mohammed Mbougar Sarr,
- Les univers social et intérieur dans le roman Mohammed Mbougar Sarr, La plus secrète mémoire des hommes ;

- le problème de l'identité socio-culturelle dans le roman africain : cas de La plus secrète mémoire des hommes ;
- les douceurs du bercail ou la thématique de l'espoir ;
- la symbolique des conflits entre personnages ;
- l'humanisme sarrien face à la construction de l'Universel;
- le baroque dans le roman de Sarr ;
- la littérature, un sujet littéraire ;
- une littérature sur le savoir.
 - II. Littérature maghrébine de langue française

Oeuvre choisie

Analyse de La Répudiation, de Rachid Boudjedra

Eléments du module

- I. Partie Travaux dirigés
- I. Partie cours

Introduction

- 1. La génération des années « 70 » 1.1. Caractéristiques
- 1.2. Thématique
- 1.3. Auteurs et œuvres
- 2. La génération des années « 80 » 2.1. Caractéristiques
- 2.2. Thématique
- 2.3. Auteurs et œuvres
- 3. La littérature Beure
- 3.1. Caractéristiques
- 3.2. Thématique
- 3.3. Auteurs et œuvres
- 4. La littérature de l'urgence (la décennie noire) 4.1. Caractéristiques
- 4.2. Thématique
- 4.3. Auteurs et œuvres
- 5. La littérature maghrébine du XXIe siècle 5.1. Caractéristiques
- 5.2. Thématique
- 5.3. Auteurs et œuvres

ADOTEVI, Stanislas, Négritude et négrologues, Paris, Union Générale d'Éditions, Coll. 10/18, 1972

CHEMAIN, Roger, L'Imaginaire dans le roman africain, Paris, L'Harmattan, 1986

CHEMAIN, Roger, La Ville dans le roman africain, Paris, L'Harmattan-A C C T, 1981

CHEVRIER, Jacques, « L'écriture du mythe dans « Au bout du silence » de Laurent Owondo », in Littérature comparée Théorie et pratique. Actes du Colloque international tenu à l'Université de Paris XII-Val de Marne et à la fondation Gulbenkian les 1er et 2 avril 1993.

Collectif, L'Écriture, l'Afrique et l'humanité. Le Papyrus vol.1, Paris, L'Harmattan, 2001 CORNATON, Michel, Pouvoir et sexualité dans le roman africain. Analyse du roman africain contemporain, Paris, L'Harmattan, 1990

GAUVIN, Lise, L'Écrivain francophone à la croisée des langues. Entretiens, Paris, Éditions, Karthala, 1997

KESTELOOT, Lilyan, Anthologie négro-africaine. Histoire et textes de 1918 à nos jours, Paris, Edicef, Nouvelle Édition, 1992

MOURA, Jean-Marc, « Littérature coloniale, littératures postcoloniales et traitement narratif de l'espace : quelques problèmes et perspectives », in Jean Bessière et Jean-Marc Moura, Littérature postcoloniales et représentations de l'ailleurs Afrique, Caraïbe, Canada, Paris, Champion, 1999, p. 173-190

MOURALIS, Bernard, « Le même et l'autre : réflexion sur la représentation du voyage dans quelques œuvres africaines », in in Jean Bessière et Jean-Marc Moura, Littérature postcoloniales et représentations de l'ailleurs Afrique, Caraïbe, Canada, Paris, Champion, 1999, p. 11-27 MOURALIS, Bernard, L'Europe, l'Afrique et la folie, Paris, Présence Africaine, 1993

NGAL, Georges, L'Errance, Paris, Présence Africaine, 1999.	
NGAL, Georges, Création et rupture en littérature africaine, Paris, Éditions de L'Harmattan, 1994 NGANDU NKASHAMA, Pius, Écritures et discours littéraires. Études sur le roman africain, Paris,	
Éditions L'Harmattan, 1989 NGANDU NKASHAMA, Pius, Ruptures et écritures de violence. Études sur le roman et les	
littératures africaines contemporaines, Paris, L'Harmattan, 1997	
PARAVY, Florence, «L'écriture de l'espace dans le roman africain contemporain », in Jean Bessière et Jean-Marc Moura, Littérature postcoloniles et représentations de l'ailleurs. Afrique,	
Caraïbe, Canada, Paris, Champion, 1999, p. 71-82 P PARAVY, Florence, L'Espace dans le roman francophone contemporain (1970-1990), Paris, L'Harmattan, 1999	
SEMUJANGA, Josias, Dynamique des genres dans le roman africain. Éléments de poétique transculturelle, Paris, L'Harmattan, 1999	
WYNCHANK, Anny et SALAZAR, Philippe-Joseph, (sous la direction de),	
Afriques Imaginaires. Regards réciproques et discours littéraires 17è-20è siècles, Paris, L'Harmattan, 1995.	
BLACHERE Jean-Claude, NEGRITUDES, Les écrivains d'Afrique noire et la langue française,	
Paris, L'Harmattan, 1993. BRAHIMI Denise, Langues et littératures francophones, Paris, Ellipses Edition, 2001.	
CAZENAVE Odile, Afrique sur Seine. Une nouvelle génération de romanciers africains à Paris,	
Paris, L'Harmattan 2003. CHEVRIER Jacques, Littérature nègre, Afrique, Antilles, Madagascar, Paris, Armand Colin, 1974.	
COULON Virginia, GARNIER Xavier, Les littératures africaines, textes et terrains, Paris,	
Karthala, 2011.	
COUSSY Denise, La Littérature africaine moderne au sud du Sahara, Paris, éditions Karthala, 2000.	
CURREY James, Quand l'Afrique réplique, Paris, L'Harmattan, 2011.	
DE MEYER Bernard, HALEN Pierre, MBONDOBARI Sylvère, Le polar africain, Université de	
Lorraine, Centre de recherches « Ecritures », 2013. DIOP Papa Samba, Fictions africaines et postcolonialisme, Paris, L'Harmattan, 2002.	
FONKOUA Romuald et HALEN Pierre, Les champs littéraires africains, Paris, Editions Karthala,	
2001.	
	I
1. 5. modalités d'organisation des activités pratiques (cette case est remplie en cas d'existence des act	ivités
pratiques)	٦ .
	_
1. 6 Méthodes didactique et les moyens pédagogiques nécessaire pour l'enseignement	_
1. 7 Modalités d'enseignement a distance (si prévu)	

Cycle Licence d'éducation

1. 8 Modalités d'enseignement par alternance (si prévu)
1. 9 description du travail personnel, le cas échéant
2. PROCEDURES D'EVALUATION 2.1. Modes d'évaluation
L'enseignant, en fonction des objectifs pédagogiques et le volume horaire du module qu'il dispense, à toute l'attitude de fixer le nombre des évaluations et leurs modalités : un ou plusieurs contrôles continus soit sous la forme habituelle écrite, soit sous forme d'exposés, de synthèses, de rapports, de projets en plus d'un examen écrit semestriel du module.
Selon le CNPN, l'évaluation des connaissances et des compétences de chaque module devrait se faire en présentiel à la fin du semestre.
Deux modes d'évaluation seront établis :

Evaluation formative : durant la séance au moyen des guidages correctifs

- ★ devoirs sur table
- ★ travail individuel ou/et de groupe
- ★ épreuve orale/présentation/exposé/
- ★ rapport d'activité/compte-rendu/ fiche de lecture/ synthèse/

Evaluation sommative :

★ Examen écrit de fin de semestre en présentiel

Examen de fin de semestre : 60%

Contrôles continus : 40 %

(tests, épreuves orales, devoirs, exposés, rapports de stage ou autre moyen de contrôle)

2.2. Note du module

(Préciser le pourcentage des différentes évaluations de module pour obtenir la note du module.)

La note du module est la moyenne pondérée des notes du contrôle continu et de l'examen. C'est-à-dire :

Note finale de chaque module est constituée de la note des contrôles continus * 40% et

de l'examen final *60%

=> La note du module = note de l'examen * 60%+ Note du CC * 40%

2.3. Modalités de Validation du module

Un module est acquis soit par validation soit par compensation:

- ★ Un module est validé si sa note est supérieure ou égale à 10 sur 20
- ★ Un module est acquis par compensation, si l'étudiant valide le semestre dont fait partie ce module, et à condition que la note du module concerné ne soit pas inférieure à 7 sur 20
- ★ Note minimale requise pour la validation du module est 10
- ★ Note éliminatoire est inférieure à 5 [Dans la session ordinaire, si la note du module est supérieure ou égale à 5, l'étudiant a droit au rattrapage. Cependant, si la note est inférieure à 5, aucune dérogation possible)
- ★ Note minimale pour compenser et valider le semestre doit être inférieure ou égale à 7

la compensation entre les semestres:

- ★ La compensation entre les semestres se fait entre S1 et S2 ; S3 et S4; S5 et S6 à condition que la note de l'un des deux semestres soit supérieure ou égale à 7 sur 20.
- ★ Les Semestres (S1, S3, S3, S4, S5) ne sont pas acquis par compensation avec les modules Action Éducative ; c'est-à-dire, l'étudiant ne peut pas valider son semestre en compensation avec la note note du module Action Éducative.
- ★ Le S6 est acquis par compensation avec la note du module l'Action Éducative

Modalités de la session du rattrapage:

- ★ La session du rattrapage est réservée aux modules qui ne sont pas validés en session ordinaire et dont la note est inférieure à 10 mais plus précisément supérieure ou égale à 5.
- ★ l'étudiant garde la note supérieure des deux notes obtenus avant et après la session du rattrapage.
- ★ la note finale du module ne peut pas dépasser 10 sur 20.
- 4. Coordonnateur et équipe pédagogique du module (Le coordonnateur du module, intervenant dans les enseignements du module, appartient à un département intervenant dans la formation. Il peut également appartenir à un établissement intervenant partenaire)

Grade	Spécialité	Etablissement	Département	Nature d'intervention (Enseignements ou activités : Cours, TD, TP, encadrement de stage, de projets,
)

Coordonnateur:			
Intervenants:			

4. bibliographies

Bibliographie relative à la littérature sub saharienne

ADOTEVI, Stanislas, Négritude et négrologues, Paris, Union Générale d'Éditions, Coll. 10/18, 1972

CHEMAIN, Roger, L'Imaginaire dans le roman africain, Paris, L'Harmattan, 1986

CHEMAIN, Roger, La Ville dans le roman africain, Paris, L'Harmattan-A C C T, 1981

CHEVRIER, Jacques, « L'écriture du mythe dans « Au bout du silence » de Laurent Owondo », in Littérature comparée Théorie et pratique. Actes du Colloque international tenu à l'Université de Paris XII-Val de Marne et à la fondation Gulbenkian les 1er et 2 avril 1993.

Collectif, L'Écriture, l'Afrique et l'humanité. Le Papyrus vol.1, Paris, L'Harmattan, 2001 CORNATON, Michel, Pouvoir et sexualité dans le roman africain. Analyse du roman africain contemporain, Paris, L'Harmattan, 1990

GAUVIN, Lise, L'Écrivain francophone à la croisée des langues. Entretiens, Paris, Éditions, Karthala, 1997

KESTELOOT, Lilyan, Anthologie négro-africaine. Histoire et textes de 1918 à nos jours, Paris, Edicef, Nouvelle Édition, 1992

MOURA, Jean-Marc, « Littérature coloniale, littératures postcoloniales et traitement narratif de l'espace : quelques problèmes et perspectives », in Jean Bessière et Jean-Marc Moura, Littérature postcoloniales et représentations de l'ailleurs Afrique, Caraïbe, Canada, Paris, Champion, 1999, p. 173-190

MOURALIS, Bernard, « Le même et l'autre : réflexion sur la représentation du voyage dans quelques œuvres africaines », in in Jean Bessière et Jean-Marc Moura, Littérature postcoloniales et représentations de l'ailleurs Afrique, Caraïbe, Canada, Paris, Champion, 1999, p. 11-27 MOURALIS, Bernard, L'Europe, l'Afrique et la folie, Paris, Présence Africaine, 1993 NGAL, Georges, L'Errance, Paris, Présence Africaine, 1999.

NGAL, Georges, Création et rupture en littérature africaine, Paris, Éditions de L'Harmattan, 1994 NGANDU NKASHAMA, Pius, Écritures et discours littéraires. Études sur le roman africain, Paris, Éditions L'Harmattan, 1989

NGANDU NKASHAMA, Pius, Ruptures et écritures de violence. Études sur le roman et les littératures africaines contemporaines, Paris, L'Harmattan, 1997

PARAVY, Florence, «L'écriture de l'espace dans le roman africain contemporain », in Jean Bessière et Jean-Marc Moura, Littérature postcoloniles et représentations de l'ailleurs. Afrique, Caraïbe, Canada, Paris, Champion, 1999, p. 71-82

P PARAVY, Florence, L'Espace dans le roman francophone contemporain (1970-1990), Paris, L'Harmattan, 1999

SEMUJANGA, Josias, Dynamique des genres dans le roman africain. Éléments de poétique transculturelle, Paris, L'Harmattan, 1999

WYNCHANK, Anny et SALAZAR, Philippe-Joseph, (sous la direction de),

Afriques Imaginaires. Regards réciproques et discours littéraires 17è-20è siècles, Paris, L'Harmattan, 1995.

BLACHERE Jean-Claude, NEGRITUDES, Les écrivains d'Afrique noire et la langue française, Paris, L'Harmattan, 1993.

BRAHIMI Denise, Langues et littératures francophones, Paris, Ellipses Edition, 2001.

CAZENAVE Odile, Afrique sur Seine. Une nouvelle génération de romanciers africains à Paris, Paris, L'Harmattan 2003.

CHEVRIER Jacques, Littérature nègre, Afrique, Antilles, Madagascar, Paris, Armand Colin, 1974. COULON Virginia, GARNIER Xavier, Les littératures africaines, textes et terrains, Paris, Karthala, 2011.

COUSSY Denise, La Littérature africaine moderne au sud du Sahara, Paris, éditions Karthala, 2000.

CURREY James, Quand l'Afrique réplique, Paris, L'Harmattan, 2011.

DE MEYER Bernard, HALEN Pierre, MBONDOBARI Sylvère, Le polar africain, Université de Lorraine, Centre de recherches « Ecritures », 2013. DIOP Papa Samba, Fictions africaines et postcolonialisme, Paris, L'Harmattan, 2002.

FONKOUA Romuald et HALEN Pierre, Les champs littéraires africains, Paris, Editions Karthala, IMOROU Abdoulaye, La littérature africaine francophone : Mesures d'une présence au monde, Dijon, Editions universitaires de Dijon, collection, « Ecritures », 2014.

KESTELOOT Lilyan, Histoire de la littérature négro-africaine, Paris, Karthala- Auf, 2001.

MONGO-MBOUSSA Boniface, Désir d'Afrique, Paris, Editions Gallimard, 2002

MOUDILENO Lydie, Littératures africaines francophones des années 1980 et 1990, Dakar, CODESRIA, 2003

THOMAS Dominic, Black France, Colonialism, Immigration and Transnationalism, University of Indiana Press, 2007.

WA KABWE-SEGATTI Désiré K., HALEN Pierre, Du nègre Bambara au Négropolitain, les littératures africaines en contexte transculturel, Université Paul Verlaine-Metz, Centre de recherches « Ecritures », 2008.

Notre Librairie, no 149, oct-déc 2002

Notre Librairie, no 153, jan/mars2004

Notre librairie, no 159, juillet-sept 2005

Notre Librairie, no 162, juin-août 2006

Notre librairie, no 165, avril-juin 2007

Bibliographie relative à la littérature maghrébine

- 1. Romans suggérés en littérature maghrébine (liste non exhaustive)
- -- Assima Fériel, Une femme à Alger, Paris, Arléa, 1996. -- Chraïbi Driss, Le passé simple, Paris, Denoël, 1954.
- -- Chraïbi Driss, Les Boucs, Paris, Denoël, 1955.
- -- Chraïbi Driss, Vu, lu, entendu, Paris, Denoël, 1998.
- -- Djebar Assia, L'amour, la fantasia, Paris, Albin Michel, 1995 (1985). -- Feraoun Mouloud, Le fils du pauvre, Paris, Le Seuil, 1954.
- -- Haddad Malek, Je t'offrirai une gazelle, Paris, Julliard, 1959.
- -- Khatibi Abdelkebir, La mémoire tatouée, Paris, Denoël, 1971.
- -- Boudjedra Rachid, Topographie idéale pour une agression caractérisée, Paris : Gallimard, 1975.
- -- Boukhedenna Sakinna, Journal Nationalité : Immigré(e). Paris : L'Harmattan, 1987. Romans beurs suggérés (liste non exhaustive)
- -- Begag Azouz, Le gone du Chaâba, Paris, Le Seuil, 1986 (Coll. Points, Virgule, n° 39). 11
- -- Déjeux Jean, Dictionnaire des auteurs maghrébins de langue française, Paris, Éditions Karthala. 1984
- -- Begag Azouz, Béni ou le paradis privé, Paris, Le Seuil, 1989 (Coll. Points Virgule, n° 1989).
- -- Begag Azouz, Les voleurs d'écritures, Paris, le Seuil 1990 (Petit Point, n° 7).
- -- Begag Azouz, Les chiens aussi, Paris, Le Seuil, 1995, (Coll. Points Virgule, V. 174).
- -- Begag Azouz, Dis Ouailla!, Paris, Fayard, 1997.
- -- Belghoul, Farida: Georgette, Paris, Barrault, 1986.
- -- Boukhedenna, Sakinna: Journal-Nationalité: immigré(e) », Paris, L'Harmattan, 1987.
- -- Benaïssa A., Ponchelet S., Née en France, Paris, Payot, 1990, (Presses Pocket, n° 3744).
- -- Bouraoui Nina, La voyeuse interdite, Paris, Gallimard, 1991, (Coll. Folio, n° 2479).
- -- Bouraoui Nina, Poing Mort, Paris, Gallimard, 1992, (Coll. Folio, n° 2622).
- -- Bouraoui, Nina, Garçon manqué, Paris: Stock, 2000.
- -- Charef Mehdi, Le harki de Meriem, Paris, Mercure de France, 1989 (Coll. Folio, n° 2310). -- Charef Mehdi, Le thé au harem d'Archi Ahmed, Paris, Mercure de France, 1993 (Coll. Folio n° 1958).
- -- Charef Mehdi, La maison d'Alexina, Paris, Mercure de France, 1999.
- -- Charef Mehdi, Le harki de Meriem, Paris, Mercure de France, 1989.
- -- Charef Mehdi, Djura: Le voile du silence, Paris, Michel Lafon, 1990.
- -- Houari Leïla : Zeida de nulle part, Paris, L'Harmattan, 1985.
- -- Houari Leïla, Quand tu verras la mer..., Paris, L'Harmattan, 1988.
- -- Imache Tassadit : Le rouge à lèvres, Paris, Syros, 1988.
- -- Imache Tassadit : Une fille sans histoire, Paris, ('almann-Lévy, 1989.
- -- Issaad, Ramdane : Le vertige des Abbesses, Paris, Denoël, 1990.
- -- Nini Soraya, Ils disent que je suis une Beurette, Paris, Fixot, 1993 (Pocket n° 3247).

- -- Nini Soraya, Smaïn, Écris-Moi, Paris, Nil Éditions, 1996 (Pocket, n° 4452).
- -- Kalouaz Ahmed, fait divers, Paris, L'Arcantère, 1984.
- -- Kalouaz Ahmed, Point kilométrique 190, Paris, L'Harmattan, 1986.
- -- Kalouaz Ahmed, Celui qui regarde le soleil en face..., Alger, Laphomk1, 1987.
- -- Kenzi Mohammed : La menthe sauvage, Lutry, Bouchain, 1984.
- -- Kessas Ferrudja: Beur's Story, Paris, L'Harmattan, 1990.
- -- Kettane Nacer : Le sourire de Brahim, Paris, Denoëi, 1985.
- -- Lallaoui Mehdi : lœs Beurs de Seine, Paris, Arcantère, 1986.
- -- Raïth Mustapha: Palpitations intra-muros, Paris, L'Harmattan, 1986.
- -- Tadjer Akli: Les AN1 du Tassili >, Paris, Seuil, 1984.
- -- Tamza Arriz (pseud. Bousselmania, Maya ; voir aussi Arriz Tamza, Maya) : Ombres, Paris, L'Harmaltan, 1989.
- -- Touabti Hocine: L'amour quand même, Paris, Belfond, 1981.
- -- Yacine Jean-Luc: L'escargot, Paris, L'Harmattan, 1986.
- -- Zemouri Rama]: Le jardin de l'intrus, Alger, Entreprise Nationale du Livre, 1986.
- -- Zouari Fawzia, Ce pays dont je meurs, Paris, Ramsay, 1999 (Pocket, n° 10929).

5. Autres Eléments pertinents	

DESCRIPTIF DU MODULE M27

N° d'ordre du module	27
Intitulé du module	Lecture du texte littéraire 2: Poésie du XIXe siècle
Langue(s) d'enseignement du module	français
Nature du module (Disciplinaire / métier/complémentaire)	disciplinaire
Nombre de crédits	4
Semestre d'appartenance du module	Semestre 4

Mode d'enseignement	Présentie 1	A distance	Hybride (Présentiel et à distance)	Par alternance
Etablissement dont relève le module				

1. SYLLABUS DU MODULE

1.1. COMPETENCES à acquérir

(Décrire les compétences à acquérir visées par ce module)

- Expliquer, commenter, analyser et déclamer un texte poétique en mobilisant les savoirs et savoir-faire relatifs au contexte historique, socioculturel et politique du XIXe siècle et aux pratiques liées aux mouvements littéraires de l'époque :
- o situer un texte poétique dans un courant : romantisme, symbolisme, etc. ;
- o analyser un texte poétique dans le cadre de l'exercice du commentaire composé.

1.2. CONNAISSANCES à acquérir

(Spécifier les connaissances que doit acquérir l'étudiant)

- les mouvements littéraires du XIXe siècle et les différences qui les caractérisent ;
- les grandes figures de la littérature du XIXe s. ;
- les fonctions de la poésie et sa place dans la construction de l'imaginaire de l'homme du siècle ;
- la modernité et son impact sur la production littéraire et la conception de la vie ; les transformations esthétiques du siècle.

1. 3. volume horaire

Répartition du volume horaire par activité d'enseignement et d'évaluation (Les travaux dirigés et les travaux pratiques sont obligatoires dans les modules Disciplinaires et les modules Métiers, quand la nature disciplinaire de ces modules les exige. Les travaux pratiques, hors action éducative au sein d'un établissement scolaire, constituent 20% au minimum du volume horaire global du module nécessitant des travaux pratiques).

Composante(s)	EC	Vol	ume l	nora	nire (VH)			
du module	EC TS	C ou rs	T D	T P	Activités Pratiques	Travail personnel	EVALUATION (évaluation des connaissances et examen final)	VH global

Lecture du texte littéraire 2: Poésie du XIXe siècle	4	30	1 2		4	4	50H
ECTS/VH global du module	4	30	1 2		4	4	50Н
% VH		60 %	2 4 %		8%	8%	100%

Répartition du volume horaire par mode d'enseignement

	En présentiel	A distance	Par alternance	VH global
Volume Horaire	40H	10H		50Н
% VH	80%	20%		100%

- 1. 4 Description du contenu du module
 - Fournir une description détaillée des enseignements et/ou activités pour le module : Cours, TD, TP (Tavaux du laboratoires, table ronde, séminaires,), Activités Pratiques(Travaux de terrain,).
 - Pour le cas des Licences d'Education, se conformer au contenu des filières types nationales.

Evolution de la figure du poète au XIXème siècle : le rapport du poète au monde et à la société § Le mal du siècle romantique § Le culte de la forme et la quête parnassienne du Beau	
§ L'indécision impressionniste § L'hermétisme symboliste § Le spleen ou le mal existentiel	
Etude d'un recueil : Les Fleurs du Mal § Composition du recueil § Commentaire du poème « Au lecteur »	
Séparation de l'éthique et de l'esthétique § Extraction de la Beauté du Mal § Commentaire du poème « La charogne »	
La double postulation et le déchirement baudelairien § Etude de poèmes (section Spleen & idéal))
L'ut pictura poesis ou la représentation urbaine § Etude de poèmes (section Tableaux parisiens)	
Les femmes de Baudelaire	
Sélection de poèmes à commenter : § « Allégorie » § « Le Voyage » § « Les Métamorphoses du vampire » § « Recueillement »	
De la mimèsis à la poèsis ou le règne de l'imagination § Commentaire du poème « Correspondances »	
 5. modalités d'organisation des activités pratiques (cette case est remplie en cas d'existence pratiques) 	e des activités
1. 6 Méthodes didactique et les moyens pédagogiques nécessaire pour l'enseignement	
1. 7 Modalités d'enseignement a distance (si prévu)	

Cycle Licence d'éducation

1. 8 Modalités d'enseignement par alternance (si prévu)	
1. 9 description du travail personnel, le cas échéant	

2. PROCEDURES D'EVALUATION

2.1. Modes d'évaluation

L'enseignant, en fonction des objectifs pédagogiques et le volume horaire du module qu'il dispense, à toute l'attitude de fixer le nombre des évaluations et leurs modalités : un ou plusieurs contrôles continus soit sous la forme habituelle écrite, soit sous forme d'exposés, de synthèses, de rapports, de projets en plus d'un examen écrit semestriel du module.

Selon le CNPN, l'évaluation des connaissances et des compétences de chaque module devrait se faire en présentiel à la fin du semestre.

Deux modes d'évaluation seront établis :

Evaluation formative : durant la séance au moyen des guidages correctifs

- ★ devoirs sur table
- ★ travail individuel ou/et de groupe
- ★ épreuve orale/présentation/exposé/
- ★ rapport d'activité/compte-rendu/ fiche de lecture/ synthèse/

Evaluation sommative:

***** Examen écrit de fin de semestre en présentiel

Examen de fin de semestre : 60%

Contrôles continus: 40 %

(tests, épreuves orales, devoirs, exposés, rapports de stage ou autre moyen de contrôle)

2.2. Note du module

(Préciser le pourcentage des différentes évaluations de module pour obtenir la note du module.)

La note du module est la moyenne pondérée des notes du contrôle continu et de l'examen. C'est-à-dire :

Note finale de chaque module est constituée de la note des contrôles continus * 40% et

de l'examen final *60%

=> La note du module = note de l'examen * 60%+ Note du CC * 40%

2.3. Modalités de Validation du module

Un module est acquis soit par validation soit par compensation:

- ★ Un module est validé si sa note est supérieure ou égale à 10 sur 20
- ★ Un module est acquis par compensation, si l'étudiant valide le semestre dont fait partie ce module, et à condition que la note du module concerné ne soit pas inférieure à 7 sur 20
- ★ Note minimale requise pour la validation du module est 10
- ★ Note éliminatoire est inférieure à 5 [Dans la session ordinaire, si la note du module est supérieure ou égale à 5, l'étudiant a droit au rattrapage. Cependant, si la note est inférieure à 5, aucune dérogation possible)
- ★ Note minimale pour compenser et valider le semestre doit être inférieure ou égale à 7

la compensation entre les semestres:

- ★ La compensation entre les semestres se fait entre S1 et S2 ; S3 et S4; S5 et S6 à condition que la note de l'un des deux semestres soit supérieure ou égale à 7 sur 20.
- ★ Les Semestres (S1, S3, S3, S4, S5) ne sont pas acquis par compensation avec les modules Action Éducative ; c'est-à-dire, l'étudiant ne peut pas valider son semestre en compensation avec la note note du module Action Éducative.
- ★ Le S6 est acquis par compensation avec la note du module l'Action Éducative

Modalités de la session du rattrapage:

- ★ La session du rattrapage est réservée aux modules qui ne sont pas validés en session ordinaire et dont la note est inférieure à 10 mais plus précisément supérieure ou égale à 5.
- ★ l'étudiant garde la note supérieure des deux notes obtenus avant et après la session du rattrapage.
- ★ la note finale du module ne peut pas dépasser 10 sur 20.

3. Coordonnateur et équipe pédagogique du module (Le coordonnateur du module, intervenant dans les enseignements du module, appartient à un département intervenant dans la formation. Il peut également appartenir à un établissement intervenant partenaire)

	Grad e	Spécialit é	Etablissemen t	Département	Nature d'intervention (Enseignements ou activités : Cours, TD, TP, encadrement de stage, de projets,)
Coordonnateur:					
Intervenants:					

4. bibliographies

AQUIEN Michèle, «La rime », Que sais-je?, 9e éd., Presses Universitaires de France, 2014, p. 41-69. Adresse

https://www.cairn.info/la-versification-- 9782130633310-page-41.htm?contenu=resume

BAUDELAIRE Charles, Le peintre de la vie moderne, Paris, Éditions Mille et une nuits, 2010. BAUDELAIRE Charles, Salon 1846.

https://fr.wikipedia.org/wiki/Wikip%C3%A9dia:Lumi%C3%A8re_sur/s:Salon_de_1846

BIJAOUI Rémy, L'affaire Baudelaire 1857 - 1949, Paris, Édition Imago, 2021. BRUNEL Pierre, Baudelaire antique et moderne, Paris, PUPS, 2007.

CHENG François, Cinq Méditations sur la beauté, Paris, Édition Albin Michel, 2006.

Chervel André, La Culture scolaire, une approche historique, Paris, Belin, 1998.

COBLENCE Françoise, «Baudelaire, sociologue de la modernité», L'Année Baudelaire, vol. 7, Honoré Champion, 2003, p. 11-36.

https://www.jstor.org/stable/45073560?seq=1

COMPAGNON Antoine, Baudelaire devant l'innombrable, Édition revue et Corrigée, Augmentée d'une postface, Paris, PUPS, 2018.

COMPAGNON Antoine, Baudelaire: l'irréductible, Paris, Flammarion, 2014.

COMPAGNON Antoine, Le Classique, 2011.

https://www.college-de-

france.fr/media/antoine-compagnon/UPL18803 12 A.Compagnon Le Classique.pdf

COMPAGNON Antoine, Les antimodernes : de Joseph de Maistre à Roland Barthes, Paris, France, Gallimard, 2016.

COMPAGNON Antoine, Un été avec Baudelaire, Paris, Équateurs France Inter, 2015. DARCOS Xavier, Histoire de la littérature française, Paris, Hachette éducation, 1992. DARCOS Xavier, La poésie française, Paris, Eyrolles, 2012.

DE MARENNE Eric Touya, «Entre l'éternité et la (post)modernité) : les trois musiques de Baudelaire », Dalhousie French Studies, vol. 55, Dalhousie University, 2001, p. 40-55. https://www.jstor.org/stable/40838294

GOUVARD Jean-Michel, «Du vers classique au l2-syllabe de Verlaine», Langue française, vol. 99 / 1, 1993, p. 45-62. https://www.persee.fr/doc/lfr 0023- 8368 1993 num 99 1 5851

Guizot François, Instruction publique, éducation, Paris, Belin, 1889.

HATAKEYAMA Toru, La formation scolaire de Baudelaire, Paris, Classiques Garnier, 2019.

HUMMEL Pascale, «La poésie lyrique entre archaïsme et classicisme », Publications de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, vol. 14 / 1, 2003, p. 185-201.

https://www.persee.fr/doc/keryl 1275-6229 2003 act 14 1 1075

JAEGER Stephan, «Poèmes classiques-romantiques. Le sujet lyrique entre deux eaux », Revue germanique internationale, CNRS Éditions, juillet 2001, p. 9-26.

http://journals.openedition.org/rgi/854

K. KAPLAN Edward, Baudelaire et «Le spleen de Paris »: l'esthétique, l'éthique et le religieux, Paris, Classiques Garnier, 2015.

KOPP Robert, «Le célèbre poète était-il moderne ou antimoderne », Lire Magazine littéraire, Paris, EMC2 SAS, Hors-série, 2021.

LAFORGUE Pierre, Politiques de Baudelaire: huit études / Pierre Laforgue, Paris, Eurédit, 2014 MESCHONNIC Henri, Modernité modernité, Paris, Gallimard, 1993, («Collection Folio Essais »). MIYOSHINO Shigeki, «Poésie comme théâtre: La théâtralité dans les poèmes de Baudelaire », Etudes des lettres françaises, vol. 39, 2004, p. 5-18.

https://www.istage.ist.go.ip/article/elfk/39/0/39 KJ00008081463/ pdf/-char/en

NÉRY Alain, «Le dandysme dans les lettres, selon Baudelaire : du dandy au paria », in Arlette Bouloumié, (éd.). Figures du marginal dans la littérature française et francophone : Cahier XXIX, éd. Arlette Bouloumié, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2016, («Nouvelles Recherches sur l'Imaginaire »), p. 52-63. http://books.openedition.org/pur/28116]

MAGENDIE Paul, «Le classicisme, observatoire de la modernité», Revue Proteus, n°0, avril 2010. http://www.revue-proteus.com/abstracts/00-5.html PLAQUIN Évelyne, «Les fleurs du mal : Sens et enjeux du mal dans le recueil », Imaginaire Inconscient, n° 19, L'Esprit du temps, 2007, p. 53-67.

https://www.cairn.info/revue-imaginaire-et-inconscient-2007-1-page-53.htm

RICHARD Jean-Pierre, Poésie et profondeur, Paris, Éditions du Seuil, 1976.

RIMESTAD Christian, «Le classique chez Baudelaire », L'Année Baudelaire, vol. 20, Honoré Champion, 2016, p. 53-80. https://www.jstor.org/stable/45073876

ROBB Graham, La poésie de Baudelaire et la poésie française, 1838-1852, Paris, Aubier, 1993. SAMINADAYAR-PERRIN Corinne, «Baudelaire poète latin », Romantisme, vol. 31 / 113, 2001, p. 87-103.https://www.persee.fr/doc/roman 0048-8593 2001 num 31 113 1030

SAPET Jean-Marie, Le sonnet, Paris, Gallimard, 2020.

SCHELLINO Andrea, La pensée de la décadence de Baudelaire à Nietzsche, Paris, France, Classiques Garnier, 2020.

SLAMA Marie-Gabrielle et GOEPP Édouard, «Baudelaire « classique ». Petite généalogie d'une image », L'Année Baudelaire, vol. 11/12, Honoré Champion, 2007, p. 227-240. http://www.jstor.org/stable/45065016

STEINMETZ Jean-Luc, «La temporalité baudelairienne », L'Année Baudelaire, vol. 18/19, Honoré Champion, 2014, p. 233-243. https://www.jstor.org/stable/45073933

TORTONESE Paolo, «Baudelaire romantique et antiromantique », L'Année Baudelaire, vol. 18/19, Honoré Champion, 2014, p. 149-166.

http://www.jstor.org/stable/45073928

VAN SLYKE Gretchen, «Dans l'intertexte de Baudelaire et de Proudhon : pourquoi faut-il assommer les pauvres ? », Romantisme, vol. 14 / 45, 1984, p. 57-77. https://www.persee.fr/doc/roman 0048-8593 1984 num 14 45 4702

5. Autres Eléments pertinents

DESCRIPTIF DU MODULE

N° d'ordre du module	28					
Intitulé du module	Sémiotique					
Langue(s) d'enseignement du module	français					
Nature du module (Disciplinaire / métier/complémentaire)	disciplinaire					
Nombre de crédits	4					
Semestre d'appartenance du module	Semestre 4					
Mode d'enseignement	Présentie la distance (Présentiel et à distance) Par alternance					
Etablissement dont relève le module						

1. SYLLABUS DU MODULE

1.1. COMPETENCES à acquérir

(Décrire les compétences à acquérir visées par ce module)

- Mobiliser des outils relevant du domaine de la sémiotique pour approcher, analyser (voire concevoir) différents types de signe :
- o situer la sémiotique et évaluer sa contribution au champ des sciences de l'information et de la communication ;
- o discuter l'ensemble des théories fondamentales qui constituent le champ à la fois disciplinaire et interdisciplinaire des sciences de l'Information et de la Communication ;
- o décrire méthodiquement des dispositifs sémiotiques élémentaires (média articulant texte et image).

1.2. CONNAISSANCES à acquérir

(Spécifier les connaissances que doit acquérir l'étudiant)

- sémiotique et sémiologie
- signe symbole trace emprunte
- sémiotique littéraire
- analyse sémiotique de l'image
- courants sémiotiques et de communication

1. 3. volume horaire

Répartition du volume horaire par activité d'enseignement et d'évaluation (Les travaux dirigés et les travaux pratiques sont obligatoires dans les modules Disciplinaires et les modules Métiers, quand la nature disciplinaire de ces modules les exige. Les travaux pratiques, hors action éducative au sein d'un établissement scolaire, constituent 20% au minimum du volume horaire global du module nécessitant des travaux pratiques).

Composante(s)	Volu	Volume horaire (VH)							
du module	EC TS	Co urs	T D	T P	Activités Pratiques	Travail personnel	EVALUATION (évaluation des connaissances et examen final)	VH global	
sémiotique	4	30	12			4	4	50H	
ECTS/VH global du module		30	12		. 0	4	4	50H	
% VH		60	24			8	8	100%	

· Répartition du volume horaire par mode d'enseignement

	En présentiel	A distance	Par alternance	VH global
Volume Horaire	40H	10H		50Н
% VH	80%	20%		100%

1. 4 Description du contenu du module

- Fournir une description détaillée des enseignements et/ou activités pour le module : Cours, TD, TP (Tavaux du laboratoires, table ronde, séminaires,), Activités Pratiques(Travaux de terrain,).
- Pour le cas des Licences d'Education, se conformer au contenu des filières types nationales.

Introduction

- I. Généralités
- 1. La sémiotique
- 2. Le signe, icône, symbole, trace, indice, signal...
- 3. Les principales approches sémiotiques
 - 3.1. L'approche structurale
 - 3.2. L'approche pragmatique
 - 3.3. L'approche cognitive
- II. La production des signes
- 1. Les types de signes (Par rapport à nos 5 sens)
- 2. Les producteurs de signes (Quelques exemples)
- 3. L'homme: Deux types de langage
- 4. Sémiotique et Sémiologie
 - 4.1 Le signe de F. de Saussure
 - 4.1.1 L'arbitraire du signe
 - 4.2 Le signe de C.S. Peirce
 - 4.2.1 Les 3 types de signes par C. S. Peirce
 - 4.3 La différence entre le signe de Saussure et celui de Peirce (Quelques

distinctions)

- 5. La sémiologie
 - 5.1. Les systèmes de signes
 - 5.2 La langue est la plus importante de ces systèmes
 - 5.3 La linguistique : Une branche de la sémiologie
- 6. Les linguistiques de la Parole / Discours / Usage (Quelques exemples)
- III. L'interprétation des signes
- 1. Le contexte
- 1.1 Le co-texte
- 1.2 L'environnement physique / Contexte situationnel
- 1.3 Le rôle de la mémoire
- 2. Les actes de langage
- 3. L'implicite
- 3.1 Les présupposés
- 3.2 Les sous-entendus
- 4. Les différentes compétences
 - 4.1 Les compétences linguistiques
 - 4.2 Les compétences communicatives
 - 4.3 Les compétences encyclopédiques
- VI. La sémiotique post-structurale
- 1. La sémanalyse
- 2. La déconstruction
- 3. La sémiotique post-structurale par rapport à la sémiologie de F. de Saussure
- V. La communication
- 1. Le schéma de communication selon Ferdinand de Saussure
- 2. Le schéma de communication de Roman Jakobson
- 3. Le schéma de communication de Catherine Kerbrat-Orecchioni
- VI. Travaux pratiques et exercices : approche sémiotique de la communication
- 1. La narration (l'analyse structurale du récit, le programme narratif, le modèle actanciel)
- 2. Les stratégies de la communication, la contextualisation et l'énonciation, les formes de persuasion, l'analyse de l'image
- VII. Sémiologie de l'image
- 1. Elément d'une sémiologie de l'image
- 2. Le langage iconographique : schéma, règles de composition physico-chimique de l'image, format topographie couleurs, lumières, etc.
- 3. Les modes de représentation de l'image

1. 5. modalités d'organisation des activités pratiques (cette case est remplie en cas d'existence des activités pratiques)
1. 6 Méthodes didactique et les moyens pédagogiques nécessaire pour l'enseignement
1. 7 Modalités d'enseignement a distance (si prévu)
1. 8 Modalités d'enseignement par alternance (si prévu)
1. 9 description du travail personnel, le cas échéant
2. PROCEDURES D'EVALUATION 2.1. Modes d'évaluation
L'enseignant, en fonction des objectifs pédagogiques et le volume horaire du module qu'il dispense, à toute l'attitude de fixer le nombre des évaluations et leurs modalités : un ou plusieurs contrôles continus soit sous la forme habituelle écrite, soit sous forme d'exposés, de synthèses, de rapports, de projets en plus d'un examen écrit semestriel du module.
Selon le CNPN, l'évaluation des connaissances et des compétences de chaque module devrait se faire en présentiel à la fin du semestre.

Evaluation formative : durant la séance au moyen des guidages correctifs

★ devoirs sur table

Deux modes d'évaluation seront établis :

- ★ travail individuel ou/et de groupe
- ★ épreuve orale/présentation/exposé/
- ★ rapport d'activité/compte-rendu/ fiche de lecture/ synthèse/

Evaluation sommative:

★ Examen écrit de fin de semestre en présentiel

Examen de fin de semestre : 60%

Contrôles continus: 40 %

(tests, épreuves orales, devoirs, exposés, rapports de stage ou autre moyen de contrôle)

2.2. Note du module

(Préciser le pourcentage des différentes évaluations de module pour obtenir la note du module.)

La note du module est la moyenne pondérée des notes du contrôle continu et de l'examen. C'est-à-dire :

Note finale de chaque module est constituée de la note des contrôles continus * 40% et

de l'examen final *60%

=> La note du module = note de l'examen * 60%+ Note du CC * 40%

2.3. Modalités de Validation du module

Un module est acquis soit par validation soit par compensation:

- ★ Un module est validé si sa note est supérieure ou égale à 10 sur 20
- ★ Un module est acquis par compensation, si l'étudiant valide le semestre dont fait partie ce module, et à condition que la note du module concerné ne soit pas inférieure à 7 sur 20
- ★ Note minimale requise pour la validation du module est 10
- ★ Note éliminatoire est inférieure à 5 [Dans la session ordinaire, si la note du module est supérieure ou égale à 5, l'étudiant a droit au rattrapage. Cependant, si la note est inférieure à 5, aucune dérogation possible)
- ★ Note minimale pour compenser et valider le semestre doit être inférieure ou égale à 7

la compensation entre les semestres:

- ★ La compensation entre les semestres se fait entre S1 et S2 ; S3 et S4; S5 et S6 à condition que la note de l'un des deux semestres soit supérieure ou égale à 7 sur 20.
- ★ Les Semestres (S1, S3, S3, S4, S5) ne sont pas acquis par compensation avec les modules Action Éducative ; c'est-à-dire, l'étudiant ne peut pas valider son semestre en compensation avec la note note du module Action Éducative.
- ★ Le S6 est acquis par compensation avec la note du module l'Action Éducative

Modalités de la session du rattrapage:

- ★ La session du rattrapage est réservée aux modules qui ne sont pas validés en session ordinaire et dont la note est inférieure à 10 mais plus précisément supérieure ou égale à 5.
- ★ l'étudiant garde la note supérieure des deux notes obtenus avant et après la session du rattrapage.
- ★ la note finale du module ne peut pas dépasser 10 sur 20.
- 3. Coordonnateur et équipe pédagogique du module (Le coordonnateur du module, intervenant dans les enseignements du module, appartient à un département intervenant dans la formation. Il peut également appartenir à un établissement intervenant partenaire)

	Grad e	Spécialit é	Etablissemen t	Département	Nature d'intervention (Enseignements ou activités : Cours, TD, TP, encadrement de stage, de projets,)
Coordonnateur:					
Intervenants:					

4. bibliographies

Atkin, Albert. "Peirce's Theory of Signs." In The Stanford Encyclopedia of Philosophy, edited by Edward N. Zalta, Summer 2013. Metaphysics Research Lab, Stanford University, 2013.

https://plato.stanford.edu/archives/sum2013/entries/peirce-semiotics/

Boyer, Henri. Introduction à la sociolinguistique. Les topos : Psychologie. Paris: Dunod, 2001.

Calvet, Louis-Jean. La sociolinguistique. Paris: Presses universitaires de France, 2015.

Chabanne, Jean-Charles. "Verbal, Paraverbal et Non-Verbal Dans l'interaction Verbale Humoristique." In Approches Du Discours Comique, edited by J. M. Defays et L. Rosier, 35–53. Philosophie et Langage. Mardaga, 1999. https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-00921934

Charaudeau, Patrick. Langage et discours: éléments de sémiolinguistique ; (théorie et pratique). Langue, linguistique, communication. Paris: Hachette, 1983.

"Charles Sanders Peirce : La Sémiotique / Signo - Théories Sémiotiques Appliquées." Accessed February 4, 2021.

http://www.signosemio.com/peirce/semiotique.asp#:~:text=Une%20th%C3%A9orie%20pragmatique%2C%20c'est,son%20action%20sur%20l'interpr%C3%A8te

Courtés, Joseph. La sémiotique du langage. Paris: Armand Colin, 2011.

Encyclopedia Britannica. "Deconstruction | Definition, Philosophy, Theory, Examples, & Facts." Accessed February 23, 2021. https://www.britannica.com/topic/deconstruction.

Fisette, Jean. "Peirce et Saussure : Regards Croisés et Lectures En Boucles." Recherches Sémiotiques 34, no. 1-2–3 (July 28, 2016): 229–55. https://doi.org/10.7202/1037155ar

Gillet, Claude. "Des Dangers de l'abus Du Schéma Jakobsonien Sur La Communication." Études de Communication, no. 2 (March 1, 1983): 4–7. https://doi.org/10.4000/edc.3322

Hénault, Anne. "Image et texte au regard de la sémiotique." Le français aujourd'hui n° 161, no. 2 (2008): 11–20.

"Jacques Derrida : Déconstruction et Différance / Signo - Théories Sémiotiques Appliquées." Accessed February 23, 2021.

 $\frac{\text{http://www.signosemio.com/derrida/deconstruction-et-differance.asp\#:} \sim : \text{text=\%C2\%AB\%20La\%20d\%C3\%A9construction\%20d\%C3\%A9signe\%20l'ensemble,} 1$

Encyclopedia Britannica. "Julia Kristeva | French Author." Accessed February 23, 2021.

https://www.britannica.com/biography/Julia-Kristeva

"Julia Kristeva : La Sémanalyse. L'engendrement de La Formule / Signo - Théories Sémiotiques Appliquées." Accessed February 23, 2021.

 $\frac{\text{http://www.signosemio.com/kristeva/semanalyse.asp\#:}\sim:\text{text=L'expression\%20\%C2\%AB\%20engendrement\%20de\%20la,de\%20suivre\%20pas\%20\%C3\%A0\%20pas}{\text{http://www.signosemio.com/kristeva/semanalyse.asp\#:}\sim:\text{text=L'expression\%20\%C2\%AB\%20engendrement\%20de\%20la,de\%20suivre\%20pas\%20\%C3\%A0\%20pas}{\text{http://www.signosemio.com/kristeva/semanalyse.asp\#:}\sim:\text{text=L'expression\%20\%C2\%AB\%20engendrement\%20de\%20la,de\%20suivre\%20pas\%20\%C3\%A0\%20pas}{\text{http://www.signosemio.com/kristeva/semanalyse.asp\#:}\sim:\text{text=L'expression\%20\%C2\%AB\%20engendrement\%20de\%20la,de\%20suivre\%20pas\%20\%C3\%A0\%20pas}{\text{http://www.signosemio.com/kristeva/semanalyse.asp\#:}\sim:\text{http://www.signosemio.com/kristeva/semanalyse.asp\#:}\sim:\text{http://www.signosemio.com/kristeva/semanalyse.asp#:}\sim:\text{http://w$

Khettab, Sid Ahmed. "How Has Teun Van Dijk Come to Discourse and Knowledge?," 2019. https://doi.org/10.13140/RG.2.2.14158.28485

"The Evolution of Science: The Kuhn Cycle," 2020. https://doi.org/10.13140/RG.2.2.13398.06727

Maingueneau, Dominique. Analyser les textes de communication. Nouv. éd. rev. et augm. ICOM Série Discours et communication. Paris: Colin, 2012.

——. Discours et analyse du discours: une introduction. ICOM Série "Discours et communication." Paris: Armand Colin, 2014.

Les termes clés de l'analyse du discours. Mémo Lettres 20. Paris: Seuil, 1996.

Moeschler, Jacques, and Antoine Auchlin. Introduction à la linguistique contemporaine. 3. ed. Collection cursus Linguistique. Paris: Colin, 2009.

Morris, Charles W. "The History of Semiotics." In Signs, Language, and Behavior. New York: G. Braziller, 1946.

Peter, Wunderli. "Ferdinand de Saussure: La Sémiologie et Les Sémiologies." signosemio, n.d. http://www.signosemio.com/saussure/s%C3%A9miologie.pdf

Posner, Roland. "Post-Modernism, Post-Structuralism, Post-Semiotics? Sign Theory at the Fin de Siècle." Semiotica 2011, no. 183 (January 2011). https://doi.org/10.1515/semi.2011.002

Rühl, Marco. "1. Sémiologie et Linguistique : Les Bases Jetées Par Ferdinand de Saussure." In Linguistique Pour Germanistes : Une Tentative de Médiation Entre La Tradition Française et La Tradition Allemande de l'étude de La Langue Allemande, 19–33. Hors Collection. Lyon: ENS Éditions, 2014. http://books.openedition.org/enseditions/1655.

Sarfati, Georges Elia. Eléments d'analyse du discours. 128 Linguistique 156. Paris: Colin, 2005.

Saussure, Ferdinand de, Charles Bally, and Tullio De Mauro. Cours de linguistique générale. Éd. critique, [Nachdr. der Ausg. 1916]. Grande bibliothèque Payot. Paris: Payot, 2005.

Oxford Reference. "Semanalysis." Accessed February 23, 2021.

https://doi.org/10.1093/oi/authority.20110803100453802

Encyclopedia Britannica. "Semiotics | Definition, Theory, Examples, & Facts." Accessed February 23, 2021. https://www.britannica.com/science/semiotics

"Semiotics for Beginners: Signs." Accessed February 1, 2021.

http://visual-memory.co.uk/daniel/Documents/S4B/sem02.html

"SFU: Introduction to French Linguistics I." Accessed February 6, 2021.

https://www.sfu.ca/fren270/semiologie/page2 7.html

Siouffi, Gilles, and Dan Van Raemdonck. 100 fiches pour comprendre la linguistique: 1er cycle universitaire. Paris: Bréal, 2012.

Roland Barthes, L'aventure sémiologique, Seuil, Essais, 1985.

Roland Barthes, L'analyse structurale du récit, Seuil, Essais, 1966.

Roland Barthes, L'empire des signes, Seuil, 2015.

Steven Pinker: Linguistics as a Window to Understanding the Brain | Big Think. Accessed February 21, 2021. https://www.youtube.com/watch?v=O-B_ONJIEcE

"What Does Semiosis Mean?" Accessed February 4, 2021. https://www.definitions.net/definition/Semiosis Yakin, Halina Sendera Mohd., and Andreas Totu. "The Semiotic Perspectives of Peirce and Saussure: A Brief Comparative Study." Procedia - Social and Behavioral Sciences 155 (November 2014): 4–8. https://doi.org/10.1016/j.sbspro.2014.10.247

——. "The Semiotic Perspectives of Peirce and Saussure: A Brief Comparative Study." Procedia - Social and Behavioral Sciences 155 (November 2014): 4–8. https://doi.org/10.1016/j.sbspro.2014.10.247

5. Autres Eléments pertinents	

DESCRIPTIF DU MODULE M29

N° d'ordre du module	29			
Intitulé du module	Sociolinguisti	que		
Langue(s) d'enseignement du module	français	0		
Nature du module (Disciplinaire / métier/complémentaire)	disciplinaire			
Nombre de crédits	4			
Semestre d'appartenance du module	Semestre 4			
Mode d'enseignement	Présentiel	A distance	Hybride (Présentiel et à distance)	Par alternance
Etablissement dont relève le module				

1. SYLLABUS DU MODULE

1.1. COMPETENCES à acquérir

(Décrire les compétences à acquérir visées par ce module)

- Examiner les théories et les résultats de travaux de recherche récents sur les conséquences des situations de bilinguisme/plurilinguisme et de diglossie/polyglossie sur les processus cognitifs développementaux de l'apprentissage des langues :
- o décrire et analyser de manière critique les dispositifs éducatifs mis en œuvre dans l'apprentissage des langues dans des contextes plurilingues et complexes comme ceux du Maroc ;
- o approcher la langue française dans une optique non figée et non uniformiste, en prenant compte de sa diversité interne.

1.2. CONNAISSANCES à acquérir

(Spécifier les connaissances que doit acquérir l'étudiant)

- Connaître et maitriser la nomenclature technique et les concepts de base de la sociolinguistique : communauté linguistique, variété linguistique, variation linguistique, bilinguisme, la diglossie, etc. Connaître quelques sources de variation : la variation régionale ou diatopique, variation temporelle ou diachronique, la variation situationnelle ou diaphasique, variation diastratique, etc.
- Mettre en relief la relation sociolinguistique et contexte social à échelle large ou macro-sociolinguistique : corrélation de la variation à l'intérieur d'une même langue avec le genre, l'âge, la classe sociale, corrélation de la variation à l'intérieur d'un contexte plurilingue en étudiant les choix de codes disponibles et prédictibles.
- Avoir une vue d'ensemble des contenus de la linguistique appliquée relativement au rapport langage société :
- variation linguistique et stratification sociale;
- valorisation sociale de façons de parler ;
- langage et pouvoir ;
- langage et dialecte;
- langage et identité ;
- langage et interaction sociale;
- langue et développement, etc. ;

1. 3. volume horaire

Répartition du volume horaire par activité d'enseignement et d'évaluation (Les travaux dirigés et les travaux pratiques sont obligatoires dans les modules Disciplinaires et les modules Métiers, quand la nature disciplinaire de ces modules les exige. Les travaux pratiques, hors action éducative au sein d'un établissement scolaire, constituent 20% au minimum du volume horaire global du module nécessitant des travaux pratiques).

		Volu	ne h	orai	re (VH)			
Composante(s) du module	EC TS	Co urs	T D	T P	Activités Pratiques	Travail personnel	EVALUATION (évaluation des connaissances et examen final)	VH global

Sociolinguistiqu e	4	30	1 2		4	4	50H
ECTS/VH global du module	4	30	1 2		4	4	50H
% VH		60 %	2 4 %		8%	8%	100%

Répartition du volume horaire par mode d'enseignement

	En présentiel	A distance	Par alternance	VH global
Volume Horaire	40H	10H		50Н
% VH	80%	20%		100%

1. 4 Description du contenu du module

- Fournir une description détaillée des enseignements et/ou activités pour le module : Cours, TD, TP (Tavaux du laboratoires, table ronde, séminaires,), Activités Pratiques(Travaux de terrain,).
- Pour le cas des Licences d'Education, se conformer au contenu des filières types nationales.

	Co	ntenu du cours
	_	Introduction
	1-	Des linguistiques de code aux linguistiques de communication
	o	La linguistique / sociolinguistique
	o	La sociolinguistique / sociologie du langage
	o	La sociolinguistique / dialectologie
	o	La macro sociolinguistique / micro sociolinguistique
	o	La sociolinguistique urbaine
	2-	Définitions et concepts de la sociolinguistique
	o	Société et langue
	0	Communauté linguistique
	3-	Les concepts fondamentaux de la sociolinguistique
	0	Langage/Langue/parole/
	O	Allolecte/sociolecte/Idiolecte/dialecte/technolecte/autres variétés linguistiques
	0	Langue véhiculaire/Langue vernaculaire
	0	Langue nationale/officielle/standard
	0	Langue première/seconde/étrangère
	4-	Types de variation
	0	Variation Diatopique
	0	Variation Diachronique
	0	Variation Diaphasique Variation Diastratique
	0 5-	Les paramètres sociolinguistiques de la variation
	0	l'âge
	0	le sexe
	0	l'origine géographique
	0	l'appartenance sociale
	0	les facteurs : économique, socioculturel, professionnel, etc.
	6-	Le contact de langues
	0	Interférences linguistiques
	o	Alternance codique/code switching
	o	Superstrat/adstrat/substrat
	o	Bilinguisme/diglossie - plurilinguisme/multilinguisme
	o	Emprunt / calque et néologisme
	7-	Imaginaire linguistique : représentations, stéréotypes linguistiques et attitudes
	8-	Concepts de « Fracture linguistique »/ « Insécurité linguistique »
	9-	Initiation aux Technolectes
	0	Technolectes savants / Technolectes ordinaires
	0	De l'utilité des technolectes
I	10-	Introduction à la sociolinguistique interactionnelle

1. 5. modalités d'organisation des activités pratiques (cette case est remplie en cas d'existence des activités pratiques)

1. 6 Méthodes didactique et les moyens pédagogiques nécessaire pour l'enseignement

1. 7 Modalités d'enseignement a distance (si prévu)	
1. 8 Modalités d'enseignement par alternance (si prévu)	
1. 9 description du travail personnel, le cas échéant	

2. PROCEDURES D'EVALUATION

2.1. Modes d'évaluation

L'enseignant, en fonction des objectifs pédagogiques et le volume horaire du module qu'il dispense, à toute l'attitude de fixer le nombre des évaluations et leurs modalités : un ou plusieurs contrôles continus soit sous la forme habituelle écrite, soit sous forme d'exposés, de synthèses, de rapports, de projets en plus d'un examen écrit semestriel du module.

Selon le CNPN, l'évaluation des connaissances et des compétences de chaque module devrait se faire en présentiel à la fin du semestre.

Deux modes d'évaluation seront établis :

Evaluation formative : durant la séance au moyen des guidages correctifs

- ★ devoirs sur table
- ★ travail individuel ou/et de groupe
- ★ épreuve orale/présentation/exposé/
- ★ rapport d'activité/compte-rendu/ fiche de lecture/ synthèse/

Evaluation sommative:

★ Examen écrit de fin de semestre en présentiel

Examen de fin de semestre : 60%

Contrôles continus : 40 %

(tests, épreuves orales, devoirs, exposés, rapports de stage ou autre moyen de contrôle)

2.2. Note du module

(Préciser le pourcentage des différentes évaluations de module pour obtenir la note du module.)

La note du module est la moyenne pondérée des notes du contrôle continu et de l'examen. C'est-à-dire :

Note finale de chaque module est constituée de la note des contrôles continus * 40% et

de l'examen final *60%

=> La note du module = note de l'examen * 60%+ Note du CC * 40%

2.3. Modalités de Validation du module

Un module est acquis soit par validation soit par compensation:

- ★ Un module est validé si sa note est supérieure ou égale à 10 sur 20
- ★ Un module est acquis par compensation, si l'étudiant valide le semestre dont fait partie ce module, et à condition que la note du module concerné ne soit pas inférieure à 7 sur 20
- ★ Note minimale requise pour la validation du module est 10
- ★ Note éliminatoire est inférieure à 5 [Dans la session ordinaire, si la note du module est supérieure ou égale à 5, l'étudiant a droit au rattrapage. Cependant, si la note est inférieure à 5, aucune dérogation possible)
- ★ Note minimale pour compenser et valider le semestre doit être inférieure ou égale à 7

la compensation entre les semestres:

- ★ La compensation entre les semestres se fait entre S1 et S2 ; S3 et S4; S5 et S6 à condition que la note de l'un des deux semestres soit supérieure ou égale à 7 sur 20.
- ★ Les Semestres (S1, S3, S3, S4, S5) ne sont pas acquis par compensation avec les modules Action Éducative ; c'est-à-dire, l'étudiant ne peut pas valider son semestre en compensation avec la note note du module Action Éducative.
- ★ Le S6 est acquis par compensation avec la note du module l'Action Éducative

Modalités de la session du rattrapage:

- ★ La session du rattrapage est réservée aux modules qui ne sont pas validés en session ordinaire et dont la note est inférieure à 10 mais plus précisément supérieure ou égale à 5.
- ★ l'étudiant garde la note supérieure des deux notes obtenus avant et après la session du rattrapage.
- ★ la note finale du module ne peut pas dépasser 10 sur 20.

3. Coordonnateur et équipe pédagogique du module (Le coordonnateur du module, intervenant dans les enseignements du module, appartient à un département intervenant dans la formation. Il peut également appartenir à un établissement intervenant partenaire)

	Grad e	Spécialité	Etablissement	Département	Nature d'intervention (Enseignements ou activités : Cours, TD, TP, encadrement de stage, de projets,)
Coordonnateur :					

Intervenants:			

4. bibliographies

Abou, Sélim, Haddad, Katia (1997). La diversité linguistique et culturelle et les enjeux du développement. Beyrouth : Université Saint-Joseph.

Amsidder, AbdeRrahmane (2000). Langues maternelles et enseignement apprentissage des langues au Maroc. Agadir : Faculté des Lettres et des sciences humaines.

Bautier, Elisabeth (1995). Pratiques langagières, pratiques sociales. De la sociolinguistique à la sociologie du langage. Paris : Editions L'Harmattan.

Baylon, Christian (2002). Sociolinguistique. Société, Langue et Discours. Paris : Nathan/VUEF.

Bennis, Saïd (2011). Territoire, Région et Langues au Maroc. Le cas de la région linguistique du Tadla. Imprimerie Lina-Editions.

Bernstein, Basil. (1975). Langage et classe sociales. Paris : Editions de Minuit.

Berrondonner, A., (1981), Eléments de pragmatique linguistique, Paris, Minuit.

Boyer, H. (2001). Introduction à la sociolinguistique. Paris : Ed. Dunod.

Brigui, Fouad, Maghraoui, Hanane (2018). Initiation à la dialectologie des langues du Maroc. Fès :

Publications du Laboratoire Langue, Littérature, Communication et Didactique (2LCD) & Publications du Réseau Ibn Khaldoun des Études Afro-asiatiques (RIKEAA).

Brigui, Fouad, Rguig, Mohand, Rais, Noureddine (Coordination) (2015). La situation des langues au

Maroc : description linguistique et constitution de lexiques. Fès : Publications du Laboratoire Langue,

Littérature, Communication et Didactique. Équipe : Descrition linguistique et didactique des langues.

Calvet, Louis-Jean (2003). La sociolinguistique. Paris: PUF.

Carton, Francis, Riley, Philip (2003). Vers une compétence plurilingue. Paris : Clé International.

Challe, Odile (2002). Enseigner le français de spécialité. Paris : Ed. ECONOMICA.

Chetouani, Lamira (1997). Vocabulaire général d'enseignement scientifique (VGES). Paris : L'Harmattan. Chiss, Jean-Louis, Boutan, Pierre (Coordonné par) (1998). La Langue et ses représentations N° 124. Paris : Revue de l'Association Française des Enseignants de Français.

Constantin, François (1986). Politique Africaine 23 : Des langues et des Etats. Paris : KARTHALA.

Dabène, Louise (1994). Repères sociolinguistiques pour l'enseignement des langues. Paris :

Hachette-Livre.

Dumont, Pierre, Maurer, Bruno (1995). Sociolinguistique du français en Afrique francophone. Gestion d'un héritage, devenir d'une science. Vanves : EDICEF.

Felce, Françoise (2005). Malédiction du langage et pluralité linguistique. Essai sur la dynamique langues/langage. Paris : L'Harmattan.

Fioux, Paule (2007). Bilinguisme et Diglossie à lÎle de La Réunion, contribution à lhistoire d'un débat sociolinguistique (1974-2006). Paris : Éditions L'Harmattan.

Fishman, Joshua-Aaron (1971). Sociolinguistique. Paris: Nathan.

Gadet, Françoise (2003). La variation sociale en français, Paris: Editions Ophrys.

Gambier, Yves (éd.) (1998). Discours Professionnels en Français. Frankfurt : Peter Lang.

Garmadi, J. (1981). La sociolinguistique. Paris: PUF.

Gumperz, John (1989). engager la conversation - introduction à la sociolinguistique interactionnelle. Paris : Les Éditions De Minuit.

Gumperz, John Joseph (1989). Sociolinguistique interactionnelle. Une approche interprétative.

Saint-Denis: L'Harmattan.

Holmes, Janet (2013). An introduction to Sociolinguistics. UK: Pearson Education.

Kerbrat-Orecchioni, Catherine (1998). Les interactions verbales. 1/ Approche interactionnelle et streuture des conversations. "Paris : Armand Colin.

KERTAOUI, H., (2016), "Les impacts pragmatiques de l'interlangue sur l'apprentissage du français : -cas des étudiants arabophones de la filière : Etudes françaises- Actes du colloque international : Apprendre/ Enseigner Le Français en contextes Plurilingues. Des réalités socio- linguistiques aux pratiques didactiques. Marrakech, Al Wataniyya.

Koucha, AbdAllah (2013). Key Terms in Sociolinguistics. Marrakech: LCP Publication.

Krikez, AbdeLlah (2005). Statut, nature et enseignement de la langue française au Maroc. Tétouan : Al Khalij Al Arabi.

Labov. William (1976). Sociolinguistique. Paris: Editions de minuit

Labove, W. (1981). La sociolinguistique. Paris: Editions de Minuit.

Lambert, Patricia, Millet, Agnès, Rispail, Marielle, Trimaille (éditeurs) (2007). Variations au cœur et aux marges de la sociolinguistique. Paris : L'Harmattan.

Leconte, Fabienne (1997). La famille et les langues. Une étude sociolinguistique de la deuxième génération de l'immigration africaine dans l'agglomération rouennaise. Paris : L'Harmattan.

Lerat, Pierre (1995). Les langues spécialisées. Paris : PUF.

Lüdi, Georges, Py, Bernard (2003). Etre bilingue. Bern: Peter Lang.

Mangiante, Jean-Marc, Parpette, Chantal (2004). Le Français sur Objectif Spécifique : de l'analyse des besoins à l'élaboration d'un cours. Paris : Hachette.

Messaoudi, Leila (2003). Etudes sociolinguistiques. Rabat : Editions OKAD.

Messaoudi, Leila (Coordination) (2012). Sur les technolectes. Kénitra : Publications du Laboratoire Langage et société CNRST – URAC56.

Messaoudi, Leila, Benramdane, Farid (Coordination) (2013). Les technolectes au Maghreb : éléments de contextualisation. Kénitra : Publications du Laboratoire Langage et société CNRST – URAC56.

Messaoudi, Leila, Bouarich, Houria, Belhaj, Laila (Coordination) (2009). Culture orale et variation linguistique au Maroc. Kénitra: Publications du Laboratoire Langage et société.

Messaoudi, Leila, El Amrani, Hafida, Bendahmane, Hanane, Afkinich Taoufik Allah (Coordination) (2013). Technolectes, dictionnaires et terminologies. Kénitra: Publications du Laboratoire Langage et société CNRST – URAC56.

Messaoudi, Leila, Lerat, Pierre (Coordination) (2014). Les technolectes / Langues spécialisées en contexte plurilingue. Kénitra : Publications du Laboratoire Langage et société CNRST – URAC56.

Moreau, Marie-Louise (1997). Sociolinguistique. Les concepts de base. Sprimont : Pierre Mardaga, éditeur.

SARFATI, G., E., et PAVEAU, M. A., (2003), Les grandes théories de la linguistique. De la grammaire comparée à la pragmatique. Paris, Armand Colin.

Tolas, Jacqueline (2004). Le Français pour les Sciences. Grenoble : Presses Universitaires de Grenoble. Troncy, Christel (2014). Didactique du plurilinguisme. Approches plurielles des langues et des cultures. Autour de Michel Candelier. Rennes : Presses Universitaires de Rennes.

Widdowson, Henry G. (1981). Une approche communicative de l'enseignement des langues. Paris : HATIER.

Yaguello, Marina (1988). Catalogue des idées reçues sur la langue. Paris : Éditions du Seuil. Youssi, AbdeRrahim, Benjelloun, Fouzia, Dahbi, Mohamed, Iraqui-Sinaceur, Zakia (2002). Aspects of Dialects of Arabic Today. Rabat : AMAPATRIL.

5. Autres Elements	pertinents

DESCRIPTIF DU MODULE M30

N° d'ordre du module	30				
Intitulé du module	Approches et méthodes didactiques				
Langue(s) d'enseignement du module	français				
Nature du module (Disciplinaire / métier/complémentaire)	métier				
Nombre de crédits	4				
Semestre d'appartenance du module	Semestre 4				
Mode d'enseignement	Présentiel	A distance	Hybride (Présentiel et à distance)	Par alternance	
Etablissement dont relève le module					

1. SYLLABUS DU MODULE

1.1. COMPETENCES à acquérir

(Décrire les compétences à acquérir visées par ce module)

- Planifier et concevoir des situations d'enseignement et d'apprentissage en fonction des élèves, des contenus d'apprentissage et des intentions didactiques ;
- Mettre en œuvre des situations d'enseignement et d'apprentissage en fonction des approches et des méthodes didactiques ;
- Utiliser, choisir et Développer différentes approches afin d'évaluer l'acquisition des savoirs et le développement des compétences chez les élèves.

1.2. CONNAISSANCES à ACQUÉRIR

(Spécifier les connaissances que doit acquérir l'étudiant)

Ce module vise à permettre aux étudiants de :

- Consolider leur connaissance des fondements conceptuels et méthodologiques de la didactique ;
- Connaître les différents cadres de référence curriculaires qui sous-tendent les différentes approches et méthodes didactiques ;
- S'approprier les diverses approches et méthodes didactiques rendant dynamiques et efficaces les situations d'enseignement et d'apprentissage.

1. 3. VOLUME HORAIRE

• Répartition du volume horaire par activité d'enseignement et d'évaluation (Les travaux dirigés et les travaux pratiques sont obligatoires dans les modules Disciplinaires et les modules Métiers, quand la nature disciplinaire de ces modules les exige. Les travaux pratiques, hors action éducative au sein d'un établissement scolaire, constituent 20% au minimum du volume horaire global du module nécessitant des travaux pratiques).

Composante(s) du		Volume horaire (VH)						
module	ECT S	Cours	TD	T P	Activités Pratiques	Travail personnel	EVALUATION (évaluation des connaissances et examen final)	VH global
Didactique du		30	10	-	-	6	4	50H
français								
ECTS/VH global du module	5							50H
% VH		60%	20	-	-	12%	8 %	100%
			%					

Répartition du volume horaire par mode d'enseignement

	En présentiel	A distance	Par alternance	VH global
Volume Horaire	50 H			50 H
% VH	100%			100%

1. 4 DESCRIPTION DU CONTENU DU MODULE

- Fournir une description détaillée des enseignements et/ou activités pour le module : Cours, TD, TP (Tavaux du laboratoires, table ronde, séminaires), Activités Pratiques (Travaux de terrain).
- Pour le cas des Licences d'Éducation, se conformer au contenu des filières types nationales.

I. Repères notionnels de la didactique et de la pédagogie

II. Fondements théoriques des approches et des méthodes didactiques

III. Les approches didactiques

- Approches centrées sur le savoir
- Approches centrées sur l'enseignant
- Approches centrées sur l'élève

IV. Les méthodes didactiques

- L'enseignement explicite
- L'enseignement par les pairs
- L'enseignement expérientiel
- L'enseignement par problème
- La pédagogie de projet

V. La pédagogie par objectifs (PPO)

- Les objectifs d'apprentissage
- La formulation des objectifs
- Les domaines d'apprentissage : cognitif, socioaffectif et psychomoteur
- La taxonomie du domaine cognitif : Bloom (1956) et Krathwohl (2002)
- La taxonomie du domaine socioaffectif : Berthiaume et Daele (2013)
- La taxonomie du domaine psychomoteur : Berthiaume et Daele (2013)

VI. L'approche par compétences (APC)

- Repères historiques et psychopédagogiques de l'APC.
- Approche par compétence et théories de l'apprentissage.
- Concepts-clés (compétence, capacité, habileté, contenu disciplinaire, savoir, savoir-faire, savoir-être, situation-problème).
- Compétences disciplinaires et compétences transversales.
- Intérêts et limites de l'approche par compétences.
- Différence entre la PPO et l'APC
- Apprentissage actif : Concepts clés et intérêts de l'apprentissage actif Différentes méthodes pour la mise en œuvre de l'apprentissage actif, approche documentaire, approche par projet, résolution de problèmes
- Différentes démarches favorisant l'apprentissage actif

VII. L'évaluation des apprentissages

- Types d'évaluation : diagnostique, formative et sommative
- La grille d'évaluation critériée : critères, niveaux de performance et descripteurs
- Quelle(s) évaluation(s) pour quelle(s) approche(s) et méthode(s) didactique(s) ?

1. 5. MODALITÉS D'ORGANISATION DES ACTIVITÉS PRATIQUES (CETTE CASE EST REMPLIE EN CAS D'EXISTENCE DES ACTIVITÉS PRATIQUES)

1.-6 MÉTHODES DIDACTIQUE ET LES MOYENS PÉDAGOGIQUES NÉCESSAIRES POUR L'ENSEIGNEMENT

- Cours magistral
- Questionnement
- Tâches à réaliser en petits groupes, suivies de discussions et d'échanges autour des différents éléments théoriques et pratiques

17 Modalités d'enseignement a distance (si prévu)
-
18 Modalités d'enseignement par alternance (si prévu)
-
1. 9 description du travail personnel, le cas échéant
L'apport personnel de chacun est important. L'idéal serait de créer des mini-dossiers sur lesquels les étudiants travailleront, soit de manière transversale, soit de manière spécifique. Les travaux de synthèse et de reprises (de la part des professeurs) sont donc plus que nécessaires pour valoriser les projets personnels des étudiants. L'étudiant devra:
 Effectuer une recherche documentaire sur des questions/ concepts/ éléments de connaissances; Maîtriser les concepts développés; Agir et présenter les résultats de ses travaux, en équipe; Réinvestir ces questions/concepts/éléments de connaissance dans la description et l'analyse de situations didactiques; Constituer des dossiers et des carnets de bord.
2. PROCEDURES D'EVALUATION 2.1. Modes d'évaluation
□X Examen de fin de semestre □X Contrôles continus : épreuves orales, devoirs et exposés
2.2. Note du module (Préciser le pourcentage des différentes évaluations de module pour obtenir la note du module.)
Examen de fin de semestre (60%) Contrôles continus (40%)
2.3. Modalités de Validation du module
Le module est acquis soit par validation soit par compensation : -Le module est validé si sa note est supérieure ou égale à 10 sur 20

3. COORDONNATEUR ET ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE DU MODULE (Le coordonnateur du module, intervenant dans les enseignements du module, appartient à un département intervenant dans la formation. Il peut également appartenir à un établissement intervenant partenaire)

-Un module est acquis par compensation, si l'étudiant valide le semestre dont fait partie ce module, et à

condition que la note du module concerné n'est pas inférieure à 7 sur 20

- 1				
	Grade	Snécialité	Établissement	Nature d'intervention
	Graue	Speciante	Etablissement	(Enseignements ou activités :

		Département	Cours, TD, TP, encadrement de
			stage, de projets,)
Coordonnateur:			
Intervenants:			

4. BIBLIOGRAPHIE

ALTET, M. (2002). Une démarche de recherche sur la pratique enseignante : l'analyse plurielle. Revue française de pédagogie (138), 85-93.

ASTOLFI J-P, (2004) Savoirs en action et acteurs de la formation, Publication de l'université de Rouen BARBIER, J.-M. (1996) *Savoirs théoriques et savoirs d'action*, Paris, PUF.

BROUSSEAU, G. (1996) Fondements et méthodes de la didactique des mathématiques, in Brun, J. (dir.) *Didactique des mathématiques*, Lausanne, Delachaux et Niestlé, pp. 45-143.

CHARLOT, B. (1997). Du rapport au savoir. Anthropos, 91

CLANET, J., et L. TALBOT (2012). Analyse des pratiques d'enseignement : éléments de cadrages théoriques et méthodologiques. Phronesis, 1 (3), 4-18.

DEVELAY, M. (1994). Le sens dans les apprentissages : du désir au passage à l'acte. Pédagogie collégiale, 7 (4), 23-26.

GAUTHIER, C., MEELOUKI, M. (sous la direction de) (2005). Débutants en enseignement : quelles compétences ? Comparaison entre Américains et Québécois. Presse de l'Université Laval.

LE BOTERF, G. (1994) De la compétence. Essai sur un attracteur étrange, Paris, Les Éditions d'organisation.

LE BOTERF, G. (1997) De la compétence à la navigation professionnelle, Paris, Les Éditions d'organisation.

LE BOTERF, G. (2010). Construire les compétences individuelles et collectives, 5e édition. Éditions d'Organisation.

PERRENOUD, Ph. (1998) Construire des compétences dès l'école, Paris, ESF, 2e éd.

PERRENOUD, P. (2002) « Dix nouvelles compétences pour enseigner ».

PERRENOUD, P., (2003) Développer la pratique réflexive dans le métier d'enseignant, ESF.

TARDIF, J. (1992) Pour un enseignement stratégique, Montréal, Éditions Logiques.

TARDIF, J. (1999) Le transfert des apprentissages, Montréal, Éditions Logiques.

TARDIF, M. (1993). Savoirs enseignants et professionnalisation de l'enseignement : remarques et notes critiques. Revue des sciences de l'éducation, 19 (1), 173-185, [En ligne]. https://doi.org/10.7202/031606ar

5.	Autres Éléments pertinents	
	· (O)	

DESCRIPTIF DU MODULE M31

N° d'ordre du module	31			4.	
	Histoire, art	et patrimoine du	Maroc		
Intitulé du module	Langue 4				
Langue(s) d'enseignement du module					
Nature du module (Disciplinaire / métier/complémentaire)					
Nombre de crédits	6	Histoire, art et patrimoine du Maroc: 3			
rvombre de credits	U C	Langue 4: 3			
Semestre d'appartenance du module	Semestre 4				
Mode d'enseignement	Présentiel	A distance	Hybride (Présentiel et à distance)	Par alternance	
Etablissement dont relève le module					

1. SYLLABUS DU MODULE

1.1. COMPETENCES à ACQUÉRIR

(Décrire les compétences à acquérir visées par ce module)

Histoire, art et patrimoine du Maroc:

- Développer le patriotisme des étudiants ;
- S'identifier dans la richesse culturelle et artistique marocaine ;
- Identifier les grandes périodes de l'histoire du Maroc ;
- Se familiariser avec le tableau géographique marocain ;
- Verbaliser son histoire du Maroc ;
- Saisir les figures de l'art marocain et formes d'art associées ;
- Comprendre le patrimoine culturel marocain.

Langue 4

Elément 1 : Langue Anglaise

rners understand phrases and the highest frequency vocabulary related to areas of most immediate personal relevance. Learners can catch the main point in short, clear, simple messages and announcements.

Timing: 3 hours per Unit – 15 hours to accomplish A2

Elément 2 : Langue française ou Langue espagnole

• Langue française

Le cours de langue française vise à développer des compétences en langue française pour les doter d'un niveau A2.2 qui permettra aux étudiants une certaine autonomie linguistique et communicationnelle et une confiance en soi.

• Langue espagnole

El curso español tiene como objetivo desarrollar las habilidades de los estudiantes para proporcionarles un nivel A2.2 que les permitirá una cierta autonomía lingüística y comunicativa y confianza en sí mismos.

1.2. CONNAISSANCES à ACQUÉRIR

(Spécifier les connaissances que doit acquérir l'étudiant)

Histoire, art et patrimoine du Maroc:

- Les grandes périodes de l'histoire du Maroc;
- Les relations du Maroc avec le monde extérieur ;
- Les grandes figures de l'histoire du Maroc;
- La richesse culturelle et religieuse du Maroc;
- Les figures de l'art marocain;
- Le patrimoine culturel marocain.

Langue 4

Elément 1 : Langue Anglaise

- Reading text about doing part-time jobs
- Talk about famous geographical sites
- Write a paragraph about a local geographical site
- Discussion about ways to prevent baby boom nowadays
- Writing a paragraph about a celebrity
- Listening dialogue / interview Reading text modern celelbrities
- Writing a paragraph about a celebrity
- Reading about different governmental institutions

Elément 2 : Langue française ou Langue espagnole

• Langue française

- Savoir exprimer son opinion,
- Comprendre un langage typique utilisé pour des sujets familiers (travail, école, loisirs...),
- Se débrouiller dans des situations de voyages,
- S'exprimer de façon simple et cohérente sur des sujets familiers et dans ses domaines d'intérêts.

Langue espagnole

- -Saber expresar su opinión,
- Comprender el lenguaje típico utilizado para temas familiares (trabajo, escuela, ocio, etc.),
- Lidiar con situaciones de viaje,
- Expresarse de forma sencilla y coherente sobre temas familiares y en sus áreas de interés.

1. 3. VOLUME HORAIRE

• Répartition du volume horaire par activité d'enseignement et d'évaluation (Les travaux dirigés et les travaux pratiques sont obligatoires dans les modules Disciplinaires et les modules Métiers, quand la nature disciplinaire de ces modules les exige. Les travaux pratiques, hors action éducative au sein d'un établissement scolaire, constituent 20% au minimum du volume horaire global du module nécessitant des travaux pratiques).

			Volume horaire (VH)					
Composante(s) du module	ECT S	Cours	TD	T P	Activités Pratiques	Travail personnel	EVALUATION (évaluation des connaissances et examen final)	VH global
HISTOIRE, ART ET PATRIMOINE DU MAROC	3							50H
Anglais 2	3							
ECTS/VH global du module								50H
% VH								100%

Répartition du volume horaire par mode d'enseignement

	En présentiel	A distance	Par alternance	VH global
Volume Horaire	15			
% VH	33%			

1. 4 DESCRIPTION DU CONTENU DU MODULE

- Fournir une description détaillée des enseignements et/ou activités pour le module : Cours, TD, TP (Tavaux du laboratoires, table ronde, séminaires,), Activités Pratiques(Travaux de terrain,).
- Pour le cas des Licences d'Education, se conformer au contenu des filières types nationales.

Histoire, art et patrimoine du Maroc:

Elément 1 : Histoire du Maroc

Chapitre1 : Le tableau géographique

• Chapitre 2 : La périodisation

• Chapitre 3 : Le Maroc pluriel

Elément 2 : Art et Patrimoine culturel du Maroc

• Chapitre 1 : Expressions artistiques d'hier à aujourd'hui

Chapitre 2 : Patrimoine matériel & Patrimoine immatériel

Langue 4

Elément 1: Langue Anglaise

	Receptive Skills			Productiv	e Skills
Themes	Listening / Reading	Vocabulary	Grammar	Speaking	Writing
Baby Boom	Listening to a journalist explain reasons for baby boom phenomenon	Nurse – sitter – diaper – carriage	Articles and demonstratives	Discussion about ways to prevent baby boom nowadays	Write a short letter to a the journalist for more information
Celebrities	Listening dialogue / interview Reading text modern celelbrities	Fashion – movies – commercials – fame – famous	Paragraph structure+ linking words+ Demonstratives – prepositions	Meeting celebrities	Writing a paragraph about a celebrity
Governments around the world	Reading about different governmental institutions	Parliament – elections – deputy – vote –pass laws – house of lords	Adverb form and use	Imagine yourself amember of parliament	Write short paragraph with topic sentence
Part-time Job	Reading text about doing part-time jobs	Underemployed -career – job-share - finance	Gradable and ungradable adjectives: highly intelligent	Attitude to doing part-time jobs	Write a paragraph about how to benefit from part-time job
Geographical Sites	Reading about the most famous geographical sites	Regional – local- geopolitics – explorer -	Adverb and adjective positions -	Talk about famous geographical sites	Write a paragraph about a local geographical site

Elément 2 : Langue française

11. Compétence langagière : Analyse des documents iconographiques

✓ Compétence pragmatique (Objectif communicatif):

Savoir décrire et analyser une image à l'écrit et à l'oral ; savoir lire et analyser une caricature de presse.

- ✔ Compétence linguistique :
 - -Lexicale : lexique de l'image, de la peinture et de la photo.
 - -Grammaticale : Adjectifs, place et accord pronoms et compléments directs et indirects, etc.
- ✓ Compétence sociolinguistique et socioculturelle : l'art ou la caricature dans la presse.

- ✓ Activités langagières : écrites (rédiger une analyse de tableau ou analyse de caricature) et orale (présentation des documents iconographiques/ Discussions à partir de caricatures).
- 12. Compétence langagière : Comparer des chiffres
 - ✔ Compétence pragmatique : comparaison de données chiffrées.
 - ✔ Compétence linguistique
 - -Lexicale: lexique des statistiques et des nombres.
- -Grammaticale : expressions de la quantité précise, pronom (en), comparer des qualités et des quantités, Conditionnel.
 - ✓ Compétence sociolinguistique et socioculturelle : les statistiques
 - ✔ Activités langagières : écrites (présentation brève des données chiffrées) et orale (interprétation de données chiffrées).
 - 13. Compétence langagière : Exprimer son opinion, son accord et désaccord
 - ✓ Compétence pragmatique : savoir exprimer son opinion
 - ✔ Compétence linguistique :
 - -Lexicale : Le cinéma, documentaire, lexique en relation avec l'appréciation ou le contraire.
 - **-Grammaticale :** verbes d'opinion, expressions de l'opinion, introduction du subjonctif, la cause, etc.
 - ✓ Compétence sociolinguistique et socioculturelle : le documentaire
 - ✓ Activités langagières orales (Echange d'opinion à propos d'un film.), écrites (présentation écrite du film).
 - 14. Compétence langagière : exposer un projet
 - **✓** Compétence pragmatique :

Parler d'un projet, exprimer un souhait.

- ✓ Compétence linguistique :
 - -Lexicale : lexique de l'engagement et de l'humanitaire.
 - -Grammaticale: Futur, l'obligation, texte descriptif et explicatif.
- ✓ Compétence sociolinguistique et socioculturelle : engagement.
- ✓ Activités langagières : écrites (rédiger un texte présentant le projet : description et explication d'un domaine où ils voudraient s'engager et pourquoi), orale (présenter un projet imaginé d'après une photo)
- 15. Compétence langagière : exprimer des sentiments
 - ✓ Compétence pragmatique : savoir exprimer des sentiments et émotions.
 - ✔ Compétence linguistique :
 - **-Lexicale :** lexique des émotions et des sentiments
 - -Grammaticale: subjonctif, expression des sentiments.

Compétence sociolinguistique et socioculturelle : Sentiments

- ✓ Activités langagières : écrites (rédiger un courrier de réclamation pour améliorer les conditions d'enseignement), orale (jouer le rôle d'un personnage d'une photo ou d'un tableau.).
- 16. Compétence langagière : rédiger un compte-rendu d'un document écrit
 - ✔ Compétence pragmatique : savoir structurer un texte
 - ✓ Compétence linguistique :
 - -Lexicale: en relation avec le thème
 - -Grammaticale: pronoms relatifs, connecteurs simples, discours indirects au présent.

Compétence sociolinguistique et socioculturelle : Techniques du compte rendu

✔ Activités langagières : écrites (rédaction de compte rendu), orale (bref résumé oral de la nouvelle).

Elément 3 : Langue espagnole

1. Conocimientos lingüísticos: análisis de documentos iconográficos

Competencia pragmática (Objetivo comunicativo):

Saber describir y analizar una imagen por escrito y oralmente; saber leer y analizar una viñeta de prensa.

Competencia linguística:

-Léxico: léxico de imagen, pintura y fotografía.

-Gramaticales: Adjetivos, pronombres de lugar y concordancia y complementos directos e indirectos, etc.

Competencia sociolingüística y sociocultural: arte o caricatura en la prensa.

Actividades de léxico: escritas (escribir un análisis de un cuadro o análisis de una caricatura) y orales (presentación de documentos iconográficos / Debates basados en caricaturas).

2. Destreza lingüística: Comparación de números

Destreza pragmática: comparación de figuras.

- Competencia lingüística
 - -Léxico: léxico de estadísticas y números.
 - Gramaticales: expresiones de cantidad, pronombre (en), comparando cualidades y cantidades,

Condicionales.

Competencia sociolingüística y sociocultural: estadística

Actividades de lenguaje: escrito (breve presentación de figuras) y oral (interpretación de figuras).

3. Competencia lingüística: Expresar la opinión, el acuerdo y el desacuerdo

Competencia pragmática: saber expresar la propia opinión

Competencia lingüística:

- -Léxico: Cine, documental, léxico en relación con la apreciación o al contrario.
- Gramaticales: verbos de opinión, expresiones de opinión, introducción del subjuntivo, la causa, etc.

Competencia sociolingüística y sociocultural: documental

Actividades de lenguaje oral (Intercambio de opiniones sobre una película.), Escrita (presentación escrita de la película).

4. Competencia lingüística: presentación de un proyecto

Competencia pragmática:

Hablar de un proyecto, expresar un deseo.

Competencia linguística:

- -Léxico: léxico de compromiso y humanitarismo.
- -Gramática: Futuro, obligación, texto descriptivo y explicativo.

Competencia sociolingüística y sociocultural: compromiso.

Actividades de lenguaje: escrito (escribir un texto presentando el proyecto: descripción y explicación de un área en la que les gustaría involucrarse y por qué), oral (presentar un proyecto imaginado a partir de una foto)

- 5. Competencia lingüística: expresión de sentimientos
- Tompetencia pragmática: saber expresar sentimientos y emociones.

Competencia linguística:

- -Léxico: léxico de emociones y sentimientos
- -Gramaticales: subjuntivo, expresión de sentimientos.

Competencia sociolingüística y sociocultural: Sentimientos

Actividades de lenguaje: escrito (escribir una carta de queja para mejorar las condiciones de enseñanza), oral (hacer el papel de un personaje en una foto o pintura).

- 6. Dominio lexical: escribir una reseña de un documento escrito
- A Habilidad pragmática: saber estructurar un texto

Competencia linguística:

- -Léxico: relacionado con el tema
- -Gramaticales: pronombres relativos, conectores simples, estilo indirecto en presente.

Competencia sociolingüística y sociocultural: Técnicas de reporte

Actividades de lengua: escrita (redacción de un reportaje), oral (breve resumen oral de la noticia).

1. 5. MODALITÉS D'ORGANISATION DES ACTIVITÉS PRATIQUES (CETTE CASE EST REMPLIE EN CAS D'EXISTENCE DES ACTIVITÉS PRATIQUES)

Langue 4

- Approche participative
- Activités de groupe
- Jeux de rôle

1.-6 MÉTHODES DIDACTIQUE ET LES MOYENS PÉDAGOGIQUES NÉCESSAIRE POUR L'ENSEIGNEMENT

Histoire, art et patrimoine du Maroc:

Méthodologie d'enseignement : pédagogie de classe inversée.

Langue 4

- Pédagogie interactive encourageant la confiance en soi, la prise de parole, la communication.
- Approche inductive

1.-7 Modalités d'enseignement a distance (si prévu)

Histoire, art et patrimoine du Maroc:

L'enseignement à distance sera réalisé à travers des plateformes numériques.

Le cours en ligne est composé des éléments suivants :

- Ressources pédagogiques (capsules vidéos, liens, documents pdf...)
- Activités à réaliser par les étudiants (Quiz, Devoir,...)
- Outils de communication (forum, chat, classe virtuelle...)

Langue 4

Suivi sur la plateforme de l'Université

18 M	DDALITÉS	D'ENSEIGNEMENT	PAR ALTERNANCE	(SI	PRÉVU)	
------	-----------------	----------------	----------------	-----	--------	--

1. 9 DESCRIPTION DU TRAVAIL PERSONNEL, LE CAS ÉCHÉANT

Histoire, art et patrimoine du Maroc:

L'étudiant doit produire deux vidéos :

- Verbalisation de ''son" histoire du Maroc
- Verbalisation de "son" patrimoine culturel marocain

Les deux vidéos doivent être partagées sur une plateforme afin que l'enseignant puisse y avoir accès et les évaluer.

En plus, à distance, l'étudiant doit :

- Visualiser les capsules pédagogiques mises à leur disposition
- Répondre aux quiz
- Déposer les devoirs
- Participer à l'évaluation par les pairs
- Assister aux classes virtuelles
- Répondre aux sondages de suivi du cours
- Participer aux forums afin de poser des questions ou répondre aux questions des autres étudiants

Langue 4

- Mini-projet
- Revue d'article
- Essai documenté

Présentations

2. PROCEDURES D'EVALUATION

2.1. Modes d'évaluation

✓ Examen final de fin de semestre : écrit en présentiel

✓ Contrôles continus : Travaux à rendre

2.2. Note du module

(Préciser le pourcentage des différentes évaluations de module pour obtenir la note du module.)

Histoire, art et patrimoine du Maroc:

• Examen de fin de semestre : 50%

• Contrôle continu : 30%

Assiduité : 20%

Langue 4

La note du module est calculée comme suit:

Elément 1: Langue Anglaise

Note la langue Anglaise : examen (60%) + CC (40%)

Elément 2 : Langue française ou Langue espagnole Note la langue française : examen (60%) + CC (40%)

Note module : Elément 1 (1/2) + Elément 2 (1/2)

2.3. Modalités de Validation du module

Un module est acquis soit par validation soit par compensation:

- -Un module est validé si sa note est supérieure ou égale à 10 sur 20
- -Un module est acquis par compensation, si l'étudiant valide le semestre dont fait partie ce module, et à condition que la note du module concerné n'est inférieure à 7 sur 20
- **3.** COORDONNATEUR ET ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE DU MODULE (Le coordonnateur du module, intervenant dans les enseignements du module, appartient à un département intervenant dans la formation. Il peut également appartenir à un établissement intervenant partenaire)

	Grade	Spécialité	Etablissement	Département	Nature d'intervention (Enseignements ou activités : Cours, TD, TP, encadrement de stage, de projets,)
Coordonnateur:					
Intervenants:					

4. BIBLIOGRAPHIES

- Histoire du Maorc, réactualisation et synthèse, Institut Royal pour la recherche sur l'histoire du Maroc, Mohamed KABLY, 2012.
- Musiques du Maroc, Ahmed AYDOUN, Ed la croisée des chemins, 2015.
- Répertoire du théâtre marocain, Ahmed MASSAIA, Ministère de la culture, 2013.

_	A		
	AHTDEC	HI EMENTS	PERTINENTS
. 7 .			

DESCRIPTIF DU MODULE M32

N° d'ordre du module	32
Intitulé du module	Action éducative en établissement scolaire 4
Langue(s) d'enseignement du module	
Nature du module (Disciplinaire / métier/complémentaire)	Métier
Nombre de crédits	0
Semestre d'appartenance du module	Semestre 4

|--|

1. Objectifs du module

L'Action éducative en établissement scolaire est consacrée à la découverte active de ce milieu. Il doit permettre à l'étudiant de :

- Observer les besoins des élèves ;
- Découvrir le métier de l'enseignement ;
- Identifier les mécanismes de gestion des différents composants de l'établissement scolaire ;
- Soutenir pédagogiquement les élèves ;
- Elaborer des activités parascolaires.
- Aider le corps d'enseignement et le corps administratif et pédagogique ;

2. LIEU

L'action éducative se déroule dans un établissement scolaire

3. ACTIVITÉS PRÉVUES

- Visite de découverte d'un établissement scolaire
- Soutien scolaire aux apprenants.
- Organiser des activités parascolaires dans le cadre de l'activation de la vie scolaire
- —Contribuer à des activités éducatives dans un établissement scolaire
- Apporter de l'aide aux cadres d'enseignement et au corps administratif de l'établissement

4. ENCADREMENT

L'action éducative est encadrée par un encadrant du milieu éducatif abritant l'action éducative

N° d'ordre du module	33			
Intitulé du module	Lecture du texte littéraire 3: le roman du XXe siècle			
Langue(s) d'enseignement du module	français			
Nature du module (Disciplinaire / métier/complémentaire)	disciplinaire			
Nombre de crédits	4			
Semestre d'appartenance du module	Semestre 5			
Mode d'enseignement	Présentiel	A distance	Hybride (Présentiel et à distance)	Par alternance
Etablissement dont relève le module				

1. SYLLABUS DU MODULE

1.1. COMPETENCES à acquérir

(Décrire les compétences à acquérir visées par ce module)

- Expliquer, commenter, analyser et critiquer un texte romanesque en mobilisant les savoirs et savoir-faire relatifs au contexte historique, socioculturel et politique du XXe siècle et aux pratiques liées aux mouvements littéraires de l'époque :
- o comprendre les conditions de la production littéraire au XXème siècle ;
- o saisir la représentation du monde et l'esthétique moderne en rapport au contexte socioculturel du siècle :
- o mobiliser les ressources en relation avec les transformations des genres littéraires et leurs propriétés formelles :
- o rédiger un commentaire composé ou une dissertation, en utilisant les outils adéquats et en mobilisant les acquis relatifs aux spécificités conceptuelles, théoriques et méthodologiques de l'analyse du fonctionnement interne d'une production littéraire.

1.2. CONNAISSANCES à acquérir

(Spécifier les connaissances que doit acquérir l'étudiant)

- Reconnaître le pouvoir de transfiguration de l'art et de la littérature et les sacrifices qu'elle exige ;
- pouvoir dégager les différences fondamentales du réel et de l'imaginaire ;
- dégager en quoi l'imaginaire des personnages leur permet de se déployer dans l'espace social ;
- mesurer l'impact des bouleversements sociaux sur les relations humaines ;
- évaluer l'impact de la souffrance sur les décisions humaines et sur la construction du savoir
- relever la particularité esthétique, littéraire et thématique des productions littéraires du XXe siècle.

1. 3. volume horaire

Répartition du volume horaire par activité d'enseignement et d'évaluation (Les travaux dirigés et les travaux pratiques sont obligatoires dans les modules Disciplinaires et les modules Métiers, quand la nature disciplinaire de ces modules les exige. Les travaux pratiques, hors action éducative au sein d'un établissement scolaire, constituent 20% au minimum du volume horaire global du module nécessitant des travaux pratiques).

		Volu	ne h	orai	re (VH)			
Composante(s) du module	EC TS	Co urs	T D	T P	Activités Pratiques	Travail personnel	EVALUATION (évaluation des connaissances et examen final)	VH global
Lecture du texte littéraire 3: le roman du XXe siècle	4	30	1 2			4	4	50H
ECTS/VH global du module	4	30	1 2			4	4	50H
% VH		60 %	2 4 %			8%	8%	100%

Répartition du volume horaire par mode d'enseignement

	En présentiel	A distance	Par alternance	VH global
Volume Horaire	40H	10H		50H

% VH 80% 20	20%	100%
-------------	-----	------

- 1. 4 Description du contenu du module
 - Fournir une description détaillée des enseignements et/ou activités pour le module : Cours, TD, TP (Tavaux du laboratoires, table ronde, séminaires,), Activités Pratiques(Travaux de terrain,).
 - Pour le cas des Licences d'Education, se conformer au contenu des filières types nationales.

Ce cours se propose de passer en revue d'importantes étapes qui ont façonné l'évolution des genres romanesques en France au XXe siècle, au moyen de l'étude de quelques œuvres représentatives. Toutes marquantes à plusieurs égards, ces œuvres au programme seront abordées en rapport avec l'art et la pensée de l'époque ; on explorera ainsi les courants culturels pertinents. Le procédé de la mise en abîme, qui apparaît dans le roman au tournant du siècle ; le surréalisme, très présent dans l'entre-deux-guerres ; la notion d'engagement, qui se précise avec la Seconde Guerre mondiale ; l'existentialisme également ; le Nouveau Roman, qui se développe dans les années 1950-1960 ; le roman contemporain au féminin ; et finalement, la littérature migrante : ce sont autant de sujets qui pourront occuper l'étudiant.

NB. Pour l'autre œuvre, on procédera de la même façon depuis le plan du cours jusqu'à la bibliographie. Chaque enseignant est libre de s'organiser comme il l'entend de façon à ce qu'il puisse dégager quelques traits pertinents qui, tout en distinguant les deux œuvres l'une par rapport à l'autre, établissent des liens évidents entre elles.

2- Romans proposés

Milan Kundera, L'insoutenable légèreté de l'être, Gallimard, Folio, 2020 ou Alain Robbe-Grillet, Les gommes, Minuit, 1954

- 3- Thèmes à explorer
- · l'appel de la pensée, le mythe de l'éternel retour, histoires d'amour, l'ambiguïté du retour, le donjuanisme moderne, la légèreté et la pesanteur, l'ambiguïté, la bêtise, la culture
- · la mort du personnage, l'exploration du flux de la conscience, un nouveau réalisme, auto-représentation du texte et subversion, nécessité d'un mot générateur, l'intertextualité, la multiplications de textes cycliques, etc.;
- · les multiples facettes de l'écriture du XX^e siècle ;
- · les adaptations cinématographiques de l'œuvre littéraire ;
- · la postérité littéraire aujourd'hui.

1. 5. modalités d'organisation des activités pratiques (cette case est remplie en cas d'existence des activités pratiques)	;
1. 6 Méthodes didactique et les moyens pédagogiques nécessaire pour l'enseignement	
1. 7 Modalités d'enseignement a distance (si prévu)	

1. 8 Modalités d'enseignement par alternance (si prévu)	
1. 9 description du travail personnel, le cas échéant	
2. PROCEDURES D'EVALUATION 2.1. Modes d'évaluation	

L'enseignant, en fonction des objectifs pédagogiques et le volume horaire du module qu'il dispense, à toute l'attitude de fixer le nombre des évaluations et leurs modalités : un ou plusieurs contrôles continus soit sous la forme habituelle écrite, soit sous forme d'exposés, de synthèses, de rapports, de projets en plus d'un examen écrit semestriel du module.

Selon le CNPN, l'évaluation des connaissances et des compétences de chaque module devrait se faire en présentiel à la fin du semestre.

Deux modes d'évaluation seront établis :

Evaluation formative : durant la séance au moyen des guidages correctifs

- ★ devoirs sur table
- ★ travail individuel ou/et de groupe
- ★ épreuve orale/présentation/exposé/
- ★ rapport d'activité/compte-rendu/ fiche de lecture/ synthèse/

Evaluation sommative:

★ Examen écrit de fin de semestre en présentiel

Examen de fin de semestre : 60%

Contrôles continus: 40 %

(tests, épreuves orales, devoirs, exposés, rapports de stage ou autre moyen de contrôle)

2.2. Note du module

(Préciser le pourcentage des différentes évaluations de module pour obtenir la note du module.)

La note du module est la moyenne pondérée des notes du contrôle continu et de l'examen. C'est-à-dire :

Note finale de chaque module est constituée de la note des contrôles continus * 40% et

de l'examen final *60%

=> La note du module = note de l'examen * 60%+ Note du CC * 40%

2.3. Modalités de Validation du module

Un module est acquis soit par validation soit par compensation:

- ★ Un module est validé si sa note est supérieure ou égale à 10 sur 20
- ★ Un module est acquis par compensation, si l'étudiant valide le semestre dont fait partie ce module, et à condition que la note du module concerné ne soit pas inférieure à 7 sur 20
- ★ Note minimale requise pour la validation du module est 10
- ★ Note éliminatoire est inférieure à 5 [Dans la session ordinaire, si la note du module est supérieure ou égale à 5, l'étudiant a droit au rattrapage. Cependant, si la note est inférieure à 5, aucune dérogation possible)
- ★ Note minimale pour compenser et valider le semestre doit être inférieure ou égale à 7

la compensation entre les semestres:

- ★ La compensation entre les semestres se fait entre S1 et S2 ; S3 et S4; S5 et S6 à condition que la note de l'un des deux semestres soit supérieure ou égale à 7 sur 20.
- ★ Les Semestres (S1, S3, S3, S4, S5) ne sont pas acquis par compensation avec les modules Action Éducative ; c'est-à-dire, l'étudiant ne peut pas valider son semestre en compensation avec la note note du module Action Éducative.
- ★ Le S6 est acquis par compensation avec la note du module l'Action Éducative

Modalités de la session du rattrapage:

- ★ La session du rattrapage est réservée aux modules qui ne sont pas validés en session ordinaire et dont la note est inférieure à 10 mais plus précisément supérieure ou égale à 5.
- ★ l'étudiant garde la note supérieure des deux notes obtenus avant et après la session du rattrapage.
- ★ la note finale du module ne peut pas dépasser 10 sur 20.

3. Coordonnateur et équipe pédagogique du module (Le coordonnateur du module, intervenant dans les enseignements du module, appartient à un département intervenant dans la formation. Il peut également appartenir à un établissement intervenant partenaire)

	Grad e	Spécialité	Etablissement	Département	Nature d'intervention (Enseignements ou activités : Cours, TD, TP, encadrement de stage, de projets,)
Coordonnateur :					
Intervenants:					

4. bibliographies

- Baudelaire, Ecrits sur l'art (Le livre de poche classique),
- André Breton, Manifestes du Surréalisme (Idées /Gallimard),
- · Pierre Reverdy, Nord-Sud, Self Defence et autres écrits sur l'art et la poésie, Flammarion, 1975,
- Paul Eluard, Donner à voir (P/G).
- M. Aquien, La Versification appliquée aux textes (Nathan, Coll. 128)

- Roland Barthes, Le degré zéro de l'écriture, éd. du Seuil, Essais, 2014
- · Roland Barthes, S/Z, Paris, éd. du Seuil, Essais, 1976
- Jean Ricardou, Le Nouveau Roman, Paris, éd. du Seuil, Coll. Écrivains de toujours no 92, 1973
- . Milan Kundera, L'art du roman, Gallimard, Folio, 1995

5. Autres Eléments pertinents

	34			
N° d'ordre du module				
Intitulé du module	SÉMANTIQU	JE		
Langue(s) d'enseignement du module	français			
Nature du module (Disciplinaire / métier/complémentaire)	disciplinaire	(19)		
Nombre de crédits	4			
Semestre d'appartenance du module	Semestre 5			
Mode d'enseignement	Présentiel	A distance	Hybride (Présentiel et à distance)	Par alternance
Etablissement dont relève le module				

1. SYLLABUS DU MODULE

1.1. COMPETENCES à acquérir

(Décrire les compétences à acquérir visées par ce module)

L'approche consiste à initier les étudiants aux études sémantiques en étudiant le plan du contenu linguistique : langue et sens, les approches logico-syntaxiques de la sémantique, sémantique et philosophie, inférences, implications, références, etc. Cet enseignement vise à approfondir l'approche sémantique de la langue française.

1.2. CONNAISSANCES à acquérir

(Spécifier les connaissances que doit acquérir l'étudiant)

- compréhension du langage et du sens,
- compréhension des approches logico-syntaxique de la sémantique,
- compréhension des significations implicites.

1. 3. volume horaire

Répartition du volume horaire par activité d'enseignement et d'évaluation (Les travaux dirigés et les travaux pratiques sont obligatoires dans les modules Disciplinaires et les modules Métiers, quand la nature disciplinaire de ces modules les exige. Les travaux pratiques, hors action éducative au sein d'un établissement scolaire, constituent 20% au minimum du volume horaire global du module nécessitant des travaux pratiques).

		Volu	ne h	oraii	re (VH)			
Composante(s) du module	EC TS	Co urs	T D	T P	Activités Pratiques	Travail personnel	EVALUATION (évaluation des connaissances et examen final)	VH global
Sémantique	4	30	1 2			4	4	50H
ECTS/VH global du module	4	30	1 2			4	4	50H
% VH		60	2 4			8	8	100%

Répartition du volume horaire par mode d'enseignement

	En présentiel	A distance	Par alternance	VH global
Volume Horaire	40H	10H		50H
% VH	80%	20%		100%

- 1. 4 Description du contenu du module
 - Fournir une description détaillée des enseignements et/ou activités pour le module : Cours, TD, TP (Tavaux du laboratoires, table ronde, séminaires,), Activités Pratiques(Travaux de terrain,).
 - Pour le cas des Licences d'Education, se conformer au contenu des filières types nationales.

I-	De la linguistique générale à la sémantique
II-	Les relations de sens
III-	Analyse componentielle
IV-	Méthode d'analyse en champs lexicaux
	a- Les champs lexicaux
	b- Les paliers de la description sémantique
	c- Les degrés de systématicité
V-	Analyse sémique
	a. Les sèmes et les sémèmes
	b. Classes et typologies sémiques : classème, sémantème et virtuème
	c. Opérations interprétatives
1. 5. modali pratiques)	tés d'organisation des activités pratiques (cette case est remplie en cas d'existence des activités
1 6 Máthad	les didactique et les moyens pédagogiques nécessaire pour l'enseignement
1. 6 Method	les didactique et les moyens pedagogiques necessaire pour l'enseignement
1. 7 Modalit	tés d'enseignement à distance (si prévu)
1. 8 Modalit	tés d'enseignement par alternance (si prévu)
	5 - 1 - F - 1 - 1 - 1 - 1 - 1 - 1 - 1 - 1
1 0 docari-	tion du travail personnel le cos échéant
1. 9 descript	tion du travail personnel, le cas échéant
2. PROCED	DURES D'EVALUATION

2.1. Modes d'évaluation

L'enseignant, en fonction des objectifs pédagogiques et le volume horaire du module qu'il dispense, à toute l'attitude de fixer le nombre des évaluations et leurs modalités : un ou plusieurs contrôles continus soit sous la forme habituelle écrite, soit sous forme d'exposés, de synthèses, de rapports, de projets en plus d'un examen écrit semestriel du module.

Selon le CNPN, l'évaluation des connaissances et des compétences de chaque module devrait se faire en présentiel à la fin du semestre.

Deux modes d'évaluation seront établis :

Evaluation formative : durant la séance au moyen des guidages correctifs

- ★ devoirs sur table
- ★ travail individuel ou/et de groupe
- ★ épreuve orale/présentation/exposé/
- ★ rapport d'activité/compte-rendu/ fiche de lecture/ synthèse/

Evaluation sommative:

★ Examen écrit de fin de semestre en présentiel

Examen de fin de semestre : 60%

Contrôles continus: 40 %

(tests, épreuves orales, devoirs, exposés, rapports de stage ou autre moyen de contrôle)

2.2. Note du module

(Préciser le pourcentage des différentes évaluations de module pour obtenir la note du module.)

La note du module est la moyenne pondérée des notes du contrôle continu et de l'examen. C'est-à-dire :

Note finale de chaque module est constituée de la note des contrôles continus * 40% et

de l'examen final *60%

=> La note du module = note de l'examen * 60%+ Note du CC * 40%

2.3. Modalités de Validation du module

Un module est acquis soit par validation soit par compensation:

- ★ Un module est validé si sa note est supérieure ou égale à 10 sur 20
- ★ Un module est acquis par compensation, si l'étudiant valide le semestre dont fait partie ce module, et à condition que la note du module concerné ne soit pas inférieure à 7 sur 20
- ★ Note minimale requise pour la validation du module est 10
- ★ Note éliminatoire est inférieure à 5 [Dans la session ordinaire, si la note du module est supérieure ou égale à 5, l'étudiant a droit au rattrapage. Cependant, si la note est inférieure à 5, aucune dérogation possible)
- ★ Note minimale pour compenser et valider le semestre doit être inférieure ou égale à 7

la compensation entre les semestres:

- ★ La compensation entre les semestres se fait entre S1 et S2 ; S3 et S4; S5 et S6 à condition que la note de l'un des deux semestres soit supérieure ou égale à 7 sur 20.
- ★ Les Semestres (S1, S3, S3, S4, S5) ne sont pas acquis par compensation avec les modules Action Éducative ; c'est-à-dire, l'étudiant ne peut pas valider son semestre en compensation avec la note note du module Action Éducative.

★ Le S6 est acquis par compensation avec la note du module l'Action Éducative

Modalités de la session du rattrapage:

- ★ La session du rattrapage est réservée aux modules qui ne sont pas validés en session ordinaire et dont la note est inférieure à 10 mais plus précisément supérieure ou égale à 5.
- ★ l'étudiant garde la note supérieure des deux notes obtenus avant et après la session du rattrapage.
- ★ la note finale du module ne peut pas dépasser 10 sur 20.

3. Coordonnateur et équipe pédagogique du module (Le coordonnateur du module, intervenant dans les enseignements du module, appartient à un département intervenant dans la formation. Il peut également appartenir à un établissement intervenant partenaire)

	Grad e	Spécialité	Etablissement	Département	Nature d'intervention (Enseignements ou activités : Cours, TD, TP, encadrement de stage, de projets,)
Coordonnateur :					
Intervenants:					

4. bibliographies

BARTHES, R. (1984) : Le bruissement de la langue, Essais critiques, IV, Paris, Seuil. BREAL, M. (1897) : Essai de sémantique, Paris, Hachette [réed. Brionne, Montfort, 1983].

COSERIU, E. (1964): Pour une sémantique diachronique structurale, Travaux de linguistique et de littérature, II, 1, pp. 139-186. Paris, Gallimard.

DARMESTETER, E. (1877): De la création actuelle de mots nouveaux dans la langue française et des lois qui la régissent, Paris, Vieweg.

DARMESTETER, E. (1887) : La vie des mots étudiée dans leurs significations, Paris, Delagrave [rééd. Paris, Champ Libre, 1979].

DUMARSAIS, C. C. (1988 [1730]): Traité des tropes, Paris. éd. F. Douay-Soublin, Flammarion.

Hjelmslev, L. (1971): Essais linguistiques, Paris, PUF.

Hjelmsley, L. (1972): La catégorie des cas, Münich, Fink.

KLEIBER, G. (1991): La sémantique du prototype, Paris, PUF.

MARTIN, R. (1992): Pour une logique du sens, Paris, PUF.

MEILLET, A. (1948) : Linguistique historique et linguistique générale, Paris, Champion. NYCKEES V. (1997) : Pour une archéologie du sens figuré, Langue française, 113, pp. 49-65. NYCKEES, V. (1998) : La sémantique, Paris, Belin.

PETITOT, J. (1996): Les modèles morphodynamiques en perception visuelle, Visio, I, pp. 65-73.

PETITOT, J. (1983): Les catastrophes de la parole, Paris, Maloine.

PETITOT, J. (1985): Morphogenèse du sens, Paris, PUF.

PIOTROWSKI, D. (1997): Structures et dynamiques en langue, Paris, Editions du CNRS.

POTTIER, B. (1974) : Linguistique générale, Paris, Klincksieck. RASTIER, F. (1987) : Sémantique interprétative, Paris, PUF. Rastier, F. (1991) : Sémantique et recherches cognitives, Paris, PUF.

ZILBERBERG, C. (1987) Raison et poétique du sens, Paris, PUF.

5.	Autres	Eléments	pertinents



N° d'ordre du module	35			
Intitulé du module	psycholinguis	tique		
Langue(s) d'enseignement du module	français	:.0		
Nature du module (Disciplinaire / métier/complémentaire)	disciplinaire			
Nombre de crédits	4			
Semestre d'appartenance du module	Semestre 6			
Mode d'enseignement	Présentiel	A distance	Hybride (Présentiel et à distance)	Par alternance
Etablissement dont relève le module				

1. SYLLABUS DU MODULE

1.1. COMPÉTENCES à acquérir

(Décrire les compétences à acquérir visées par ce module)

- Expliquer les processus cognitifs mobilisés dans les activités d'apprentissage et plus particulièrement dans les processus d'acquisition du langage :
- o comprendre les concepts clés de la psycholinguistique ;
- o illustrer l'apport des neurosciences dans la compréhension de la dynamique cérébrale face aux activités d'apprentissage.

1.2. CONNAISSANCES à acquérir

(Spécifier les connaissances que doit acquérir l'étudiant)

- Objet de la psycholinguistique
- Domaines de la psycholinguistique
- Le langage et la pensée
- L'inné et l'acquis
- Étapes de l'acquisition du langage
- Les facteurs responsables de l'apprentissage d'une langue étrangère
- Interlangue et bilingualité
- Le lexique mental
- La grammaire interne / grammaire externe
- La grammaire intemporelle et la perception temporelle
- Acquisition et apprentissage du langage écrit
- Les troubles du langage

1. 3. volume horaire

Répartition du volume horaire par activité d'enseignement et d'évaluation (Les travaux dirigés et les travaux pratiques sont obligatoires dans les modules Disciplinaires et les modules Métiers, quand la nature disciplinaire de ces modules les exige. Les travaux pratiques, hors action éducative au sein d'un établissement scolaire, constituent 20% au minimum du volume horaire global du module nécessitant des travaux pratiques).

		Volu	ime ho	raire	(VH)			
Composante(s) du module	EC TS	Co urs	TD	T P	Activités Pratiques	Travail personnel	EVALUATION (évaluation des connaissances et examen final)	VH global
Psycholinguistiq ue	4	30	12			4	4	50H
uc								
ECTS/VH global du module	4	30	12			4	4	50H
% VH		60 %	24 %			8%	8%	100%

Répartition du volume horaire par mode d'enseignement

	En présentiel	A distance	Par alternance	VH global
Volume Horaire	40	10		50H

% VH	80%	20%	100%
1. 4 Description du ce	ontenu du module		

- a- Fournir une description détaillée des enseignements et/ou activités pour le module : Cours, TD, TP (Travaux du laboratoires, table ronde, séminaires,), Activités Pratiques(Travaux de terrain,).
- b- Pour le cas des Licences d'Education, se conformer au contenu des filières types nationales.

Introduction : généralités théoriques et conceptuelles

Définition générale

- 1-Naissance de la psycholinguistique : Psychologie / psychopédagogie / psycholinguistique
- 2-Objet de la psycholinguistique
- 3-Domaines de la psycholinguistique
- 4 Langage et pensée

II Appropriation du langage

- 1 L'inné et l'acquis
- 2. Étapes de l'acquisition du langage
- 2.1. Stade prélinguistique : de 0 à 18 mois
- 2.1.1- Étape du babillage
- 2.2.Étape du premier mot
- 2.3. Stade holophrastique: 18 à 24 mois
- 2.4. Stade syntaxique: 2 à 5 ans
- 2.5. Stade avancé : 5 ans et plus
- 3. les facteurs responsables de l'apprentissage d'une langue étrangère
- 3.1. Facteurs liés à l'apprenant : rôle de l'âge, motivation, styles et stratégies d'apprentissage
- 3.2. Rôle du contexte formel
- 3.3. Rôle du contexte informel
- 4 Interlangue et bilingualité

. . .

- 5 L'accès au sens et l'acquisition du lexique
- Le lexique mental
- La grammaire interne / grammaire externe
- La grammaire intemporelle et la perception temporelle
- 6 Acquisition et apprentissage du langage écrit
- 6.1 Les stades d'acquisition du langage écrit
- 6.2. Le processus cognitif durant l'activité de lecture
- 6.3. Les méthodes d'apprentissage de la lecture
- III Les troubles du langage
- 1 Les troubles fonctionnels
- L'articulation
- Le retard
- 2 Les troubles structurels
- La dyslexie
- La dysphasie
- La dyspraxie
- L'aphasie

1. 5. modalités d'organisation des activités pratiques (cette case est remplie en cas d'existence des activités
pratiques)

1. 6 Méthodes didactique et les moyens pédagogiques nécessaire pour l'enseignement

1. 7 Modalités d'enseignement à distance (si prévu)	
1. 8 Modalités d'enseignement par alternance (si prévu)	
1. 9 description du travail personnel, le cas échéant	

2. PROCEDURES D'EVALUATION

2.1. Modes d'évaluation

L'enseignant, en fonction des objectifs pédagogiques et le volume horaire du module qu'il dispense, à toute l'attitude de fixer le nombre des évaluations et leurs modalités : un ou plusieurs contrôles continus soit sous la forme habituelle écrite, soit sous forme d'exposés, de synthèses, de rapports, de projets en plus d'un examen écrit semestriel du module.

Selon le CNPN, l'évaluation des connaissances et des compétences de chaque module devrait se faire en présentiel à la fin du semestre.

Deux modes d'évaluation seront établis :

Evaluation formative : durant la séance au moyen des guidages correctifs

- ★ devoirs sur table
- ★ travail individuel ou/et de groupe
- ★ épreuve orale/présentation/exposé/
- ★ rapport d'activité/compte-rendu/ fiche de lecture/ synthèse/

Evaluation sommative:

★ Examen écrit de fin de semestre en présentiel

Examen de fin de semestre : 60%

Contrôles continus : 40 %

(tests, épreuves orales, devoirs, exposés, rapports de stage ou autre moyen de contrôle)

2.2. Note du module

(Préciser le pourcentage des différentes évaluations de module pour obtenir la note du module.)

La note du module est la moyenne pondérée des notes du contrôle continu et de l'examen. C'est-à-dire :

Note finale de chaque module est constituée de la note des contrôles continus * 40% et

de l'examen final *60%

=> La note du module = note de l'examen * 60%+ Note du CC * 40%

2.3. Modalités de Validation du module

Un module est acquis soit par validation soit par compensation:

- ★ Un module est validé si sa note est supérieure ou égale à 10 sur 20
- ★ Un module est acquis par compensation, si l'étudiant valide le semestre dont fait partie ce module, et à condition que la note du module concerné ne soit pas inférieure à 7 sur 20
- ★ Note minimale requise pour la validation du module est 10
- ★ Note éliminatoire est inférieure à 5 [Dans la session ordinaire, si la note du module est supérieure ou égale à 5, l'étudiant a droit au rattrapage. Cependant, si la note est inférieure à 5, aucune dérogation possible)
- ★ Note minimale pour compenser et valider le semestre doit être inférieure ou égale à 7

la compensation entre les semestres:

- ★ La compensation entre les semestres se fait entre S1 et S2 ; S3 et S4; S5 et S6 à condition que la note de l'un des deux semestres soit supérieure ou égale à 7 sur 20.
- ★ Les Semestres (S1, S3, S3, S4, S5) ne sont pas acquis par compensation avec les modules Action Éducative; c'est-à-dire, l'étudiant ne peut pas valider son semestre en compensation avec la note note du module Action Éducative.
- ★ Le S6 est acquis par compensation avec la note du module l'Action Éducative

Modalités de la session du rattrapage:

- ★ La session du rattrapage est réservée aux modules qui ne sont pas validés en session ordinaire et dont la note est inférieure à 10 mais plus précisément supérieure ou égale à 5.
- ★ l'étudiant garde la note supérieure des deux notes obtenus avant et après la session du rattrapage.
- ★ la note finale du module ne peut pas dépasser 10 sur 20.

3. Coordonnateur et équipe pédagogique du module (Le coordonnateur du module, intervenant dans les enseignements du module, appartient à un département intervenant dans la formation. Il peut également appartenir à un établissement intervenant partenaire)

	Grad e	Spécialité	Etablissement	Département	Nature d'intervention (Enseignements ou activités : Cours, TD, TP, encadrement de stage, de projets,)
Coordonnateur :					
Intervenants:					

4. bibliographies

.Blais, M.C., Gauchet, M., Ottavi, D., Transmettre, apprendre, Pluriel, Fayard, 2016

.Crahay, M., Psychologie de l'éducation, Puf, 1999

Dehaene, S, Le cerveau en action, PUF, Paris, 1997

.Dehaene, S., Apprendre à lire. Des sciences cognitives à la salle de classe, Odile Jacob, Paris, 2011

.Dehaene, S., Les neurones de la lecture, Odile Jacob, Paris 2007

Doise, W., Mugny, G., Psychologie sociale et développement cognitif, A. Colin, 1997. Éduquer et former, .éditions Sciences Humaines, 2001

DUBOIS, D. « Psychologie du langage, psycholinguistique, psychologie cognitive. Contribution de la psychologie aux sciences du langage, Histoire, Épistémologie, Langage, numéro spécial, Sciences du langage et recherches cognitives, 11, 85-104, 1989

.Dubois, J., De la linguistique à la neurolinguistique, Langages, no. 47, pp. 3–38, 1977

Duvignau, K.,, et Marion Fossard. « Langage et Cerveau », Revue française de linguistique appliquée, .vol. vol. xvii, no. 2, pp. 5-8, 2012

.Ferrand, L., Cognition et lecture. Bruxelles : DeBoeck Université, 2001

.Fodor, A.J., Précis de psycholinguistique. Paris : PUF, 1986

.Foulin, J.-N., Mouchon, S., Psychologie de l'éducation, Nathan Université, 1999

.Kail, M., L'acquisition du langage. Paris : PUF « Que sais-je ? », 2012

.Martinet, A., Eléments de linguistique générale, Armand Colin, 1960

.PIAGET J., La psychologie de l'intelligence, A. Colin, 1967

.Pinker, S., l'instinct du langage, Paris, Odile Jacob, 2006

.Steiner, P., « Introduction cognitivisme et sciences cognitives », Labyrinthe, 20 | 2005, 13-39

Spinelli E. & Ferrand, L. (2005). Psychologie du langage : l'écrit et le parlé, du signal à la signification.

Armand Colin, collection cursus

Vygotsky, L., Pensée et langage, Paris, Editions sociales, 1985.

5. Autres Eléments pertinents	
	70

N° d'ordre du module	36				
Intitulé du module	didactique du français				
Langue(s) d'enseignement du module	français				
Nature du module (Disciplinaire / métier/complémentaire)	métier				
Nombre de crédits					
Semestre d'appartenance du module	Semestre 5				
Mode d'enseignement	Présentiel A distance Hybride (Présentiel et à alternance distance)				
Etablissement dont relève le module					

1. SYLLABUS DU MODULE

1.1. COMPETENCES à acquérir

(Décrire les compétences à acquérir visées par ce module)

 Décrire, analyser et reconceptualiser des situations d'enseignement et d'apprentissage du français au secondaire.

1.2. CONNAISSANCES à ACQUÉRIR

(Spécifier les connaissances que doit acquérir l'étudiant)

- Fondements épistémologiques de la didactique du français
- Histoire et spécificités contextuelles de la discipline « français » au secondaire
- Situations didactiques spécifiques liées à l'enseignement du français au secondaire

1. 3. VOLUME HORAIRE

• Répartition du volume horaire par activité d'enseignement et d'évaluation (Les travaux dirigés et les travaux pratiques sont obligatoires dans les modules Disciplinaires et les modules Métiers, quand la nature disciplinaire de ces modules les exige. Les travaux pratiques, hors action éducative au sein d'un établissement scolaire, constituent 20% au minimum du volume horaire global du module nécessitant des travaux pratiques).

Composante(s) du			Volume horaire (VH)					
module	ECT S	Cours	TD	T P	Activités Pratiques	Travail personnel	EVALUATION (évaluation des connaissances et examen final)	VH global
Didactique du français	5	30	10	-		6	4	50H
ECTS/VH global du module	5			-				50H
% VH		60%	20 %	-)	-	12%	8%	100%

Répartition du volume horaire par mode d'enseignement

	En présentiel	A distance	Par alternance	VH global
Volume Horaire	50			50
% VH	100%			100%

1. 4 DESCRIPTION DU CONTENU DU MODULE

- Fournir une description détaillée des enseignements et/ou activités pour le module : Cours, TD, TP (Tavaux du laboratoires, table ronde, séminaires), Activités Pratiques (Travaux de terrain).
- Pour le cas des Licences d'Éducation, se conformer au contenu des filières types nationales.

I-Définition et délimitation du champ

1. Didactique et pédagogie : continuités et/ou ruptures ?

- 2. De la didactique générale à la didactique des disciplines
- 3. De la didactique des disciplines à la didactique du français

II-Didactique du français et disciplines scientifiques « contributoires »

- 1. Didactique du français et sciences du langage
- 2. Didactique du français et sciences de l'éducation

III-Objets de la didactique du français

- 1. Didactique de la lecture/littérature
- 2. Didactique de l'écrit
- 3. Didactique de l'oral
- 4. Didactique de la grammaire

II- Quelques concepts fondamentaux en didactique du français

- Activités pratiques
- Tâche(s)
- Communauté discursive
- Discipline scolaire
- Contenus d'enseignement et d'apprentissage
- Contexte milieu
- Contrat didactique
- Élève apprenant sujet didactique
- Pratiques langagières
- Transposition didactique : externe et interne
- Savoirs savants savoirs à enseigner savoirs enseignés
- Noosphère
- Pratiques sociales de référence
- Scolarisation culture scolaire
- Gestes didactiques gestes professionnels
- Rapport au savoir représentations conceptions
- Situation(s) didactique(s) configurations didactiques
- Modèle(s) didactique(s)
- Outils didactiques : genres, exercices, séquences et manuels
- Ressources didactiques
- Système didactique triangle didactique
- Curriculum progression curriculaire

III. Histoire et spécificités de l'enseignement du français au secondaire

III. Description et analyse de situations didactiques liées à l'enseignement du français au secondaire

Didactique, fondements et notions de base :

Enjeux didactiques pour les sciences de l'éducation et la linguistique appliquée - domaines de recherche didactique - la relation des sciences didactiques avec les sciences de l'éducation et la linguistique appliquée - tendances didactiques actuelles liées au sujet de spécialisation

Concepts didactiques : contractualisation didactique - représentation - perception - niveau de formation des concepts - barrière épistémologique - conflit socio-cognitif - situations problématiques - modèle didactique - transfert didactique

Curriculum : le concept de cursus - les déterminants du cursus de spécialisation

Ressources didactiques : types - fonctions - investissement - outils didactiques - usages pédagogiques des technologies de l'information et de la communication.

1. 5. MODALITÉS D'ORGANISATION DES ACTIVITÉS PRATIQUES (CETTE CASE EST REMPLIE EN CAS D'EXISTENCE DES ACTIVITÉS PRATIQUES)

16 MÉTHODES DIDACTIQUE ET LES MOYENS PÉDAGOGIQUES NÉCESSAIRES POUR L'ENSEIGNEMENT
- Cours magistral
- Questionnement
- Tâches à réaliser en petits groupes, suivies de discussions et d'échanges autour des différents
éléments théoriques et pratiques
17 Modalités d'enseignement a distance (si prévu)
18 Modalités d'enseignement par alternance (si prévu)
1. 9 description du travail personnel, le cas échéant
L'apport personnel de chacun est important. L'idéal serait de créer des mini-dossiers sur lesquels les étudiants travailleront, soit de manière transversale, soit de manière spécifique. Les travaux de synthèse et de reprises (de la part des professeurs) sont donc plus que nécessaires pour valoriser les projets personnels des étudiants.
L'essentiel du travail personnel de l'apprenant devra se faire en préparation extra-cursive. Le travail personnel de ce module est le lieu idéal d'une classe inversée.
L'étudiant devra :
 Effectuer une recherche documentaire sur des questions/ concepts/ éléments de connaissances; Maîtriser les concepts développés; Agir e et présenter les résultats de ses travaux, en équipe; Réinvestir ces questions/concepts/éléments de connaissance dans la description et l'analyse de situations didactiques; Constituer des dossiers et des carnets de bord.
2. PROCEDURES D'EVALUATION
2.1. Modes d'évaluation
□ Examen de fin de semestre
□ Contrôles continus : épreuves orales, devoirs et exposés

(Préciser le pourcentage des différentes évaluations de module pour obtenir la note du module.)

Examen de fin de semestre (60%) Contrôles continus (40%)

2.3. Modalités de Validation du module

Un module est acquis soit par validation soit par compensation:

- -Un module est validé si sa note est supérieure ou égale à 10 sur 20
- -Un module est acquis par compensation, si l'étudiant valide le semestre dont fait partie ce module, et à condition que la note du module concerné n'est inférieure à 7 sur 20
- **3.** COORDONNATEUR ET ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE DU MODULE (Le coordonnateur du module, intervenant dans les enseignements du module, appartient à un département intervenant dans la formation. Il peut également appartenir à un établissement intervenant partenaire)

	Grade	Spécialité	Établissement	Département	Nature d'intervention (Enseignements ou activités : Cours, TD, TP, encadrement de stage, de projets,)
Coordonnateur:					
Intervenants:					

4. BIBLIOGRAPHIE

- Aeby Daghé, S., et Guernier, M.-C. (dir.) (2018). *Contextes institutionnels, réformes et recherches en didactique du français*. Presses universitaires de Namur, coll. « Recherches en didactique du français ».
- Aeby Daghé, S., Buela Bronckart, E., Sales-Cordeiro, G., Dolz, J., Leopoldoff, I., Monnier, A., Ronveaux, C et Védrines, B. (dir.) (2019). Didactique du français et construction d'une discipline scientifique. Dialogues avec Bernard Schneuwly. Genève: Presses universitaires du Septentrion, coll. « Éducation et didactique »
- Audigier, F., et Tutiaux-Guillon, N. (2008). Compétences et contenus. Les curriculums en question. Bruxelles : De Boeck.
- Beacco, J.-C. (2011). Contextualiser les savoirs en didactique des langues et des cultures. In : P. Blanchet et P. Chardenet (dir.). Guide pour la recherche en didactique des langues et des cultures. Approches contextualisées (pp. 31-40). Paris : Éditions des archives contemporaines.
- Bertucci, M. (2007). La notion de sujet. Le Français Aujourd'hui, 157, 11-18
- Chervel, A. (1998). La culture scolaire. Une approche historique. Paris : Belin.
- Chiss, J.-L. et Cicurel, F. (2005). Cultures linguistiques, éducatives et didactiques. Dans Beacco, J.-C. et al. (dir), *Les cultures éducatives et linguistiques dans l'enseignement des langues* (pp. 1-9). Paris : PUF.
- Daunay, B. et Reuter, Y. (2008). La didactique du français : questions d'enjeux et de méthodes. *Pratiques*, 137-138, 57-78.
- Daunay, B., Delcambre, I. et Reuter, Y. (2009). *Didactique du français : le socioculturel en question*. France : Presses Universitaires de Septentrion.
- Daunay, B. (2010). « Contenus et disciplines ». Communication inaugurale du programme de recherche au séminaire de Théodile du 1er octobre 2010.
- Daunay, B., Reuter, Y. et Schneuwly, B. (dir.) (2011). Les concepts et les méthodes en didactique du français. Presses universitaires de Namur, Collection Recherches en didactique du français, Vol. 14
- Delcambre, I. (2007). La notion de genre scolaire : points de vue didactiques. Dans : C. Boré (dir.), *Construire et exploiter des corpus de genres scolaires* (pp. 27-39). Namur : Presses universitaires de Namur.
- Denizot, N. (2013). La scolarisation des genres littéraires (1802-2010). Bruxelles : Peter Lang.

- Denizot, N. (2021). La culture scolaire : perspectives didactiques. Pessac : Presses universitaires de Bordeaux.
- Denizot, N. et Garcia-Debanc, C. (2021). Concepts et modèles en didactique du français. Pratiques, 189-190.
- Dias-Chiaruttini A. (2018). De l'usage et de l'utilité de la catégorie « genre » en didactique du français. *La Lettre de l'AIRDF*, 63, 4-10.
- Dufays, J.-L. (1998). Texte d'orientation de l'association. La Lettre de la DFLM, 23, 28-31.
- Dufays, J.-L., et Brunel, M. (2020). La progression dans la lecture des textes littéraires. Repères, 62, 7-13.
- Dumortier, J.-L., Van Beveren, J. et Vrydaghs, D. (dir.). (2012). Curriculum et progression en français. Actes du XIe colloque de l'AIRDF (Liège, 26-28 aout 2010). Presses universitaires de Namur.
- Falardeau, C., Fisher, C. Simard, C., et Sorin, N. (dir.). *La didactique du français. Les voies actuelles de la Recherche*. Laval: Presses Universitaires de Laval
- Garcia-Debanc, C. (2010). Curriculums, compétences, progression : une question socialement vive sur l'enseignement de français. *La Lettre de l'AIRDF*, 47-48, 27-34.
- Garcia-Debanc, C. (2019). Le français tel qu'on l'enseigne : objets enseignés en classe de français et modèles disciplinaires. Dans S. Aeby Daghé et al., (dir.). Didactique du français et construction d'une discipline scientifique. Dialogues avec Bernard Schneuwly. Genève : Presses universitaires du Septentrion, coll. « Éducation et didactique »
- Garcia-Debanc, C. (2021). Configuration didactique, modèles disciplinaires en actes, conscience disciplinaire: validité et valeur euristique de trois concepts de la didactique du français langue première. *Pratiques*, 189-190
- Halté, J.-F. (1992). La didactique du français. Paris : PUF, Collection « Que sais-je? ».
- Martinand, J.-L. (1989). Pratiques de référence, transposition didactique et savoirs professionnels en sciences et techniques. Les Sciences de l'éducation Pour l'ère nouvelle, 2, 23-29.
- Ministère de l'Éducation Nationale (MEN). (2007). Les orientations pédagogiques générales pour l'enseignement du français dans le cycle secondaire qualifiant.
- Nonnon, É. (2010). La notion de progression au cœur des tensions de l'activité d'enseignement. Repères, 41, 5-34.
- Reuter, Y., et Lahanier-Reuter, D. (2004/2007). L'analyse de la discipline : quelques problèmes pour la recherche en didactique. Communication au 9e colloque de l'AIRDF, Québec, août 2004, reprise dans E. Falardeau, C. Fisher, C. Simard et N. Sorin (dir.). *La didactique du français. Les voies actuelles de la recherche* (p. 27-42). Québec : Presses de l'université Laval.
- Ronveaux, C. et Schneuwly, B. (2007). Approches de l'objet enseigné. Quelques prolégomènes à une recherche didactique et illustration par de premiers résultats. *Éducation et didactique*, 1-1, 55-72.
- Ronveaux, C. et Schneuwly, B. (dir.). (2018). Lire des textes réputés littéraires : disciplination et sédimentation. Enquête au fil des degrés scolaires en Suisse romande. Peter Lang.
- Sales Cordeiro, G., & Vrydaghs, D. (dir.) (2016). Statuts des genres en didactique du français : Recherche, formation et pratiques enseignantes. (Recherches en didactique du français 7). Namur : Presses universitaires de Namur.
- Schneuwly, B. (1990). Didactique: quelques notes sur son histoire. La Lettre de la DFLM, 7, 22-24.
- Schneuwly, B. (1995). « De l'utilité de la transposition didactique . Dans J.-L. Chiss, J. David & Y. Reuter, *Didactique du français* (pp. 47-62). Paris: Nathan.
- Schneuwly, B. et Thevenaz-Christen, T. (dir.) (2006). *Analyses des objets enseignés. Le cas du français*. Bruxelles : De Boeck.
- Schneuwly, B. (2007). « Le « Français » : une discipline scolaire autonome, ouverte et articulée ». Dans E. Falardeau, C. Fisher, C. Simard et N. Sorin (dir.), *La didactique du français. Les voies actuelles de la recherche* (pp. 20-35). Québec : Presses de l'Université de Laval.
- Schneuwly, B. et Dolz, J. (dir.) (2009). Des objets enseignés en classe de français: le travail de l'enseignant sur la rédaction de textes argumentatifs et sur la subordonnées relative. Rennes : Presses universitaires de Rennes.
- Schneuwly, B. et Ronveaux, C. (2021). Une approche instrumentale de la transposition didactique. *Pratiques*, 189-190.

Tremblay, O., I du fran	alardeau, E., Boyer, P., et Gauvin, I. (dir.) (2020). Diffusion et influence des recherches en dida çais. Namur : Presses Universitaires.	ıctique
5. Autres Él	MENTS PERTINENTS	
<i>Q</i> \		

الرقم التسلسلي للوحدة	37
عنوان الوحدة	التشريع المدرسي وأخلاقيات المهنة
لغة/ لغات تدريس الوحدة	العربية
طبيعة الوحدة (التخصص / التربية/تكميلية)	تربية
عدد الأرصدة القياسية	5
المستلزمات البيداغوجية القبلية (تحديد الوحدة أو الوحدات اللازم استيفاؤها مسبقا وكذا الفصل المعني)	
الفصل الذي تنتمي إليه الوحدة	الفصل 5
طرق التدريس	□ عن بعد (حضوري □ بالتناوب □ عن بعد)
المؤسسة التي تنتمي لها الوحدة	

1. وصف الوحدة

1.1. الكفايات المراد انماؤها

(وصف الكفايات التي سيتم اكتسابها في هذه الوحدة (

- تملك الثقافة التشريعية والقانونية لدى الطالب(ة).
- الالمام بالمفاهيم القانونية الاساسية والمتعلقة بالتشريع المدرسي.
- القدرة على التخطيط والتنظيم من خلال القوانين والتشريعات المتعلقة بالمهنة.
 - القدرة على تحليل الوضعيات المهنية وإيجاد حلول قانونية لها.
 - التبصر بالحقوق والواجبات المهنية.
- القدرة على تحليل المشكلات القانونية والتفكير النقدي و المنهجي والتطبيقي.

2.1 المعارف المراد انماؤها

) تحديد المعارف التي يجب أن يكتسبها الطالب (

- تعرف مفاهيم وأساسيات القانون؛
- الحصول على فهم أفضل للمنظومة القانونية وترسيخا للثقافة التشريعية والقانونية؛
- تعرف شروط وإجراءات التوظيف) التكوينات، الحقوق والواجبات و الوضعيات الادارية (.
 - تعرف أخلاقيات مهنة التعليم و مفاهيم وقيم المواطنة وحقوق الإنسان؛
 - تعرف كيفية تصريف هذه القيم في أبعادها التربوية والأخلاقية والاجتماعية؛
- اكتساب المعارف الضرورية للارتقاء بأخلاقيات المهنة إلى مستوى التمثل الجيد للواجبات والحقوق.

3.1. الغلاف الزمنى

• توزيع الغلاف الزمني فصيل حسب نشاط التدريس والتقييم (تكون الأعمال التوجيهية والأشغال التطبيقية إلزامية في وحدات التخصص ووحدات التربية إذا ما استازمت طبيعة الوحدة ذلك. يشتمل التدريس بالمسلك على أشغال تطبيقية، دون العمل التربوي في مؤسسة تعليمية، في حدود نسبة لا تقل عن 20%من الغلاف الزمني الإجمالي للوحدة التي تستازم الأشغال التطبيقية)

		زمني	الغلاف الز				عدد الأرصدة القياسية	مكونات الوحدة
مجموع الغلاف الزمني للوحدة	تقييم (التقييم المستمر والامتحان النهائي)	عمل شخصي	أنشطة تطبيقية	أشغال تطبيقية	أعمال توجيهية	دروس		
س25	س2	س4			س5	س14		التشريع المدرسي
س25	س2	س4		U	س5	س14		أخلاقيات المهنة
س50			S				5	عدد الأرصدة القياسية /الغلاف الزمني الإجمالي للوحدة
100%	8%	16%			20%	56%		النسبة المئوية%

توزیع الغلاف الزمنی حسب طریقة التدریس:

الغلاف الزمني الإجمالي	بالتناوب	عن بعد	حضوري	
س50		س10	س40	الغلاف الزمني
100%		20%	80%	%النسبة المئوية

4.1. وصف محتوى الوحدة

- تقدیم وصف مفصل لمحتوی الوحدة والأنشطة المرتقبة بها: دروس، أعمال توجیهیة، أشغال تطبیقیة (أشغال المختبر، مائدة مستدیرة، مناظرة، حوار مع لعب أدوار، حلقات دراسیة...)، أنشطة تطبیقیة (عمل میدانی...،)، ...
 - و بالنسبة للإجازة في التربية، يتعين أن تكون المضامين مطابقة لمحتوى المسالك النموذجية الوطنية

مدخل

- تعریف القاعدة القانونیة.
- خصائص القاعدة القانونية (قاعدة سلوك، قاعدة اجتماعية، قاعدة ملزمة مقترنة بالجزاء، قاعدة عامة ومجردة،...).
- 3. مميزات القاعدة القانونية (القاعدة القانونية وقواعد السلوك الأخرى قواعد العادات والمجاملات، القواعد الاخلاقية، القواعد الدينية،...).

- أنواع القواعد القانونية (القواعد المكتوبة وغير المكتوبة، القواعد الموضوعية والشكلية، القواعد الأمرة والمكملة،...).
 تقسيم القانون إلى عام وخاص (معيار التفرقة بين القانون العام والقانون الخاص، فروع القانون الخاص، فروع القانون العام، الفروع المختلطة،...).
 النشريع المدرسي
 - 1. شروط وإجراءات التوظيف.
 - 2. الحقوق والواجبات.
 - 3. التكوينات

.I

- 4. منظومة الاجور والتعويضات.
 - 5. الوضعيات الادارية.
- وضعية القيام بالعمل.
- أوقات العمل
 - الرخص
- وضعية التوقيف المؤقت عن العمل.
 - 6. نظام الحماية الاجتماعية
- الحوادث المدرسية وحوادث المصلحة و وحوادث الشغل.
 - الامراض المهنية
 - _ التقاعد
 - أنظمة التغطية الصحية
 - 7. النظام التأديبي
 - الخروج من العمل
 - الاعفاء
 - العزل
 - _ الاستقالة
 - الاحالة على التقاعد
 - الوفاة
 - II. أخلاقيات مهنة
 - 1. المفاهيم الأساسية للأخلاقيات والأخلاقيات المهنية؛
 - أهمية السلوك الأخلاقي في مهنة التعليم؛
 - 3. تعزيز الثقة والاحترام بين الأفراد والمجتمع في مهنة التعليم
- 4. احترام المصالح المشتركة بين مختلف المتدخلين في المنظومة التعليمية وكيفية التعامل معها بشكل عادل ومنصف.
 - تعزيز مفهوم الاحترام والتعايش مع التنوع الثقافي والاختلاف في المجتمع.
 - 6. التعامل مع الأخطاء والاعتداءات والتحديات الأخلاقية بشكل مهنى وفعال
 - 7. التواصل والتعاون مع الزملاء والمشاركة في العمل الجماعي وتبادل المعارف والخبرات.

5.1. إجراءات تنظيم الأنشطة التطبيقية (تعبأ هذه الخانة في حالة وجود أشغال تطبيقية)

6.1. الطرق الديداكتيكية والوسائل البيداغوجية اللازمة للتدريس

- . التعلم التفاعلي
- التعليم وفق بيداغوجيا المشروع الهادف
 - التعلم الذاتي
 - التعلم الاجتماعي

7.1. طرق التدريس عن بعد) عند توفرها (

- الدروس المسجلة مسبقا وتوفيرها في إحدى المنصات الرقمية.
 - الدروس الحية بالبث المباشر عبر المنصات المتوفرة

8.1 طرق التدريس بالتناوب) عند توفرها (

9.1 وصف العمل الشخصى للطالب، عند الاقتضاء؛

- انجاز عروض وواجبات و فروض منزلية.
- القيام بالبحث والقراءة ومشاهدة الفيديوهات وحل الاسئلة بمفرده في المنزل خارج اوقات الدراسة.

2.إجراءات التقويم

1.2. طرق التقويم

- ⊠ امتحان نهاية الفصل: %60
- مراقبة مستمرة عند الاقتضاء (تحديد روائز أو اختبارات شفوية أو فروض أو عروض أو تقارير تدريب أوطرق أخرى للتقييم): 40%

2.2. نقطة الوحدة (تحديد النسبة لمختلف تقييمات الوحدة للحصول على نقطة استيفاءها)

- امتحان نهاية الفصل: %60 (التشريع المدرسي30% و أخلاقيات المهنة 30%)
 - مراقبة مستمرة %40 (التشريع المدرسي20% و أخلاقيات المهنة 20%)

3.2. إجراءات استيفاء الوحدة <

يتم استيفاء الوحدة بالحصول عل نقطة تفوق أو تعادل 10/20، أو بالمعاوضة بعد استيفاء الفصل، شريطة أن لا تقل نقطة الوحدة المعنية عن 07/20

3. المنسق البيدا غوجي والفريق البيدا غوجي للوحدة (ينتمي منسق الوحدة لشعبة مساهمة في التكوين ويجب أن يكون متدخلا في تدريس الوحدة، ويمكن أن ينتمي لمؤسسة متدخلة شريكة)

_					<u> </u>	<u> </u>
	طبيعة التدخل (دروس، أعمال توجيهية، أشغال تطبيقية، تأطير تداريب أو مشاريع،)	الشعبة	المؤسسة	التخصص	الرتبة	
	×					المنسق البيداغوجي: ا لاسم والنسب
	.(0					المتدخلون: الاسم والنسب
ĺ						
I	3())					

4. المراجع

- ظهير شريف رقم 1.11.91 صادر في 27 من شعبان 1432 (29 يوليو 2011) بتنفيذ نص الدستور.
- ظهير شريف رقم 1.58.008 بتاريخ 4 شعبان 1377 (24 فبراير 1958) بشأن النظام الأساسي العام للوظيفة العمومية كما تم تعديله وتتميمه.
- ظهير شريف رقم 1.00.203 صادر في 15 من صفر 1421 (19 ماي 2000) بتنفيذ القانون رقم 07.00 القاضي بإحداث الأكاديميات الجهوية للتربية والتكوين.
 - مرسوم رقم 854-02-2 صادر في 8 ذي الحجة 1423 (10 فبراير 2003) بشأن النظام الأساسي الخاص بموظفي وزارة التربية الوطنية.
 - الأنظمة الأساسية الخاصة بأطر الأكاديميات الجهوية للتربية و التكوين

N° d'ordre du module	38				
	Droit, civisme et citoyenneté				
Intitulé du module	Langue 5				
Langue(s) d'enseignement du module	S				
Nature du module (Disciplinaire / métier/complémentaire)	Complémentaire				
Nombre de crédits	5	Droit, civisme et citoyenneté: 3			
Troniore de Gredito	Ĭ	Langue 5: 2			
Semestre d'appartenance du module	Semestre 5				
Mode d'enseignement	Présentiel	A distance	■ Hybride (Présentiel et à distance)	Par alternance	
Etablissement dont relève le module					

SYLLABUS DU MODULE

1.1. COMPETENCES à ACQUÉRIR

(Décrire les compétences à acquérir visées par ce module)

Droit, civisme et citoyenneté:

A l'issue de ce module, l'étudiant sera capable de :

- Connaître les origines historiques des Droits Humains et leur évolution ;
- Avoir une idée sur les droits fondamentaux ;
- Connaître les limites et les contraintes des Droits Humains ;
- Développer l'esprit critique et le sens de la responsabilité;
- Connaître les notions et les structures sociales lui permettant de participer de manière efficace et constructive à la vie sociale (Associations, ONG, etc.);
- Faire preuve de solidarité et d'intérêt pour la recherche de solutions à des problèmes touchant une communauté locale ou élargie ;
- Identifier les structures de la pratique professionnelle des activités civiques et citoyennes (associations, institutions d'accueil, services d'aide sociale, entités territoriales) ;
- S'engager activement dans des actions civiques et citoyennes.

Langue 5

Elément 1 : Langue française

Le cours de langue française vise à développer des compétences de compréhension et d'analyse des points essentiels d'une discussion familière, relative à l'université et aux loisirs.

Elément 2 : Langue Anglaise

ers can communicate essentials ideas with some confidence on familiar topics. Timing: 3 hours per Unit, 15 hours to accomplish B1 level.

1.2. CONNAISSANCES à ACQUÉRIR

(Spécifier les connaissances que doit acquérir l'étudiant)

Droit, civisme et citoyenneté:

- Référencement de la citoyenneté dans la Constitution marocaine.
- Caractéristiques du multiculturalisme au Maroc.
- Esprit critique
- Ouverture d'esprit
- Respect des principes de la civilité
- Volontariat bénévolat
- Ethique et valeurs (charte de citoyenneté ...)
- Education Civique et citoyenne
- Respect de l'environnement & principes de l'Intelligence territoriale
- Actions communautaires pratiques de participation à des activités dans le monde associatif et clubs et fondations d'utilité publique (Injaz al maghreb, Fondation Mohamed VI ; lions club , ENACTUS...)

Langue 5

Elément 1 : <u>Langue française</u>

Le cours de langue française B1 t insister sur l'autonomie et l'indépendance linguistiques et communicationnelles afin qu'il puisse communique de façon claire dans des situations variées et avec un enchaînement logique.

Un programme de formation proposé par la plateforme permettra de travailler et d'approfondir toutes les compétences et connaissances linguistiques de la langue. Toutes les activités, ressources et exercices de la méthode y sont présents, permettant de lier intimement compréhension et production.

Elément 2 : Langue Anglaise

- Indefinite pronouns: everyone/anyone. Had better/ought to
- past simple versus past continuous.
- Second conditional- I wish
- Giving advice to network members
- Speaking about saving energy localy
- Speaking about imaginary situations
- Accepting and refusing jobs
- Write an email to a friend about net ethics
- Writing a paragraph about saving energy
- Reading interview / text between boss and job applicant
- Reading an article about women's rights and duties

1. 3. VOLUME HORAIRE

• Répartition du volume horaire par activité d'enseignement et d'évaluation (Les travaux dirigés et les travaux pratiques sont obligatoires dans les modules Disciplinaires et les modules Métiers, quand la nature disciplinaire de ces modules les exige. Les travaux pratiques, hors action éducative au sein d'un établissement scolaire, constituent 20% au minimum du volume horaire global du module nécessitant des travaux pratiques).

Composante(s) du		Volume horaire (VH)					ire (VH)	
module	ECT S	Cours	TD	T P	Activités Pratiques	Travail personnel	EVALUATION (évaluation des connaissances et examen final)	VH global
								50H
ECTS/VH global du module				>				50H
% VH								100%

• Répartition du volume horaire par mode d'enseignement

*	En présentiel	A distance	Par alternance	VH global
Volume Horaire	15	30		
% VH	33%	67%		100%

1. 4 DESCRIPTION DU CONTENU DU MODULE

- Fournir une description détaillée des enseignements et/ou activités pour le module : Cours, TD, TP (Tavaux du laboratoires, table ronde, séminaires,), Activités Pratiques(Travaux de terrain,).
- Pour le cas des Licences d'Education, se conformer au contenu des filières types nationales.

Droit, civisme et citoyenneté:

Chapitre 1 : Les Droits de l'Homme

- 1. Les Droits Humains : définition et aperçu historique
- 2. La déclaration universelle des Droits Humains

- 3. Les droits civils et politiques
- 4. Les droits individuels, les droits collectifs
- 5. Les moyens de protections des droits humains

Chapitre 2 : Les déterminants socioculturels de la société marocaine

- 1. L'individu-archétype : social/conformiste
- 2. L'individu-prototype : social/conventionnel
- 3. L'inconscient collectif : biais sociocognitifs

Chapitre 3 : Les compétences sociales / civiques et les obstacles à la communication

- 1. Les obstacles à la transmission
- 2. Les obstacles à la compréhension
- 3. Les attitudes Porter
- 4. L'engagement citoyen (Les jeunes et les nouvelles formes d'engagement citoyen, la participation des citoyens à la vie locale...)
- 5. Ethique, valeurs et vie en communauté (La responsabilité individuelle et la responsabilité collective..)

Chapitre 4: La dynamique des groupes restreints

- 1. Les caractéristiques des groupes primaires
- 2. Les générateurs de la dynamiques
- 3. Les facteurs de la cohésion collective
- 4. Se comprendre et vivre ensemble
- 5. Comprendre l'injustice, les confits qui nous entourent
- 6. Apprendre à écouter les autres, à avoir leur confiance

Langue 5

Elément 1 : Langue française

- 17. Compétence langagière : Rédiger un compte rendu d'un document sonore
 - ✓ Compétence pragmatique (Objectif communicatif) :

Faire le commentaire d'un document audio

- ✓ Compétence linguistique :
 - -Lexicale: en relation avec le thème.
 - -Grammaticale : Discours indirect au passé.
- ✓ Compétence sociolinguistique et socioculturelle : Techniques du compte rendu.
 - ✔ Activités langagières : écrites (restitution écrite d'un document audio/vidéo/conférence) et orale (demander des renseignements : jeu de rôles ou sorties médiathèques).
- 18. Compétence langagière : Comprendre les techniques et les structures de l'exposé oral
 - ✓ Compétence pragmatique : savoir exposer à l'oral, savoir décrire une image.
 - Compétence linguistique
 - -Lexicale: description de l'image: portrait, paysage, localisation.
 - -Grammaticale: Amorces pour évoquer le souvenir.
 - ✓ Compétence sociolinguistique et socioculturelle : les gestes, le non-verbal.
 - ✓ Activités langagières : orales (jeux pour travailler la voix, les gestes, etc.), écrites (ex. d'écriture créative).
- 19. Compétence langagière : savoir repérer et construire la structure d'un article.
 - ✔ Compétence pragmatique : les types de texte, savoir repérer les idées principales dans un texte, savoir rédiger un paragraphe, etc.
 - ✔ Compétence linguistique :
 - -Lexicale : lexique de la presse, des médias.

- **-Grammaticale :** ponctuation, le paragraphe, les types de texte, la nominalisation, le passif ou rappel de l'indicatif.
- ✓ Compétence sociolinguistique et socioculturelle : la presse.
- ✓ Activités langagières orales (CO d'une revue de presse), écrites (rédiger une revue de presse à partir de 3 journaux du même jour...).

20. Compétence langagière : Raconter un événement

✔ Compétence pragmatique :

Savoir raconter un événement.

- ✓ Compétence linguistique :
 - -Lexicale:
 - -Grammaticale : Temps du passé, marqueurs temporels.
- ✓ Compétence sociolinguistique et socioculturelle : schéma narratif.
- ✓ Activités langagières : écrites (faire un commentaire personnel destiné à être publié dans un forum sur internet), orale (Raconter événement d'après une photo).

21. Compétence langagière : rédiger des lettres

- ✓ Compétence pragmatique : savoir rédiger une lettre officielle.
- ✔ Compétence linguistique :
 - -Lexicale : formules de salutations, adjectifs mélioratifs
 - -Grammaticale: Conditionnel, subjonctif après bien que, gérondif, indicateur temporel.

Compétence sociolinguistique et socioculturelle : lettre officielle.

✓ Activités langagières : écrites (rédiger une lettre de motivation au choix, demande d'informations pour un stage).

22. Compétence langagière : s'ouvrir sur le monde extérieur

- ✓ Compétence pragmatique : s'installer dans un pays étranger pour les études, parler de ses études et projets personnels.
- ✔ Compétence linguistique :
 - **-Lexicale :** caractériser un lieu de vie, exprimer des sentiments par rapport à un lieu, lexique des professions...
 - **-Grammaticale :** exprimer des souhaits et des intentions / formuler une demande, échanger des informations au téléphone. Subjonctif pour exprimer des sentiments

Compétence sociolinguistique et socioculturelle : les marques du français familier à l'oral.

✓ Activités langagières : orales (comprendre les démarches administratives à travers des conversations téléphoniques, écrites (rédiger une lettre formelle).

Elément 2 : Langue Anglaise

	Receptive Skills			Productive Skills	
Themes	Listening / Reading	Vocabulary	Grammar	Speaking	Writing
Social Networking	Watching TV program/ conversation / reading about Social networking	Tweet – privacy- login – setup- scroll- surf- browe	Indefinite pronouns: everyone/anyone. Had better . ought to	Giving advice to network members	Write an email to a friend about net ethics
Energy Saving	Watching a TV documentary / Reading about the ways to save energy	Verbs to talk about energy/ turn off/ daylight/unplug electronics	May/might/will for predictions + Conditional I, unless	Speaking about saving energy localy	Writing a paragraph about saving energy
Technology	Listening to conversation / reading about technology development	Innovation – device – breakthrough – indispensable – collocations	past simple versus past continuous. Second conditional- I wish	Speaking about imaginary situations	Write short paragraph with topic sentence about the effects

					of technology on life.
Women and society	Reading an article about women's rights and duties	Independence - empowerment - emancipate - free- workplace	Word formation: verbs to nouns and adjectives	Talk about women's status locally	Write a paragraph about how to maintainhuman rights globally.
Job market	Reading interview / text between boss and job applicant	Application – advertisement – salary – wages – hire – fire	The passive past and present	Accepting and refusing jobs	Write a paragraph about dream job

1. 5. MODALITÉS D'ORGANISATION DES ACTIVITÉS PRATIQUES (CETTE CASE EST REMPLIE EN CAS D'EXISTENCE DES ACTIVITÉS PRATIQUES)

Droit, civisme et citoyenneté:

L'étudiant aura sélectionné un domaine et un cadre d'intervention pour effectuer un minimum de 20 heures de travail effectif sur le terrain dans le cadre d'une association ou organisme étatique ou privé référencé par l'Université, et la rédaction et la présentation de son rapport à la fin du semestre .

Langue 5

- Approche participative
- Activités de groupe
- Jeux de rôle

1.-6 MÉTHODES DIDACTIQUE ET LES MOYENS PÉDAGOGIQUES NÉCESSAIRE POUR L'ENSEIGNEMENT

Droit, civisme et citoyenneté :

Méthodologie

- Séminaire pour présenter l'intérêt, l'objectif, et les conditions du bon déroulement du stage pratique ainsi que les normes de présentation du rapport de stage
- Tutorat et coaching

Moyens pédagogiques

- Guide du stagiaire, plateforme partenaires
- fiches méthodologiques, tutoriels, capsules vidéos

L'étudiant aura sélectionné un domaine et un cadre d'intervention pour effectuer un minimum de 20 heures de travail effectif sur le terrain dans le cadre d'une association ou organisme étatique ou privé validé ou référencé par l'Université, et la rédaction et la présentation de son rapport le semestre suivant.

Langue 5

- Pédagogie interactive encourageant la confiance en soi, la prise de parole, la communication.
- Approche inductive

1.-7 MODALITÉS D'ENSEIGNEMENT A DISTANCE (SI PRÉVU)

Droit, civisme et citoyenneté:

Le cours en ligne sera composé des éléments suivants :

- Ressources pédagogiques (capsules vidéos, liens, documents pdf, ppt, doc, png...)
- Activités à réaliser par les étudiants (Quiz, Devoir,...)
- Outils de communication (forum, chat, classe virtuelle...)

L	Langue 5	
Sι	uivi sur la plateforme de l'Université	
18	8 Modalités d'enseignement par alternance (si prévu)	

1. 9 DESCRIPTION DU TRAVAIL PERSONNEL, LE CAS ÉCHÉANT

Droit, civisme et citoyenneté:

A distance, l'étudiant doit :

- Visualiser les capsules pédagogiques mises à leur disposition
- Répondre aux quiz
- Déposer les devoirs
- Participer à l'évaluation par les pairs
- Assister aux classes virtuelles
- Répondre aux sondages de suivi du cours
- Participer aux forums afin de poser des questions ou répondre aux questions des autres étudiants

Langue 5

- Mini-projet
- Revue d'article
- Essai documenté
- Présentations

2. PROCEDURES D'EVALUATION

2.1. Modes d'évaluation

Deux modes d'évaluation seront établis :

- Evaluation formative :
 - ✔ Exposés et rapport d'activité de groupe
 - Rapport de stage
- Evaluation sommative:
 - >Examen écrit de fin de semestre sur table
- □ Examen final de fin de semestre
- □ Contrôles continus :
 - ✓ Exposés, rapports de stage, rapport de travail de groupe , etc.)
 - Modalités d'évaluation des activités pratiques : stage en milieu associatif, travail communautaire, actions à intérêt collectif ou public

2.2. Note du module

(Préciser le pourcentage des différentes évaluations de module pour obtenir la note du module.)

Droit, civisme et citoyenneté :

La note de ce module correspond à la note de l'activité pratique 50%, examen à 50%

3. Examen final écrit de fin de semestre : 50 %

Et / ou soutenance du rapport

4. Contrôles continus : (tests, devoirs.) 50 %

✓ >Exposés et rapport d'activité de groupe 25%

✓ >Rapport de stage 25%

Langue 5

La note du module est calculée comme suit:

Elément 1 : Langue française

Note la langue française : examen (60%) + CC (40%)

Elément 2 : Langue Anglaise

Note la langue Anglaise : examen (60%) + CC (40%)

Note module : Elément 1 (1/2) + Elément 2 (1/2)

2.3. Modalités de Validation du module

Un module est acquis soit par validation soit par compensation:

- -Un module est validé si sa note est supérieure ou égale à 10 sur 20
- -Un module est acquis par compensation, si l'étudiant valide le semestre dont fait partie ce module, et à condition que la note du module concerné n'est inférieure à 7 sur 20
- **3.** COORDONNATEUR ET ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE DU MODULE (Le coordonnateur du module, intervenant dans les enseignements du module, appartient à un département intervenant dans la formation. Il peut également appartenir à un établissement intervenant partenaire)

	Grade	Spécialité	Etablissement	Département	Nature d'intervention (Enseignements ou activités : Cours, TD, TP, encadrement de stage, de projets,)
Coordonnateur:		10			
Intervenants:		0			
_					
•					

4. BIBLIOGRAPHIES

- Plateformes jamiati, jamaati, plateformes des associations partenaires /Université ...
- Blevins, Brooke, Karon LeCompte et Sunny Wells. "Innovations dans l'éducation civique : développer l'action civique par l'action civique." Théorie et recherche en éducation sociale 44, no. 3 (2 juillet 2016)

5. Autres Eléments pertinents

DESCRIPTIF DU MODULE M39

	39
N° d'ordre du module	37
Intitulé du module	Action éducative en établissement scolaire 5
Langue(s) d'enseignement du module	français
Nature du module (Disciplinaire / métier/complémentaire)	
Nombre de crédits	
Semestre d'appartenance du module	Semestre 5
Etablissement dont relève le module	

1. Objectifs du module

L'Action éducative en établissement scolaire est consacrée à la découverte active de ce milieu. Il doit permettre à l'étudiant de :

- Observer les besoins des élèves ;
- Découvrir le métier de l'enseignement ;
- Identifier les mécanismes de gestion des différents composants de l'établissement scolaire ;
- Soutenir pédagogiquement les élèves ;
- Elaborer des activités parascolaires.
- Aider le corps d'enseignement et le corps administratif et pédagogique ;

2. LIEU

L'action éducative se déroule dans un établissement scolaire

3. ACTIVITÉS PRÉVUES

- Visite de découverte d'un établissement scolaire
- Soutien scolaire aux apprenants.
- Organiser des activités parascolaires dans le cadre de l'activation de la vie scolaire
 - —Contribuer à des activités éducatives dans un établissement scolaire
- Apporter de l'aide aux cadres d'enseignement et au corps administratif de l'établissement

4. ENCADREMENT

L'action éducative est encadrée par un encadrant du milieu éducatif abritant l'action éducative

DESCRIPTIF DU MODULE M40

N° d'ordre du module	40
Intitulé du module	Critique littéraire
Langue(s) d'enseignement du module	français
Nature du module (Disciplinaire / métier/complémentaire)	disciplinaire
Nombre des crédits	4
Semestre d'appartenance du module	Semestre 6
Mode d'enseignement	Présentiel A distance Hybride (Présentiel et à alternance distance)
Etablissement dont relève le module	

1. SYLLABUS DU MODULE

1.1. COMPETENCES à acquérir

(Décrire les compétences à acquérir visées par ce module)

- Confronter des méthodes de critique littéraire et les situer par rapport aux sciences humaines :
 - catégoriser la critique littéraire comme genre et comme écriture ;
 - comprendre les principaux courants de la critique littéraire ;

1.2. CONNAISSANCES à acquérir

(Spécifier les connaissances que doit acquérir l'étudiant)

- Comprendre la critique littéraire en tant que genre et écriture,
- Catégoriser la critique littéraire,
- Comprendre les principaux courants de la critique littéraire.

1. 3. volume horaire

Répartition du volume horaire par activité d'enseignement et d'évaluation (Les travaux dirigés et les travaux pratiques sont obligatoires dans les modules Disciplinaires et les modules Métiers, quand la nature disciplinaire de ces modules les exige. Les travaux pratiques, hors action éducative au sein d'un établissement scolaire, constituent 20% au minimum du volume horaire global du module nécessitant des travaux pratiques).

		Volu	Volume horaire (VH)					
Composante(s) du module	EC TS	Co urs	TD	T P	Activités Pratiques	Travail personnel	EVALUATION (évaluation des connaissances et examen final)	VH global
Critique littéraire	4	30	12			4	4	50H
ECTS/VH global du module	4	30	12			4	4	50H
% VH	VA	60	24			8	8	100%

• Répartition du volume horaire par mode d'enseignement

	En présentiel	A distance	Par alternance	VH global
Volume Horaire	40	10		50
% VH	80%	20%		100%

1. 4 Description du contenu du module

- c- Fournir une description détaillée des enseignements et/ou activités pour le module : Cours, TD, TP (Tavaux du laboratoires, table ronde, séminaires,), Activités Pratiques(Travaux de terrain,).
- d- Pour le cas des Licences d'Education, se conformer au contenu des filières types nationales.

Introduction

- Enjeux de la notion de « critique »
- Aristote et l'œuvre littéraire
- Critique à l'âge classique
- Principes d'une critique prescriptive

Critique littéraire et quête d'une légitimité disciplinaire

- Critique au XIX siècle
- Sainte-Beuve et la question de l'auteur
- Proust : à la recherche du moi créateur
- Style, technique et vision

Critique et sciences humaines

Critique et psychanalyse

- Charles Mauron et la méthode psychocritique
- Texte analyse de Jean Bellemin-Noël ou le texte « hors l'auteur »

Critique et structure

- Les formalistes russes
- Les structuralistes français

Critique et sociologie

- Définitions
- Sociocritique
- Courants sociocritiques
- Critiques de la réception

Critique et linguistique

- Principe de l'analyse formelle et structurale
- Roman Jakobson et la fonction poétique du langage
- Mikhaïl Bakhtine : dialogisme et intertextualité.

Critique de l'imaginaire

- Gaston Bachelard
- La phénoménologie de l'image poétique
- Philosophie de l'imaginaire
- Gilbert Durand

Critique thématique et de la conscience

- Jean-Pierre Richard et l'analyse des formes thématiques
- Jean Starobinski ou l'expérience critique
- Georges Poulet
- Albert Beguin

Critique et interprétation

- La problématique de l'interprétation
- Théorie de la réception
- Théorie de l'effet

1. 5. modalités d'organisation des activités pratiques (cette case est remplie en cas d'existence des activités pratiques)
1. 6 Méthodes didactique et les moyens pédagogiques nécessaire pour l'enseignement
1. 7 Modalités d'enseignement a distance (si prévu)
1. 8 Modalités d'enseignement par alternance (si prévu)
1. 9 description du travail personnel, le cas échéant
2 DDOCEDIDES D'EVALHATION

2.1. Modes d'évaluation

L'enseignant, en fonction des objectifs pédagogiques et le volume horaire du module qu'il dispense, à toute l'attitude de fixer le nombre des évaluations et leurs modalités : un ou plusieurs contrôles continus soit sous la forme habituelle écrite, soit sous forme d'exposés, de synthèses, de rapports, de projets en plus d'un examen écrit semestriel du module.

Selon le CNPN, l'évaluation des connaissances et des compétences de chaque module devrait se faire en présentiel à la fin du semestre.

Deux modes d'évaluation seront établis :

Evaluation formative : durant la séance au moyen des guidages correctifs

- ★ devoirs sur table
- ★ travail individuel ou/et de groupe
- ★ épreuve orale/présentation/exposé/
- ★ rapport d'activité/compte-rendu/ fiche de lecture/ synthèse/

Evaluation sommative:

★ Examen écrit de fin de semestre en présentiel

Examen de fin de semestre : 60%

Contrôles continus : 40 %

(tests, épreuves orales, devoirs, exposés, rapports de stage ou autre moyen de contrôle)

2.2. Note du module

(Préciser le pourcentage des différentes évaluations de module pour obtenir la note du module.)

La note du module est la moyenne pondérée des notes du contrôle continu et de l'examen. C'est-à-dire :

Note finale de chaque module est constituée de la note des contrôles continus * 40% et

de l'examen final *60%

=> La note du module = note de l'examen * 60%+ Note du CC * 40%

2.3. Modalités de Validation du module

Un module est acquis soit par validation soit par compensation:

- ★ Un module est validé si sa note est supérieure ou égale à 10 sur 20
- ★ Un module est acquis par compensation, si l'étudiant valide le semestre dont fait partie ce module, et à condition que la note du module concerné ne soit pas inférieure à 7 sur 20
- ★ Note minimale requise pour la validation du module est 10
- ★ Note éliminatoire est inférieure à 5 [Dans la session ordinaire, si la note du module est supérieure ou égale à 5, l'étudiant a droit au rattrapage. Cependant, si la note est inférieure à 5, aucune dérogation possible)
- ★ Note minimale pour compenser et valider le semestre doit être inférieure ou égale à 7

la compensation entre les semestres:

- ★ La compensation entre les semestres se fait entre S1 et S2 ; S3 et S4; S5 et S6 à condition que la note de l'un des deux semestres soit supérieure ou égale à 7 sur 20.
- ★ Les Semestres (S1, S3, S3, S4, S5) ne sont pas acquis par compensation avec les modules Action Éducative ; c'est-à-dire, l'étudiant ne peut pas valider son semestre en compensation avec la note note du module Action Éducative.
- ★ Le S6 est acquis par compensation avec la note du module l'Action Éducative

Modalités de la session du rattrapage:

- ★ La session du rattrapage est réservée aux modules qui ne sont pas validés en session ordinaire et dont la note est inférieure à 10 mais plus précisément supérieure ou égale à 5.
- ★ l'étudiant garde la note supérieure des deux notes obtenus avant et après la session du rattrapage.
- ★ la note finale du module ne peut pas dépasser 10 sur 20.
- 3. Coordonnateur et équipe pédagogique du module (Le coordonnateur du module, intervenant dans les enseignements du module, appartient à un département intervenant dans la formation. Il peut également appartenir à un établissement intervenant partenaire)

	Grad e	Spécialité	Etablissement	Département	Nature d'intervention (Enseignements ou activités : Cours, TD, TP, encadrement de stage, de projets,)
Coordonnateur :					
Intervenants:					

4. bibliographies

BÉNICHOU Paul, Morales du grand siècle [1948], Paris, Gallimard, coll. Folio Essais, 1988.

BEUGNOT Bernard, « Naissance de l'histoire littéraire et représentation du Moyen-Âge », La Licorne, 6, 1, 1982, p. 11-28. Repris dans La Mémoire du texte. Essais de poétique classique, Paris, Honoré Champion, coll. Lumière classique, 1994, p. 89-105.

BONCOMPAIN Jacques, La Révolution des auteurs. Naissance de la propriété intellectuelle (1773-1815), Paris, Fayard, 2002.

BRUNOT Ferdinand, Histoire de la langue française des origines à nous jours [1924-1937], Paris,

Armand Colin, 1966, 13 tomes. La formation de la langue classique 1600-1660, bibliographie établie par R. Lathuillère, t. 3, 2 vol. La langue classique 1660-1715, bibliographie établie par R. Lathuillère, t. 4, 2 vol.

BURY Emmanuel, « Frontières du classicisme », dans « La périodisation de l'âge classique », Littératures classiques, n° 34, 1998, p. 232-233.

BURY Emmanuel, Le Classicisme. L'avènement du modèle littéraire français 1660-1680, Paris, Nathan, coll. Nathan université, 1993.

COIRAULT Yves, « Autobiographie et Mémoires (XVIIe-XVIIIe siècles) ou existence et naissance de l'autobiographie », R.H.L.F., n° 6, 1975, p. 937-956.

AUERBACH Éric, Mimésis – La représentation de la réalité dans la littérature occidentale [1946, trad. 1968],

BARTHES Roland, S/Z, Seuil, 1970

Barthes, Roland, Essais critiques, Seuil, 1964. (En particulier : « Qu'est-ce que la critique ? » et « Les deux critiques »)

BERGEZ Daniel (et al.), Introduction aux méthodes critiques pour l'analyse littéraire, Dunod, 1990

BRUNEL Pierre, Mythocritique – Théorie et parcours, PUF, 1992

BUTLER Judith, Trouble dans le genre s: pour un féminisme de la subversion, La Découverte, trad. 2005 ECO Umberto, L'oeuvre ouverte [1962], Seuil, trad. 1965

FREUD Sigmund, Introduction à la psychanalyse, 1916

GIRARD René, Mensonge romantique et vérité romanesque [Grasset, 1961], Livre de poche, coll. « Pluriel », 1982

GOLDMANN Lucien, Pour une sociologie du roman, Gallimard, 1964

Gracq, Julien, Préférences, Lettrines, En lisant en écrivant, Corti, 1961, 1967, 1982.

Gracq, Julien, Préférences, Lettrines, En lisant en écrivant, Corti, 1961, 1967, 1982.

HERSCHBERG-PIERROT Anne, Stylistique de la prose, Belin, 2003

imaginaire de Mallarmé ou encore Poésie et profondeur)

JAKOBSON Roman, Questions de poétique [1919-1972] Seuil, coll. « Points », trad. 1973

Jarrety, Michel, La critique littéraire française du XXe siècle, PUF, coll. « Que sais-je? », 1998.

Les Chemins actuels de la critique, colloque de Cerisy (1967), UGE, « 10/18 », 1968.

Littérature et réalité, Seuil, coll. « Points », 1982

Madame De Staël, De la littérature, Flammarion, « GF », 1991.

Madame De Staël, De la littérature, Flammarion, « GF », 1991.

MAINGUENEAU Dominique, Pragmatique pour le discours littéraire, Dunod, 1990

MAUREL Anne, La Critique, Hachette Supérieur, coll. « Contours littéraires », 1994

MILNER Max, Freud et l'interprétation de la littérature, Sedes, 1980

Poulet G., La conscience critique, Corti, 1971.

Roger, Jérôme, La critique littéraire, Armand Colin, coll. « 128 », 2005.

Rousset, J., Forme et signification. Essai sur les structures littéraires de Corneille à Claudel, Corti, 1961.

Sainte-Beuve, C.A. Pour la critique, Gallimard, « Folio », 1992 suivi de Proust, Marcel, Contre Sainte-Beuve, Gallimard, « Folio », 1994.

Sainte-Beuve, C.A. Pour la critique, Gallimard, « Folio », 1992 suivi de Proust, Marcel, Contre Sainte-Sartre, Jean-Paul, Qu'est-ce que la littérature?, Gallimard, « Folio », 1985.

SCHMIDT Michel, VIALA Alain Savoir- lire – Précis de lecture critique, Didier, 1982

Spitzer, L., Etudes de style, trad. française, Gallimard, 1970.

Starobinski, Jean, « La Relation critique », L'Oeil vivant II, Gallimard, 1965. Stendhal, Racine et Shakespeare, 1825 (rééd.Paris, Honoré Champion, 2006.) Tadié, Jean-Yves, La critique littéraire au XXe siècle, Pocket, 2005. Thibaudet J. Physiologie de la critique, Ed. de la Nouvelle critique, 1930. Thumerel, Fabrice, La critique littéraire, Armand Colin, coll. « Cursus », 2007

TODOROV Tzvetan, Les Genres du discours, Seuil, 1978

Todorov, T., Critique de la critique : un roman d'apprentissage, Seuil, 1984. Valéry, Paul, Tel quel et la série des Variété, tous publiés en « Folio ».

ZIMA Peter Vaclav, Manuel de sociocritique [1985], L'Harmattan, 2000.

5. Autres Eléments pertinents

DESCRIPTIF DU MODULE M41

N° d'ordre du module	41					
Intitulé du module	ANALYSE D	ION				
Langue(s) d'enseignement du module	français					
Nature du module (Disciplinaire / métier/complémentaire)	disciplinaire					
Nombre de crédits	4					
Semestre d'appartenance du module	Semestre 6					
Mode d'enseignement	Présentiel	A distance	Hybride (Présentiel et à distance)	Par alternance		
Etablissement dont relève le module						

1. SYLLABUS DU MODULE

1.1. COMPETENCES à acquérir

(Décrire les compétences à acquérir visées par ce module)

- Expliquer, commenter et analyser des discours en en mobilisant les savoirs et savoir-faire relatifs à l'analyse du discours :
- o situer la linguistique du discours parmi les autres disciplines de la linguistique ;
- o comparer les différents courants de la linguistique du discours ;
- o schématiser le fonctionnement de l'appareil formel de l'énonciation.

1.2. CONNAISSANCES à acquérir

(Spécifier les connaissances que doit acquérir l'étudiant)

- Comprendre la linguistique du discours,
- connaître les différents courants de la linguistique du discours : approches en analyses de discours,
- l'appareil formel de l'énonciation,
- s'approprier les indices de l'énonciation.

1. 3. volume horaire

Répartition du volume horaire par activité d'enseignement et d'évaluation (Les travaux dirigés et les travaux pratiques sont obligatoires dans les modules Disciplinaires et les modules Métiers, quand la nature disciplinaire de ces modules les exige. Les travaux pratiques, hors action éducative au sein d'un établissement scolaire, constituent 20% au minimum du volume horaire global du module nécessitant des travaux pratiques).

		Volu	ne ho	raire ((VH)			
Composante(s) du module	EC TS	Co urs	T D	T P	Activité s Pratique s	Travail personnel	EVALUATION (évaluation des connaissances et examen final)	VH global
Analyse de	4	30	12			4	4	50H
discours et Enonciation								
ECTS/VH global du module	4	30	12			4	4	50H
% VH		60 %	24 %			8%	8%	100%

Répartition du volume horaire par mode d'enseignement

	En présentiel	A distance	Par alternance	VH global
Volume Horaire	40	10		50
% VH	80%	20%		100%

1. 4 Description du contenu du module

- e- Fournir une description détaillée des enseignements et/ou activités pour le module : Cours, TD, TP (Tavaux du laboratoires, table ronde, séminaires,), Activités Pratiques(Travaux de terrain,).
- f- Pour le cas des Licences d'Education, se conformer au contenu des filières types nationales.

Chapitre 1 : définition des concepts clés :
- Bref historique de la linguistique du discours
- Notion de discours
- Analyse du discours
Chapitre 2 : Approches communicationnelles
- Jackobson
- Hymes
Chapitre 3
Approche pragmatique :
- Searle
- Austin
- Grice
Chapitre 4
L'école française de l'énonciation
- Benveniste
- Ducrot
- Culioli Chanitra 5
Chapitre 5 Dialogismo et nelumbonio chez Polyhtine
Dialogisme et polyphonie chez Bakhtine
Chapitre 6
L'approche sociolinguistique en analyse du discours Les rituels sociaux de Bourdieu
L'analyse conversationnelle d'Orecchionni
Conclusion
Coliciusion
1. 5. modalités d'organisation des activités pratiques (cette case est remplie en cas d'existence des activités
pratiques)
1. 6 Méthodes didactique et les moyens pédagogiques nécessaire pour l'enseignement
1. 6 Méthodes didactique et les moyens pédagogiques nécessaire pour l'enseignement
1. 6 Méthodes didactique et les moyens pédagogiques nécessaire pour l'enseignement
1. 6 Méthodes didactique et les moyens pédagogiques nécessaire pour l'enseignement
Méthodes didactique et les moyens pédagogiques nécessaire pour l'enseignement Modalités d'enseignement a distance (si prévu)
1. 7 Modalités d'enseignement a distance (si prévu)
1. 7 Modalités d'enseignement a distance (si prévu)
1. 7 Modalités d'enseignement a distance (si prévu)
1. 7 Modalités d'enseignement a distance (si prévu)
1. 7 Modalités d'enseignement a distance (si prévu)
1. 7 Modalités d'enseignement a distance (si prévu)

1. 9 description du travail personnel, le cas échéant

2. PROCEDURES D'EVALUATION

2.1. Modes d'évaluation

L'enseignant, en fonction des objectifs pédagogiques et le volume horaire du module qu'il dispense, à toute l'attitude de fixer le nombre des évaluations et leurs modalités : un ou plusieurs contrôles continus soit sous la forme habituelle écrite, soit sous forme d'exposés, de synthèses, de rapports, de projets en plus d'un examen écrit semestriel du module.

Selon le CNPN, l'évaluation des connaissances et des compétences de chaque module devrait se faire en présentiel à la fin du semestre.

Deux modes d'évaluation seront établis :

Evaluation formative : durant la séance au moyen des guidages correctifs

- ★ devoirs sur table
- ★ travail individuel ou/et de groupe
- ★ épreuve orale/présentation/exposé/
- ★ rapport d'activité/compte-rendu/ fiche de lecture/ synthèse/

Evaluation sommative:

★ Examen écrit de fin de semestre en présentiel

Examen de fin de semestre : 60%

Contrôles continus: 40 %

(tests, épreuves orales, devoirs, exposés, rapports de stage ou autre moyen de contrôle)

2.2. Note du module

(Préciser le pourcentage des différentes évaluations de module pour obtenir la note du module.)

La note du module est la moyenne pondérée des notes du contrôle continu et de l'examen. C'est-à-dire :

Note finale de chaque module est constituée de la note des contrôles continus * 40% et

de l'examen final *60%

=> La note du module = note de l'examen * 60%+ Note du CC * 40%

2.3. Modalités de Validation du module

Un module est acquis soit par validation soit par compensation :

- ★ Un module est validé si sa note est supérieure ou égale à 10 sur 20
- ★ Un module est acquis par compensation, si l'étudiant valide le semestre dont fait partie ce module, et à condition que la note du module concerné ne soit pas inférieure à 7 sur 20
- ★ Note minimale requise pour la validation du module est 10

- ★ Note éliminatoire est inférieure à 5 [Dans la session ordinaire, si la note du module est supérieure ou égale à 5, l'étudiant a droit au rattrapage. Cependant, si la note est inférieure à 5, aucune dérogation possible)
- ★ Note minimale pour compenser et valider le semestre doit être inférieure ou égale à 7

la compensation entre les semestres:

- ★ La compensation entre les semestres se fait entre S1 et S2 ; S3 et S4; S5 et S6 à condition que la note de l'un des deux semestres soit supérieure ou égale à 7 sur 20.
- ★ Les Semestres (S1, S3, S3, S4, S5) ne sont pas acquis par compensation avec les modules Action Éducative ; c'est-à-dire, l'étudiant ne peut pas valider son semestre en compensation avec la note note du module Action Éducative.
- ★ Le S6 est acquis par compensation avec la note du module l'Action Éducative

Modalités de la session du rattrapage:

- ★ La session du rattrapage est réservée aux modules qui ne sont pas validés en session ordinaire et dont la note est inférieure à 10 mais plus précisément supérieure ou égale à 5.
- ★ l'étudiant garde la note supérieure des deux notes obtenus avant et après la session du rattrapage.
- ★ la note finale du module ne peut pas dépasser 10 sur 20.

3. Coordonnateur et équipe pédagogique du module (Le coordonnateur du module, intervenant dans les enseignements du module, appartient à un département intervenant dans la formation. Il peut également appartenir à un établissement intervenant partenaire)

	Grad e	Spécialité	Etablissement	Département	Nature d'intervention (Enseignements ou activités : Cours, TD, TP, encadrement de stage, de projets,)
Coordonnateur :			90		• • • • • • • • • • • • • • • • • • • •
Intervenants:		\ ()			

4. bibliographies

BENVENISTE, E., Problèmes de linguistique générale, Paris, Gallimard, 1966 et 1974 (BF).

KERBRAT-ORECCHIONI, Catherine, L'Énonciation. De la subjectivité dans le langage, Paris : Armand Colin, 2017.

KRISTEVA, Julia et al (dir.), Langue, discours, société : pour Emile Benveniste, Paris : Seuil, 1975.

LAFFAY, Albert, Logique du cinéma, Paris : Masson et Cie, 1964.

MAINGUENEAU, D. Analyser les textes de communication, Paris, Nathan, 1998 (BF).

MAINGUENEAU, D. L'Énonciation en linguistique française, Paris, Hachette, 1999 (O).

MAINGUENEAU, D. Les Termes clés de l'analyse du discours, Paris, Seuil, 1996 (épuisé).

MOIRAND, S., 2005, Une grammaire des textes et des dialogues, Paris, Hachette.2

MOIRAND, S., 2009, Les discours de la presse quotidienne : observer, analyser, comprendre, PUF. PARVEAU, M.-A., G.-E. SARFATI, Les Grandes théories de la linguistique, Paris, Armand Colin, 2003 (O).

VION, R., 2000, La communication verbale, Paris, Hachette.

Austin, j.l. Quand dire c'est faire, Paris, Seuil, 1970

Jakobson, R., Essai de linguistique générale, Paris, éd., Minuit, 1963

Charaudeau, P. et Maingueneau, D., 2002, Dictionnaire d'analyse du discours. Paris, Seuil.

Charaudeau, P., Les médias et la communication : la théorie des situations de communication, Armand Colin, 2010.

Dubois, J., et al 2001, Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage, Paris, Larousse.

Maingueneau, D., 1979, Initiation aux méthodes de l'analyse de discours, Paris, Hachette.

Maingueneau, D., « Embrayeurs et repérage temporel » in le français dans le monde, n.160, Paris, Hachette, 1981.

Maingueneau, D., Analyse du discours : nouveaux usages, nouvelles perspectives, Armand Colin, 2019. Mounin, G., (sous la direction), 1974, Dictionnaire de la linguistique, Paris, Presses Universitaires De France.

DUCROT, O. et TODOROV, T. 1972. Dictionnaire encyclopédique des sciences du langage. Paris, Seuil.

5	Autres	Eléments	nertinents
J.	Tuncs	Licincino	pertinents

DESCRIPTIF DU MODULE M42

N° d'ordre du module	42				
Intitulé du module	INITIATION À LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE				
Langue(s) d'enseignement du module	français				
Nature du module (Disciplinaire / métier/complémentaire)	disciplinaire				
Nombre de crédits	4				
Semestre d'appartenance du module	Semestre 5				
Mode d'enseignement	Présentiel	A distance	Hybride (Présentiel et à distance)	Par alternance	
Etablissement dont relève le module					

1. SYLLABUS DU MODULE

1.1. COMPÉTENCES à acquérir

(Décrire les compétences à acquérir visées par ce module)

- -Mener une recherche scientifique en bonne et due forme :
- -Comprendre la démarche de recherche avec l'analyse critique de travaux de recherche ;
- -Préparer et construire un projet de recherche scientifique tout en exprimant ses choix, besoins, attentes, motivations, perspectives, etc. .

1.2. CONNAISSANCES à acquérir

(Spécifier les connaissances que doit acquérir l'étudiant)

- L'étudiant doit être capable de
- -réaliser un projet de recherche;
- -chercher, identifier et trouver des documents relatifs à un sujet par l'élaboration d'une stratégie de recherche ;
- -réfléchir sur une méthodologie efficace pour un processus de recherche scientifique rigoureux ;
- -évaluer la qualité et la pertinence des choix méthodiques et méthodologiques ;
- -avoir la pensée critique pour toutes les étapes du processus d'un projet de recherche.

1. 3. volume horaire

Répartition du volume horaire par activité d'enseignement et d'évaluation (Les travaux dirigés et les travaux pratiques sont obligatoires dans les modules Disciplinaires et les modules Métiers, quand la nature disciplinaire de ces modules les exige. Les travaux pratiques, hors action éducative au sein d'un établissement scolaire, constituent 20% au minimum du volume horaire global du module nécessitant des travaux pratiques).

		Volu	ne hor	aire (VH)			
Composante(s) du module	EC TS	Co urs	TD	T P	Activité s Pratique s	Travail personnel	EVALUATION (évaluation des connaissances et examen final)	VH global
Initiation à la	4	30	12			4	4	50H
Recherche								
Scientifique								
ECTS/VH global	4	30	12			4	4	50H
du module								
% VH		60	24			8%	8%	100%
		%	%					

• Répartition du volume horaire par mode d'enseignement

	En présentiel	A distance	Par alternance	VH global
Volume Horaire	40H	10H		50H
% VH	80%	20%		100%

1. 4 Description du contenu du module

- g- Fournir une description détaillée des enseignements et/ou activités pour le module : Cours, TD, TP (Travaux du laboratoires, table ronde, séminaires,), Activités Pratiques(Travaux de terrain,).
- h- Pour le cas des Licences d'Éducation, se conformer au contenu des filières types nationales.

Introduction générale
I- La recherche scientifique : de quelques généralités
- Champ scientifique : conditions de l'avènement d'une science
o Objet d'étude
o Théories et règles
o Approches et méthodes
- Projet et recherche scientifique
o Efficacité
o Efficience
o Pertinence
o Impact
II- La recherche scientifique : éléments de méthodologie
- Problématique et problèmes
- Objectifs de recherche
- Questions de recherche
- Hypothèses de recherche
- Cadres théorique et conceptuel
- Cadre méthodologique
- Rédaction de l'introduction et de la conclusion
- Rédaction des références bibliographiques et webographie
III- Initiation à la recherche documentaire
- Recherche bibliographique
- Revue de la littérature
- Bases de données et moteurs de recherche scientifiques spécialisés
- Outils de références bibliographiques
-Charte d'éthique et déontologie scientifique (droit d'auteur, propriété intellectuelle, plagiat, etc.)
IV- Techniques d'enquêtes
- Observation
- Enquête par questionnaire
- Entretien dirigé, semi-dirigé
- Interview
- Enregistrement
- Etudes de cas
- Etc.

Conclusion Générale

1. 5. modalités d	l'orga	ınısat	ion des	s activités	pratiques	(cette cas	se est rem	plie en	cas d'e	existence	des a	activités
pratiques)												

- 1. 6 Méthodes didactiques et les moyens pédagogiques nécessaires pour l'enseignement
 - La formation reposera sur des activités mises en œuvre selon une pédagogie de groupe éventuellement ouverte sur des suivis et évaluations individualisés.
 - Elle favorisera ainsi l'apprentissage par l'action (learning by doing) moyennant différents degrés de technicité : observation, reconstitution mentale, simulation, etc.
- 1. 7 Modalités d'enseignement à distance (si prévu)

Enseignement moyennant des plateformes:

- La plateforme NAJAHI (disponible sur : <u>www.careercenter.ma</u>)
- Les plateformes des universités (ENT, Microsoft Teams, Moodle, mails académiques, etc.)
- Autres plateformes (Classroom, Zoom, Meet google, etc.)

Le cours en ligne sera composé des éléments suivants :

- Ressources pédagogiques (capsules vidéos, liens, documents pdf, ppt, doc, png...)
- Activités à réaliser par les étudiants (Quiz, Devoir,...)
- Outils de communication (forum, chat, classe virtuelle...)

1	C	٠.	N / 1 1'//	- 1	,		14	· ·	,)
	- >		Modalites	α	'enseignement	nar	alternance i	C1	nrevali
1.	·	,	Midualics	u	Chiscignonicht	pai	arternance (O1	prevuj

1. 9 description du travail personnel, le cas échéant

A distance, l'étudiant doit :

- Visualiser les capsules pédagogiques mises à sa disposition
- Répondre aux quiz
- Déposer les devoirs
- Participer à l'évaluation par les pairs
- Assister aux classes virtuelles
- Répondre aux sondages de suivi du cours
- Participer aux forums afin de poser des questions ou répondre aux questions des autres étudiants

2. PROCEDURES D'EVALUATION

2.1. Modes d'évaluation

L'enseignant, en fonction des objectifs pédagogiques et le volume horaire du module qu'il dispense, à toute l'attitude de fixer le nombre des évaluations et leurs modalités : un ou plusieurs contrôles continus soit sous la forme habituelle écrite, soit sous forme d'exposés, de synthèses, de rapports, de projets en plus d'un examen écrit semestriel du module.

Selon le CNPN, l'évaluation des connaissances et des compétences de chaque module devrait se faire en présentiel à la fin du semestre.

Deux modes d'évaluation seront établis :

Evaluation formative : durant la séance au moyen des guidages correctifs

- ★ devoirs sur table
- ★ travail individuel ou/et de groupe
- ★ épreuve orale/présentation/exposé/

★ rapport d'activité/compte-rendu/ fiche de lecture/ synthèse/

Evaluation sommative:

★ Examen écrit de fin de semestre en présentiel

Examen de fin de semestre : 60%

Contrôles continus : 40 %

(tests, épreuves orales, devoirs, exposés, rapports de stage ou autre moyen de contrôle)

2.2. Note du module

(Préciser le pourcentage des différentes évaluations de module pour obtenir la note du module.)

La note du module est la moyenne pondérée des notes du contrôle continu et de l'examen. C'est-à-dire :

Note finale de chaque module est constituée de la note des contrôles continus * 40% et

de l'examen final *60%

=> La note du module = note de l'examen * 60%+ Note du CC * 40%

2.3. Modalités de Validation du module

Un module est acquis soit par validation soit par compensation:

- ★ Un module est validé si sa note est supérieure ou égale à 10 sur 20
- ★ Un module est acquis par compensation, si l'étudiant valide le semestre dont fait partie ce module, et à condition que la note du module concerné ne soit pas inférieure à 7 sur 20
- ★ Note minimale requise pour la validation du module est 10
- ★ Note éliminatoire est inférieure à 5 [Dans la session ordinaire, si la note du module est supérieure ou égale à 5, l'étudiant a droit au rattrapage. Cependant, si la note est inférieure à 5, aucune dérogation possible)
- ★ Note minimale pour compenser et valider le semestre doit être inférieure ou égale à 7

la compensation entre les semestres:

- ★ La compensation entre les semestres se fait entre S1 et S2 ; S3 et S4; S5 et S6 à condition que la note de l'un des deux semestres soit supérieure ou égale à 7 sur 20.
- ★ Les Semestres (S1, S3, S3, S4, S5) ne sont pas acquis par compensation avec les modules Action Éducative ; c'est-à-dire, l'étudiant ne peut pas valider son semestre en compensation avec la note note du module Action Éducative.
- ★ Le S6 est acquis par compensation avec la note du module l'Action Éducative

Modalités de la session du rattrapage:

- ★ La session du rattrapage est réservée aux modules qui ne sont pas validés en session ordinaire et dont la note est inférieure à 10 mais plus précisément supérieure ou égale à 5.
- ★ l'étudiant garde la note supérieure des deux notes obtenus avant et après la session du rattrapage.
- ★ la note finale du module ne peut pas dépasser 10 sur 20.

3. Coordonnateur et équipe pédagogique du module (Le coordonnateur du module, intervenant dans les enseignements du module, appartient à un département intervenant dans la formation. Il peut également

appartenir à un établissement intervenant partenaire)

	Grad e	Spécialité	Etablissement	Département	Nature d'intervention (Enseignements ou activités : Cours, TD, TP, encadrement de stage, de projets,)
Coordonnateur :					
Intervenants:					

4. bibliographies

Briard Olivier (1996), Comment rédiger son CV et sa Lettre de motivation?, Éd. O. Briard;

Cahen Fabrice (2016). Comment lire intelligemment une publication scientifique Un carnet de recherche proposé par Hypothèses - Ce carnet dans le catalogue d'Open Edition - Politique de confidentialité.

Dauchet Max (2013). Éthique et déontologie du scientifique, RIC et ED SPI 7.

Dubois J.M. (2005). La rédaction scientifique : mémoires et thèses à formes régulières et par articles. Issy-Les –Moulineaux : Editions Estem

Cislaru G. Claude C., Vlad M. (2017). L'écrit universitaire en pratique. Bruxelles : De Boeck.

Fortin, M.-F. (2010). Fondements et étapes du processus de recherche : Méthodes quantitatives et qualitatives. (2e éd.). Montréal, Québec : Chenelière Éducation.

Fragnière J.P. (2016). Comment réussir un mémoire - Choisir son sujet, gérer son temps, savoir rédiger. Paris : Dunod, 5è édition.

Frécon G. (2006). Formuler une problématique : dissertation, mémoire, thèse, rapport de stage. Paris : Dunod.

Tiberius De José (2016).La Méthode Scientifique. La Méthode Scientifique Globale 02 édition. Molwick. p33

Pochet Bernard (2018). Comprendre et maîtriser la littérature scientifique : La rédaction d'un document scientifique , La rédaction d'un article scientifique. Presses agronomiques de Gembloux. Belgique.

5. Autres Eléments pertinents

DESCRIPTIF DU MODULE M43

	i				
N° d'ordre du module	43				
Intitulé du module	Docimologie et évaluation				
Langue(s) d'enseignement du module	français				
Nature du module (Disciplinaire / métier/complémentaire)	métier				
Nombre de crédits	4				
Semestre d'appartenance du module	Semestre 6				
Mode d'enseignement	Présentiel	A distance	Hybride (Présentiel et à distance)	Par alternance	
Etablissement dont relève le module					

1. SYLLABUS DU MODULE

1.1. COMPETENCES à acquérir

(Décrire les compétences à acquérir visées par ce module)

L'étudiant doit développer des performances relatives à la compétence « Évaluer les apprentissages et les acquis des élèves » à travers les sous-compétences suivantes :

- S'approprier les modèles et les outils de mesure et d'évaluation des apprentissages et des acquis des élèves
- Maitriser les méthodes de conception des situations d'évaluation relatives aux différents moments d'apprentissage (Évaluation, diagnostique, évaluation formative, évaluation sommative et/ou certificative)
- S'approprier les principes et les techniques de construction des épreuves et des examens et les systèmes de notation
- Concevoir des instruments d'évaluation (grilles critériées et échelles d'évaluation)
- Exploiter l'évaluation dans le processus de régulation des apprentissages

1.2. CONNAISSANCES à ACQUÉRIR

(Spécifier les connaissances que doit acquérir l'étudiant)

- Connaître les différents domaines scientifiques liés à l'évaluation des apprentissages et des acquis
- Connaître le paradigme et les théories et approches qui fondent à l'évaluation dans l'enseignement/apprentissage
- Connaître la place et le rôle de l'évaluation dans le processus d'enseignement/apprentissage
- Connaître les différents types d'épreuves, examens et tests et leurs objectifs
- Connaître les différents outils et instruments d'évaluation des apprentissages et des acquis

1. 3. VOLUME HORAIRE

• Répartition du volume horaire par activité d'enseignement et d'évaluation (Les travaux dirigés et les travaux pratiques sont obligatoires dans les modules Disciplinaires et les modules Métiers, quand la nature disciplinaire de ces modules les exige. Les travaux pratiques, hors action éducative au sein d'un établissement scolaire, constituent 20% au minimum du volume horaire global du module nécessitant des travaux pratiques).

Composante(s) du			Volume horaire (VH)					
module	ECT S	Cours	TD	T P	Activités Pratiques			VH global
ECTS/VH global du module	5	20	20			8	2	50H
% VH		40%	40 %			16%	4%	100%

Répartition du volume horaire par mode d'enseignement

	En présentiel	A distance	Par alternance	VH global	
Volume Horaire	35	15	-	50	
% VH	70%	30%	-	100%	

1. 4 DESCRIPTION DU CONTENU DU MODULE

• Fournir une description détaillée des enseignements et/ou activités pour le module : Cours, TD, TP (Tavaux du laboratoires, table ronde, séminaires,), Activités Pratiques(Travaux de terrain,).

Pour le cas des Licences d'Education, se conformer au contenu des filières types nationales.

Contenu du cours :

Introduction : Les domaines scientifiques liés à l'évaluation des apprentissages et des acquis : mesure, docimologie, science de la décision, monitoring ...

- I. L'évaluation ; paradigmes, approches théoriques et concepts :
 - Le paradigme d'enseignement et le paradigme d'apprentissage
 - L'évaluation et les théories d'apprentissage (approche transmissive, behavioriste, constructiviste et socioconstructiviste)
 - Concepts de l'évaluation des apprentissages et des acquis : Mesure, évaluation, jugement, appréciation,

...

- La docimologie : Épreuves, examens et notation
- II. Approche didactique de l'évaluation des apprentissages
 - L'évaluation diagnostique
 - L'évaluation formative
 - L'évaluation sommative et certificative
- III. Situations d'apprentissage et évaluation : Les choix pédagogiques des activités d'évaluation
 - Évaluation et alignement pédagogique
 - Évaluer des objectifs d'apprentissage
 - Évaluer la compétence
 - L'évaluation et les pédagogies actives
- IV. L'évaluation au service de l'apprentissage
 - L'autoévaluation et l'évaluation par les pairs
 - Évaluation et apprentissage par l'erreur
 - L'évaluation et la régulation des apprentissage
- V. La construction des épreuves, des tests et des examens
 - Les épreuves et les systèmes de notation
 - Les examens et tests en classe et les examens certificatifs
 - Les tests standardisés des acquis nationaux et internationaux
- VI. Les instruments d'évaluation des apprentissages et des acquis
 - L'évaluation normative et critériée : référentiels et critères
 - Les grilles d'évaluation : Grilles quantitative et grilles qualitatives.

Les travaux dirigés :

Les travaux dirigés visent à développer des capacités relatives à l'évaluation à travers des études de cas et des exercices qui s'appliquent à différentes disciplines d'enseignement.

Il s'agit de réaliser les taches suivantes :

- 1. Analyser un programme d'enseignement et des séquences didactiques pour voir la place des différentes évaluations
- 2. Analyser des épreuves et des examens et les comparer à un cadre de référence de contenu, d'habilités, de notation...
- 3. Élaborer des grilles quantitatives d'évaluation en mobilisant des critères, des indicateurs et une échelle adaptées
- 4. Élaborer des grilles qualitatives d'évaluation en s'entrainant à développer des descripteurs appropriés aux critères d'évaluation.
- 5. Analyser des productions d'examens et des erreurs et faire le lien avec les apprentissages, et les remédiations nécessaires.

1. 5. MODALITÉS D'ORGANISATION DES ACTIVITÉS PRATIQUES (CETTE CASE EST REMPLIE EN CAS D'EXISTENCE DES ACTIVITÉS PRATIQUES)

16 Méthodes didactique et les moyens pédagogiques nécessaire pour l'enseignement
Le module sera assuré à travers des cours magistraux et des séances de travaux dirigés qui mobilisent plusieurs moyens et outils : - Analyse de documents - Études de cas (des épreuves, des tests, des examens) - Exercices d'application (préparation de grilles, construction de tests) - Recherches et éxposés Les apprentissages du module seront concrétisés par un portfolio personnel de l'étudiant dans lequel il classe tous les travaux réalisés et sera ainsi l'outil de l'évaluation formative et de mesure du niveau de performance atteint en matière de la compétence « Évaluer les apprentissages et les acquis »
17 Modalités d'enseignement a distance (si prévu)
 Enseignement asynchrone à travers une plateforme numérique (Moodle, Classroom) pour faire le suivi des réalisations des étudiants relatives aux TD (8 h du travail personnel) Enseignement synchrone (des visio-conférences) pour la correction des travaux relatifs aux TD (10 heures de TD)
18 Modalités d'enseignement par alternance (si prévu)
1. 9 description du travail personnel, le cas échéant
L'étudiant doit assurer les tâches suivantes dans le cadre du travail personnel : - Préparer une revue documentaire sur le cadre théorique et les concepts de l'évaluation et de la docimologie - Faire une sélection de séquences didactiques et analyser les différents moments, les différentes formes et les différentes activités d'évaluation - Faire une sélection d'épreuves, tests ou examens - Préparer une grille d'évaluation - Analyser des copies d'examens
2. PROCEDURES D'EVALUATION 2.1. Modes d'évaluation
☐ Examen de fin de semestre : 60% ☐ Contrôles continus : Devoirs et exposés à inclure dans le portfolio de l'étudiant

-	CC: 40%
-	CF: 60%

(Préciser le pourcentage des différentes évaluations de module pour obtenir la note du module.)

2.3. Modalités de Validation du module

Un module est acquis soit par validation soit par compensation:

- -Un module est validé si sa note est supérieure ou égale à 10 sur 20
- -Un module est acquis par compensation, si l'étudiant valide le semestre dont fait partie ce module, et à condition que la note du module concerné n'est inférieure à 7 sur 20
- **3.** COORDONNATEUR ET ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE DU MODULE (Le coordonnateur du module, intervenant dans les enseignements du module, appartient à un département intervenant dans la formation. Il peut également appartenir à un établissement intervenant partenaire)

	Grade	Spécialité	Etablissement	Département	Nature d'intervention (Enseignements ou activités : Cours, TD, TP, encadrement de stage, de projets,)
Coordonnateur:					
Intervenants:					

4. BIBLIOGRAPHIES

- Allal, L. & Wegmuller, E. (1998). Le portfolio dans la dynamique de l'entretien tripartite. Mesure et évaluation en éducation, 20(3), 5-31.
- Allal, L. (1991). Vers une pratique de l'évaluation formative : Matériel de formation continue des enseignants. Bruxelles : De Boeck.
- Allal, L. (1999). Acquisition et évaluation des compétences en situation scolaire. In J. Dolz & E. Ollagnier (éd), L'énigme de la compétence en éducation (pp. 77-94). Bruxelles : De Boeck.
- Bélair, L. (1999). L'évaluation dans l'école. Nouvelles pratiques. Paris : ESF.
- De Ketele, J.-M. (1992). L'évaluation: approche descriptive ou prescriptive? Bruxelles: De Boeck.
- Gerard, F-M. (2002). L'indispensable subjectivité de l'évaluation. Antipodes, 156, 26-34.
- Hadji, Ch. (1997). L'évaluation démystifiée. Paris : ESF.
- Hadji, Ch. (2012). Faut-il avoir peur de l'évaluation? Bruxelles: De Boeck.
- Perrenoud, P. (1991). Pour une approche pragmatique de l'évaluation formative. *Mesure et évaluation en éducation*, 13(4), 49-81.
- Scallon, G. (2004). L'évaluation des apprentissages dans une approche par compétences. Bruxelles : De Boeck.

5. Autres Eléments pertinents



Cycle Licence d'éducation 285/298 2023

DESCRIPTIF DU MODULE M44

N° d'ordre du module	44					
Intitulé du module	Histoire (Histoire des idées des sciences humaines et sociales				
Langue(s) d'enseignement du module		FRA	NÇAIS			
Nature du module (Disciplinaire / métier/complémentaire)		MÉTIER				
Nombre de crédits		5				
Semestre d'appartenance du module	25	Semo	estre 6			
Mode d'enseignement	×Présentiel	A distance	Hybride (Présentiel et à distance)	Par alternance		
Etablissement dont relève le module		•				

1. SYLLABUS DU MODULE

1.1. COMPETENCES à ACQUÉRIR

(Décrire les compétences à acquérir visées par ce module)

Les compétences et aptitudes à acquérir :

À la fin du module, l'étudiant(e) sera capable de :

- Comprendre l'histoire des sciences et leurs évolutions, mettre en évidence son importance, ses objectifs et les cadres épistémologiques qui ont marqué l' histoire des sciences
- Analyser les théories scientifiques et les cadres épistémologiques successifs tout au long de l'histoire

Découvrez l'évolution intellectuel qui l'a accompagné, ainsi sur les penseurs les plus importants et leurs contributions

- Reconnaître les contributions scientifiques dans les domaines de la philosophie, de la médecine, des mathématiques et des sciences sociales, entre autres.
- Maitriser les connaissances sur les écoles de pensées et les courants intellectuels dans l'Orient et l'Occident.
- Construire des idées et des connaissances liées à la vie professionnelle et sociale vécue par les peuples tout au long de l'histoire humaine, que ce soit dans les domaines de la philosophie, l'histoire, la géographie, la médecine, la jurisprudence, et la religion, etc.
- se familiariser avec l'histoire des sciences et leurs évolutions, ainsi qu'analyser les théories adoptées à travers les périodes historiques.
- maîtriser les compétences de critique interne et externe de certaines théories afin de connaître les critiques qui leur ont été historiquement adressées.

1.2. CONNAISSANCES à ACQUÉRIR

(Spécifier les connaissances que doit acquérir l'étudiant)

- Comprendre et appréhender le cadre épistémologique tout au long de l'histoire des sciences, que ce soit au Maroc ou dans d'autres pays orientaux et occidentaux.
- Reconnaitre la logique et les critères de la réflexion scientifique
- Présenter des synthèses, des traductions ou des rapports sur certaines œuvres qui traitent de l'histoire des sciences dans une perspective de mise à jour et de discussion.
- Lier des connaissances théoriques à la pratique concrète en réalisant un apprentissage significatif à travers la participation active des étudiants à différents ateliers.
- -Permettre à l'étudiant d'adopter une approche scientifique dans la pensée innovante et la résolution des problèmes.

1.3. VOLUME HORAIRE

• Répartition du volume horaire par activité d'enseignement et d'évaluation(Les travaux dirigés et les travaux pratiques sont obligatoires dans les modules Disciplinaires et les modules Métiers, quand la nature disciplinaire de ces modules les exige. Les travaux pratiques, hors action éducative au sein d'un établissement scolaire constituent 20% au minimum du volume horaire global du module nécessitant des travaux pratiques).

Composante(s) du		Volume horaire (VH)						
module	ECT S	Cours	TD	T P	Activités Pratiques	Travail personnel	EVALUATION (évaluation des connaissances et examen final)	VH global
	5							50H
ECTS/VH global du module		30	10			6	04	50H
% VH		60%	20%			12%	8%	100%

Répartition du volume horaire par mode d'enseignement

	En présentiel	A distance	Par alternance	VH global
Volume Horaire	50H			50 H
% VH	100%			100%

1.4 DESCRIPTION DU CONTENU DU MODULE

- Fournir une description détaillée des enseignements et/ou activités pour le module : Cours, TD, TP (Tavaux du laboratoires, table ronde, séminaires,), Activités Pratiques(Travaux de terrain,).
- Pour le cas des Licences d'Education, se conformer au contenu des filières types nationales.

- Dans cette unité on doit se concentrer sur :

- Histoire des sciences et de leur développement, des courants et des cadres épistémologiques qui ont contribué à la construction de l'histoire de ces sciences.
- Les principaux questions et problématiques relatives aux sciences humaines et sociales ;
- -Principaux concepts de l'histoire des idées en sciences humaines et sociales ;
- -Principales méthodes et approches adoptées dans les sciences humaines et sociales ;
- -Sciences sociales: pluralité méthodologique et interdisciplinaire ;
- Histoire des sciences, leur développement et leurs courants, ainsi que les cadres épistémologiques qui ont contribué à construire l'histoire de ces sciences ;
- Etude des théories scientifiques, de l'évolution intellectuelle, des pionniers les plus importants et de leurs contributions scientifiques ;
- Idées et connaissances liées à la vie professionnelle et vécues par les peuples tout au long de l'histoire humaine, que ce soit dans les domaines de la philosophie, de l'histoire, de la géographie, de la médecine, de la jurisprudence, de la religion, et de l'histoire de la littérature...;
- -Histoire de la science et de son évolution ainsi que l'analyse des théories qui l'ont traitée à travers les périodes historiques ;
- Analyser des concepts et des connaissances fondamentales liés aux civilisations anciennes, à l'aide d'une grille d'analyse, pour traiter de nouvelles situations complexes liées à cette unité.
- Exploitation des différents documents utilisés en sciences humaines et sociales, et méthodes de manipulation de chacun d'eux, dans de nouvelles situations complexes liées à des problèmes.

1.5. MODALITÉS D'ORGANISATION DES ACTIVITÉS PRATIQUES (CETTE CASE EST REMPLIE EN CAS D'EXISTENCE DES ACTIVITÉS PRATIQUES)

- Ateliers thématique ;	. 0.9	
- Focus groupes.		

1.6 MÉTHODES DIDACTIQUE ET LES MOYENS PÉDAGOGIQUES NÉCESSAIRE POUR L'ENSEIGNEMENT

Dans l'enseignement de cette unité, plusieurs méthodes et approches peuvent être utilisées, notamment :

- 1. Des conférences et des cours théoriques interactifs ;
- 2. L'utilisation des technologies de l'information et de la communication (TIC) dans l'enseignement des différentes sciences ;
- 3. Des ateliers et des séances de discussions, en invitant des experts de différents domaines tels que la médecine, la philosophie, la religion, l'histoire, la géographie, les sciences exactes et les langues ;
- 4. Des travaux de groupe et des ateliers sur des problématiques liées à la gestion de la vie ;
- 5. L'utilisation de techniques d'animation dans l'enseignement pour faciliter l'expérience des étudiants dans leur domaine d'expertise ;
- 6. Des travaux de recherche sur des questions liées à l'unité, en s'ouvrant et en irradiant vers des interfaces scientifiques adaptées aux conditions historiques de gestion des crises dans des domaines tels que la santé, l'éducation, la philosophie et les différentes sciences.

7 Modalités d'enseignement a distance (si prévu)					
_					

1.8 Modalités d'enseignement par alternance (si prévu)

1.9 DESCRIPTION DU TRAVAIL PERSONNEL, LE CAS ÉCHÉANT

L'étudiant effectue les tâches suivantes:

- Lecture de références sur l'histoire des sciences en général et des sciences humaines et sociales en particulier, liées aux objectifs et aux contenus de l'unité, et préparation de rapports pour les présenter et les discuter avec les étudiants.
- -Réalisation de travaux sous forme de présentations, de rapports et de préparation de fichiers cumulatifs sur les questions d'enseignement et d'apprentissage de l'histoire des idées et des sciences, ainsi que sur les principaux penseurs qui ont enrichi la pensée humaine.
- Traduction et lecture de références dans des langues étrangères pertinentes sur le sujet, et discussion avec les étudiants, ainsi que la production de documents et de supports.

2. PROCEDURES D'EVALUATION

2.1. Modes d'évaluation

- Examen de fin de semestre: 60%
- Contrôle continu, le cas échéant (évaluation à travers des questionnaires, des tests oraux, des devoirs, des présentations, des rapports de formation ou d'autres méthodes d'évaluation).

2.2. Note du module

(Préciser le pourcentage des différentes évaluations de module pour obtenir la note du module.)

La note sur 20/20

% Contrôle continu et assiduité : 40 % Examen de fin de semestre : 60

2.3. Modalités de Validation du module

Le module est validé pour un semestre du cycle de licence si la moyenne des points obtenus dans l'ensemble des unités du semestre est égale ou supérieure à 10 sur 20, à condition que le score obtenu dans chaque unité du semestre ne soit pas inférieur à 7 sur 20.

La validation du semestre permet l'acquisition de trente (30) crédits ECTS.

3. COORDONNATEUR ET ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE DU MODULE(Le coordonnateur du module, intervenant dans les enseignements du module, appartient à un département intervenant dans la formation. Il peut également appartenir à un établissement intervenant partenaire)

	Grade	Spécialité	Etablissement	Département	Nature d'intervention (Enseignements ou activités : Cours, TD, TP, encadrement de stage, de projets,)
Coordonnateur:					Activités : Cours, TD, TP, encadrement de stage, de projets,
Intervenants :					Activités : Cours, TD, TP, encadrement de stage, de projets,

4. BIBLIOGRAPHIES

-Yves Gingras « Histoire des sciences » Que sais-je ?Éditeur : Presses Universitaires de France, 2018.

- « Histoire des sciences arabes » sous la direction de Rashedi, 3 vol, Seuil, paris, 1997
- Bordas Dictionnaire, « Eléments d'histoire des sciences »2003
- « Pour une histoire des sciences sociales » Johan Heilbron Remi Lenoir Gisèle Sapiro, Fayard,1997.

Epistémologie des sciences sociales Pratique et théorie » Louis Moreau de Bellaing, L'Harmattan, 2020 »

- Matthieu BÉRA, Yvon LAMY, Sociologie de la culture, Paris, Armand Colin, 2003.
- Georges CANGUILHEM, Études d'histoire et de philosophie des sciences, Paris, Vrin,
- Volumes édités par l'Institut d'histoire moderne et contemporaine, Paris, CNRS Éditions ; cf. les volumes 1980, 1990, 2010.
- André BURGUIÈRE (éd.), Dictionnaire des sciences historiques, Paris, PUF, 1986.
- Pierre NORA (éd.), Faire de l'histoire, Paris, Gallimard, 1974, 3vol. ; Jacques LE GOFF et alii (éd.), La nouvelle Histoire, Paris, Retz, 1978.
- Christian DELACROIX, François DOSSE, Patrick GARCIA, Nicolas OFFENSTADT (éd.), Historiographies, Paris, Folio-Gallimard, 2vol., 2010.
- Hans-Georg GADAMER, Vérité et méthode [1963], Paris, Seuil, 1976.
- Michel FOUCAULT, Archéologie du savoir, Paris, Gallimard, 1969, voir p. 177-204.
- M. FOUCAULT, Histoire de la folie à l'âge classique, Paris, Plon, 1961 ; ID., Les mots et les choses. Une archéologie des sciences humaines, Paris, Gallimard, 1966.
- Jean ERHARD, « Histoire des idées et histoire sociale en France au XVIIIe siècle. Réflexions de méthode », in Louis BERGERON (éd.), Niveaux de culture et groupes sociaux, Paris-La Haye, Mouton, 1967.
- Roger CHARTIER, « Histoire intellectuelle et histoire des mentalités. Trajectoires et questions », Revue de synthèse, 3e série, t. 104, n° 111-112, juillet-décembre 1983, p. 277-308, repris dans Au bord de la falaise, L'histoire entre certitudes et inquiétudes, Paris, Albin Michel, 1998.
- Jean-Claude PERROT, Une histoire intellectuelle de l'économie politique, XVIIe-XVIIIe siècle, Paris, Éditions de l'EHESS, 1992

5. Autres Eléments pertinents

DESCRIPTIF DU MODULE M45

N° d'ordre du module	45			4 .
Intitulé du module	Langue 6			
Langue(s) d'enseignement du module				
Nature du module (Disciplinaire / métier/complémentaire)				
Nombre des crédits	4			
Semestre d'appartenance du module	Semestre 6			
Mode d'enseignement	Présentiel	A distance	■ Hybride (Présentiel et à distance)	Par alternance
Etablissement dont relève le module				

1. SYLLABUS DU MODULE

1.1. COMPETENCES à ACQUÉRIR

(Décrire les compétences à acquérir visées par ce module)

Langue 6

Elément 1 : Langue française

Le cours de langue française vise à performer les compétences linguistiques et communicatives des étudiants à l'écrit et à l'oral à travers différentes situations de communication académiques et professionnelles concrètes.

Elément 2 : Langue Anglaise

Learners can take part in conversations on a range of topics, and confidently express their own opinions on more complex topics. Timing: 3 hours per Unit, 15 hours to accomplish B2 level.

1.2. CONNAISSANCES à ACQUÉRIR

(Spécifier les connaissances que doit acquérir l'étudiant)

Elément 1 : Langue française

Le cours de langue doit insister sur les compétences communicationnelles relativement performantes. Il s'agit de le familiariser avec les normes de la communication professionnelle et scientifique orale.

Un programme de formation proposé par la plateforme permettra de travailler et d'approfondir toutes les compétences et connaissances linguistiques de la langue. Toutes les activités, ressources et exercices de la méthode y sont présents, permettant de lier intimement compréhension et production.

Elément 2 : Langue Anglaise

- Reading law clauses from legal documents
- Permissions giving instructions allow to
- Third conditional
- Phrasal verbs enough and too
- Apologizing relative clauses & relative pronouns
- Complaining asking for promises –
- Write a biography
- Giving good and bad news
- Talking about reasons and consequences of law making
- Write an email to a friend giving news about local events
- Writing a paragraph about laws importance in the community
- Talking about reasons and consequences of law making
- Talking about different types of cultures
- Reading texts about social issues and generation gaps
- Reading law clauses from legal documents

1. 3. VOLUME HORAIRE

• Répartition du volume horaire par activité d'enseignement et d'évaluation (Les travaux dirigés et les travaux pratiques sont obligatoires dans les modules Disciplinaires et les modules Métiers, quand la nature disciplinaire de ces modules les exige. Les travaux pratiques, hors action éducative au sein d'un établissement scolaire, constituent 20% au minimum du volume horaire global du module nécessitant des travaux pratiques).

Composante(s) du			Volume horaire (VH)					
module	ECT S	Cours	TD	T P	Activités Pratiques	Travail personnel	EVALUATION (évaluation des connaissances et examen final)	VH global
								50H
ECTS/VH global du								50H
module								
% VH								100%

Répartition du volume horaire par mode d'enseignement

	En présentiel	A distance	Par alternance	VH global
Volume Horaire				
% VH				

1. 4 DESCRIPTION DU CONTENU DU MODULE

- Fournir une description détaillée des enseignements et/ou activités pour le module : Cours, TD, TP (Tavaux du laboratoires, table ronde, séminaires,), Activités Pratiques(Travaux de terrain,).
- Pour le cas des Licences d'Education, se conformer au contenu des filières types nationales.

Langue 6

Elément 1 : Langue française

- 23. Compétence langagière : S'informer et s'exprimer sur un sujet d'actualité
 - ✓ Compétence pragmatique (Objectif communicatif) :

Parler de la vie en entreprise, comprendre un texte de loi et donner des conseils.

- ✔ Compétence linguistique :
 - -Lexicale : Le lexique de l'entreprise.
 - -Grammaticale : la forme passive, les prépositions et conjonctions de temps.
- ✓ Compétence sociolinguistique et socioculturelle : connaître les franchises.
 - ✓ Activités langagières : écrites (des extraits d'articles) et orale (jeux de rôle, droits et devoirs de chacun, etc.).
- 24. Compétence langagière : Parler de la consommation
 - ✓ Compétence pragmatique : parler de son comportement de consommateur, parler de la publicité.
 - ✔ Compétence linguistique

-Lexicale : lexique pour exprimer le changement, lexique relatif à la banque, les expressions de l'obligation.

- -Grammaticale: Enumérer, l'opposition, la comparaison.
 - ✔ Compétence sociolinguistique et socioculturelle : les marocains et la consommation, la publicité sur internet.
 - Activités langagières : orales (échanges sur plusieurs sujets), écrites (Analyser des statistiques).
- 25. Compétence langagière : Communiquer selon les nouvelles pratiques
 - ✔ Compétence pragmatique : Parler des nouvelles pratiques de communication, justifier un point de vue et donner des causes.

✔ Compétence linguistique :

- -Lexicale : lexique de la communication, les verbes introducteurs dans le discours rapporté.
- -Grammaticale : concordance des temps, l'expression de l'hypothèse, le D.D et DI.
- ✓ Compétence sociolinguistique et socioculturelle : les NTIC dans le monde de la communication
- ✓ Activités langagières orales (échange sur un sujet...), écrites (rédiger un CV, une lettre de motivation, des commentaires...).

26. Compétence langagière : Communiquer oralement dans une situation professionnelle

✔ Compétence pragmatique :

Participer à une réunion, donner son avis, convaincre, persuader.

- ✔ Compétence linguistique :
 - -Lexicale : lexique d'actualité, connecteurs logiques élaborés
 - -Grammaticale: Subjonctif, Mise en relief.
- ✔ Compétence sociolinguistique et socioculturelle : registre familier et abréviations.
- ✔ Activités langagières : orales (animer un débat, une réunion), écrites (Annoncer une réunion par mail).

27. Compétence langagière : Argumenter à l'oral et à l'écrit

- ✔ Compétence pragmatique : Préparer arguments et contre arguments et savoir exemplifier ; gérer des situations conflictuelles.
- ✔ Compétence linguistique :
 - -Lexicale: lexique du jugement de valeur, expressions pour demander, exprimer et nuancer.
 - -Grammaticale: Expression de l'opinion, subjonctif.
- ✓ Compétence sociolinguistique et socioculturelle : familiarisation avec les techniques des grands orateurs.
 - ✔ Activités langagières : écrites (rédiger un discours argumentatif), orales (parler d'un sujet pour persuader ou convaincre).

Elément 2 : Langue Anglaise

	Receptive Skills			Productive Skills	
Themes	Listening / Reading	Vocabulary	Grammar	Speaking	Writing
News making	Watching TV News channel	Verbs with objects + infinitives + expressions with make, do and get	Reported speech Reporting verbs	Giving good and bad news	Write an email to a friend giving news about local events
Rules and Laws	Reading law clauses from legal documents	Abide by - respect - infringe - illegal	Permissions – giving instructions – allow to Third conditional	Talking about reasons and consequences of law making	Writing a paragraph about laws importance in the community
Culture diversity	Magazine document about Local, national and world heritage	Legacy – custom – traditions – fashion – patrimony	Phrasal verbs – enough and too	Talking about different types of cultures	Punctuation and capitalization in a paragraph about culture preservation.
Education	Dictionary entries about education	College – age group – modules – entry exams	Apologizing – relative clauses & relative pronouns	Speaking about schooling past and present	University programs preferences
Society	Reading texts about social issues and generation gaps.	Abortion – divorce – poverty – homelessness –	Complaining – asking for promises -	Expressing attitudes / feelings	Write a biography

	obesity – youth						
	delinquency						
1. 5. MODALITÉS D'ORGANISAT	ION DES ACTIVITÉS I	PRATIQUES (CET	TE CASE EST REMPLIE	E EN CAS D'EXISTENCE DES ACT	TIVITÉS		
PRATIQUES)							
					<u></u>		
Langue 6							
- Approche participativ	e						
- Activités de groupe							
- Jeux de rôle							
1 () 1 ()							
16 Méthodes didactique e	T LES MOYENS PEDA	GOGIQUES NEC	ESSAIRE POUR L'I	ENSEIGNEMENT			
Langue 6							
	ve encourageant la co	onfiance en soi,	la prise de parole	la communication.			
- Approche inductive		OIII 141100 ,	in prior w. I	, iu communication			
			1/7				
17 Modalités d'enseignem	ENT A DISTANCE (SI	PRÉVU)					
Langue 6							
Suivi sur la plateforme							
18 Modalités d'enseignem	ENT PAR ALTERNANO	CE (SI PRÉVU)					
11 0 1120211	XV	,					
X							
· (/ ₁)							
710,							
1. 9 DESCRIPTION DU TRAVAIL I	PERSONNEL, LE CAS	ÉCHÉANT					
I angua 6							
Langue 6							
- Mini-projet							
Revue d'articleEssai documenté							
- Essai documente - Présentations							

2. PROCEDURES D'EVALUATION

2.1. Modes d'évaluation

-					
□ Examen	de fin de	semestre : 60%	•		
☐ Contrô moyen de contrôle)		us: préciser (te	ests, épreuves orales,	devoirs, exposés, rap	ports de stage ou autre
2.2. Note du modul (Préciser le pourcen		ifférentes évalua	itions de module pou	r obtenir la note du mo	dule.)
Langue 6					
La note du module es Elément 1 : Langue f		omme suit:			
Note la langue frança	ise : exame	en (60%) + CC (40)%)		
Elément 2 : Langue A Note la langue Angla		en (60%) + CC (40	0%)		
Note module : Eléme	ent 1 (1/2) +	- Elément 2 (1/2)			
	. (.)	(. ,		•.•	
2.3. Modalités de V	alidation	du module			
Un module est acqu					
			e ou égale à 10 sur 2 si l'étudiant valide		t partie ce module, et à
			est inférieure à 7 sur		t partie ee modale, et u
2. Carana				(T	
				`	module, intervenant dans les eut également appartenir à un
établissement interv		-	artement intervenant	dans la formation. Il p	cut egalement appartenn a un
					Nature d'intervention
	Grade	Spécialité	Etablissement	Département	(Enseignements ou activités : Cours, TD, TP, encadrement de stage, de projets,)
Coordonnateur:					
Intervenants:					
4. BIBLIOGRAPHIE	S				
5. Autres Elém	ENTS PER	TINENTS			

DESCRIPTIF DU MODULE M46

N° d'ordre du module	46
Intitulé du module	Action éducative en établissement scolaire 6
Langue(s) d'enseignement du module	
Nature du module (Disciplinaire / métier/complémentaire)	
Nombre de crédits	6
Semestre d'appartenance du module	Semestre 6
Etablissement dont relève le module	

1.Objectifs du module

L'Action éducative en établissement scolaire est consacrée à la découverte active de ce milieu.

Il doit permettre à l'étudiant de :

- Observer les besoins des élèves ;
- Découvrir le métier de l'enseignement ;
- Identifier les mécanismes de gestion des différents composants de l'établissement scolaire ;
- Soutenir pédagogiquement les élèves ;
- Elaborer des activités parascolaires.
- Aider le corps d'enseignement et le corps administratif et pédagogique ;

Un rapport de fin des actions éducatives est élaboré à la fin de la formation.

L'Action éducative au sein d'un établissement scolaire est obligatoire durant les six semestres et équivaut à six modules, un module par semestre.

Les modalités d'évaluation de l'action éducative sont déterminées dans le descriptif de la filière accréditée.

2. Lieu

L'action éducative se déroule dans un établissement scolaire

3. Activités Prévues

- Visite de découverte d'un établissement scolaire
- Soutien scolaire aux apprenants.
- Organiser des activités parascolaires dans le cadre de l'activation de la vie scolaire
- Contribuer à des activités éducatives dans un établissement scolaire
- Apporter de l'aide aux cadres d'enseignement et au corps administratif de l'établissement

4. Encadrement

L'action éducative est encadrée par un encadrant du milieu éducatif abritant l'action éducative.

5. Modalités d'évaluation

L'évaluation de l'action éducative se fait sur la base d'un portfolio contenant l'ensembles des actions et activités réalisées par l'étudiant pendant les 6 semestres du cycle Licence d'éducation.

6. Modalités de validation

La note minimale requise pour la validation du module est de 10/20.

Les modules ne peuvent pas être validés par compensation dans le 6éme semestre avec le module de l'action éducative en établissement scolaire.

Aucune compensation entre plus de deux modules n'est possible pour la validation du semestre.